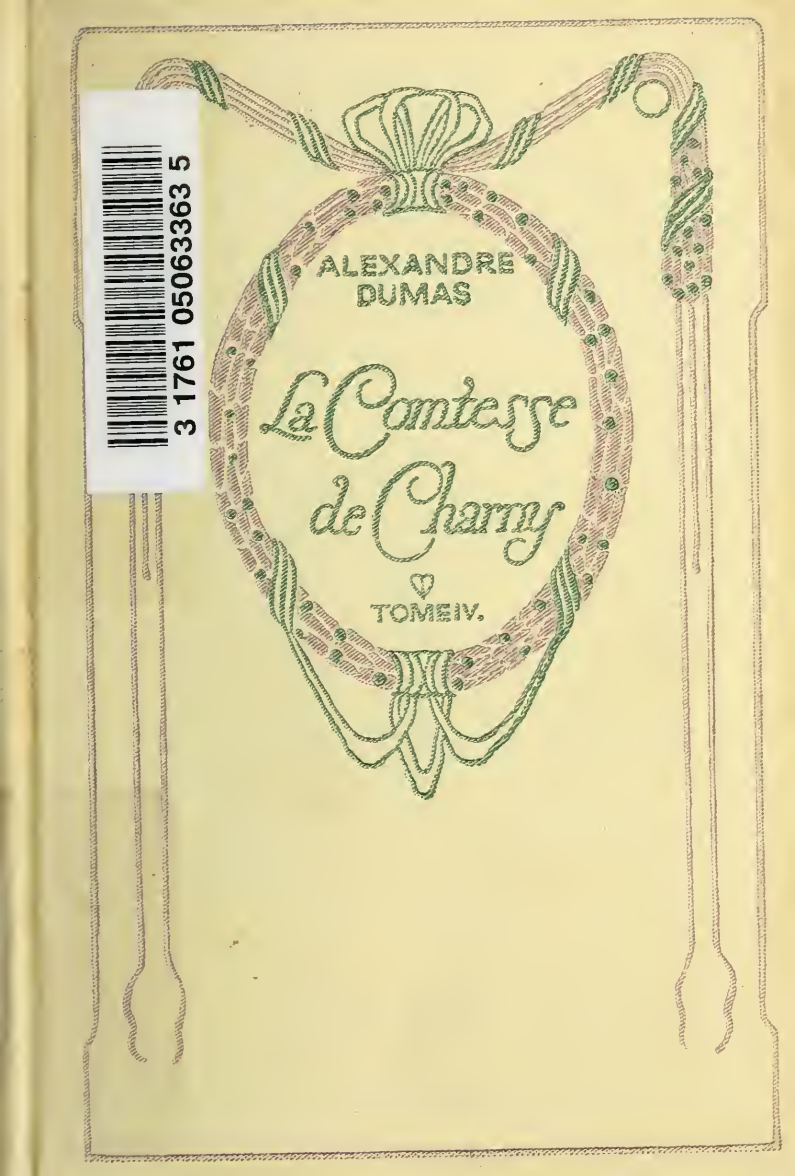
ALEXANDRE
DUMAS
La Comtesse
de Charny
TOME IV.
3 1761 05063363 5

Presented to the

LIBRARY *of the*

UNIVERSITY OF TORONTO

from

the estate of

GIORGIO BANDINI

La Comtesse de Charny

Tome quatrième

La Comtesse de Charny

Par

Alexandre Dumas

TOME QUATRIÈME

Nelson
Éditeurs
189, rue Saint-Jacques
Paris

Calmann-Lévy
Éditeurs
3, rue Auber
Paris

LIBRARY
APR 22 1997
UNIVERSITY OF TORONTO

IMPRIMERIE NELSON, ÉDIMBOURG, ÉCOSSE
PRINTED IN GREAT BRITAIN

TABLE

QUATRIÈME VOLUME

		Pages
I.	*La haine d'un homme du peuple*	7
II.	*M. de Bouillé*	22
III.	*Le départ*	37
IV.	*La voie douloureuse*	49
V.	*La voie douloureuse*	60
VI.	*La voie douloureuse*	76
VII.	*La voie douloureuse*	89
VIII.	*La voie douloureuse*	102
IX.	*Le calvaire*	116
X.	*Le calice*	132
XI.	*Le coup de lance*	142
XII.	*Date lilia*	154
XIII.	*Un peu d'ombre après le soleil*	169
XIV.	*Les premiers républicains*	180
XV.	*L'entresol des Tuileries*	193
XVI.	*La journée du 15 juillet*	211

Pages

XVII. *Où nous arrivons, enfin, à cette protestation que recopiait madame Roland* 222
XVIII. *La pétition* 234
XIX. *Le drapeau rouge* 249
XX. *Après le massacre* 264
XXI. *Plus de maître ! plus de maîtresse !* 284
XXII. *Les adieux de Barnave* 299
XXIII. *Le champ de bataille* 310
XXIV. *L'hôpital du Gros-Caillou* . . . 317
XXV. *Catherine* 325
XXVI. *La fille et le père* 334
XXVII. *La fille et la mère* 345
XXVIII. *Où l'abbé Fortier exécute, à l'endroit de la mère Billot, la menace qu'il avait faite à la tante Angélique* 355
XXIX. *Où l'abbé Fortier voit qu'il n'est pas toujours si facile qu'on le croit de tenir la parole donnée* . 364

LA
COMTESSE DE CHARNY

I

LA HAINE D'UN HOMME DU PEUPLE

LES deux hommes, en se trouvant tête à tête, se regardèrent un instant sans que le regard du gentilhomme pût faire baisser les yeux à l'homme du peuple.

Il y a plus, ce fut Billot qui prit le premier la parole.

— Monsieur le comte m'a fait l'honneur de m'annoncer qu'il avait quelque chose à me dire. J'attends qu'il veuille bien parler.

— Billot, demanda Charny, d'où vient que je vous rencontre ici chargé d'une mission de vengeance ? Je vous croyais notre ami, à nous autres nobles, et, en outre, bon et fidèle sujet du roi.

— J'ai été bon et fidèle sujet du roi, monsieur le comte ; j'ai été, non pas votre ami, un pareil honneur n'était pas réservé à un pauvre fermier comme moi ; mais j'ai été votre humble serviteur.

— Eh bien ?

— Eh bien, monsieur le comte, vous le voyez, je ne suis plus rien de tout cela.

— Je ne vous comprends pas, Billot.

— Pourquoi vouloir me comprendre, monsieur le comte ? est-ce que je vous demande, moi, les causes de votre fidélité au roi, les causes de votre dévouement à la reine ? Non, je présume que vous avez vos raisons pour agir ainsi, et que, comme vous êtes, vous, un homme honnête et sage, vos raisons sont bonnes, ou tout au moins selon votre conscience. Je n'ai pas votre haute position, monsieur le comte, je n'ai pas votre savoir ; cependant, vous me connaissez ou m'avez connu homme honnête et sage aussi ! supposez donc que, comme vous, j'ai mes raisons, sinon bonnes, du moins selon ma conscience.

— Billot, dit Charny, qui ignorait complètement les motifs de haine que le fermier pouvait avoir contre la noblesse ou la royauté, je vous ai connu, et il n'y a pas longtemps de cela, bien autrement que vous n'êtes aujourd'hui.

— Oh ! certes, je ne le nie pas, dit Billot avec un sourire amer ; oui, vous m'avez connu bien autrement que je ne suis ; je vais vous dire comme j'étais, monsieur le comte : j'étais un vrai patriote, dévoué à deux hommes et à une chose : ces deux hommes, c'étaient le roi et M. Gilbert ; cette chose, c'était mon pays. Un jour, les agents du roi, — et, je vous l'avoue, dit le fermier en secouant la tête, cela commença à me brouiller avec lui, — un jour, les agents du roi vinrent chez moi, et, moitié par force, moitié par surprise, m'enlevèrent une cassette, dépôt précieux qui m'avait été confié par M. Gilbert. Aussitôt libre, je partis pour Paris ; j'y arrivai le

13 juillet au soir ; c'était au milieu de l'émeute des bustes de M. le duc d'Orléans et de M. Necker ; on portait ces bustes par les rues en criant : « Vive le duc d'Orléans ! Vive M. Necker ! » Cela ne faisait pas grand mal au roi, et, cependant, tout à coup, les soldats du roi nous chargèrent. Je vis de pauvres diables qui n'avaient commis d'autre crime que de crier *vivent* deux hommes qu'ils ne connaissaient probablement pas, tomber, autour de moi, les uns la tête fendue par des coups de sabre, les autres la poitrine trouée par des balles ; je vis M. de Lambesc, un ami du roi, poursuivre dans les Tuileries des femmes et des enfants qui n'avaient rien crié du tout, et fouler aux pieds de son cheval un vieillard de soixante-dix ans. Cela continua de me brouiller un peu plus encore avec le roi. Le lendemain, je me présentai à la pension du petit Sébastien, et j'appris par le pauvre enfant que son père était à la Bastille, sur un ordre du roi sollicité par une dame de la cour ! et je continuai de me dire, à part moi, que le roi qu'on prétendait si bon avait, au milieu de cette bonté, de grands moments d'erreur, d'ignorance ou d'oubli, et, pour réformer, autant qu'il était en moi, une des fautes que le roi avait commises dans un de ces moments d'oubli, d'ignorance ou d'erreur, je contribuai de tout mon pouvoir à prendre la Bastille. Nous y arrivâmes, — ce ne fut pas sans peine ; les soldats du roi tirèrent sur nous, nous tuèrent deux cents hommes, à peu près ; ce qui me donna de nouveau occasion de n'être pas de l'avis de tout le monde sur cette grande bonté du roi ; mais, enfin, la Bastille fut prise ; dans un des cachots, je trouvai M. Gilbert, pour lequel je venais de risquer de me faire tuer vingt fois, et la

joie de le retrouver me fit oublier bien des choses. D'ailleurs, M. Gilbert me dit tout le premier que le roi était bon, qu'il ignorait la plupart des indignités qui se faisaient en son nom, et que ce n'était pas à lui qu'il fallait en vouloir, que c'était à ses ministres ; or, comme tout ce que me disait M. Gilbert à cette époque était pour moi parole d'évangile, je crus M. Gilbert, et, voyant la Bastille prise, M. Gilbert libre, et Pitou et moi sains et saufs, j'oubliai les fusillades de la rue Saint-Honoré, les charges des Tuileries, les cent cinquante ou deux cents hommes tués par la *musette* de M. le prince de Saxe, et l'emprisonnement de M. Gilbert sur la simple demande d'une dame de la cour... Mais pardon ! monsieur le comte, dit Billot en s'interrompant, tout cela ne vous regarde point, et vous ne m'avez pas demandé à me parler en tête à tête pour écouter les rabâchages d'un pauvre paysan sans éducation ; vous êtes à la fois un grand seigneur et un savant.

Et Billot fit un mouvement pour porter la main à la serrure, et rentrer dans la chambre du roi.

Mais Charny l'arrêta.

Pour l'arrêter, Charny avait deux raisons :

La première, c'est qu'il apprenait les causes de cette inimitié de Billot, qui, dans une pareille situation, n'était pas sans importance ; la seconde, c'est qu'il gagnait du temps.

— Non ! dit-il, racontez-moi tout, mon cher Billot ; vous savez l'amitié que nous vous portons, mes pauvres frères et moi, et ce que vous me dites m'intéresse au plus haut degré.

A ces mots : *mes pauvres frères !* Billot sourit amèrement.

— Eh bien donc, reprit-il, je vais tout vous con-

ter, monsieur de Charny, et je regrette que *vos pauvres frères... un surtout, M. Isidore,* ne soient pas là pour m'entendre.

Billot avait prononcé ces paroles : *un surtout, M. Isidore,* avec une si singulière expression, que Charny comprima le mouvement de douleur que le nom de son frère bien-aimé éveillait dans son âme, et, sans rien répondre à Billot, qui ignorait visiblement le malheur arrivé à ce frère de Charny dont il désirait la présence, il lui fit signe de continuer.

Billot continua :

— Aussi, dit-il, quand le roi se mit en route pour Paris, je ne vis qu'un père revenant au milieu de ses enfants. Je marchais avec M. Gilbert près de la voiture royale, faisant à ceux qu'elle renfermait un rempart de mon corps, et criant : « Vive le roi ! » à tue-tête. C'était le premier voyage du roi, celui-là ; il y avait tout autour de lui, devant, derrière, sur sa route, sous les pieds de ses chevaux, sous les roues de sa voiture, des bénédictions et des fleurs. En arrivant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, on s'aperçut que le roi n'avait plus la cocarde blanche, mais qu'il n'avait pas encore la cocarde tricolore ; on cria : « La cocarde ! la cocarde ! » Je pris celle qui était à mon chapeau, et la lui donnai ; il me remercia, et la mit au sien aux grandes acclamations de la foule. J'étais ivre de joie de voir ma cocarde au chapeau de ce bon roi ; aussi je criai à moi seul « Vive le roi ! » plus fort que tout le monde ; j'en étais si enthousiaste, de ce bon roi, que je restai à Paris. Ma moisson était sur pied, et avait besoin de ma présence ; mais bah ! que m'importait ma moisson ? J'étais bien assez riche pour perdre une

récolte, et, si ma présence était utile en quelque chose à ce bon roi, au père du peuple, au restaurateur de la liberté française, comme, nous autres niais, nous l'appelions à cette époque-là, mieux valait que je restasse à Paris, bien certainement, plutôt que de retourner à Pisseleu ; ma moisson, que j'avais confiée aux soins de Catherine, fut à peu près perdue ! — Catherine avait, à ce qu'il paraît, autre chose à faire que la moisson... N'en parlons plus ! — Cependant, on disait que ce n'était pas bien franchement que le roi acceptait la Révolution ; qu'il y marchait contraint et forcé ; que c'était, non pas la cocarde tricolore qu'il aurait voulu porter à son chapeau, mais la cocarde blanche. Ceux qui disaient cela étaient des calomniateurs, ce qui fut bien prouvé par le repas de MM. les gardes du corps, où la reine ne mit ni la cocarde tricolore, ni la cocarde blanche, ni la cocarde nationale, ni la cocarde française ! mais tout simplement la cocarde de son frère Joseph II, la cocarde autrichienne, la cocarde noire. Ah ! je l'avoue, cette fois, mon doute recommença ; mais, comme me le disait M. Gilbert : « Billot, ce n'est pas le roi qui a fait cela, c'est la reine, or, la reine est une femme, et, pour les femmes, il faut être indulgent ! » Moi, je le crus si bien, que, lorsqu'on vint de Paris pour attaquer le château, quoique je trouvasse, au fond du cœur, que ceux qui venaient pour attaquer le château n'avaient pas tout à fait tort, je me mis du côté de ceux qui le défendaient ; de sorte que ce fut moi qui allai éveiller M. de La Fayette, lequel dormait, pauvre cher homme ! que c'était une bénédiction, et qui l'amenai au château, juste à temps pour sauver le roi. Ah ! ce jour-là, je vis Madame Élisa-

beth serrer dans ses bras M. de La Fayette ; je vis la reine lui donner sa main à baiser ; j'entendis le roi l'appeler son ami, et je me dis : « Par ma foi, il paraît que c'est M. Gilbert qui avait raison ! Certainement, ce n'est point par peur qu'un roi, une reine et une princesse royale font de telles démonstrations, et, si elles ne partageaient pas les opinions de cet homme, de quelque utilité que cet homme puisse leur être dans ce moment, trois personnages pareils ne s'abaisseraient pas à mentir. » Cette fois encore, j'en revins donc à plaindre cette pauvre reine, qui n'était qu'imprudente, et ce pauvre roi, qui n'était que faible ; seulement, je les laissai revenir à Paris sans moi... Moi, j'étais occupé à Versailles ; vous savez à quoi, monsieur de Charny ?

Charny poussa un soupir.

— On dit, continua Billot, que ce second voyage ne fut pas tout à fait aussi gai que le premier ; on dit qu'au lieu de bénédictions, il y eut des malédictions ! qu'au lieu de vivats, il y eut des cris de mort ! qu'au lieu de bouquets jetés sous les pieds des chevaux et sous les roues de la voiture, il y eut des têtes coupées et portées au bout des piques ! Je n'en sais rien, je n'y étais pas, j'étais resté à Versailles. Je laissais toujours la ferme sans maître ! Bah ! j'étais assez riche, après avoir perdu la moisson de 1789, pour perdre la moisson de 1790 ! Mais, un beau matin, Pitou arriva et m'annonça que j'étais sur le point de perdre une chose qu'un père n'est jamais assez riche pour perdre : c'était ma fille !

Charny tressaillit.

Billot regarda fixement Charny, et continua :

— Il faut vous dire, monsieur le comte, qu'il y a,

à une lieue de chez nous, à Boursonnes, une famille noble, une famille de grands seigneurs, une famille puissamment riche. Cette famille se composait de trois frères. Quand ils étaient enfants, et qu'ils allaient de Boursonnes à Villers-Cotterets, les plus jeunes de ces trois frères me faisaient presque toujours l'honneur de s'arrêter à la ferme ; ils disaient qu'ils n'avaient jamais bu d'aussi bon lait que le lait de mes vaches, mangé d'aussi bon pain que le pain de la mère Billot, et, de temps en temps, ils ajoutaient — je croyais, pauvre niais, que c'était pour me payer mon hospitalité ! — de temps en temps, ils ajoutaient qu'ils n'avaient jamais vu d'aussi belle enfant que ma fille Catherine... Et, moi, je les remerciais de boire mon lait, de manger mon pain, et de trouver ma fille Catherine jolie ! Que voulez-vous ! je croyais bien au roi, qui est, à ce que l'on dit, moitié Allemand par sa mère, je pouvais bien croire à eux. Aussi, quand le cadet, qui avait quitté le pays depuis longtemps, et qui se nommait Georges, fut tué à Versailles à la porte de la reine, dans la nuit du 5 au 6 octobre, en faisant bravement son devoir de gentilhomme, Dieu sait jusqu'où je fus blessé du coup qui le tua ! Ah ! monsieur le comte, son frère m'a vu, — son frère aîné, celui qui ne venait pas à la maison, non pas parce qu'il était trop fier, je lui rends cette justice, mais parce qu'il avait quitté le pays plus jeune encore que son frère Georges ; — il m'a vu à genoux devant le cadavre, versant autant de larmes qu'il avait versé de sang ! je crois y être encore, là... au fond d'une petite cour, verte et humide, où je l'avais transporté dans mes bras pour qu'il ne fût pas mutilé, pauvre jeune homme ! comme avaient été

mutilés ses compagnons, MM. de Varicourt et Deshuttes, si bien que j'avais presque autant de sang à mes habits que vous en avez aux vôtres, monsieur le comte. Oh ! c'était un bien charmant enfant, que je vois toujours, allant au collège de Villers-Cotterets, sur son petit cheval gris, avec son panier à la main... et c'est si vrai, qu'en pensant à celui-là, si je ne pensais qu'à lui, je crois que je pleurerais encore comme vous pleurez, monsieur le comte ! Mais je pense à l'autre, ajouta Billot, et je ne pleure pas.

— A l'autre ! que voulez-vous donc dire ? demanda Charny.

— Attendez, dit Billot, nous y arrivons. Pitou était donc venu à Paris, et il m'avait dit deux mots qui m'avaient prouvé que c'était, non plus ma moisson qui courait des risques, mais mon enfant ; que c'était, non pas ma fortune qui allait être détruite, mais mon bonheur ! Je laissai donc le roi à Paris. Puisqu'il était de bonne foi, à ce que me disait M. Gilbert, toutes choses ne pouvaient manquer d'aller au mieux, que je fusse là ou que je n'y fusse pas, et je revins à la ferme. Je crus d'abord que Catherine n'était qu'en danger de mort : elle avait le délire, une fièvre cérébrale, que sais-je, moi ? L'état dans lequel je la trouvai me rendit fort inquiet, d'autant plus inquiet que le docteur me dit qu'il m'était défendu d'entrer dans sa chambre qu'elle ne fût guérie. Mais, ne pouvant entrer dans sa chambre, pauvre père au désespoir ! je crus qu'il m'était bien permis d'écouter à sa porte. J'écoutai donc ! Alors j'appris qu'elle avait failli mourir, qu'elle avait la fièvre cérébrale, qu'elle était presque folle, enfin, parce que son amant était parti ! Moi, j'étais parti

aussi, un an auparavant, et, au lieu de devenir folle de ce que son père la quittait, elle avait souri à mon départ. Mon départ ne la laissait-il pas libre de voir son amant ?... Catherine revint à la santé, mais non pas à la joie ! Un mois, deux mois, trois mois, six mois se passèrent sans qu'un seul rayon de gaieté éclairât ce visage que mes yeux ne quittaient pas ; un matin, je la vis sourire, et je tremblai : son amant allait donc revenir, puisqu'elle avait souri ? En effet, le lendemain, un berger qui l'avait vu passer m'annonça que, le matin même, il était arrivé ! Je ne doutai point que, le soir de ce jour-là, il ne fût chez moi ou plutôt chez Catherine ! Aussi, le soir venu, je chargeai mon fusil à deux coups, et je me mis à l'affût...

— Billot ! s'écria Charny, vous avez fait cela ?

— Pourquoi pas ? dit Billot. Je me mets bien à l'affût pour tuer le sanglier qui vient retourner mes pommes de terre, le loup qui vient égorger mes brebis, le renard qui vient étrangler mes poules, et je ne me mettrais pas à l'affût pour tuer l'homme qui vient m'enlever mon bonheur, l'amant qui vient déshonorer ma fille ?

— Mais, arrivé là, le cœur vous faillit, n'est-ce pas, Billot ? dit vivement le comte.

— Non, dit Billot, pas le cœur, mais l'œil et la main ; une trace de sang me prouva, cependant, que je ne l'avais pas manqué tout à fait ; seulement, vous le comprenez bien, ajouta Billot avec amertume, entre un amant et un père, ma fille n'avait pas hésité. Quand j'entrai dans la chambre de Catherine, Catherine avait disparu.

— Et vous ne l'avez pas revue depuis ? demanda Charny.

— Non, répondit Billot ; mais pourquoi la reverrais-je ? Elle sait bien que, si je la revoyais, je la tuerais.

Charny fit un mouvement, tout en regardant avec un sentiment d'admiration mêlé de terreur la puissante nature qui posait devant lui.

— Je me remis aux travaux de ma ferme, continua Billot. Qu'importait mon malheur à moi, pourvu que la France fût heureuse ? Le roi ne marchait-il pas franchement dans la voie de la Révolution ? ne devait-il pas prendre part à la fête de la fédération ? n'allais-je pas le revoir là, ce bon roi à qui j'avais donné ma cocarde tricolore le 16 juillet, et à qui j'avais à peu près sauvé la vie le 6 octobre ? Quelle joie ce devait être pour lui que de voir la France tout entière réunie au Champ-de-Mars, jurant comme un seul homme l'unité de la patrie ! Aussi, un instant, quand je le vis, j'oubliai tout, jusqu'à Catherine... Non, je mens, un père n'oublie pas sa fille !... Lui aussi jura à son tour ! Il me sembla bien qu'il jurait mal, qu'il jurait du bout des lèvres, qu'il jurait de sa place, au lieu de jurer sur l'autel de la Patrie ! Mais bah ! il avait juré, c'était essentiel : un serment est un serment ! ce n'est pas l'endroit où on le prononce qui le rend plus ou moins sacré, et, quand il a fait un serment, un honnête homme le tient ! Le roi tiendrait donc son serment. Il est vrai qu'une fois revenu à Villers-Cotterets, — comme je n'avais plus rien à faire qu'à m'occuper de politique, n'ayant plus mon enfant, — j'entendais dire que le roi avait voulu se faire enlever par M. de Favras, mais que la chose avait échoué ; que le roi avait voulu s'enfuir avec ses tantes, mais que le projet n'avait pas réussi ;

que le roi avait voulu aller à Saint-Cloud, et, de là, gagner Rouen, mais que le peuple s'y était opposé ; il est vrai que j'entendais dire tout cela, mais je n'y croyais pas : n'avais-je pas de mes yeux, au Champ-de-Mars, vu le roi étendre la main ? ne l'avais-je pas de mes oreilles entendu faire serment à la nation ? Le moyen de croire qu'un roi, parce qu'il avait juré en face de trois cent mille citoyens, tiendrait son serment pour moins sacré que celui que font les autres hommes ? Ce n'était pas probable ! Aussi, comme j'avais été au marché de Meaux avant-hier, je fus bien étonné, quand, au jour, — il faut vous dire que j'avais couché chez le maître de poste, un de mes amis, avec lequel j'avais terminé un grand marché de grains, — aussi, dis-je, je fus bien étonné quand, dans une voiture qui relayait, je vis et je reconnus le roi, la reine et le dauphin ! Il n'y avait pas à s'y tromper, j'avais habitude de les voir en voiture, moi ! puisque, le 16 juillet, je les avais accompagnés de Versailles à Paris ; alors, j'entendis un de ces messieurs habillés en jaune qui disait : « Route de Châlons ! » La voix me frappa ; je me retournai et je reconnus, qui ? Celui qui m'avait enlevé Catherine, un noble gentilhomme qui faisait son devoir de laquais en courant devant la voiture du roi...

A ces mots, Billot regarda fixement le comte pour voir si celui-ci comprenait qu'il s'agissait de son frère Isidore ; mais Charny se contenta d'essuyer avec son mouchoir la sueur qui coulait sur son front, et se tut.

Billot reprit :

— Je voulus le poursuivre, il était déjà loin ; il avait un bon cheval, il était armé, et je ne l'étais

pas... Un instant, je grinçai des dents, à l'idée de ce roi qui échappait à la France et de ce ravisseur qui m'échappait ; mais, tout à coup, une idée me vient : « Tiens, dis-je, moi aussi, j'ai fait serment à la nation, et, puisque le roi rompt le sien, si je tenais le mien, moi ? Ma foi, oui ! tenons-le ! Je ne suis qu'à dix lieues de Paris ; il est trois heures du matin ; sur un bon cheval, c'est l'affaire de deux heures ! Je causerai de cela avec M. Bailly, un honnête homme qui me paraît être du parti de ceux qui tiennent leur serment, contre ceux qui ne le tiennent pas. » Ce point arrêté, pour ne pas perdre de temps, je priai mon ami, le maître de poste de Meaux, — sans lui rien dire de ce que j'allais faire, bien entendu, — de me prêter son uniforme de garde national, son sabre et ses pistolets. Je pris le meilleur cheval de son écurie, et, au lieu de partir au petit trot pour Villers-Cotterets, je partis au grand galop pour Paris ! Ma foi ! j'arrivai juste : on savait déjà la fuite du roi, mais l'on ne savait pas de quel côté il s'était enfui. M. de Romeuf avait été envoyé par M. de La Fayette sur la route de Valenciennes ! Mais, voyez donc ce que c'est que le hasard ! à la barrière, il avait été arrêté, avait obtenu qu'on le ramenât à l'Assemblée nationale, et il y rentrait juste au moment où M. Bailly, renseigné par moi, donnait sur l'itinéraire de Sa Majesté les détails les plus précis ; il n'y avait qu'un ordre bien en règle à écrire, et la route à changer. La chose fut faite en un instant ! M. de Romeuf fut lancé sur la route de Châlons, et, moi, je reçus mission de l'accompagner, mission que je remplis ainsi que vous voyez. Maintenant, ajouta Billot d'un air sombre, j'ai rejoint le roi, qui m'a trompé

comme Français, et je suis tranquille, il ne m'échappera pas ! Il me reste à rejoindre à cette heure celui qui m'a trompé comme père ! et, je vous le jure, monsieur le comte, il ne m'échappera pas non plus.

— Hélas ! mon cher Billot, dit Charny avec un soupir, vous vous trompez !

— Comment cela ?

— Je dis que le malheureux dont vous parlez vous a échappé !

— Il a fui ? s'écria Billot avec une indescriptible expression de rage.

— Non, dit Charny, il est mort !

— Mort ? s'écria Billot en tressaillant malgré lui, et en essuyant son front, qui s'était instantanément couvert de sueur.

— Mort ! répéta Charny, et ce sang que vous voyez, et auquel tout à l'heure vous aviez raison de comparer celui dont vous étiez couvert dans la petite cour de Versailles, ce sang, c'était le sien... Et, si vous en doutez, descendez, mon cher Billot, et vous trouverez le corps couché dans une petite cour à peu près pareille à celle de Versailles, et frappé pour la même cause que celui qui a été frappé là-bas !

Billot regardait Charny, qui lui parlait d'une voix douce, tandis que deux grosses larmes coulaient sur ses joues, avec des yeux hagards et un visage effaré ; puis, tout à coup, jetant un cri :

— Ah ! s'écria-t-il, il y a donc une justice au ciel !

Et, s'élançant hors de la chambre :

— Monsieur le comte, dit-il, je crois à vos paroles ; mais n'importe, je vais m'assurer de mes yeux que justice est faite...

Charny le regarda s'éloigner en étouffant un soupir, et en essuyant ses larmes.

Puis, comprenant qu'il n'y avait pas une minute à perdre, il s'élança de son côté dans la chambre de la reine, et, marchant droit à elle :

— M. de Romeuf ? dit-il tout bas.

— Il est à nous, répondit la reine.

— Tant mieux, dit Charny, car, de l'autre côté, il n'y a rien à espérer !

— Que faire, alors ? demanda la reine.

— Gagner du temps, jusqu'à ce que M. de Bouillé arrive !

— Mais arrivera-t-il ?

— Oui, car c'est moi qui vais aller le chercher.

— Oh ! s'écria la reine, les rues sont encombrées, vous êtes signalé, vous ne passerez pas, ils vous massacreront ! Olivier ! Olivier !

Mais Charny, souriant, ouvrit, sans répondre, la fenêtre qui donnait sur le jardin, envoya une dernière promesse au roi, un dernier salut à la reine, et franchit les quinze pieds qui le séparaient du sol.

La reine jeta un cri de terreur, et cacha sa tête dans ses mains ; mais les jeunes gens coururent à la fenêtre, et, par un cri de joie, répondirent au cri de terreur de la reine.

Charny venait d'escalader le mur du jardin, et de disparaître de l'autre côté de ce mur.

Il était temps : en ce moment, Billot reparut au seuil de la chambre.

II

M. DE BOUILLÉ

Voyons ce que faisait, pendant ces heures d'angoisses, M. le marquis de Bouillé, que l'on attendait avec tant d'impatience à Varennes, et sur qui reposaient les dernières espérances de la famille royale.

A neuf heures du soir, c'est-à-dire à peu près au moment où les fugitifs arrivaient à Clermont, M. le marquis de Bouillé quittait Stenay avec son fils, M. Louis de Bouillé, et s'avançait vers Dun pour se rapprocher du roi.

Cependant, arrivé à un quart de lieue de cette dernière ville, il craignit que sa présence n'y fût remarquée, s'arrêta, lui et ses compagnons, sur le bord de la route, et s'établit dans un fossé, tenant ses chevaux en arrière.

Là, on attendit. C'était l'heure où, selon toute probabilité, devait bientôt apparaître le courrier du roi.

En pareille circonstance, les minutes semblent des heures ; les heures, des siècles.

On entendit sonner lentement, et avec cette impassibilité que ceux qui attendent voudraient régler

aux battements de leurs cœurs, dix heures, onze heures, minuit, une heure, deux heures, et trois heures du matin.

Entre deux et trois heures, le jour avait commencé à paraître ; pendant ces six heures d'attente, le moindre bruit qui arrivait aux oreilles des veilleurs, soit qu'il s'approchât, soit qu'il s'éloignât, leur apportait l'espérance ou le désespoir.

Au jour, la petite troupe désespérait.

M. de Bouillé pensa qu'il était survenu quelque accident, mais, ignorant lequel, il ordonna de regagner Stenay, afin que, se trouvant au centre de ses forces, il pût, autant que possible, parer à cet accident.

On remonta donc à cheval, et l'on reprit lentement et au pas la route de Stenay.

On n'était plus guère qu'à un quart de lieue de la ville, lorsque, en se retournant, M. Louis de Bouillé aperçut loin de lui sur la route la poussière soulevée par le galop de plusieurs chevaux.

On s'arrêta, on attendit.

A mesure que les nouveaux cavaliers approchaient, on croyait les reconnaître.

Enfin, on n'en douta bientôt plus, c'étaient MM. Jules de Bouillé et de Raigecourt.

La petite troupe se porta au-devant d'eux.

Au moment où l'on se joignait, toutes les bouches d'une des deux troupes faisaient la même question ; chaque bouche de l'autre faisait la même réponse.

— Qu'est-il arrivé ?

— Le roi a été arrêté à Varennes !

Il était quatre heures du matin, à peu près.

La nouvelle était terrible : d'autant plus terrible que les deux jeunes gens placés à l'extrémité de la ville, à l'hôtel du Grand-Monarque, où ils s'étaient trouvés tout à coup enveloppés par l'insurrection, avaient été obligés de se faire jour à travers la foule, et, cela, sans emporter avec eux aucun renseignement précis.

Cependant, si terrible que fût cette nouvelle, elle ne détruisait pas toute espérance.

M. de Bouillé, comme tous les officiers supérieurs qui se reposent sur une absolue discipline, croyait, sans songer aux obstacles, que tous ses ordres avaient été exécutés.

Or, si le roi avait été arrêté à Varennes, les différents postes qui avaient reçu l'ordre de se replier derrière le roi devaient être arrivés à Varennes.

Ces différents postes devaient se composer des quarante hussards du régiment de Lauzun, commandés par le duc de Choiseul ;

Des trente dragons de Sainte-Menehould, commandés par M. Dandoins ;

Des cent quarante dragons de Clermont, commandés par M. de Damas ;

Et, enfin, des soixante hussards de Varennes, commandés par MM. de Bouillé et de Raigecourt, avec lesquels, il est vrai, les jeunes gens n'avaient pu communiquer au moment de leur départ, mais qui étaient restés en leur absence sous le commandement de M. de Rohrig.

Il était vrai encore qu'on n'avait rien voulu confier à M. de Rohrig, jeune homme de vingt ans ; mais M. de Rohrig recevrait les ordres des autres chefs, MM. de Choiseul, Dandoins ou de

Damas, et réunirait ses hommes à ceux qui accourraient au secours du roi.

Le roi devait donc avoir autour de lui, à l'heure qu'il était, quelque chose comme cent hussards et cent soixante ou cent quatre-vingts dragons.

C'était autant qu'il en fallait pour tenir contre l'insurrection d'un petit bourg de dix-huit cents âmes.

On a vu comment les événements avaient donné tort aux calculs stratégiques de M. de Bouillé.

Au reste, une première atteinte ne tarda pas à être portée à cette sécurité.

Pendant que MM. de Bouillé et de Raigecourt donnaient des renseignements au général, on vit arriver un cavalier au grand galop de son cheval.

Ce cavalier, c'étaient des nouvelles.

Tous les yeux se tournèrent donc vers lui, et l'on reconnut M. de Rohrig.

En le reconnaissant, le général poussa à lui.

Il était dans une de ces dispositions d'esprit où l'on n'est point fâché de faire tomber même sur un innocent le poids de sa colère.

— Qu'est-ce à dire, monsieur, s'écria le général, et pourquoi avez-vous quitté votre poste ?

— Mon général, répondit M. de Rohrig, excusez-moi ; mais je viens par ordre de M. de Damas.

— Eh bien, M. de Damas est à Varennes avec ses dragons ?

— M. de Damas est à Varennes sans ses dragons, mon général, avec un officier, un adjudant et deux ou trois hommes.

— Et les autres ?

— Les autres n'ont pas voulu marcher.

— Et M. Dandoins et ses dragons ? demanda M. de Bouillé.

— On les dit prisonniers à la municipalité de Sainte-Menehould.

— Mais, au moins, s'écria le général, M. de Choiseul est à Varennes avec ses hussards et les vôtres ?

— Les hussards de M. de Choiseul ont tourné du côté du peuple, et crient : « Vive la nation ! » Mes hussards, à moi, sont gardés dans leur caserne par la garde nationale de Varennes.

— Et vous ne vous êtes pas mis à leur tête, monsieur, et vous n'avez pas chargé toute cette canaille, et vous ne vous êtes pas ralliés autour du roi ?

— Mon général oublie que je n'avais aucun ordre, que M. de Bouillé et M. de Raigecourt étaient mes chefs, et que j'ignorais complètement que Sa Majesté dût passer à Varennes.

— C'est vrai, dirent à la fois MM. de Bouillé et de Raigecourt rendant hommage à la vérité.

— Au premier bruit que j'ai entendu, continua le sous-lieutenant, je suis descendu dans la rue, je me suis informé : j'ai appris qu'une voiture qu'on disait contenir le roi et la famille royale avait été arrêtée, il y avait un quart d'heure à peu près, et que les personnes renfermées dans cette voiture avaient été conduites chez le procureur de la commune. Je me suis acheminé vers la maison du procureur de la commune. Il y avait grande foule d'hommes armés ; on battait le tambour, on sonnait le tocsin. Au milieu de tout ce tumulte, j'ai senti qu'on me touchait l'épaule, je me suis retourné, et j'ai reconnu M. de Damas, avec une redingote par-dessus son uniforme : « Vous êtes le

sous-lieutenant commandant les hussards de Varennes ? m'a-t-il dit. — Oui, mon colonel. — Vous me connaissez ? — Vous êtes le comte Charles de Damas. — Eh bien, montez à cheval sans perdre une seconde, partez pour Dun, pour Stenay... courez jusqu'à ce que vous rejoigniez M. le marquis de Bouillé ; dites-lui que Dandoins et ses dragons sont prisonniers à Sainte-Menehould, que mes dragons à moi ont refusé, que les hussards de Choiseul menacent de tourner au peuple, et que le roi et la famille royale, qui sont là arrêtés dans cette maison, n'ont plus d'espoir qu'en lui. » Sur un pareil ordre, mon général, j'ai cru que je ne devais faire aucune observation, mais, au contraire, qu'il était de mon devoir d'obéir aveuglément. Je suis monté à cheval, je suis parti ventre à terre, et me voici.

— Et M. de Damas ne vous a pas dit autre chose ?

— Si fait, il m'a dit encore qu'on emploirerait tous les moyens de gagner du temps afin de vous donner, mon général, celui d'arriver à Varennes.

— Allons, dit M. de Bouillé en poussant un soupir, je vois que chacun a fait ce qu'il a pu. A nous maintenant de faire de notre mieux.

Puis, se retournant vers le comte Louis :

— Louis, dit-il, je reste ici. Ces messieurs vont porter les différents ordres que je donne. D'abord, les détachements de Mouza et de Dun marcheront à l'instant même sur Varennes, en gardant le passage de la Meuse, et commenceront l'attaque. — Monsieur de Rohrig, portez-leur cet ordre de ma part, et dites-leur qu'ils seront soutenus de près.

Le jeune homme auquel l'ordre était donné salua et partit dans la direction de Dun pour l'exécuter.

M. de Bouillé continua :

— Monsieur de Raigecourt, allez au-devant du régiment suisse de Castella, qui est en marche pour se rendre à Stenay ; partout où vous le joindrez, dites-lui l'urgence de la situation et l'ordre que je lui donne de doubler les étapes. Allez.

Puis, ayant vu partir le jeune officier dans une direction opposée à celle que suivait de toute la vitesse de son cheval, déjà fatigué, M. de Rohrig, il se tourna vers son second fils :

— Jules, dit-il, change de cheval à Stenay, et pars pour Montmédy. Que M. de Klinglin fasse marcher sur Dun le régiment de Nassau-infanterie, qui est à Montmédy, et se porte de sa personne sur Stenay. Va !

Le jeune homme salua et partit à son tour.

Enfin, se retournant vers son fils aîné :

— Louis, dit M. de Bouillé, Royal-Allemand est à Stenay ?

— Oui, mon père.

— Il a reçu l'ordre de se tenir prêt à la pointe du jour ?

— J'en ai moi-même donné de votre part l'ordre à son colonel.

— Amène-le-moi, j'attendrai ici, sur la route ; peut-être m'arrivera-t-il d'autres nouvelles. Royal-Allemand est sûr, n'est-ce pas ?

— Oui, mon père.

— Eh bien, Royal-Allemand suffira ; nous marcherons avec lui sur Varennes. Va !

Et le comte Louis partit à son tour.

Dix minutes après, il reparut.

— Royal-Allemand me suit, dit-il au général.

— Tu l'as trouvé prêt à marcher, alors ?

— Non, et à mon grand étonnement même. Il faut que le commandant m'ait mal compris hier, quand je lui ai transmis votre ordre, car je l'ai trouvé au lit. Mais il se lève, et il m'a promis d'aller aux casernes lui-même pour hâter le départ. Craignant que vous ne vous impatientiez, je suis venu vous dire la cause du retard.

— Bien, dit le général, il va arriver, alors ?

— Le commandant m'a dit qu'il me suivait.

On attendit dix minutes, puis un quart d'heure, puis vingt minutes, personne ne paraissait.

Le général impatient regarda son fils.

— J'y retourne, mon père, dit celui-ci.

Et, remettant son cheval au galop, il rentra dans la ville.

Le temps, si long qu'il eût paru à l'impatience de M. de Bouillé, avait mal été mis à profit par le commandant ; à peine quelques hommes étaient-ils prêts ; le jeune officier se plaignit amèrement, renouvela l'ordre du général, et, sur la promesse positive du commandant que dans cinq minutes ses soldats et lui seraient hors de la ville, il revint vers son père.

En revenant, il remarqua que la porte par laquelle il avait déjà passé quatre fois était gardée par la garde nationale.

On attendit de nouveau cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure, personne ne paraissait.

Et, cependant, M. de Bouillé comprenait que chaque minute perdue était une année retranchée à la vie des prisonniers.

On vit venir un cabriolet sur la route, du côté de Dun.

Ce cabriolet, c'était celui de Léonard, qui continuait son chemin, de plus en plus troublé.

M. de Bouillé l'arrêta ; mais, à mesure que le pauvre garçon s'éloignait de Paris, le souvenir de son frère, dont il emportait le chapeau et la redingote, celui de madame de l'Aage, qui n'était bien coiffée que par lui, et qui l'attendait pour être coiffée, repassaient dans son esprit, et y produisaient un tel chaos, que M. de Bouillé ne put tirer de lui rien qui eût le sens commun.

En effet, Léonard, parti de Varennes avant l'arrestation du roi, ne pouvait rien apprendre de nouveau à M. de Bouillé.

Ce petit incident servit à faire, pendant quelques minutes, prendre patience au général. Mais, enfin, près d'une heure s'étant écoulée depuis l'ordre donné au commandant du Royal-Allemand, M. de Bouillé invita son fils à rentrer pour la troisième fois à Stenay, et à ne pas revenir sans le régiment.

Le comte Louis partit furieux.

En arrivant sur la place, sa colère augmenta : cinquante hommes à peine étaient à cheval !

Il commença par prendre ces cinquante hommes, et, avec eux, il alla s'emparer de la porte qui assurait sa libre entrée et sortie ; puis il revint près du général, qui attendait toujours, l'assurant que, cette fois, il était suivi par le commandant et par ses soldats.

Il le croyait. Mais ce ne fut que dix minutes après, et quand, pour la quatrième fois, il allait rentrer dans la ville, que l'on aperçut la tête de Royal-Allemand.

En toute autre circonstance, M. de Bouillé eût fait arrêter le commandant par ses hommes eux-

mêmes ; mais, en un pareil moment, il craignit de mécontenter chefs et soldats ; il se contenta donc de lui adresser quelques reproches sur sa lenteur ; puis, haranguant les soldats, il leur dit à quelle mission d'honneur ils étaient réservés ; comment, non seulement la liberté, mais encore la vie du roi et de la famille royale dépendaient d'eux ; il promit aux officiers des honneurs, aux soldats des récompenses, et, pour commencer, il distribua quatre cents louis à ces derniers.

Le discours, terminé par cette péroraison, produisit l'effet qu'il en attendait ; un immense cri de « Vive le roi ! » retentit, et tout le régiment partit au grand trot pour Varennes.

A Dun, l'on trouva, gardant le pont de la Meuse, le détachement de trente hommes que M. Deslon, en quittant Dun avec Charny, y avait laissé.

On rallia ces trente hommes, et l'on continua le chemin.

On avait huit grandes lieues à faire par un pays de montées et de descentes, on ne marchait donc pas de l'allure qu'on eût voulu ; il fallait arriver, mais arriver surtout avec des soldats qui pussent soutenir un choc ou fournir une charge.

Cependant, on sentait qu'on avançait en pays ennemi : à droite et à gauche, les villages sonnaient le tocsin ; devant soi, on entendait pétiller quelque chose comme une fusillade.

On avançait toujours.

A la Grange-au-Bois, un cavalier sans chapeau, courbé sur son cheval, qui semble dévorer le chemin, apparaît en faisant de loin des signes d'appel. On presse l'allure ; le régiment et l'homme se rapprochent.

Ce cavalier, c'est M. de Charny.

— Au roi, messieurs ! au roi ! crie-t-il du plus loin qu'on peut l'entendre, et en levant la main.

— Au roi ! vive le roi ! crient à la fois soldats et officiers.

Charny a pris place dans les rangs ; il expose en quatre mots la situation : le roi était encore à Varennes quand le comte en est parti ; tout n'est donc pas perdu.

Les chevaux sont bien fatigués ; mais n'importe, on soutiendra l'allure ; les chevaux ont été bourrés d'avoine, les hommes sont chauffés à blanc par les discours et par les louis de M. de Bouillé ; le régiment avance comme un ouragan aux cris de « Vive le roi ! »

A Crépy, on rencontre un prêtre ; ce prêtre est constitutionnel : il voit toute cette troupe qui se précipite vers Varennes.

— Allez ! allez ! dit-il ; par bonheur, vous arriverez trop tard.

Le comte de Bouillé l'entend, fond sur lui, le sabre levé.

— Malheureux ! lui crie son père, que fais-tu ?

En effet, le jeune comte comprend qu'il va tuer un homme sans défense, et que cet homme est un ecclésiastique, — double crime ; — il dégage son pied de l'étrier, et donne un coup de botte dans la poitrine du prêtre.

— Vous arriverez trop tard ! répète le prêtre en roulant dans la poussière.

On continue le chemin en maudissant le prophète de malheur.

Cependant, on se rapproche peu à peu des coups de fusil.

C'est M. Deslon et ses soixante-dix hussards qui escarmouchent avec un nombre à peu près égal d'hommes de la garde nationale.

On charge sur la garde nationale, on la disperse, — on passe,

Mais, là, on apprend de M. Deslon que, depuis huit heures du matin, le roi est parti de Varennes.

M. de Bouillé tire sa montre : il est neuf heures moins cinq minutes.

Soit ! tout espoir n'est pas perdu. Il ne faut pas songer à traverser la ville, à cause des barricades ; on tournera Varennes.

On le tournera par la gauche ; par la droite, c'est impossible, à cause de la disposition du terrain.

A gauche, on aura la rivière à traverser. Mais Charny assure qu'elle est guéable.

On laisse Varennes à droite, on s'élance dans les prairies ; on attaquera sur la route de Clermont l'escorte, si nombreuse qu'elle soit ; on délivrera le roi, ou l'on se fera tuer.

Aux deux tiers de la hauteur de la ville, on trouve la rivière. Charny y pousse le premier son cheval, MM. de Bouillé le suivent, les officiers s'élancent après eux, les soldats suivent les officiers. Le cours de la rivière disparaît sous les chevaux et les uniformes. En dix minutes, le gué est franchi.

Ce passage à travers l'eau courante a rafraîchi chevaux et cavaliers. On reprend le galop en tirant à vol d'oiseau sur la route de Clermont.

Tout à coup, Charny, qui précède la troupe de vingt pas, s'arrête et jette un cri : il est sur les bords d'un canal profondément encaissé, et dont l'encaissement est à fleur de terre.

Il avait oublié ce canal, relevé par lui pourtant

dans ses travaux topographiques. Ce canal s'étend à plusieurs lieues, et partout il présente la même difficulté que sur le point où l'on est arrivé.

Si on ne le franchit pas sur-le-champ, on ne le franchira jamais.

Charny donne l'exemple : il s'élance le premier à l'eau ; le canal n'est pas guéable, mais le cheval du comte nage vigoureusement vers l'autre bord.

Seulement, le bord est un talus rapide et glaiseux, sur lequel ne peuvent mordre les ongles de fer du cheval.

Trois ou quatre fois, Charny essaye de remonter ; mais, malgré toute la science de l'habile cavalier, toujours son cheval, après avoir fait des efforts désespérés, intelligents, presque humains, pour s'élever sur la rive, glisse en arrière faute d'un point d'appui solide sous ses pieds de devant, et retombe dans l'eau en soufflant péniblement, et à moitié renversé sur son cavalier.

Charny comprend que ce que ne peut faire son cheval, bête de sang et de choix conduite par un cavalier consommé, quatre cents chevaux d'escadron ne pourront le faire.

C'est donc une tentative manquée, la fatalité est la plus forte ; le roi et la reine sont perdus, et, puisqu'il n'a pu les sauver, il ne lui reste plus qu'un devoir à accomplir, c'est de se perdre avec eux.

Il tente un dernier effort, inutile comme les autres, pour gagner la berge ; mais, au milieu de cet effort, il a enfoncé son sabre dans la glaise jusqu'à la moitié de la lame.

Ce sabre y est resté comme un point d'appui, inutile au cheval, mais qui va servir au cavalier.

En effet, Charny abandonne les étriers et la

bride ; il laisse son cheval se débattre sans cavalier dans cette eau fatale ; il nage vers le sabre, le saisit de la main, s'y cramponne, arrive après quelques vains efforts à y poser le pied, et s'élance sur la berge.

Alors, il se retourne, et, de l'autre côté du canal, il voit M. de Bouillé et son fils pleurant de colère, tous les soldats, sombres et immobiles, comprenant, d'après la lutte que Charny vient de livrer sous leurs yeux, de quelle inutilité il serait d'essayer de franchir ce canal infranchissable.

M. de Bouillé surtout se tord les bras avec désespoir, lui dont toutes les entreprises avaient jusque-là réussi, lui dont tous les actes étaient couronnés de succès, lui qui, dans l'armée, avait donné naissance au proverbe : *Heureux comme Bouillé.*

— Oh ! messieurs, s'écria-t-il d'une voix douloureuse, dites encore que je suis heureux !

— Non, général, répondit Charny de l'autre rive ; mais soyez tranquille, je dirai que vous avez fait tout ce qu'un homme pouvait faire, et, quand ce sera moi qui le dirai, on me croira. Adieu, général.

Et, à pied, à travers terres, tout souillé de boue, tout ruisselant d'eau, désarmé de son sabre resté dans le canal, désarmé de ses pistolets dont la poudre est trempée, Charny prend sa course, et disparaît au milieu des groupes d'arbres qui, comme des sentinelles avancées de la forêt, sont placés en deçà de la route.

Cette route, c'est enfin celle par laquelle on emmène le roi et la famille royale prisonniers. Il n'a qu'à la suivre pour les rejoindre.

Mais, avant de la suivre, il se retourne une dernière fois, et voit, sur les rives du canal maudit,

M. de Bouillé et sa troupe, qui, malgré l'impossibilité bien reconnue d'aller en avant, ne peuvent se décider à battre en retraite.

Il leur fait un dernier signe perdu, puis s'avance sur la route, tourne un angle, et tout s'évanouit.

Seulement, il lui reste pour se guider l'immense rumeur qui le précède et qui se compose des cris, des clameurs, des menaces, des rires et des malédictions de dix mille hommes.

III

LE DÉPART

On sait comment le roi était parti.

Cependant, il nous reste à dire quelques mots de ce départ et de ce voyage, pendant lesquels nous verrons s'accomplir les destinées diverses des fidèles serviteurs et des derniers amis que la fatalité, le hasard ou le dévouement avaient groupés autour de la monarchie mourante.

Revenons donc à la maison de M. Sausse.

Charny avait à peine touché le sol, avons-nous dit, que la porte s'était rouverte, et que Billot avait reparu sur le seuil.

Son visage était sombre ; son œil, sur lequel la pensée abaissait son sourcil, était investigateur et profond : il passa en revue tous les personnages du drame ; mais, dans le cercle qu'il parcourut, son regard ne parut faire que deux seules remarques :

La fuite de Charny : — elle était patente ; le comte n'était plus là, et M. de Damas refermait la fenêtre derrière lui ; en se penchant en avant, Billot eût pu voir le comte franchir le mur du jardin ;

Puis l'espèce de pacte qui venait d'être conclu entre la reine et M. de Romeuf, pacte dans lequel tout ce que M. de Romeuf avait pu promettre, c'était de rester neutre.

Derrière Billot, la première chambre s'était remplie de ces mêmes gens du peuple armés de fusils, de faux ou de sabres, qu'un geste du fermier en avait expulsés.

Ces hommes, d'ailleurs, semblaient entraînés instinctivement par une influence magnétique, à obéir à ce chef, plébéien comme eux, et dans lequel ils devinaient un patriotisme égal au leur, disons mieux, une haine égale à leur haine.

Billot jeta un regard derrière lui ; ce regard, en se croisant avec celui des hommes armés, lui apprit qu'il pouvait compter sur eux, même dans le cas où il faudrait en venir à la violence.

— Eh bien, demanda-t-il à M. de Romeuf, sont-ils décidés à partir ?

La reine jeta sur Billot un de ces regards obliques qui eussent pulvérisé les imprudents à qui elle les adressait, si elle eût pu y mettre la puissance de la foudre.

Puis, sans répondre, elle s'assit en saisissant le bras de son fauteuil, comme si elle eût voulu s'y cramponner.

— Le roi demande encore quelques instants ; répondit M. de Romeuf ; personne n'a dormi de la nuit, et Leurs Majestés sont accablées de fatigue.

— Monsieur de Romeuf, reprit Billot, vous savez bien que ce n'est point parce que Leurs Majestés sont fatiguées qu'elles demandent quelques instants ; mais c'est parce qu'elles espèrent que, pendant ces quelques instants, M. de Bouillé arrivera. Seulement, ajouta Billot avec affectation, que Leurs Majestés y prennent garde, car, si elles refusent de venir de bonne volonté, on les traînera par les pieds jusqu'à leur voiture.

— Misérable ! s'écria M. de Damas en s'élançant vers Billot, le sabre à la main.

Mais Billot se retourna en croisant les bras.

En effet, il n'avait pas besoin de se défendre lui-même ; huit ou dix hommes s'élancèrent à leur tour de la première chambre dans la seconde, et M. de Damas se trouva menacé à la fois par dix armes différentes.

Le roi vit qu'il ne fallait qu'un mot ou qu'un geste pour que les deux gardes du corps, M. de Choiseul, M. de Damas, et les deux ou trois officiers ou sous-officiers qui étaient près de lui, fussent égorgés.

— C'est bien, dit-il, faites mettre les chevaux à la voiture. Nous partons.

Madame Brunier, une des deux femmes de la reine, jeta un cri, et s'évanouit.

Ce cri réveilla les deux enfants.

Le jeune dauphin se mit à pleurer.

— Ah ! monsieur, dit la reine s'adressant à Billot, vous n'avez donc pas d'enfant, que vous êtes cruel à ce point pour une mère ?

Billot tressaillit ; mais aussitôt, avec un sourire amer :

— Non, madame, dit-il, je n'en ai plus.

Puis, au roi :

— Ce n'est pas la peine de mettre les chevaux à la voiture, dit-il, ils y sont.

— Eh bien, alors, faites-la avancer.

— Elle est à la porte.

Le roi s'approcha de la fenêtre de la rue, et vit, en effet, la voiture tout attelée ; au milieu de l'immense rumeur qui se faisait dans la rue, il ne l'avait point entendue venir.

Le peuple aperçut le roi à travers les vitres.

Alors, un formidable cri, ou plutôt une formidable menace s'éleva de la multitude. Le roi pâlit.

M. de Choiseul s'approcha de la reine.

— Qu'ordonne Sa Majesté ? dit-il. Moi et mes camarades préférons mourir à voir ce qui se passe.

— Croyez-vous M. de Charny sauvé ? demanda tout bas et vivement la reine.

— Oh ! pour cela, oui, dit M. de Choiseul ; j'en répondrais.

— Eh bien, partons ; mais, au nom du ciel, encore plus pour vous que pour nous, ne nous quittez pas, vous et vos amis.

Le roi comprit quelle crainte tenait la reine.

— En effet, dit-il, MM. de Choiseul et de Damas nous accompagnent, et je ne vois pas leurs chevaux.

— C'est vrai, dit M. de Romeuf en s'adressant à Billot, nous ne pouvons empêcher que ces messieurs ne suivent le roi et la reine.

— Ces messieurs, dit Billot, suivront le roi et la reine s'ils peuvent ; nos ordres portent de ramener le roi et la reine, et ne parlent pas de ces messieurs.

— Mais, moi, dit le roi avec plus de fermeté qu'on n'eût pu en attendre de lui, je déclare que je ne partirai point que ces messieurs n'aient leurs chevaux.

— Que dites-vous de cela ? demanda Billot se retournant vers les hommes qui encombraient la chambre. Le roi ne partira pas si ces messieurs n'ont pas leurs chevaux !

Les hommes éclatèrent de rire.

— Je vais les faire approcher, dit M. de Romeuf.

Mais M. de Choiseul, faisant un pas en avant, et barrant le chemin à M. de Romeuf :

— Ne quittez pas Leurs Majestés, lui dit-il ; votre mission vous donne quelque pouvoir sur le peuple, et il est de votre honneur qu'il ne tombe pas un cheveu de la tête de Leurs Majestés.

M. de Romeuf s'arrêta.

Billot haussa les épaules.

— C'est bien, dit-il, j'y vais, moi.

Et il marcha le premier.

Mais, se retournant au seuil de la porte :

— On me suit, n'est-ce pas ? ajouta-t-il en fronçant le sourcil.

— Oh ! soyez tranquille, dirent les hommes avec un éclat de rire qui indiquait qu'en cas de résistance il ne fallait attendre d'eux aucune pitié.

En effet, arrivés à ce point d'irritation, ces hommes eussent bien certainement employé la violence contre la famille royale, ou fait feu sur quiconque eût essayé de fuir.

Aussi Billot n'eût pas même la peine de remonter.

Un des hommes était près de la fenêtre, suivant des yeux ce qui se passait dans la rue.

— Voilà les chevaux, dit-il ; en route !

— En route ! répétèrent ses compagnons avec un accent qui n'admettait pas de discussion.

Le roi marcha le premier.

M. de Choiseul vint ensuite, donnant le bras à la reine ; puis M. de Damas donnant le bras à Madame Élisabeth ; puis madame de Tourzel avec les deux enfants, et, autour d'eux, formant un groupe, le reste de la petite troupe fidèle.

M. de Romeuf, comme envoyé de l'Assemblée

nationale, et, par conséquent, comme revêtu d'un caractère sacré, avait mission de veiller particulièrement sur le cortège royal.

Mais, il faut le dire, M. de Romeuf avait lui-même grand besoin que l'on veillât sur lui : le bruit s'était répandu qu'il avait non seulement exécuté avec mollesse les ordres de l'Assemblée, mais encore qu'il avait, sinon activement, du moins par son inertie, favorisé la fuite d'un des plus dévoués serviteurs du roi, lequel, disait-on, n'avait quitté Leurs Majestés que pour aller transmettre à M. de Bouillé l'ordre de venir à leur secours.

Il en résulta que, arrivé au seuil de la porte, tandis que la conduite de Billot était glorifiée par tout ce peuple, qui paraissait disposé à le reconnaître comme seul chef, M. de Romeuf entendit retentir autour de lui, accompagnés de menaces, les mots d'*aristocrate* et de *traître*.

On monta dans les voitures, en suivant le même ordre qu'on avait suivi pour descendre l'escalier.

Les deux gardes du corps reprirent leurs places sur le siège.

Au moment de descendre, M. de Valory s'était approché du roi.

— Sire, avait-il dit, mon camarade et moi venons demander une faveur à Votre Majesté.

— Laquelle, messieurs ? répondit le roi, étonné qu'il y eût une faveur quelconque dont il pût encore disposer.

— Sire, la faveur, puisque nous n'avons plus le bonheur de vous servir comme militaires, d'occuper près de vous la place de vos domestiques.

— De mes domestiques, messieurs ? s'écria le roi. Impossible !

Mais M. de Valory s'inclina.

— Sire, dit-il, dans la situation où se trouve Votre Majesté, notre avis est que cette place ferait honneur à des princes du sang ; à plus forte raison à de pauvres gentilshommes comme nous.

— Eh bien, soit, messieurs, dit le roi les larmes aux yeux ; restez, ne nous quittez plus jamais.

C'était ainsi que les deux jeunes gens, faisant une réalité de leur livrée et de leurs fonctions factices de courriers, avaient repris leurs places sur le siège.

M. de Choiseul referma la portière de la voiture.

— Messieurs, dit le roi, je donne positivement l'ordre que l'on me conduise à Montmédy. Postillons, à Montmédy !

Mais une seule voix, voix immense, voix, non pas d'une seule population, mais de dix populations réunies, cria :

— A Paris ! à Paris !

Puis, dans un moment de silence, Billot, montrant de la pointe de son sabre le chemin qu'il fallait suivre :

— Postillons, dit-il, route de Clermont !

La voiture s'ébranla pour obéir à cet ordre.

— Je vous prends tous à témoin qu'on me fait violence, dit Louis XVI.

Puis le malheureux roi, épuisé de cet effort de volonté qui dépassait aucun de ceux qu'il eût faits encore, retomba assis au fond de la voiture, entre la reine et Madame Élisabeth.

La voiture continua son chemin.

Au bout de cinq minutes, et avant qu'elle eût fait deux cents pas, on entendit de grands cris à l'arrière.

Par la disposition des personnes, et peut-être aussi par celle des tempéraments, la reine fut la première à mettre la tête hors de la portière.

Mais, presque au même instant, elle se rejeta dans la voiture, couvrant ses yeux de ses deux mains :

— Oh ! malheur sur nous ! dit-elle, c'est M. de Choiseul qu'on assassine !

Le roi tenta de faire un mouvement ; mais la reine et Madame Élisabeth le tirèrent en arrière, et le firent retomber entre elles. D'ailleurs, la voiture venait de tourner un angle de rue, et il était impossible de voir ce qui se passait à vingt pas de là.

Voici ce qui se passait :

A la porte de M. Sausse, M. de Choiseul et M. de Damas étaient montés à cheval ; mais le cheval de M. de Romeuf, qui du reste, était venu en poste, avait disparu.

M. de Romeuf, M. de Floirac, et l'adjudant Foucq, suivaient donc à pied, espérant retrouver des chevaux de dragons ou de hussards, soit que dragons et hussards, restés fidèles, leur offrissent leurs chevaux, soit qu'ils rencontrassent des chevaux abandonnés de leurs maîtres, lesquels, la plus grande partie au moins, fraternisaient avec le peuple, et buvaient à la santé de la nation.

Mais on n'avait pas fait quinze pas, que, de la portière de la voiture qu'il escorte, M. de Choiseul s'aperçoit que MM. de Romeuf, de Floirac et Foucq, courent le danger d'être enveloppés, dispersés, étouffés par la foule.

Alors, il s'arrête un instant, laisse filer la voiture, et, jugeant que M. de Romeuf, en vertu de la mission dont il est chargé, peut parmi ces quatre

hommes qui courent un danger égal, être celui qui rendra les plus grands services à la famille royale, il crie à son domestique James Brisack, mêlé à toute cette foule :

— Mon second cheval à M. de Romeuf !

A peine a-t-il prononcé ces paroles, que le peuple s'irrite, gronde, l'enveloppe, en criant :

— C'est le comte de Choiseul, c'est un de ceux qui voulaient enlever le roi ! A mort, l'aristocrate ! à mort le traître !

On sait la rapidité avec laquelle, dans les émeutes populaires, l'effet suit la menace.

Arraché de sa selle, M. de Choiseul fut renversé en arrière, et disparut englouti dans ce gouffre terrible qu'on appelle la multitude, et dont, à cette époque de passions mortelles, on ne sortait guère qu'en lambeaux.

Mais, en même temps qu'il tombait, cinq personnes s'élançaient à son secours.

C'étaient M. de Damas, M. de Floirac, M. de Romeuf, l'adjudant Foucq et ce même domestique James Brisack, des mains duquel on venait d'arracher le cheval qu'il tenait, et qui, ayant les mains libres, pouvait les occuper au service de son maître.

Il y eut, alors, un instant de mêlée terrible, d'une mêlée pareille à l'un de ces combats que les peuples de l'antiquité, et de nos jours les Arabes, livrent autour des corps sanglants de leurs blessés et de leurs morts.

Contre toute probabilité, par bonheur, M. de Choiseul n'était ni mort ni blessé, ou du moins, malgré les armes dangereuses qui les avaient portées, ses blessures étaient légères.

Un gendarme para avec le canon de son mous-

queton un coup de faux qui lui était destiné. James Brisack en para un autre avec un bâton qu'il avait arraché à l'un des assaillants.

Le bâton fut tranché comme un roseau, mais le coup détourné ne blessa que le cheval de M. de Choiseul.

Alors, l'adjudant Foucq eut l'idée de crier :

— A moi, dragons !

Quelques soldats accoururent à ce cri, et, ayant honte de laisser massacrer l'homme qui les avait commandés, ils se firent jour jusqu'à lui.

M. de Romeuf se jeta lui-même en avant.

— Au nom de l'Assemblée nationale dont je suis mandataire, et du général La Fayette, par qui je suis député, s'écria-t-il, conduisez ces messieurs à la municipalité.

Ces deux noms de l'Assemblée nationale et du général La Fayette jouissaient, alors, de toute leur popularité ; ils produisirent leur effet.

— A la municipalité ! à la municipalité ! crièrent un grand nombre de voix.

Les hommes de bonne volonté firent un effort, et M. de Choiseul et ses compagnons se trouvèrent entraînés vers la maison communale.

On mit plus d'une heure et demie à y arriver ; chaque minute de cette heure et demie fut une menace ou une tentative de mort ; toute ouverture que leurs défenseurs laissaient autour des prisonniers donnait passage à la lame d'un sabre, au trident d'une fourche ou à la pointe d'une faux.

Enfin, on arriva à la maison de ville ; un seul officier municipal y restait, fort effarouché de la responsabilité qui pesait sur lui.

Pour se décharger de cette responsabilité, il or-

donna que MM. de Choiseul, de Damas et de Floirac fussent mis au cachot, et y fussent gardés par la garde nationale.

M. de Romeuf déclara, alors, qu'il ne voulait pas quitter M. de Choiseul, qui s'était exposé pour lui à tout ce qui arrivait.

Le municipal ordonna donc que M. de Romeuf fût conduit au cachot avec les autres.

Sur un signe que M. de Choiseul fit à son domestique, celui-ci, qui était trop peu de chose pour qu'on s'occupât de lui, s'éclipsa.

Son premier soin — n'oublions pas que James Brisack était valet d'écurie — fut de s'occuper des chevaux.

Il apprit que les chevaux, à peu près sains et saufs, étaient dans une auberge, gardés par plusieurs factionnaires.

Rassuré sur ce point, il entra dans un café, demanda du thé, une plume et de l'encre, et écrivit à madame de Choiseul et à madame de Grammont, pour les rassurer sur le sort de leur fils et de leur neveu, qui, selon toute probabilité, était sauvé du moment où il était prisonnier.

Le pauvre James Brisack s'avançait beaucoup en annonçant ces bonnes nouvelles ; oui, M. de Choiseul était prisonnier ; oui, M. de Choiseul était au cachot ; oui, M. de Choiseul était sous la garde de la milice urbaine ; mais on avait oublié de mettre des sentinelles aux soupiraux de ce cachot, et, par ces soupiraux, on tirait aux prisonniers force coups de fusil.

Ils furent donc obligés de se réfugier dans les angles.

Cette situation assez précaire dura vingt-quatre

heures pendant lesquelles M. de Romeuf, avec un dévouement admirable, refusa de quitter ses compagnons.

Enfin, le 23 juin, la garde nationale de Verdun étant arrivée, M. de Romeuf obtint que les prisonniers lui fussent remis, et il ne les quitta que lorsqu'il eut la parole d'honneur des officiers de veiller sur eux, jusqu'à ce qu'ils fussent dans les prisons de la haute cour.

Quant au pauvre Isidore de Charny, son corps avait été traîné dans la maison d'un tisserand où des mains pieuses, mais étrangères, l'ensevelirent ; — moins heureux en cela que Georges qui, du moins, avait reçu les derniers devoirs des mains fraternelles du comte, et des mains amies de Gilbert et de Billot.

Car, alors, Billot était un ami dévoué et respectueux. Nous avons vu comment cette amitié, ce dévouement et ce respect s'étaient changés en haine ; haine aussi implacable que cette amitié, ce dévouement et ce respect avaient été profonds.

IV

LA VOIE DOULOUREUSE

CEPENDANT, la famille royale continuait son chemin vers Paris, suivant ce que nous pouvons appeler la *voie douloureuse.*

Hélas ! Louis XVI et Marie-Antoinette eurent, eux aussi, leur calvaire ! Rachetèrent-ils, par cette passion terrible, les fautes de la monarchie, comme Jésus-Christ racheta les fautes des hommes ? C'est le problème que le passé n'a pas encore résolu, mais que l'avenir nous apprendra peut-être.

On avançait lentement, car les chevaux ne pouvaient marcher qu'au pas de l'escorte, et cette escorte — tout en se composant, dans sa plus grande partie, d'hommes armés, comme nous l'avons dit, de fourches, de fusils, de faux, de sabres, de piques, de fléaux, — se complétait par une innombrable quantité de femmes et d'enfants ; les femmes, élevant leurs enfants au-dessus de leur tête, pour leur faire voir ce roi qu'on ramenait de force vers sa capitale, et qu'ils n'eussent probablement jamais vu sans cette circonstance.

Et, au milieu de cette multitude qui suivait la route en débordant des deux côtés dans la plaine, la grande voiture du roi, suivie du cabriolet de

madame Brunier et de madame de Neuville, semblait, suivie de sa chaloupe, un vaisseau en perdition au milieu des vagues furieuses près de l'engloutir.

De temps en temps, une circonstance inattendue faisait — qu'on nous permette de suivre la comparaison — que cet orage prenait une nouvelle force. Les cris, les imprécations, les menaces redoublaient : les vagues humaines s'agitaient, s'élevaient, s'abaissaient, montaient comme une marée, et quelquefois, dans leurs profondeurs, cachaient entièrement le bâtiment qui les fendait à grande peine de sa proue, les naufragés qu'il portait, et la frêle chaloupe qu'il traînait à la remorque.

On arriva à Clermont sans avoir vu, quoiqu'on eût fait près de quatre lieues, la terrible escorte diminuer, ceux des hommes qui la composaient, que leurs occupations rappelaient chez eux, étant remplacés par ceux qui accouraient des environs, et qui voulaient jouir à leur tour du spectacle dont les autres étaient rassasiés.

Parmi tous les captifs qu'emportait la prison ambulante, deux étaient plus particulièrement exposés à la colère de la foule, et en butte à ses menaces : c'étaient les malheureux gardes assis sur le large siège de la voiture. A chaque instant, — et c'était une manière de frapper la famille royale, que l'ordre de l'Assemblée faisait inviolable, — à chaque instant, les baïonnettes étaient dirigées sur leur poitrine ; quelque faux, qui était bien réellement celle de la mort, s'élevait au-dessus de leur tête, ou quelque lance qui se glissait comme un serpent perfide entre les intervalles allait mordre les chairs vivantes de son dard aigu, et

revenait d'un mouvement aussi rapide rapporter, sous les yeux de son maître satisfait de ne pas avoir manqué son coup, sa pointe humide et rougie.

Tout à coup, on vit avec étonnement un homme sans chapeau, sans armes, les vêtements souillés de boue, fendre la foule ; et, après avoir simplement adressé un salut respectueux au roi et à la reine, s'élancer sur l'avant-train de la voiture, et prendre place sur le siège entre les deux gardes du corps.

La reine poussa à la fois un cri de crainte, de joie et de douleur.

Elle avait reconnu Charny.

De crainte, car ce qu'il faisait aux yeux de tous était tellement audacieux, que c'était un miracle qu'il eût pris cette place dangereuse sans avoir reçu quelque blessure.

De joie, car elle était heureuse de voir qu'il avait échappé à ces dangers inconnus qu'il avait dû courir dans sa fuite, dangers d'autant plus grands que la réalité, sans lui en spécialiser aucun, laissait l'imagination les lui offrir tous.

De douleur, car elle comprenait que, puisqu'elle revoyait Charny seul, et dans cet état, elle devait renoncer à tout espoir de secours venant de la part de M. de Bouillé.

Au reste, la foule, étonnée de l'audace de cet homme, semblait l'avoir respecté à cause même de son audace.

Au bruit qui s'était fait autour de la voiture, Billot, qui marchait à cheval en tête de l'escorte, se retourna, et reconnut aussi Charny.

— Ah ! murmura-t-il, je suis bien aise qu'il ne lui soit rien arrivé ; mais malheur à l'insensé qui

tenterait maintenant une pareille chose, car bien certainement il payerait pour deux.

On arriva à Sainte-Menehould vers les deux heures de l'après-midi.

La privation de sommeil pendant la nuit du départ, les fatigues et les émotions de la nuit qu'on venait de passer avaient agi sur tout le monde, et principalement sur le dauphin. En arrivant à Sainte-Menehould, le pauvre enfant était en proie à une fièvre terrible.

Le roi ordonna de faire halte.

Malheureusement, de toutes les villes échelonnées sur la route, Sainte-Menehould était peut-être la ville la plus ardemment soulevée contre cette malheureuse famille que l'on ramenait prisonnière.

On ne fit donc aucune attention à l'ordre du roi, et un ordre contradictoire fut donné par Billot pour qu'on mît les chevaux à la voiture.

On obéit.

Le dauphin pleurait et demandait au milieu de ses sanglots :

— Pourquoi ne me déshabille-t-on pas, et ne me couche-t-on pas dans mon bon lit, puisque je suis malade ?

La reine ne put tenir à ces plaintes, et son orgueil fut un instant brisé.

Elle souleva dans ses bras le jeune prince en larmes et tout frissonnant, et, le montrant au peuple :

— Ah ! messieurs, dit-elle, par grâce pour cet enfant, arrêtez !

Mais les chevaux étaient déjà à la voiture.

— En marche ! cria Billot.

— En marche ! répéta le peuple.

Et, comme le fermier passait près de la portière pour aller reprendre sa place en tête du cortège :

— Ah ! monsieur, s'écria la reine s'adressant à Billot, je vous le répète, il faut que vous n'ayez pas d'enfant !

— Et moi, madame, je vous répète à mon tour, dit Billot avec son regard et sa voix sombre, que j'en ai eu, mais que je n'en ai plus !

— Faites donc comme vous voudrez, dit la reine, vous êtes les plus forts. Mais, prenez garde, il n'y a pas de voix qui crie plus haut « malheur ! » que la petite voix des enfants.

Le cortège se remit en route.

La traversée de la ville fut cruelle. L'enthousiasme qu'excitait la vue de Drouet, à qui l'arrestation des prisonniers était due, eût été pour ceux-ci un terrible enseignement, s'il y avait un enseignement pour les rois ; mais, dans ces cris, Louis XVI et Marie-Antoinette ne voyaient qu'une fureur aveugle ; dans ces hommes patriotes, convaincus qu'ils sauvaient la France, le roi et la reine ne voyaient que des rebelles.

Le roi était atterré ; la sueur de la honte et de la colère coulait sur le front de la reine ; Madame Élisabeth, ange du ciel égaré sur la terre, priait tout bas, non pour elle, mais pour son frère, pour sa belle-sœur, pour ses neveux, pour tout ce peuple. La sainte femme ne savait point séparer ceux qu'elle considérait comme des victimes, de ceux qu'elle regardait comme des bourreaux, et, dans une même invocation, elle mettait les uns et les autres aux pieds du Seigneur.

A l'entrée de Sainte-Menehould, le flot qui, pareil

à une inondation, couvrait toute la plaine, ne put s'engouffrer dans la rue étroite.

Il écuma aux deux côtés de la ville, et en suivit le contour extérieur ; mais, comme on ne s'arrêta à Sainte-Menehould que le temps nécessaire au relais, à l'autre extrémité de la ville, il revint plus ardent battre la voiture.

Le roi avait cru, — et c'était cette croyance peut-être qui l'avait poussé dans une route mauvaise, — le roi avait cru que l'esprit de Paris seul était fourvoyé ; il comptait sur sa bonne province. Voilà que sa bonne province non seulement lui échappait, mais encore se tournait impitoyable contre lui. Cette province, elle avait effrayé M. de Choiseul à Pont-de-Sommevelle, elle avait emprisonné M. Dandoins à Sainte-Menehould, elle avait tiré sur M. de Damas à Clermont, elle venait de tuer Isidore sous les yeux du roi ; tout se soulevait contre cette fuite, même le prêtre que le chavalier de Bouillé avait renversé du talon de sa botte au revers de la route.

Et c'eût été bien pis si le roi eût pu voir ce qui se passait aux lieux mêmes, villes et villages, où la nouvelle arrivait qu'il venait d'être arrêté. A l'instant même, la population entière se soulevait, les femmes prenaient dans leurs bras les enfants au maillot, les mères tiraient par la main ceux qui pouvaient marcher, les hommes se chargeaient d'armes : autant ils en avaient, autant ils en suspendaient autour d'eux, ou en portaient sur leurs épaules ; ils arrivaient décidés, non pas à faire escorte au roi, mais à tuer le roi ; ce roi qui, au moment de la récolte, — triste récolte que celle de la pauvre Champagne aux abords de Châ-

lons, si pauvre que, dans son langage expressif, le peuple l'appelle la *Champagne pouilleuse !* — ce roi qui, au moment de la récolte, allait chercher, pour qu'ils la foulassent aux pieds de leurs chevaux, le pandour pillard, le hussard voleur ; mais trois anges gardaient la voiture royale : le pauvre petit dauphin, tout malade et tout grelottant sur les genoux de sa mère ; madame Royale, qui, belle de cette beauté éclatante des rousses, se tenait debout à la portière, regardant tout cela de son œil étonné mais ferme ; Madame Élisabeth, enfin, déjà âgée de vingt-sept ans, mais à qui la chasteté du corps et du cœur mettait autour du front l'auréole de la plus pure jeunesse. Ces hommes voyaient tout cela ; plus, cette reine courbée sur son enfant ; plus, ce roi abattu ; et leur colère s'en allait, demandant quelque sujet sur lequel elle pût s'abattre. Ils criaient contre les gardes, ils les injuriaient, ils les appelaient — ces cœurs nobles et dévoués ! — cœurs de lâches et cœurs de traîtres ; puis, sur toutes ces têtes exaltées, la plupart nues, la plupart échauffées par le mauvais vin des cabarets, tombait d'aplomb le soleil de juin, faisant un arc-en-ciel de flamme dans la poussière crayeuse que tout cet immense cortège soulevait le long du chemin.

Qu'eût-il dit, ce roi, qui peut-être s'illusionnait encore, s'il eût vu un homme partir de Mézières, son fusil sur l'épaule, faire soixante lieues en trois jours pour tuer le roi, le joindre à Paris, et, à Paris, le voyant si pauvre, si malheureux, si humilié, secouer la tête, et renoncer à son projet ?

Qu'eût-il dit s'il eût vu un jeune menuisier — ne doutant pas qu'après sa fuite, le roi ne fût immédiatement mis en jugement et condamné — partir

du fond de la Bourgogne, et s'élancer par les routes pour assister à ce jugement et entendre cette condamnation ? En route, un maître menuisier lui fait comprendre que ce sera plus long qu'il ne croit, le retient pour fraterniser avec lui ; le jeune menuisier s'arrête en effet chez le vieux maître, et épouse sa fille [1].

Ce que voyait Louis XVI était plus expressif peut-être, mais moins terrible ; car nous avons dit comment le triple bouclier de l'innocence repoussait de lui la colère et la renvoyait contre ses serviteurs.

En sortant de Sainte-Menehould, à une demi-lieue de la ville peut-être, on vit arriver à travers champs, au grand galop de son cheval, un vieux gentilhomme chevalier de Saint-Louis ; il portait sa croix à sa boutonnière ; un instant, sans doute, le peuple crut que cet homme accourait conduit par la simple curiosité, et lui fit place. Le vieux gentilhomme s'approcha de la portière, le chapeau à la main, saluant le roi et la reine, et les appelant *Majestés*. Le peuple venait de mesurer où étaient la véritable force et la majesté réelle, il s'indigna qu'on donnât à ses prisonniers un titre qui lui était dû, à lui ; il commença à gronder et à menacer.

Déjà le roi avait appris à connaître ces grondements-là ; il les avait entendus autour de la maison de Varennes : il devinait leur signification.

— Monsieur, dit-il au vieux chevalier de Saint-Louis, la reine et moi sommes bien touchés de la marque de dévouement que vous venez de nous

[1] Cette double anecdote est racontée par Michelet, l'historien poétique et pittoresque. Il nomme même les deux héros ; la majesté de son récit le lui permettait.

donner d'une manière aussi publique ; mais au nom de Dieu, éloignez-vous, votre vie n'est pas en sûreté !

— Ma vie est au roi, dit le vieux chevalier, et le dernier jour de ma vie en sera le plus beau, si je meurs pour mon roi !

Quelques-uns entendirent ces paroles, et grondèrent plus haut.

— Retirez-vous, monsieur, retirez-vous ! cria le roi.

Puis, se penchant en dehors :

— Mes amis, dit-il, faites place, je vous prie, à M. de Dampierre.

Les plus proches, ceux qui entendirent la prière du roi, y obtempérèrent et firent place. Malheureusement, un peu plus loin, cheval et cavalier se trouvèrent pressés : le cavalier excita son cheval de la bride et de l'éperon, mais la foule était tellement compacte, qu'elle n'était pas maîtresse elle-même de ses mouvements. Quelques femmes froissées crièrent, un enfant épouvanté pleura, les hommes montrèrent le poing, le vieillard obstiné montra son fouet ; alors, les menaces se changèrent en rugissements ; cette grande colère populaire et léonine éclata. M. de Dampierre était déjà sur la lisière de cette forêt d'hommes : il piqua son cheval des deux, le cheval franchit bravement le fossé, et partit au galop à travers terres. En ce moment, le vieux gentilhomme se retourna, et, mettant le chapeau à la main :

— Vive le roi ! cria-t-il.

Dernier hommage à son souverain, mais suprême insulte à ce peuple.

Un coup de fusil retentit.

Lui, tira un pistolet de ses fontes, et rendit coup pour coup.

Alors, tout ce qui avait un fusil chargé tira à la fois sur cet insensé.

Le cheval, criblé de balles, s'abattit.

L'homme fut-il blessé, fut-il tué par l'effroyable décharge ? On n'en sut rien. La foule se rua, comme une avalanche, vers l'endroit où l'homme et le cheval étaient tombés, à cinquante pas à peu près de la voiture du roi ; puis il se fit un de ces tumultes comme il s'en fait autour des cadavres, des mouvements désordonnés, un chaos informe, un gouffre de cris et de clameurs ; puis, tout à coup, au bout d'une pique, on vit surgir une tête à cheveux blancs.

C'était celle du malheureux chevalier de Dampierre.

La reine poussa un cri, et se rejeta dans le fond de la voiture.

— Monstres ! cannibales ! assassins ! hurla Charny.

— Taisez-vous, taisez-vous, monsieur le comte, dit Billot ; sans cela, je ne répondrais plus de vous.

— Soit ! dit Charny ; je suis las de la vie ! Que peut-il m'arriver de pis qu'à mon pauvre frère ?

— Votre frère, dit Billot, était coupable, et vous ne l'êtes pas.

Charny fit un mouvement pour sauter à bas du siège : les deux gardes du corps le retinrent ; vingt baïonnettes se tournèrent vers lui.

— Amis, dit Billot de sa voix forte et imposante, quelque chose que fasse ou dise celui-ci (et il montra Charny), je défends qu'il tombe un cheveu de sa tête... Je réponds de lui à sa femme.

— A sa femme ! murmura la reine en tressaillant, comme si une de ces baïonnettes qui menaçaient Charny l'eût piquée au cœur ; à sa femme ! pourquoi ?...

Pourquoi ? Billot n'aurait pu le dire lui-même. Il avait invoqué le nom et l'image de la femme de Charny, sachant combien sont puissants ces noms-là sur les foules, qui se composent, à tout prendre, de pères et d'époux !

V

LA VOIE DOULOUREUSE

On arriva tard à Châlons. La voiture entra dans la cour de l'intendance ; des courriers avaient été envoyés d'avance pour faire préparer les logements.

Cette cour était encombrée par la garde nationale et par les curieux.

On fut obligé de faire écarter les spectateurs pour que le roi pût descendre de voiture.

Il descendit le premier, puis la reine portant le dauphin dans ses bras, puis Madame Élisabeth et madame Royale, enfin madame de Tourzel.

Au moment où Louis XVI mettait le pied sur l'escalier, un coup de fusil partit, et la balle siffla aux oreilles du roi.

Y avait-il intention régicide ? était-ce un simple accident ?

— Bon ! dit le roi en se retournant avec beaucoup de calme, voilà un maladroit qui a laissé partir son fusil.

Puis, à haute voix :

— Il faut faire attention, messieurs, ajouta-t-il ; un malheur est bientôt arrivé !

Charny et les deux gardes du corps suivirent sans empêchement la famille royale, et montèrent derrière elle.

Mais déjà, à part le malencontreux coup de fusil, il avait semblé à la reine qu'elle entrait dans une atmosphère plus douce. A la porte où s'était arrêté le cortège tumultueux de la grand'route, les cris aussi s'étaient arrêtés ; un certain murmure de compassion s'était même fait entendre au moment où la famille royale avait descendu de voiture ; en arrivant au premier, on trouva une table aussi somptueuse que possible, et servie avec une élégance qui fit que les prisonniers se regardèrent tout étonnés.

Des domestiques étaient là attendant ; mais Charny réclama pour lui et les deux gardes du corps, le privilège du service. Sous cette humilité, qui, aujourd'hui, pourrait paraître étrange, le comte cachait le désir de ne point quitter le roi, de rester à sa portée, et de se tenir prêt à tout événement.

La reine comprit ; mais elle ne se tourna pas même de son côté, mais elle ne le remercia ni de la main, ni du regard, ni de la parole. Ce mot de Billot : « Je réponds de lui à sa femme ! » grondait comme un orage au fond du cœur de Marie-Antoinette.

Charny, qu'elle croyait enlever de France ; Charny, qu'elle croyait expatrier avec elle, Charny revenait avec elle à Paris ! Charny allait revoir Andrée !

Lui, de son côté, ignorait ce qui se passait dans le cœur de la reine. Ces mots, il ne pouvait deviner qu'elle les eût entendus ; d'ailleurs, son esprit commençait à concevoir quelques espérances.

Comme nous l'avons dit, Charny avait été envoyé d'avance pour explorer la route, et il avait rempli sa mission en conscience. Il savait donc quel était l'esprit du moindre village. Or, à Châlons, vieille ville sans commerce et peuplée de bourgeois, de rentiers, de gentilshommes, l'opinion était royaliste.

Il en résulta qu'à peine les augustes convives furent-ils à table, leur hôte, l'intendant du département, s'avança, et, s'inclinant devant la reine, qui, ne s'attendant plus à rien de bon, le regardait avec inquiétude :

— Madame, dit-il, ce sont les jeunes filles de Châlons qui sollicitent la grâce d'offrir des fleurs à Votre Majesté.

La reine se retourna tout étonnée vers Madame Élisabeth, puis vers le roi.

— Des fleurs ? dit-elle.

— Madame, reprit l'intendant, si le moment est mal choisi ou la demande trop hardie, je vais donner l'ordre que ces jeunes filles ne montent point.

— Oh ! non, non, monsieur, au contraire ! s'écria la reine. Des jeunes filles ! des fleurs ! Oh ! laissez-les venir !

L'intendant se retira, et, un instant après, douze jeunes filles de quatorze à seize ans, les plus jolies que l'on avait pu trouver dans la ville, parurent dans l'antichambre, et s'arrêtèrent sur le seuil de la porte.

— Oh ! entrez, entrez, mes enfants ! cria la reine en leur tendant les bras.

L'une des jeunes filles, interprète, non seulement de ses compagnes, mais encore de leurs parents, mais encore de la ville, avait appris un beau dis-

cours qu'elle s'apprêtait à répéter ; mais, à ce cri de la reine, à ces bras ouverts, à cette émotion de la famille royale, la pauvre enfant ne put trouver que des larmes et ces mots, sortis du plus profond de sa poitrine, et qui résumaient l'opinion générale.

— Oh ! Votre Majesté ! quel malheur !

La reine prit le bouquet, et embrassa la jeune fille.

Charny, pendant ce temps, se penchait à l'oreille du roi.

— Sire, dit-il tout bas, peut-être y a-t-il bon parti à tirer de la ville ; peut-être tout n'est-il pas encore perdu ; si Votre Majesté veut me donner congé pour une heure, je descendrai, et lui rendrai compte de ce que j'aurai vu, entendu, et peut-être même fait !

— Allez, monsieur, dit le roi, mais soyez prudent ; s'il vous arrivait malheur, je ne m'en consolerais jamais ! Hélas ! c'est bien assez déjà de deux morts dans la même famille !

— Sire, répondit Charny, ma vie est au roi comme l'était celle de mes deux frères !

Et il sortit.

Mais, en sortant, il essuya une larme.

Il fallait la présence de toute la famille royale pour faire, de cet homme au cœur ferme mais tendre, le stoïque qu'il affectait de paraître ; en se retrouvant en face de lui-même, il se retrouvait en face de sa douleur.

— Pauvre Isidore ! murmura-t-il.

Et, de sa main, il pressa sur sa poitrine, pour voir s'ils étaient toujours dans la poche de son habit, ces papiers que M. de Choiseul lui avait

apportés, qui avaient été trouvés sur le cadavre de son frère, et qu'il se promettait bien de lire, au premier moment de calme, avec la même religion qu'il eût mise à lire un testament.

Derrière les jeunes filles, que madame Royale embrassa comme des sœurs, se présentèrent les parents ; c'étaient presque tous, ainsi que nous l'avons dit, ou de dignes bourgeois, ou de vieux gentilshommes ; ils venaient timidement, humblement demander la grâce de saluer leurs souverains malheureux. Le roi se leva lorsqu'ils passèrent, et, de sa plus douce voix, la reine leur dit :

— Entrez !

Était-on à Châlons ? était-on à Versailles ? était-ce quelques heures auparavant que les prisonniers avaient vu égorger, sous leurs yeux, le malheureux M. de Dampierre ?

Au bout d'une demi-heure, Charny rentra.

La reine l'avait vu sortir, la reine l'avait vu rentrer ; mais il eût été impossible à l'œil le plus perçant de rien lire sur son visage du contre-coup que donnaient à son âme cette sortie et cette rentrée.

— Eh bien ? demanda le roi en se penchant du côté de Charny.

— Eh bien, sire, répondit le comte, tout est pour le mieux : la garde nationale offre de reconduire, demain, Votre Majesté à Montmédy.

— Alors, dit le roi, vous avez décidé quelque chose ?

— Oui, sire, avec les principaux chefs. Demain, avant de partir, le roi demandera à entendre la messe ; on ne peut refuser cette demande à Votre Majesté : c'est le jour de la Fête-Dieu. La voiture

attendra le roi à la porte de l'église ; en sortant, le roi montera dans la voiture, les vivats éclateront, et, au milieu de ces vivats, le roi donnera l'ordre de tourner bride, et de marcher sur Montmédy.

— C'est bien, dit Louis XVI ; merci, monsieur de Charny ; si d'ici à demain rien n'est changé, nous ferons comme vous dites... Seulement, allez prendre du repos, vous et vos compagnons, vous devez en avoir encore plus besoin que nous.

Comme on le comprend bien, cette réception de jeunes filles, de bons bourgeois et de braves gentilshommes ne se prolongea pas fort avant dans la nuit ; le roi et la famille royale se retirèrent à neuf heures.

Lorsqu'ils rentrèrent dans leur appartement, une sentinelle qu'ils virent à leur porte rappela au roi et à la reine qu'ils étaient toujours prisonniers.

Cependant, cette sentinelle leur présenta les armes.

Au mouvement précis avec lequel se fit cet hommage à la majesté royale, même captive, le roi reconnut un vieux soldat.

— Où avez-vous servi, mon ami ? demanda-t-il au factionnaire.

— Aux gardes-françaises, sire, répondit celui-ci.

— Alors, reprit le roi d'un ton sec, je ne suis pas surpris de vous voir là.

Louis XVI ne pouvait oublier que, dès le 13 juillet 1789, les gardes-françaises avaient passé avec le peuple.

Le roi et la reine entrèrent chez eux. Cette sentinelle était à la porte même de la chambre à coucher.

Une heure après, en descendant de garde, le factionnaire demanda à parler au chef de l'escorte. Ce chef, c'était Billot.

Il soupait dans la rue avec les hommes qui étaient venus des différents villages bordant la route, et essayait de les déterminer à rester le lendemain.

Mais, pour la plupart, ces hommes avaient vu ce qu'ils voulaient voir, c'est-à-dire le roi, et plus de la moitié tenait à faire la Fête-Dieu dans son village.

Billot s'efforçait de les retenir parce que les dispositions de la ville aristocratique l'inquiétaient.

Eux, braves gens de la campagne, lui répondaient :

— Si nous ne rentrons pas chez nous, qui donc souhaiterait demain la fête au bon Dieu, et tendrait des draps devant nos maisons ?

Ce fut au milieu de cette occupation que vint le surprendre la sentinelle.

Tous deux causèrent bas et d'une façon animée.

Puis Billot envoya chercher Drouet.

La même conversation à demi-voix, animée et pleine de gestes, se renouvela.

A la suite de cette conversation, Billot et Drouet allèrent chez le maître de poste, ami de ce dernier.

Le maître de poste leur fit seller deux chevaux, et, dix minutes après, Billot galopait sur la route de Reims, et Drouet sur celle de Vitry-le-Français.

Le jour vint ; à peine restait-il six cents hommes de l'escorte de la veille, les plus acharnés, ou les plus las ; ils avaient passé la nuit dans la rue sur

des bottes de paille qu'on leur avait apportées. En se secouant aux premières lueurs du matin, ils purent voir une douzaine d'hommes en uniforme qui entraient à l'intendance, et qui, un instant après, en sortaient en courant.

Il y avait à Châlons un quartier des gardes de la compagnie de Villeroy ; une douzaine de ces messieurs se trouvaient encore dans la ville.

Ils venaient de prendre les ordres de Charny.

Charny leur avait dit de revêtir leurs uniformes, et de se trouver, à cheval, devant la porte de l'église au moment de la sortie du roi.

Ils allaient se préparer à cette manœuvre.

Comme nous l'avons dit, quelques-uns des paysans qui, la veille, avaient fait escorte au roi, ne s'étaient point retirés le soir, parce qu'ils étaient las ; mais, le matin, ils comptèrent les lieues : ceux-ci étaient à dix lieues, ceux-là à quinze lieues de leur maison. Cent ou deux cents partirent, quelques instances que leur fissent leurs camarades.

Les fidèles se trouvèrent donc réduits à quatre cents ou quatre cent cinquante tout au plus.

Or, on pouvait compter sur un nombre égal au moins de gardes nationaux dévoués au roi, sans compter les gardes royaux, et les officiers que l'on devait recruter, espèce de bataillon sacré prêt à donner l'exemple en s'exposant à tous les dangers.

En outre, on le sait, la ville était aristocrate.

Le matin, dès six heures, les habitants les plus zélés pour la cause royaliste étaient debout et attendant dans la cour de l'intendance. Charny et les gardes se tenaient au milieu d'eux, et attendaient aussi.

Le roi se leva à sept heures, et fit dire que son intention était d'assister à la messe.

On chercha Drouet et Billot, pour leur exposer le désir du roi, mais on ne les trouva ni l'un ni l'autre.

Rien ne s'opposait donc à ce que ce désir s'accomplît.

Charny monta chez le roi, et lui annonça l'absence des deux chefs de l'escorte.

Le roi s'en réjouit, mais Charny secoua la tête ; s'il ne connaissait pas Drouet, en revanche, il connaissait Billot.

Cependant, les augures paraissaient favorables. Les rues étaient encombrées, mais il était facile de voir que toute cette population était sympathique. Tant que les volets de la chambre du roi et de la chambre de la reine avaient été fermés, cette foule, pour ne pas troubler le sommeil des prisonniers, avait circulé à petit bruit et à pas sourds, levant les mains et les yeux au ciel, et si nombreuse, qu'à peine voyait-on, perdus dans ses rangs, les quatre ou cinq cents paysans des environs qui avaient persisté à ne point rejoindre leurs villages.

Mais, dès que les volets s'ouvrirent chez les augustes époux, les cris de « Vive le roi ! » et « Vive la reine ! » retentirent avec une telle énergie, que, sans s'être communiqué leur pensée, d'eux-mêmes, et chacun de son côté, le roi et la reine apparurent à leur balcon.

Alors, les cris furent unanimes, et, une dernière fois encore, les deux condamnés du destin purent se faire illusion.

— Allons, dit d'un balcon à l'autre Louis XVI à Marie-Antoinette, tout va bien !

Marie-Antoinette leva les yeux au ciel, mais ne répondit pas.

En ce moment, les volées de la cloche annonçaient l'ouverture de l'église.

Puis, en même temps, Charny frappa légèrement à la porte.

— C'est bien, dit le roi, je suis prêt, monsieur.

Charny jeta un coup d'œil rapide sur le roi ; il était calme, presque ferme ; il avait tant souffert, qu'on eût dit qu'à force de souffrance il perdait son irrésolution.

La voiture attendait à la porte.

Le roi, la reine et la famille royale y montèrent, entourés d'une foule pour le moins aussi considérable que la veille ; mais, au lieu d'insulter les prisonniers, cette foule leur demandait un mot, un regard, se trouvait heureuse de toucher les pans de l'habit du roi, fière de baiser le bas de la robe de la reine.

Les trois officiers reprirent leurs places sur le siège.

Le cocher reçut l'ordre de conduire la voiture à l'église, et obéit sans faire aucune observation.

D'ailleurs, d'où eût pu venir le contre-ordre ? Les deux chefs étaient toujours absents.

Charny plongeait les yeux de tous côtés, et cherchait en vain Billot et Drouet.

On arriva à l'église.

L'escorte des paysans avait bien pris son rang autour de la voiture ; mais, à chaque moment, le nombre des gardes nationaux augmentait : au coin de chaque rue, ils débouchaient par compagnies.

En arrivant à l'église, Charny estima qu'il pouvait disposer de six cents hommes.

On avait réservé les places de la famille royale sous une espèce de dais, et, quoiqu'il ne fût que huit heures du matin, les prêtres commençaient une grand'messe.

Charny s'en aperçut ; il ne craignait rien tant qu'un retard ; et un retard pouvait être mortel à ces espérances auxquelles il venait de se reprendre. Il fit prévenir l'officiant qu'il était essentiel que la messe ne durât pas plus d'un quart d'heure.

— Je comprends, fit répondre le prêtre, et je vais prier Dieu pour qu'il accorde à Leurs Majestés un heureux voyage !

La messe dura juste le temps indiqué, et, cependant, Charny tira plus de vingt fois sa montre ; le roi lui-même ne pouvait cacher son impatience ; la reine, à genoux entre ses deux enfants, appuyait sa tête sur le coussin du prie-Dieu ; Madame Élisabeth, calme et sereine comme une vierge d'albâtre, soit qu'elle ignorât le projet, soit qu'elle eût déjà remis sa vie et celle de son frère aux mains du Seigneur, ne donnait aucun signe d'impatience.

Enfin, le prêtre, en se retournant, prononça les paroles sacramentelles : *Ite, missa est.*

Et, descendant les marches de l'autel, le ciboire à la main, il bénit, en passant, le roi et la famille royale.

Ceux-ci s'inclinèrent de leur côté, et, au désir qui se formulait dans le cœur du prêtre, répondirent tout bas : *Amen.*

Puis ils s'acheminèrent vers la porte.

Tous ceux qui venaient d'entendre la messe avec eux s'agenouillaient sur leur passage ; les lèvres

remuaient sans qu'aucun son sortît des bouches, mais il était facile de deviner tout ce que demandaient ces lèvres muettes.

A la porte de l'église, on trouva les dix ou douze gardes à cheval.

L'escorte royaliste commençait à prendre des proportions colossales.

Et, cependant, il était évident que les paysans avec leurs rudes volontés, avec leurs armes, moins mortelles peut-être que celles des citadins, mais plus terribles à la vue, — un tiers étaient armés de fusils, le reste de faux et de lances, — il était évident que les paysans pouvaient, au moment décisif, peser d'un poids fatal dans la balance.

Ce ne fut donc pas sans une certaine crainte que Charny, se penchant vers le roi, à qui l'on demandait ses ordres, lui dit pour l'encourager :

— Allons, sire !

Le roi était décidé.

Il passa la tête par la portière, et, s'adressant à ceux qui entouraient la voiture :

— Messieurs, dit-il, hier, à Varennes, on m'a fait violence : j'avais donné l'ordre d'aller à Montmédy, et de force on m'a ramené vers une capitale révoltée ; mais, hier, j'étais au milieu de rebelles ; aujourd'hui, je suis parmi de braves sujets, et je répète : A Montmédy, messieurs !

— A Montmédy ! cria Charny.

— A Montmédy ! répétèrent les gardes de la compagnie de Villeroy.

— A Montmédy ! répéta après eux toute la garde nationale de Châlons.

Puis un chœur général poussa le cri de : « Vive le roi ! »

La voiture tourna à l'angle de la rue, et reprit pour s'en aller le chemin qu'on avait suivi la veille pour venir.

Charny avait les yeux sur toute cette population des villages ; elle semblait, en l'absence de Drouet et de Billot, commandée par ce garde-française qui avait été de faction à la porte du roi ; il suivit et fit suivre silencieusement le mouvement par ses hommes, dont l'œil sombre indiquait assez qu'ils goûtaient peu la manœuvre qui s'exécutait.

Seulement, ils laissèrent passer toute la garde nationale, se massant à la suite en arrière-garde.

Aux premiers rangs marchaient les hommes armés de piques, de fourches et de faux.

Ensuite venaient cent cinquante hommes à peu près, armés de fusils.

Cette manœuvre, aussi bien exécutée que si elle l'eût été par des troupes habituées à l'exercice, inquiéta Charny ; mais il n'avait aucun moyen de s'y opposer, et, placé comme il était, ne pouvait pas même en demander l'explication.

L'explication lui fut bientôt donnée.

A mesure que l'on avançait vers la porte de la ville, il semblait que, malgré le bruit de la voiture, malgré les rumeurs et les cris de ceux qui l'accompagnaient, on entendît quelque chose comme un roulement sourd qui allait augmentant.

Tout à coup, Charny pâlit et posa la main sur le genou du garde du corps qui était près de lui.

— Tout est perdu ! dit-il.

— Pourquoi cela ? demanda le garde du corps.

— Ne reconnaissez-vous donc pas ce bruit ?

— On dirait le bruit du tambour... Eh bien ?

— Eh bien, vous allez voir ! dit Charny.

En ce moment, on tourna l'angle d'une place.

Deux rues aboutissaient à cette place : la rue de Reims et la rue de Vitry-le-Français.

Par chacune de ces deux rues, tambours en tête, drapeaux déployés, s'avançaient deux troupes considérables de gardes nationaux.

L'une de dix-huit cents hommes à peu près, l'autre de deux mille cinq cents à trois mille.

Chacune de ces deux troupes semblait commandée par un homme à cheval.

L'un de ces hommes était Drouet, l'autre Billot.

Charny n'eut besoin que de jeter un coup d'œil sur la direction que suivait chaque troupe pour tout comprendre.

L'absence de Drouet et de Billot, absence inexplicable jusque-là, s'expliquait trop clairement.

Sans doute avaient-ils été prévenus du coup qui se machinait à Châlons ; ils étaient partis, l'un pour hâter l'arrivée de la garde nationale de Reims, l'autre pour aller chercher la garde nationale de Vitry-le-Français.

Leurs mesures avaient été prises de concert : tous deux arrivaient à temps.

Ils firent faire halte à leurs hommes sur la place, qu'ils barraient entièrement.

Puis, sans autre démonstration, l'ordre fut donné de charger les armes.

Le cortège s'arrêta.

Le roi mit la tête à la portière.

Il trouva Charny debout, pâle, les dents serrées.

— Qu'y a-t-il ? demanda le roi.

— Il y a, sire, que nos ennemis sont allés chercher du renfort, et que, comme vous le voyez, on charge les armes, tandis que, derrière la garde nationale de Châlons, les paysans se tiennent avec leurs armes toutes chargées.

— Que pensez-vous de cela, monsieur de Charny ?

— Je pense, sire, que nous sommes pris entre deux feux ! ce qui n'empêche pas que, si vous voulez passer, vous passerez, sire ; seulement, jusqu'où ira Votre Majesté, je n'en sais rien.

— C'est bien, dit le roi, retournons.

— Votre Majesté est bien décidée ?

— Monsieur de Charny, il a déjà coulé assez de sang pour moi, et du sang que je pleure avec des larmes bien amères. Je ne veux pas qu'il en soit versé une goutte de plus... Retournons.

A ces mots, les deux jeunes gens du siège s'élancèrent à la portière ; les gardes de la compagnie de Villeroy accoururent. Ces braves et bouillants militaires ne demandaient pas mieux que d'entrer en lutte avec des bourgeois, mais le roi répéta l'ordre plus positivement qu'il ne l'avait encore fait.

— Messieurs ! dit Charny à voix haute et impérative, retournons, le roi le veut !

Et lui-même, prenant la bride du cheval, il fit faire un tête-à-la-queue à la lourde voiture.

A la porte de Paris, la garde nationale de Châlons, devenue inutile, céda sa place aux paysans, à la garde nationale de Vitry et à la garde nationale de Reims.

— Trouvez-vous que j'aie bien fait, madame ? dit Louis XVI à Marie-Antoinette.

— Oui, monsieur, répondit celle-ci ; seulement,

je trouve que M. de Charny vous a obéi bien facilement...

Et elle tomba dans une sombre rêverie qui n'appartenait pas tout entière à la situation, si terrible qu'elle fût, dans laquelle on se trouvait.

VI

LA VOIE DOULOUREUSE

La voiture royale suivait tristement la route de Paris surveillée par ces deux hommes sombres qui venaient de lui faire rebrousser chemin, lorsque, entre Épernay et Dormans, Charny put, grâce à sa grande taille et du haut du siège où il était placé, apercevoir une autre voiture venant de Paris au galop de quatre chevaux de poste.

Charny devina immédiatement que cette voiture apportait quelque nouvelle grave ou amenait quelque personnage important.

En effet, lorsqu'elle eut joint l'avant-garde de l'escorte, on vit, après deux ou trois paroles échangées, les rangs de cette avant-garde s'ouvrir et les hommes qui la composaient présenter respectueusement les armes.

La berline du roi s'arrêta, et l'on put entendre de grands cris.

Toutes les voix répétaient en même temps : « Vive l'Assemblée nationale ! »

La voiture qui venait du côté de Paris continua son chemin jusqu'à ce qu'elle fût arrivée près de la berline du roi.

Alors, de cette voiture descendirent trois hommes dont deux étaient complètement inconnus aux augustes prisonniers.

Le troisième avait à peine mis la tête à la portière, que la reine murmura à l'oreille de Louis XVI :

— M. de Latour-Maubourg, l'âme damnée de La Fayette !

Puis, secouant la tête :

— Cela ne nous présage rien de bon, ajouta-t-elle.

De ces trois hommes, le plus âgé s'avança, et, ouvrant brutalement la portière de la voiture du roi :

— Je suis Pétion, dit-il, et voici MM. Barnave et Latour-Maubourg, envoyés comme moi et avec moi par l'Assemblée nationale pour vous servir d'escorte, et veiller à ce que la colère du peuple ne se fasse pas justice elle-même. Serrez-vous donc un peu, et faites-nous place.

La reine lança, sur le député de Chartres et ses deux compagnons, un de ces coups d'œil dédaigneux, comme il en tombait de temps en temps du haut de l'orgueil de la fille de Marie-Thérèse.

M. de Latour-Maubourg, gentilhomme courtisan de l'école de La Fayette, ne put supporter ce regard.

— Leurs Majestés sont déjà bien pressées dans cette voiture, dit-il ; moi, je monterai dans la voiture de suite.

— Montez où vous voudrez, dit Pétion ; quant à moi, ma place est dans la voiture du roi et de la reine, et j'y monte.

En même temps, il entra dans la voiture.

Au fond étaient assis le roi, la reine et Madame Élisabeth.

Pétion les regarda l'un après l'autre.

Puis, s'adressant à Madame Élisabeth :

— Pardon, madame, dit-il ; mais, comme représentant de l'Assemblée, la place d'honneur m'appartient. Ayez donc l'obligeance de vous lever et de vous asseoir sur le devant.

— Oh ! par exemple ! murmura la reine.

— Monsieur, fit le roi.

— C'est comme cela... Allons, levez-vous, madame, et me donnez votre place.

Madame Élisabeth se leva et céda sa place en faisant à son frère et à sa belle-sœur un signe de résignation.

Pendant ce temps, M. de Latour-Maubourg s'était esquivé et était allé demander une place aux deux dames du cabriolet avec plus de courtoisie, certainement, que ne venait de le faire Pétion à l'endroit du roi et de la reine.

Barnave était resté dehors, hésitant à entrer dans cette berline où se trouvaient déjà pressées sept personnes.

— Eh bien, Barnave, dit Pétion, ne venez-vous pas ?

— Mais où me mettre ? demanda Barnave un peu embarrassé.

— Voulez-vous ma place, monsieur ? demanda aigrement la reine.

— Je vous remercie, madame, répondit Barnave blessé ; une place sur le devant me suffira.

Par un même mouvement, Madame Élisabeth attira à elle madame Royale, tandis que la reine prenait le dauphin sur ses genoux.

De cette manière, une place se fit sur le devant de la voiture, et Barnave se trouva en face de la reine, genoux à genoux avec elle.

— Allons, dit Pétion sans demander l'autorisation au roi, en route !

Et la voiture se remit en marche aux cris de : « Vive l'Assemblée nationale ! »

Le peuple venait à son tour de monter dans les carrosses du roi avec Barnave et Pétion.

Quant à ses preuves, il les avait faites le 14 juillet, les 5 et 6 octobre.

Il y eut un moment de silence pendant lequel, à part Pétion, qui, enfermé dans sa rudesse, semblait indifférent à tout, chacun s'examina.

Qu'on nous permette donc de dire quelques mots des personnages que nous venons d'introduire en scène.

Jérôme Pétion, dit de Villeneuve, était un homme de trente-deux ans, à peu près, aux traits vigoureusement arrêtés, et dont tout le mérite consistait dans l'exaltation, la netteté et la conscience de ses principes politiques. Il était né à Chartres, y avait été reçu avocat, et avait été envoyé à Paris comme membre de l'Assemblée nationale, en 1789. Il devait être maire de Paris, jouir d'une popularité destinée à effacer celle des Bailly et des La Fayette, et mourir dans les landes de Bordeaux, dévoré par les loups. Ses amis l'appelaient le vertueux Pétion. Lui et Camille Desmoulins étaient déjà républicains en France quand personne ne l'était encore.

Pierre-Joseph-Marie Barnave était né à Grenoble ; il avait trente ans à peine ; envoyé à l'Assemblée nationale, il s'y était acquis à la fois une grande réputation et une grande popularité en

luttant avec Mirabeau au moment où baissaient la popularité et la réputation du député d'Aix. Tous ceux qui étaient les ennemis du grand orateur, — et Mirabeau jouissait de ce privilège des hommes de génie d'avoir pour ennemi tout ce qui est médiocre, — tous les ennemis de Mirabeau s'étaient faits les amis de Barnave, et l'avaient soutenu, soulevé, grandi dans les luttes orageuses qui avaient accompagné la fin de la vie de l'illustre tribun. C'était — nous parlons de Barnave — un jeune homme de trente ans à peine, comme nous l'avons dit, en paraissant tout au plus vingt-cinq, avec de beaux yeux bleus, la bouche grande, le nez retroussé et la voix aigre. Sa personne, d'ailleurs, était élégante ; agresseur et duelliste, il semblait un jeune capitaine de guerre en bourgeois. Son aspect était sec, froid et méchant. Il valait mieux que ne l'annonçait son aspect.

Il appartenait au parti royaliste constitutionnel.

Au moment où il prenait sa place sur le devant et s'asseyait en face de la reine :

— Messieurs, dit Louis XVI, je commence par vous déclarer que mon intention n'a jamais été de quitter le royaume.

Barnave, à moitié assis, s'arrêta et regarda le roi.

— Dites-vous vrai, sire ? demanda-t-il. En ce cas, voilà un mot qui sauvera la France.

Et il s'assit.

Alors, il se passa quelque chose d'étrange entre cet homme parti de la bourgeoisie d'une petite ville de province, et cette femme descendue à moitié d'un des plus grands trônes du monde.

Tous deux essayèrent de lire dans le cœur l'un

de l'autre, non pas comme deux ennemis politiques qui veulent y chercher des secrets d'État, mais comme un homme et une femme qui y cherchent des mystères d'amour.

D'où venait dans le cœur de Barnave ce sentiment qu'y surprit, au bout de quelques minutes d'étude, l'œil perçant de Marie-Antoinette ?

Nous allons le dire et mettre au jour une de ces tablettes du cœur qui font les légendes secrètes de l'histoire, et qui, au jour des grandes décisions du destin, pèsent plus dans la balance que le gros livre des événements officiels.

Barnave avait la prétention d'être en toutes choses le successeur et l'héritier de Mirabeau ; or, à son avis, il était déjà le successeur et l'héritier du grand orateur à la tribune.

Mais restait un autre point.

Aux yeux de tous — nous savons, nous, ce qui en était — Mirabeau avait passé pour être honoré de la confiance du roi et de la bienveillance de la reine. Cette seule et unique conférence qu'avait obtenue le négociateur au château de Saint-Cloud avait été transformée en plusieurs audiences secrètes dans lesquelles la présomption de Mirabeau aurait été jusqu'à l'audace, et la condescendance de la reine jusqu'à la faiblesse. A cette époque, il était de mode, non seulement de calomnier la pauvre Marie-Antoinette, mais encore de croire à ces calomnies.

Or, ce qu'ambitionnait Barnave, c'était la succession tout entière de Mirabeau ; de là son ardeur à se faire nommer l'un des trois commissaires à envoyer près du roi.

Il avait été nommé, et il venait avec cette as-

surance d'un homme qui sait que, dans le cas où il n'aurait pas le talent de se faire aimer, il aura au moins la puissance de se faire haïr.

Voilà ce que, avec son rapide coup d'œil de femme, la reine avait pressenti, presque deviné.

Puis, ce qu'elle devinait encore, c'était la préoccupation actuelle de Barnave.

Cinq ou six fois, dans l'espace d'un quart d'heure où Barnave se trouva vis-à-vis d'elle, le jeune député se retourna pour examiner avec une scrupuleuse attention les trois hommes qui étaient sur le siège de la voiture, et, du siège de la voiture, son regard redescendait chaque fois plus dur et plus hostile sur la reine.

En effet, Barnave savait que l'un de ces trois hommes — et lequel ? il l'ignorait — était le comte de Charny. Or, le bruit public donnait le comte de Charny pour amant à la reine.

Barnave était jaloux. Explique qui pourra ce sentiment dans le cœur du jeune homme, mais cela était ainsi.

Voilà ce que la reine devina.

Et, du moment où elle l'eut deviné, elle fut bien forte : elle connaissait le défaut de la cuirasse de son adversaire ; il ne s'agissait plus que de frapper, et de frapper juste.

— Monsieur, dit-elle s'adressant au roi, vous avez entendu ce que disait cet homme qui conduit la voiture ?

— A quel propos, madame ? demanda le roi.

— A propos de M. le comte de Charny.

Barnave tressaillit.

Ce tressaillement ne put échapper à la reine, qui touchait son genou du sien.

— N'a-t-il pas déclaré, dit le roi, qu'il prenait sur lui la responsabilité de la vie du comte ?

— Justement, monsieur ; et il a ajouté qu'il répondait de cette existence à la comtesse.

Barnave ferma les yeux à moitié, mais écouta de façon à ne pas perdre une syllabe de ce qu'allait dire la reine.

— Eh bien ? demanda le roi.

— Eh bien, monsieur, la comtesse de Charny est mon ancienne amie, mademoiselle Andrée de Taverney. Ne trouvez-vous pas qu'à notre retour à Paris, il serait bon que je donnasse congé à M. de Charny afin qu'il pût rassurer sa femme ? Il a couru de grands risques ; son frère a été tué pour nous. Je crois que lui demander la continuation de ses services près de vous, sire, serait faire une chose cruelle à ces deux époux.

Barnave respira et ouvrit de grands yeux.

— Vous avez raison, madame, répondit le roi, quoique, à vrai dire, je doute que M. de Charny accepte.

— Eh bien, dans ce cas, dit la reine, chacun de nous aura fait ce qu'il devait faire : nous, en offrant ce congé à M. de Charny ; M. de Charny, en le refusant.

La reine sentit en quelque sorte, par une com munication magnétique, se détendre l'irritation de Barnave. En même temps, lui, cœur généreux, comprenant son injustice vis-à-vis de cette femme, il en eut honte.

Il s'était jusqu'alors tenu la tête haute et insolente, comme un juge devant un coupable qu'il avait droit de juger et de condamner, et voilà que, tout à coup, cette coupable, répondant à une ac-

cusation qu'elle ne pouvait deviner, disait le mot ou de l'innocence ou du repentir.

Mais pourquoi pas de l'innocence ?

— Nous serons d'autant plus forts, continua la reine, que nous n'avons pas emmené M. de Charny, et que, moi, je le supposais, pour mon compte, bien tranquille à Paris, quand je l'ai vu apparaître tout à coup à la portière de la voiture.

— C'est vrai, répondit le roi ; mais cela vous prouve que le comte n'a pas besoin d'être stimulé lorsqu'il croit accomplir un devoir.

Elle était innocente, il n'y avait plus de doute.

Oh ! comment Barnave se ferait-il pardonner de la reine cette mauvaise pensée qu'il avait eue contre la femme ?

Adresser la parole à la reine ? Barnave n'osait pas. Attendre que la reine parlât la première ? Mais la reine, satisfaite de l'effet qu'avaient produit le peu de paroles qu'elle avait dites, la reine ne parlait plus.

Barnave était redevenu doux, presque humble ; Barnave implorait la reine du regard ; mais la reine ne paraissait faire aucune attention à Barnave.

Le jeune homme était dans un de ces états d'exaltation nerveuse où, pour être remarqué d'une femme inattentive, on entreprendrait les douze travaux d'Hercule, au risque de succomber dès le premier.

Il demandait à l'Être suprême, — en 1791, on ne demandait déjà plus à Dieu, — il demandait à l'Être suprême de lui envoyer une occasion quelconque d'attirer sur lui les yeux de la royale indifférente, lorsque, tout à coup, comme si l'Être suprême eût entendu la prière qui lui était adressée, un pauvre prêtre qui attendait sur le bord de la

route le passage du roi, s'approchant pour voir de plus près l'auguste prisonnier, leva au ciel ses yeux pleins de larmes et ses mains suppliantes, en disant :

— Sire ! Dieu garde Votre Majesté !

Il y avait longtemps que le peuple n'avait eu le sujet ou le prétexte de se mettre en colère. Rien ne s'était présenté depuis qu'il avait mis en morceaux le vieux chevalier de Saint-Louis, dont la tête suivait toujours, portée au bout d'une pique.

Une occasion lui était enfin offerte : il la saisit avec empressement.

Au geste du vieillard, à la prière qu'il prononçait, le peuple répondit par un rugissement ; il se jeta sur le prêtre en un instant, et, avant que Barnave fût tiré de sa rêverie, le prêtre était renversé à terre et allait être écharpé, quand la reine, épouvantée, s'écria, s'adressant à Barnave :

— Oh ! monsieur, ne voyez-vous pas ce qui se passe ?

Barnave releva la tête, plongea un regard rapide vers l'océan où venait de disparaître le pauvre vieillard, et qui roulait en vagues tumultueuses et grondantes autour de la voiture, et, voyant ce dont il s'agissait :

— Oh ! misérables ! s'écria-t-il en s'élançant avec une telle violence, que la portière s'ouvrit, et qu'il fût tombé si, par un de ces premiers mouvements du cœur si prompts chez Madame Élisabeth, celle-ci ne l'eût retenu par la basque de son habit. Oh ! tigres ! vous n'êtes donc pas des Français, ou la France, le peuple des braves, est-il devenu un peuple d'assassins ?

L'apostrophe nous paraîtra peut-être, à nous,

un peu prétentieuse, mais elle était dans le goût du temps. D'ailleurs, Barnave représentait l'Assemblée nationale ; c'était le pouvoir suprême qui parlait par sa voix : le peuple recula, le vieillard fut sauvé.

Il se releva en disant :

— Vous avez bien fait de me sauver, jeune homme ; un vieillard priera pour vous.

Et, faisant le signe de la croix, il se retira.

Le peuple le laissa passer, dominé par le geste et le regard de Barnave, qui semblait la statue du commandement.

Puis, quand le vieillard fut loin, le jeune député se rassit simplement, naturellement, n'ayant pas l'air de se douter qu'il venait de sauver la vie à un homme.

— Monsieur, dit la reine, je vous remercie.

Et, à ces seules paroles, Barnave frissonna de tout son corps.

C'est que, sans contredit, pendant cette longue période que nous venons de parcourir avec la malheureuse Marie-Antoinette, elle avait été plus belle, mais jamais aussi touchante.

En effet, au lieu de trôner comme reine, elle trônait comme mère ; elle avait à sa gauche le dauphin, charmant enfant aux cheveux blonds, qui était passé, avec l'insouciance et la naïveté de son âge, des genoux de sa mère entre les jambes du vertueux Pétion, lequel s'humanisait au point de jouer avec ses cheveux bouclés ; elle avait à sa droite sa fille, madame Royale, qui semblait un portrait de sa mère à la première fleur de la jeunesse et de la beauté. Enfin, elle-même, elle avait, à la place de la couronne d'or de la royauté, la couronne d'épines du malheur, et, au-dessus de ses

yeux noirs, de son front pâli, sa magnifique chevelure blonde au milieu de laquelle brillaient quelques fils d'argent venus avant l'âge, et qui parlaient plus éloquemment au cœur du jeune député que n'eût pu faire la plainte la plus douloureuse.

Il contemplait cette grâce royale, et se sentait tout prêt à tomber aux genoux de cette majesté mourante, lorsque le jeune dauphin jeta un cri de douleur.

L'enfant avait fait au vertueux Pétion je ne sais quelle espièglerie, dont celui-ci jugeait à propos de le punir en lui tirant vigoureusement l'oreille.

Le roi rougit de colère ; la reine pâlit de honte. Elle étendit les bras, et enleva l'enfant d'entre les jambes de Pétion, et, comme Barnave fit le même mouvement qu'elle, le dauphin, transporté par leurs quatre bras et tiré à lui par Barnave, se trouva sur les genoux de ce dernier.

Marie-Antoinette voulut l'attirer sur les siens.

— Non, dit le dauphin, je suis bien ici.

Et, comme Barnave, qui avait vu le mouvement de la reine, écartait les bras pour la laisser libre dans l'exécution de sa volonté, la reine — était-ce coquetterie de mère ? était-ce séduction de femme ? — laissa le jeune prince où il était.

Il se passa en ce moment dans le cœur de Barnave quelque chose d'impossible à rendre ; il était fier et heureux tout à la fois.

L'enfant se mit à jouer avec le jabot de Barnave, puis avec sa ceinture, puis avec les boutons de son habit de député.

Ces boutons surtout occupèrent le jeune prince, ils portaient une devise gravée.

Le dauphin épela les lettres les unes après les

autres, et finit en les assemblant, par lire ces quatre mots : « Vivre libre ou mourir. »

— Qu'est-ce que cela veut dire, monsieur ? demanda-t-il.

Barnave hésita à répondre.

— Cela veut dire, mon petit bonhomme, expliqua Pétion, que les Français ont fait serment de n'avoir plus de maître ; comprends-tu cela ?

— Pétion ! s'écria Barnave.

— Eh bien, mais, répondit Pétion le plus naturellement du monde, explique la devise autrement si tu lui connais un autre sens.

Barnave se tut. Cette devise qu'il trouvait sublime la veille, lui semblait presque cruelle dans la situation présente.

Mais il prit la main du dauphin, et abaissa respectueusement ses lèvres sur cette main.

La reine essuya furtivement une larme montée de son cœur à sa paupière.

Et la voiture, théâtre de ce petit drame étrange, simple jusqu'à la naïveté, continua de rouler à travers les cris de la foule grondante, conduisant à la mort six des huit personnes qu'elle contenait.

On arriva à Dormans.

VII

LA VOIE DOULOUREUSE

LÂ, rien n'avait été préparé pour la réception de la famille royale, qui fut forcée de descendre dans une auberge.

Soit par ordre de Pétion, que le silence du roi et de la reine avait fort blessé pendant la route, soit que l'auberge fût réellement pleine, on ne trouva pour les augustes prisonniers que trois mansardes dans lesquelles ils s'installèrent.

En descendant de voiture, Charny, selon son habitude, avait voulu s'approcher du roi et de la reine pour prendre leurs ordres, mais la reine d'un seul coup d'œil lui avait fait signe de se tenir à l'écart.

Sans savoir la cause de cette recommandation, le comte s'était empressé d'y obéir.

C'était Pétion qui était entré dans l'auberge, et qui s'était chargé des fonctions de maréchal des logis : il ne se donna pas même la peine de redescendre, et ce fut un garçon qui vint annoncer que les chambres de la famille royale étaient prêtes.

Barnave était assez embarrassé ; il mourait d'envie d'offrir son bras à la reine ; mais il craignait que

celle qui jadis avait si fort raillé l'étiquette dans la personne de madame de Noailles, ne l'invoquât lorsque lui, Barnave, y manquerait.

Il attendit donc.

Le roi descendit le premier, s'appuyant aux bras des deux gardes, MM. de Malden et de Valory. Charny, on le sait déjà, sur un signe de Marie-Antoinette, s'était retiré un peu à l'écart.

La reine descendit ensuite et tendit les bras pour qu'on lui donnât le dauphin ; mais, comme si le pauvre enfant eût senti le besoin que sa mère avait de cette flatterie :

— Non, dit-il, je veux rester avec mon ami Barnave.

Marie-Antoinette fit un signe d'assentiment accompagné d'un doux sourire. Barnave laissa passer Madame Élisabeth et madame Royale, puis il descendit, portant le dauphin dans ses bras.

Madame de Tourzel venait ensuite, n'aspirant qu'à reprendre son royal élève aux mains indignes qui le tenaient ; mais un nouveau signe de la reine calma l'aristocratique ardeur de la gouvernante des enfants de France.

La reine monta l'escalier sale et tortueux, s'appuyant au bras de son mari.

Au premier étage, elle s'arrêta, croyant avoir assez fait en montant vingt marches ; mais la voix du garçon cria :

— Plus haut, plus haut !

Et, sur cette invitation, la reine continua de monter.

La sueur de la honte perla sur le front de Barnave.

— Comment, plus haut ? demanda-t-il.

— Oui, dit le garçon, ici, c'est la salle à manger et les appartements de messieurs de l'Assemblée nationale.

Un éblouissement passa sur les yeux de Barnave. Pétion avait pris les appartements du premier étage pour lui et ses collègues, et avait relégué la famille royale au second.

Cependant, le jeune député ne dit rien ; mais, craignant sans doute le premier mouvement de la reine, lorsqu'elle verrait les chambres du second étage destinées par Pétion à elle et à sa famille, en arrivant à ce second étage, Barnave déposa l'enfant royal sur le palier.

— Madame ! madame ! dit le jeune prince s'adressant à sa mère, voilà mon ami Barnave qui s'en va.

— Il fait bien, dit en riant la reine, qui venait de jeter un coup d'œil sur l'appartement.

Cet appartement, comme nous l'avons dit, se composait de trois petites pièces se commandant les unes les autres.

La reine s'installa dans la première avec madame Royale ; Madame Élisabeth prit la seconde pour elle, le dauphin et madame de Tourzel ; enfin, le roi prit la troisième, qui était un petit cabinet ayant en retour une porte de sortie sur l'escalier.

Le roi était fatigué ; il voulut, en attendant le souper, se jeter quelques instants sur son lit. Mais ce lit était si court, qu'au bout d'une minute il fut obligé de se lever, et, ouvrant la porte, demanda une chaise.

MM. de Malden et de Valory étaient déjà à leur poste sur les marches de l'escalier. M. de Malden, qui se trouvait le plus à portée, descendit, prit une chaise dans la salle à manger, et la porta au roi.

Louis XVI, qui avait déjà une chaise de bois dans son cabinet, accommoda cette seconde chaise que lui apportait M. de Malden, pour en faire un lit à sa taille.

— Oh ! sire, dit M. de Malden en joignant les mains et en secouant douloureusement la tête, comptez-vous donc passer la nuit ainsi ?

— Certainement, monsieur, dit le roi.

Puis il ajouta :

— D'ailleurs, si ce que l'on me crie aux oreilles de la misère de mon peuple est vrai, combien de mes sujets seraient heureux d'avoir ce petit cabinet, ce lit et ces deux chaises !

Et il s'étendit sur cette couche improvisée, préludant ainsi aux longues douleurs du Temple.

Un instant après, on vint annoncer à Leurs Majestés qu'elles étaient servies.

Le roi descendit et vit six couverts sur la table.

— Pourquoi ces six couverts ? demanda-t-il.

— Mais, dit le garçon, un pour le roi, un pour la reine, un pour Madame Élisabeth, un pour madame Royale, un pour monseigneur le dauphin et un pour M. Pétion.

— Et pourquoi pas aussi un pour M. Barnave et un pour M. Latour-Maubourg ? demanda le roi.

— Ils y étaient, sire, répondit le garçon ; mais M. Barnave les a fait ôter.

— Et il a laissé celui de M. Pétion ?

— M. Pétion a exigé qu'il restât.

En ce moment, la figure grave, plus que grave, austère, du député de Chartres parut à l'encadrement de la porte.

Le roi fit comme s'il n'était pas là, et répondit au garçon :

— Je ne me mets à table qu'avec ma famille ; nous mangeons entre nous, ou avec les gens que nous invitons ; autrement, nous ne mangeons pas.

— Je savais bien, dit Pétion, que Votre Majesté avait oublié le premier article de la *Déclaration des droits de l'homme*, mais je croyais qu'elle aurait au moins l'air de s'en souvenir.

Le roi fit semblant de ne pas entendre Pétion, comme il avait fait semblant de ne pas le voir, et, d'un signe des yeux et du sourcil, il ordonna au garçon d'enlever le couvert.

Le garçon obéit. Pétion sortit furieux.

— M. de Malden, dit le roi, tirez la porte, afin que, autant que possible, nous soyons chez nous.

M. de Malden obéit à son tour, et Pétion put entendre la porte se refermer derrière lui.

Le roi arriva ainsi à dîner en famille.

Les deux gardes du corps servirent comme d'habitude.

Quant à Charny, il ne parut point ; s'il n'était plus le serviteur, il était toujours l'esclave de la reine.

Mais il y avait des moments où cette obéissance passive à la reine blessait la femme. Aussi, pendant tout le souper, Marie-Antoinette, impatiente, chercha des yeux Charny. Elle eût voulu qu'après lui avoir obéi un instant, il finît par lui désobéir.

Au moment où le roi, le souper terminé, remua sa chaise pour se lever de table, le salon s'ouvrit, et le garçon, entrant, pria, au nom de M. Barnave, Leurs Majestés de vouloir bien prendre l'appartement du premier à la place du leur.

Louis XVI et Marie-Antoinette se regardèrent.

Fallait-il faire de la dignité, et repousser la courtoisie de l'un pour punir la grossièreté de l'autre ? Peut-être eût-ce été l'avis du roi ; mais le dauphin courut au salon en criant :

— Où est-il, mon ami Barnave ?

La reine suivit le dauphin, et le roi la reine.

Barnave n'était point au salon.

Du salon, la reine passa dans les chambres ; il y en avait trois comme à l'étage supérieur.

On n'avait pu faire de l'élégance, mais on avait fait de la propreté. Des bougies brûlaient dans des chandeliers de cuivre, c'est vrai, mais brûlaient à profusion.

Deux ou trois fois pendant la route, la reine s'était récriée en passant devant de beaux jardins garnis de fleurs ; la chambre de la reine était garnie des plus belles fleurs d'été, en même temps que les fenêtres ouvertes permettaient aux parfums trop âcres de s'échapper ; des rideaux de mousseline, fermant l'ouverture de ces fenêtres, s'opposaient à ce qu'un regard indiscret poursuivît chez elle l'auguste prisonnière.

C'était Barnave qui avait veillé à tout cela.

Elle soupira, la pauvre reine : six ans auparavant, c'est Charny qui eût pris tous ces soins.

Au reste, Barnave eut la délicatesse de ne pas venir chercher un remerciement.

C'est encore ce qu'eût fait Charny.

Comment un petit avocat de province avait-il les mêmes attentions et les mêmes délicatesses qu'aurait eues l'homme le plus élégant et le plus distingué de la cour ?

Il y avait certes bien là dedans de quoi faire rêver une femme, cette femme fût-elle reine.

Aussi, la reine rêva-t-elle à cet étrange mystère une partie de la nuit.

Pendant ce temps, que devenait le comte de Charny ?

Charny, nous l'avons vu, sur le signe que lui fit la reine, s'était retiré, et, depuis ce moment, n'avait pas reparu.

Charny, que son devoir enchaînait aux pas de Louis XVI et de Marie-Antoinette, était heureux que l'ordre de la reine, dont il ne chercha pas même la cause, lui eût donné un moment de solitude et de réflexion.

Il avait vécu si rapidement depuis trois jours ; il avait vécu tellement hors de lui-même, pour ainsi dire ; il avait tant vécu pour les autres, qu'il n'était pas fâché de laisser, pendant quelques instants, la douleur d'autrui, pour revenir à sa propre douleur.

Charny était le gentilhomme des anciens jours, l'homme de la famille surtout : il adorait ses frères, dont il était plutôt le père que le frère aîné.

A la mort de Georges, sa douleur avait été grande; mais, au moins, il avait pu, agenouillé près du cadavre, dans cette petite et sombre cour de Versailles, répandre sa douleur avec ses larmes ; mais, au moins, il lui restait son second frère Isidore, sur lequel toute son affection s'était reportée ; Isidore, qui lui était devenu plus cher encore, s'il était possible, pendant les trois ou quatre mois qui avaient précédé son départ et où le jeune homme lui avait servi d'intermédiaire près d'Andrée.

Nous avons tâché, sinon de faire comprendre, du moins de raconter ce singulier mystère de certains cœurs que la séparation anime au lieu de les re-

froidir, et qui puisent dans l'absence un nouvel aliment au souvenir qui les occupe.

Eh bien, moins Charny voyait Andrée, plus il pensait à elle, et penser de plus en plus à Andrée, pour Charny, c'était l'aimer.

En effet, quand il voyait Andrée, quand il était près d'Andrée, il lui semblait purement et simplement être près d'une statue de glace que le moindre rayon d'amour ferait fondre, et qui, retirée à l'ombre et en elle-même, craignait autant l'amour, que — de glace véritablement — une statue craindrait le soleil ; il était en contact avec ce geste lent et froid, avec cette parole grave et contenue, avec ce regard muet et voilé : derrière ce geste, derrière cette parole, derrière ce regard, il ne voyait, disons mieux, il n'entrevoyait rien.

Tout cela était blanc, pâle, laiteux comme l'albâtre, froid et terne comme lui.

C'était ainsi, sauf de rares intervalles d'animation, amenés par des situations violentes, que lui était apparue Andrée pendant leurs dernières entrevues, et surtout pendant celle qu'il avait eue avec la malheureuse jeune femme, rue Coq-Héron, le soir où elle avait à la fois retrouvé et perdu son fils.

Mais, dès qu'il s'éloignait d'elle, la distance produisait son effet ordinaire, en éteignant les teintes trop vives, en estompant les contours trop arrêtés. Alors, le geste lent et froid d'Andrée s'animait ; alors, la parole grave et contenue d'Andrée devenait timbrée et sonore ; alors, le regard muet et voilé d'Andrée soulevait sa longue paupière et lançait une flamme humide et dévorante ; alors, il lui semblait qu'un feu intérieur s'allumait au cœur de la statue,

et qu'à travers l'albâtre de ses chairs, il voyait circuler le sang et battre le cœur.

Ah ! c'était dans ces moments d'absence et de solitude qu'Andrée était la véritable rivale de la reine ; c'était dans l'obscurité fiévreuse de ces nuits que Charny croyait tout à coup voir s'ouvrir la muraille de sa chambre, ou se soulever la tapisserie de sa porte, et s'approcher de son lit, les bras ouverts, les lèvres murmurantes, l'œil plein d'amour, cette statue transparente, que le feu de son âme éclairait au dehors. Alors Charny, lui aussi, tendait les bras ; alors Charny appelait la douce vision ; alors Charny essayait de presser le fantôme sur son cœur. Mais, hélas ! le fantôme lui échappait ; il n'embrassait que le vide, et retombait, de son rêve haletant, dans la triste et froide réalité.

Isidore lui était donc devenu plus cher que ne l'avait jamais été Georges, et, nous l'avons vu, le comte n'avait pas eu la sombre joie de pleurer sur le cadavre d'Isidore, comme il avait eu celle de pleurer sur le cadavre de Georges.

Tous deux, l'un après l'autre, étaient tombés pour cette femme fatale, pour cette cause pleine d'abîmes.

Pour la même femme, et dans un abîme pareil, lui, Charny, tomberait certainement à son tour.

Eh bien, depuis deux jours, depuis la mort de son frère, depuis cette dernière étreinte qui avait laissé ses habits teints de son sang, ses lèvres tièdes du dernier soupir de la victime, depuis cette heure à laquelle M. de Choiseul lui avait remis les papiers trouvés sur Isidore, à peine avait-il eu un instant à donner à cette grande douleur.

Ce signe de la reine qui lui avait indiqué qu'il

eût à se tenir à l'écart, il l'avait donc reçu comme une faveur, et accepté comme une joie.

Dès lors, il avait cherché un coin, un endroit, une retraite, où, tout en demeurant à portée de venir au secours de la famille royale, au premier appel, au premier cri, il pût néanmoins être bien seul avec sa douleur, bien isolé avec ses larmes.

Il avait trouvé une mansarde située au haut du même escalier où veillaient MM. de Malden et de Valory.

Une fois là, seul, enfermé, assis devant une table éclairée par une de ces lampes de cuivre à trois becs comme nous en retrouvons encore aujourd'hui dans quelques vieilles maisons de village, il avait tiré de sa poche les papiers ensanglantés, seules reliques qui lui restassent de son frère.

Puis, le front dans ses deux mains, les yeux fixés sur ces lettres où continuaient de vivre les pensées de celui qui n'était plus, il avait pendant longtemps laissé couler, de ses joues sur la table, des larmes pressées et silencieuses.

Enfin, il poussa un soupir, releva et secoua la tête, prit et déplia une lettre.

Elle était de la pauvre Catherine.

Charny soupçonnait depuis plusieurs mois cette liaison d'Isidore avec la fille du fermier, lorsque, à Varennes, Billot s'était chargé de la lui raconter dans tous ses détails, mais seulement après le récit du fermier il lui avait accordé toute l'importance qu'elle méritait de prendre dans son esprit.

Cette importance s'accrut encore à la lecture de la lettre. Alors, il vit ce titre de maîtresse rendu sacré par le titre de mère, et, dans les termes si simples où Catherine exposait son amour, toute

la vie de la femme donnée en expiation de la faute de la jeune fille.

Il en ouvrit une seconde, puis une troisième ; c'étaient toujours les mêmes plans d'avenir, les mêmes espérances de bonheur, les mêmes joies maternelles, les mêmes craintes d'amante, les mêmes regrets, les mêmes douleurs, les mêmes repentirs.

Tout à coup, au milieu de ces lettres, il en vit une dont l'écriture le frappa.

L'écriture était d'Andrée.

Elle lui était adressée, à lui.

A la lettre, un papier plié en quatre était attaché par un cachet en cire aux armes d'Isidore.

Cette lettre de l'écriture d'Andrée, adressée à lui, Charny, et retrouvée parmi les papiers d'Isidore, lui parut une chose si étrange, qu'il commença par ouvrir le billet annexé à la lettre avant d'ouvrir la lettre elle-même.

Le billet écrit au crayon par Isidore, sans doute sur quelque table d'auberge, et tandis qu'on lui sellait un cheval, contenait ces quelques lignes :

« Cette lettre est adressée, non point à moi, mais à mon frère le comte Olivier de Charny ; elle est écrite par sa femme, la comtesse de Charny. S'il m'arrivait malheur, celui qui trouverait ce papier est prié de le faire passer au comte Olivier de Charny, ou de le renvoyer à la comtesse.

« Je le tiens de celle-ci avec la recommandation suivante :

« *Si, dans l'entreprise qu'il poursuit, le comte réussissait sans accident, rendre la lettre à la comtesse.*

« *S'il était blessé grièvement, mais sans danger*

de mort, le prier d'accorder à sa femme la grâce de le rejoindre.

« *Enfin, s'il était blessé à mort, lui donner cette lettre, et, s'il ne peut la lire lui-même, la lui lire, afin qu'avant d'expirer, il connaisse le secret qu'elle contient.*

« Si la lettre est renvoyée à mon frère le comte de Charny, comme sans doute ce billet lui sera remis en même temps, il agira, à l'égard des trois recommandations ci-dessus, ainsi que sa délicatesse lui conseillera de le faire.

« Je lègue à ses soins la pauvre Catherine Billot, qui habite le village de Ville-d'Avray avec mon enfant.

« ISIDORE DE CHARNY. »

D'abord, le comte parut entièrement absorbé par la lecture de ce billet de son frère ; ses larmes, un instant arrêtées, recommencèrent à couler avec la même abondance ; puis, enfin, ses yeux encore voilés de pleurs se portèrent sur la lettre de madame de Charny ; il la regarda longtemps, la prit, la porta à ses lèvres, l'appuya sur son cœur, comme si elle eût pu communiquer à ce cœur le secret qu'elle contenait, relut une fois encore, puis deux fois, puis trois fois la recommandation de son frère.

Puis, à demi-voix et secouant la tête :

— Je n'ai pas le droit d'ouvrir cette lettre, dit-il ; mais je la supplierai tant elle-même, qu'elle me laissera lire...

Et, comme pour s'encourager dans cette résolution, impossible à un cœur moins loyal que le sien, il répéta encore :

— Non, je ne la lirai pas !

En effet, il ne la lut point ; mais le jour le surprit, assis à la même table, et dévorant du regard l'adresse de cette lettre tout humide de son haleine, tant il l'avait pressée de fois contre ses lèvres.

Tout à coup, au milieu du bruit qui se faisait dans l'hôtel annonçant que le départ se préparait, on entendit la voix de M. de Malden, qui appelait le comte de Charny.

— Me voici, répondit le comte.

Et, serrant dans la poche de son habit les papiers du pauvre Isidore, il baisa une dernière fois la lettre intacte, la mit sur son cœur et descendit rapidement.

Il rencontra sur l'escalier Barnave, qui demandait des nouvelles de la reine, et qui chargeait M. de Valory de prendre ses ordres pour l'heure du départ.

Il était facile de voir que Barnave ne s'était pas plus couché et n'avait pas plus dormi que le comte Olivier de Charny.

Les deux hommes se saluèrent, et Charny eût certainement remarqué l'éclair de jalousie qui passa dans les yeux de Barnave en l'entendant s'informer lui-même de la santé de la reine, s'il eût pu se préoccuper d'autre chose que de cette lettre qu'il pressait du bras contre son cœur.

VIII

LA VOIE DOULOUREUSE

En remontant en voiture, le roi et la reine virent avec étonnement qu'ils n'avaient plus autour d'eux, pour les regarder partir, que la population de la ville, et pour les accompagner, que de la cavalerie.

C'était encore une attention de Barnave : il savait ce que, la veille, la reine, forcée de marcher au pas, avait souffert de la chaleur, de la poussière, des insectes, de la multitude, des menaces faites à ses gardes et aux fidèles serviteurs qui venaient pour lui adresser un dernier salut ; il avait feint d'avoir reçu la nouvelle d'une invasion ; M. de Bouillé rentrait en France avec cinquante mille Autrichiens ; c'était contre lui que devait se porter tout homme ayant un fusil, une faux, une pique, une arme quelconque enfin, et toute la population avait entendu cet appel, et était retournée sur ses pas.

C'est qu'alors il y avait en France une véritable haine de l'étranger, haine si puissante, qu'elle l'emportait sur celle que l'on avait vouée au roi et à la reine ; à la reine, dont le plus grand crime était d'être étrangère.

Marie-Antoinette devina d'où lui venait ce nouveau bienfait. Nous disons *bienfait*, et le mot n'est point exagéré. Elle remercia Barnave d'un coup d'œil.

Au moment où elle allait prendre place dans la voiture, son regard avait cherché celui de Charny : Charny était déjà sur son siège ; seulement, au lieu de se placer au milieu, comme la veille, il avait obstinément voulu céder à M. de Malden cette place, moins dangereuse que celle qu'avait occupée jusque-là le fidèle garde du corps. Charny eût désiré qu'une blessure lui permît d'ouvrir cette lettre de la comtesse, qui lui brûlait le cœur.

Il ne vit donc point le regard de la reine qui cherchait le sien.

La reine poussa un profond soupir.

Barnave l'entendit.

Inquiet de savoir où allait ce soupir, le jeune homme s'arrêta sur le marchepied de la voiture.

— Madame, dit-il, je me suis aperçu hier que vous étiez bien serrée dans cette berline ; une personne de moins vous fera quelque allégement... Si vous le désirez, je monterai dans la voiture de suite avec M. de Latour-Maubourg, ou je vous accompagnerai à cheval.

Barnave, en faisant une pareille offre, eût donné la moitié des jours qui lui restaient à vivre — et il ne lui en restait pas beaucoup — pour que cette offre fût refusée.

Elle le fut.

— Non, dit vivement la reine, restez avec nous, vous.

En même temps, le dauphin disait, en étendant ses petites mains pour attirer à lui le jeune député :

— Mon ami Barnave ! mon ami Barnave ! je ne veux pas que tu t'en ailles.

Barnave, radieux, reprit sa place de la veille. A peine y fut-il assis, que le dauphin, à son tour, passa des genoux de la reine sur les siens.

La reine embrassa, en le laissant glisser de ses mains, le dauphin sur les deux joues.

La trace humide de sa lèvre resta empreinte sur la peau veloutée de l'enfant. Barnave regarda cette trace du baiser maternel comme Tantale devait regarder les fruits qui pendaient sur sa tête.

— Madame, dit-il à la reine, Votre Majesté daignerait-elle m'accorder la faveur d'embrasser l'auguste prince, qui, guidé par l'instinct infaillible de son âge, veut bien m'appeler son ami ?

La reine fit en souriant un signe de tête.

Alors, les lèvres de Barnave se collèrent sur cette trace des lèvres de la reine avec une telle ardeur, que l'enfant effrayé jeta un cri.

La reine ne perdait rien de tout ce jeu, où Barnave apportait sa tête. Peut-être n'avait-elle pas plus dormi que Barnave et Charny ; peut-être cette espèce d'animation qui rendait la vie à ses yeux, était-elle causée par la fièvre intérieure qui la brûlait ; mais ses lèvres couvertes d'une couche de pourpre, ses joues légèrement teintées d'un rose presque imperceptible, faisaient d'elle cette dangereuse sirène qui, avec un de ses cheveux, était sûre de conduire ses adorateurs jusqu'à l'abîme.

Grâce à la précaution de Barnave, la voiture faisait maintenant deux lieues à l'heure.

A Château-Thierry, l'on s'arrêta pour dîner.

La maison où l'on fit halte était située près de la rivière, dans une position charmante, et apparte-

nait à une riche marchande de bois qui n'avait point attendu qu'on la désignât, mais qui, la veille, apprenant que la famille royale devait passer par Château-Thierry, avait fait partir à cheval un de ses commis, pour offrir à MM. les délégués de l'Assemblée nationale de leur donner, ainsi qu'au roi et à la reine, l'hospitalité dans sa maison.

L'offre avait été acceptée.

Aussitôt que la voiture s'arrêta, un concours empressé de serviteurs indiqua aux augustes prisonniers une réception toute différente de celle qu'ils avaient subie la veille à l'auberge de Dormans. La reine, le roi, Madame Élisabeth, madame de Tourzel et les deux enfants furent conduits dans des chambres séparées, où tous les préparatifs étaient faits pour que chacun pût donner à sa toilette les soins les plus minutieux.

Depuis son départ de Paris, la reine n'avait point rencontré pareille prévoyance. Les habitudes les plus délicates de la femme venaient d'être caressées par cette aristocratique attention : Marie-Antoinette, qui commençait à apprécier de pareils soins, demanda, pour la remercier, sa bonne hôtesse.

Un instant après, une femme de quarante ans, fraîche encore, et mise avec une simplicité extrême, se présenta. Elle avait eu jusque-là la modestie de se tenir loin des regards de ceux qu'elle recevait.

— C'est vous, madame, qui êtes la maîtresse de la maison ? lui demanda la reine.

— Oh ! madame ! s'écria l'excellente femme en fondant en larmes, partout où Votre Majesté daigne s'arrêter, et quelle que soit la maison honorée de

sa présence, là où est la reine, la reine est la seule maîtresse.

Marie-Antoinette jeta un regard autour de la chambre pour voir si elles étaient bien seules.

Puis, s'étant assurée que personne ne pouvait ni voir ni entendre :

— Si vous vous intéressez à notre tranquillité, dit-elle en lui prenant la main, en l'attirant à elle, et en l'embrassant comme elle eût fait d'une amie, et si vous avez quelque souci de votre propre salut, calmez-vous et modérez ces marques de douleur ; car, si l'on venait à s'apercevoir du motif qui les cause, elles pourraient vous être funestes ; et vous devez comprendre, s'il vous arrivait quelque désagrément, combien cela ajouterait à nos peines ! Nous nous reverrons peut-être ; contenez-vous donc et conservez-moi une amie dont la rencontre aujourd'hui m'est si rare et si précieuse[1].

Après le dîner, on se remit en route : la chaleur était accablante ; le roi, qui s'était plusieurs fois aperçu que Madame Élisabeth, écrasée de fatigue, laissait tomber malgré elle sa tête sur sa poitrine, exigea que la princesse prît, jusqu'à Meaux, où l'on devait coucher, sa place au fond de la voiture ; sur l'ordre exprès du roi, Madame Élisabeth céda.

Pétion avait assisté à tout ce débat sans offrir sa place.

Barnave, pourpre de honte, cachait sa tête entre ses deux mains ; mais, à travers les ouvertures de ses doigts, il pouvait voir le sourire mélancolique de la reine.

[1] Nous copions dans la relation de l'un des gardes du corps qui préparèrent la fuite de Varennes, et qui accompagnèrent le roi dans cette fuite, les propres paroles de Marie-Antoinette.

Au bout d'une heure de marche, la fatigue de Madame Élisabeth devint si grande, qu'elle s'endormit tout à fait, et la conscience de ce qu'elle faisait était si éteinte en elle-même, que sa belle tête d'ange, après avoir ballotté un instant à droite et à gauche sur ses épaules, finit par se reposer sur l'épaule de Pétion.

C'est ce qui fait dire au député de Chartres, dans la relation inédite de son voyage, que Madame Élisabeth, la sainte créature que vous savez, était devenue amoureuse de lui, et, en reposant un moment sa tête sur son épaule, *cédait à la nature.*

Vers quatre heures de l'après-midi, l'on arriva à Meaux, et l'on s'arrêta devant le palais épiscopal, qu'avait habité Bossuet, et dans lequel, quatre-vingt-sept ans auparavant, l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* était mort.

Le palais était habité par un évêque constitutionnel et assermenté. On s'en aperçut plus tard à la façon dont il reçut la famille royale.

Mais, pour le moment, la reine ne fut frappée que de l'aspect sombre du bâtiment dans lequel elle allait entrer. Nulle part, palais princier ou religieux ne s'élevait plus digne, par sa mélancolie, d'abriter la suprême infortune qui venait lui demander asile pour une nuit. Ce n'est plus comme à Versailles, où la grandeur est magnifique ; ici la grandeur est simple : une large pente pavée de briques conduit aux appartements, et les appartements donnent sur un jardin dont les remparts mêmes de la ville font le soutènement : ce jardin est dominé par la tour de l'église ; tour entièrement couverte de lierre, et conduit, par une allée bordée de houx, au cabinet d'où l'éloquent évêque

de Meaux jetait de temps en temps un de ces cris sinistres qui présagent la chute des monarchies.

La reine promena son regard sur cette lugubre bâtisse, et, la trouvant selon l'état de son esprit, elle porta les yeux autour d'elle, cherchant un bras où appuyer le sien pour visiter le palais.

Barnave seul était là.

La reine sourit.

— Donnez-moi le bras, monsieur, dit-elle, et ayez la bonté de me servir de guide dans ce vieux palais ; je n'oserais m'y aventurer seule, j'aurais peur d'y entendre retentir cette grande voix qui, un jour, fit tressaillir la chrétienté à ce cri : « Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Barnave s'approcha rapidement et offrit son bras à la reine avec un empressement mêlé de respect.

Mais la reine jeta un dernier regard autour d'elle ; l'absence obstinée de Charny l'inquiétait.

Barnave, qui voyait tout, remarqua ce regard.

— La reine désire quelque chose ? demanda-t-il.

— Oui. Je désirerais savoir où est le roi ? répondit Marie-Antoinette.

— Il a fait l'honneur à M. Pétion de le recevoir, dit Barnave, et il cause avec lui.

La reine parut satisfaite.

Puis, comme si elle eût eu besoin de s'arracher à elle-même, et de sortir de sa propre pensée :

— Venez, dit-elle.

Et elle entraîna Barnave à travers les appartements du palais épiscopal.

On eût dit qu'elle fuyait, suivant l'ombre flottante dessinée par son esprit, et ne regardant ni devant ni derrière elle.

Dans la chambre à coucher du grand prédicateur, elle s'arrêta enfin, presque essoufflée.

Le hasard fit qu'elle se trouva en face d'un portrait de femme.

Elle leva machinalement les yeux, et, lisant sur le cadre ces mots : *Madame Henriette*, elle tressaillit.

Ce tressaillement, Barnave le sentit sans le comprendre.

— Votre Majesté souffre-t-elle ? demanda-t-il.

— Non, dit la reine ; mais ce portrait... madame Henriette !...

Barnave devina ce qui se passait dans le cœur de la pauvre femme.

— Oui, dit-il, madame Henriette, mais madame Henriette d'Angleterre ; non pas la veuve du malheureux Charles Ier, mais la femme de l'insouciant Philippe d'Orléans ; non pas celle qui pensa mourir de froid au Louvre, mais celle qui mourut empoisonnée à Saint-Cloud, et qui, en mourant, envoya sa bague à Bossuet...

Puis, après un instant d'hésitation :

— J'aimerais mieux que ce fût le portrait de l'autre, dit-il.

— Et pourquoi cela ? demanda Marie-Antoinette.

— Mais parce qu'il y a des bouches qui seules osent donner certains conseils ; et ces bouches sont surtout celles que la mort a fermées.

— Et ne pourriez-vous me dire, monsieur, ce que me conseillerait la bouche de la veuve du roi Charles ? demanda la reine.

— Si Sa Majesté l'ordonne, j'essayerai, répondit Barnave.

— Essayez alors.

— « Oh ! ma sœur ! vous dirait cette bouche, ne

vous apercevez-vous pas de la ressemblance qu'il y a entre nos deux destinées ? Je venais de France, comme vous venez d'Autriche ; j'étais pour les Anglais une étrangère, comme vous êtes une étrangère pour la France. J'aurais pu donner à mon mari égaré de bons conseils, je gardais le silence ou lui en donnais de mauvais ; au lieu de le rallier à son peuple et de rallier son peuple à lui, je l'excitai à la guerre ; je lui donnai le conseil de marcher sur Londres avec les protestants irlandais. Non seulement j'entretenais une correspondance avec l'ennemi de l'Angleterre, mais encore je passai deux fois en France pour amener en Angleterre des soldats étrangers. Enfin... »

Barnave s'arrêta.

— Continuez, reprit la reine, le sourcil sombre et la lèvre plissée.

— Pourquoi continuerais-je, madame ? répondit le jeune orateur en secouant tristement la tête. Vous savez aussi bien que moi la fin de cette sanglante histoire...

— Oui, je vais donc continuer, et vous dire, à vous, ce que le portrait de madame Henriette dirait à moi, afin que vous m'appreniez si je me trompe : « Enfin, les Écossais trahirent et livrèrent leur roi. Le roi fut arrêté au moment où il rêvait de passer en France. Un tailleur l'alla prendre ; un boucher le conduisit en prison ; un charretier purgea la chambre qui le devait juger ; un marchand de bière présida la cour de justice, et pour que rien ne manquât à l'odieux de ce jugement et à la révision de ce procès inique porté devant le souverain juge qui reçoit tous les procès, un bourreau masqué trancha la tête de la victime ! » Voilà

ce que le portrait de madame Henriette me dirait, n'est-ce pas ? Eh ! mon Dieu ! je sais tout cela aussi bien que personne, je le sais d'autant mieux que rien ne manque à la ressemblance. Nous avons notre marchand de bière des faubourgs : seulement, au lieu de s'appeler Cromwell, il s'appelle Santerre ; nous avons notre boucher : seulement, au lieu de s'appeler Harrison, il s'appelle, comment ?... Legendre, je crois ; nous avons notre charretier : seulement, au lieu de s'appeler Pridge, il s'appelle... Oh ! pour cela, je n'en sais rien ! l'homme est si peu de chose, que je ne connais pas même son nom, ni vous non plus, j'en suis sûre ; mais demandez-le-lui, il vous le dira : c'est l'homme qui conduit notre escorte, un paysan, un vilain, un manant, que sais-je ? Eh bien, voilà ce que madame Henriette me dirait.

— Et que lui répondriez-vous ?

— Je lui répondrais : « Pauvre chère princesse ! ce ne sont pas des conseils que vous me donnez là, c'est un cours d'histoire que vous me faites ; le cours d'histoire est fait ; maintenant, j'attends les conseils. »

— Oh ! ces conseils, madame, dit Barnave, si vous ne vous refusiez pas à les suivre, ce seraient, non seulement les morts, mais encore les vivants qui vous les donneraient.

— Morts ou vivants, que ceux qui doivent parler parlent : qui dit, si les conseils sont bons, qu'on ne les suivra point ?

— Eh ! mon Dieu, madame ! morts et vivants n'ont qu'un seul conseil à vous donner.

— Lequel ?

— Vous faire aimer du peuple.

— Avec cela que c'est facile, de se faire aimer de votre peuple !

— Eh ! madame, ce peuple est bien plus le vôtre que le mien, et la preuve, c'est qu'à votre arrivée en France, ce peuple vous adorait.

— Oh ! monsieur, que vous parlez là d'une chose fragile : la popularité !

— Madame ! madame ! dit Barnave, si, moi, inconnu, sorti de mon obscure sphère, j'ai conquis cette popularité, combien vous était-il plus aisé de la garder, ou vous serait-il plus facile de la reconquérir ! Mais non, continua Barnave en s'animant, non ; votre cause, la cause de la monarchie, la plus sainte, la plus belle des causes, à qui l'avez-vous confiée ? quelles voix et quels bras l'ont défendue ? On ne vit jamais pareille ignorance des temps, pareil oubli du génie de la France ; oh ! tenez, moi, moi qui ai sollicité la mission d'aller au-devant de vous dans ce seul but ; moi qui vous vois ; moi qui vous parle enfin, combien de fois, mon Dieu ! n'ai-je pas été au moment d'aller m'offrir à vous... de me dévouer, de...

— Silence ! dit la reine, on vient ; nous recauserons de tout cela, monsieur Barnave, je suis prête à vous revoir, à vous entendre, à suivre vos conseils !

— Oh ! madame ! madame ! s'écria Barnave transporté.

— Silence ! répéta la reine.

— Votre Majesté est servie, dit, en paraissant sur le seuil de la porte, le domestique dont on avait entendu les pas.

On rentra dans la salle à manger. Le roi y arrivait par une autre porte ; il venait de causer avec

Pétion pendant tout le temps que la reine avait causé avec Barnave, et il paraissait fort animé.

Les deux gardes attendaient debout, réclamant comme toujours le privilège de servir Leurs Majestés.

Charny, le plus éloigné de tous, se tenait debout dans l'embrasure d'une fenêtre.

Le roi regarda autour de lui, et, profitant d'un moment où il était seul avec sa famille, les deux gardes et le comte :

— Messieurs, dit-il à ces derniers, après le souper, il faut que je vous parle. Vous me suivrez donc, s'il vous plaît, dans mon appartement.

Les trois officiers s'inclinèrent.

Le service commença ainsi que d'habitude.

Mais, quoique dressée, cette fois, chez un des premiers évêques du royaume, la table était aussi mal servie, le soir à Meaux, qu'elle avait été bien servie le matin à Château-Thierry.

Le roi, comme toujours, avait grand appétit, et mangea beaucoup malgré la mauvaise chère. La reine ne prit que deux œufs frais.

Depuis la veille, le dauphin, qui était un peu malade, demandait des fraises ; mais le pauvre enfant n'en était déjà plus au temps où ses moindres désirs étaient prévenus. Depuis la veille, tous ceux à qui il s'était adressé lui avaient répondu, ou : « Il n'y en a pas ! » ou : « L'on n'en peut pas trouver. »

Et, cependant, sur la route, il avait vu de gros enfants de paysans mangeant à même des bouquets de fraises qu'ils avaient été cueillir dans les bois.

Il avait alors, pauvre petit, fort envié ces gros enfants, aux cheveux blonds, aux joues roses, qui

n'avaient pas besoin de demander des fraises, et qui, lorsqu'ils en avaient envie, allaient les cueillir eux-mêmes, sachant les clairières où poussent les fraises, comme les petits oiseaux savent les champs où fleurissent la navette et le chènevis.

Ce désir qu'elle n'avait pas pu satisfaire avait fort attristé la reine, de sorte que, lorsque l'enfant, refusant tout ce qu'on lui offrait, demanda de nouveau des fraises, les larmes vinrent aux yeux de la mère impuissante.

Elle chercha autour d'elle à qui elle pourrait s'adresser, et aperçut Charny, muet, debout, immobile.

Elle lui fit signe, une fois, deux fois ; mais, absorbé dans sa pensée, Charny ne vit point les signes de la reine.

Enfin, d'une voix rauque d'émotion :

— Monsieur le comte de Charny, dit-elle.

Charny tressaillit, comme si on l'eût tiré d'un rêve, et fit un mouvement pour s'élancer vers la reine.

Mais, en ce moment, la porte s'ouvrit, et Barnave parut un plat de fraises à la main.

— La reine m'excusera, dit-il, si j'entre ainsi, et le roi sera assez bon, je l'espère, pour me pardonner, mais plusieurs fois dans la journée j'ai entendu M. le dauphin demander des fraises ; j'ai trouvé ce plat sur la table de l'évêque, je l'ai pris et je l'apporte.

Pendant ce temps, Charny avait fait le tour et s'était approché de la reine ; mais celle-ci ne lui donna pas même le temps de venir jusqu'à elle.

— Merci, monsieur le comte, dit-elle. M. Bar-

nave a deviné ce que je désirais, et je n'ai plus besoin de rien.

Charny s'inclina, et, sans répondre un seul mot, retourna à sa place.

— Merci, mon ami Barnave, dit le jeune dauphin.

— Monsieur Barnave, dit le roi, notre dîner n'est pas bon ; mais, si vous voulez en prendre votre part, vous nous ferez plaisir, à la reine et à moi.

— Sire, dit Barnave, une invitation du roi est un ordre. Où plaît-il à Votre Majesté que je m'asseoie ?

— Entre la reine et le dauphin, dit le roi.

Barnave s'assit, fou tout à la fois d'amour et d'orgueil.

Charny regarda toute cette scène, sans que le moindre frisson de jalousie courût de son cœur à ses veines. Seulement, voyant ce pauvre papillon qui lui aussi venait se brûler à la lumière royale :

— Encore un qui se perd ! dit-il ; c'est dommage : celui-là valait mieux que les autres.

Puis, revenant à son incessante pensée :

— Cette lettre ! cette lettre ! murmura-t-il, que peut-il y avoir dans cette lettre ?

IX

LE CALVAIRE

Après le souper, les trois officiers, comme ils en avaient reçu l'ordre, montèrent dans la chambre du roi.

Madame Royale, M. le dauphin et madame de Tourzel étaient dans leur chambre ; — le roi, la reine et Madame Élisabeth attendaient.

Lorsque les jeunes gens furent entrés :

— Monsieur de Charny, dit le roi, faites-moi le plaisir de fermer la porte, que personne ne vienne nous déranger ; j'ai quelque chose de la plus haute importance à vous communiquer. — Hier, messieurs, à Dormans, M. Pétion m'a proposé de vous faire évader sous un déguisement ; mais la reine et moi nous y sommes opposés, de peur que cette proposition ne fût un piège, et que l'on ne tentât de vous éloigner de nous que pour vous assassiner, ou vous livrer, au fond de quelque province, à une commission militaire qui vous condamnerait à être fusillés sans vous laisser aucun recours. Nous avons donc, la reine et moi, pris sur nous de repousser cette proposition ; — mais, aujourd'hui, M. Pétion est revenu à la charge, engageant son honneur de

député, et je crois devoir vous faire part de ce qu'il craint et de ce qu'il propose.

— Sire, interrompit Charny, avant que Votre Majesté aille plus loin, — et ici non seulement je parle en mon nom, mais encore je crois être l'interprète des sentiments de ces messieurs, — avant d'aller plus loin, le roi veut-il nous promettre une grâce ?

— Messieurs, dit Louis XVI, votre dévouement pour la reine et pour moi a exposé votre vie depuis trois jours ; depuis trois jours, à chaque instant, vous êtes menacés de la mort la plus cruelle ; à chaque instant, vous partagez les hontes dont on nous abreuve, les insultes dont on nous couvre. Messieurs, vous avez droit, non pas de solliciter une grâce, mais d'exposer votre désir, et ce désir, pour qu'il ne soit pas immédiatement accompli, il faudrait qu'il fût hors du pouvoir de la reine et du mien.

— Eh bien, sire, dit Charny, nous demandons humblement, mais instamment à Votre Majesté, quelles que soient les propositions faites par MM. les députés à notre endroit, de nous laisser la faculté d'accepter ces propositions ou de les refuser.

— Messieurs, dit le roi, je vous engage ma parole de n'exercer aucune pression sur votre volonté ; ce que vous désirez, sera fait.

— Alors, sire, dit Charny, nous ajoutons avec reconnaissance.

La reine étonnée regardait Charny ; elle ne comprenait pas cette indifférence croissante qu'elle remarquait en lui avec cette volonté obstinée de ne pas s'écarter un instant de ce qu'il considérait, sans doute, comme son devoir.

— Aussi ne répondit-elle pas, et laissa-t-elle le roi continuer la conversation.

— Maintenant, ce libre arbitre réservé par vous, dit le roi, voici les propres paroles de M. Pétion : « Sire, il n'y a, au moment de votre rentrée à Paris, aucune sûreté pour les trois officiers qui vous accompagnent. Ni moi, ni M. Barnave, ni M. de Latour-Maubourg, ne pouvons répondre de les sauver, même au péril de notre vie, et leur sang est d'avance dévolu au peuple. »

Charny regarda ses deux compagnons ; un sourire de mépris passa sur leurs lèvres.

— Eh bien, sire, demanda Charny, après ?

— Après, dit le roi, voici ce que M. Pétion propose : il propose de vous procurer trois habits de gardes nationaux, de vous faire ouvrir, cette nuit, les portes de l'évêché, et de laisser à chacun de vous toute liberté de fuir.

Charny consulta de nouveau ses deux compagnons, mais le même sourire lui répondit.

— Sire, dit-il en s'adressant de nouveau au roi, nos jours ont été consacrés à Vos Majestés ; elles ont daigné en accepter l'hommage, il nous sera plus facile de mourir pour elles que de nous en séparer ; accordez-nous donc cette faveur de nous traiter demain comme vous nous avez traités hier, rien de plus, rien de moins. De toute votre cour, de toute votre armée, de tous vos gardes, il vous reste trois cœurs fidèles ; ne leur ôtez pas la seule gloire qu'ils ambitionnent, celle d'être fidèles jusqu'au bout.

— C'est bien, messieurs, dit la reine, nous acceptons ; seulement, vous le comprenez, à partir de ce moment, tout nous doit être commun ; vous

n'êtes plus pour nous des serviteurs, vous êtes des amis, des frères ; je ne vous dirai pas de me donner vos noms, je les connais, mais (elle tira des tablettes de sa poche), mais donnez-moi ceux de vos pères, de vos mères, de vos frères et de vos sœurs ; il se peut que nous ayons le malheur de vous perdre sans que nous succombions, nous. Alors, ce serait à moi à apprendre, à ces êtres chéris, leur malheur, en même temps que je me mettrais à leur disposition pour les soulager autant qu'il serait en notre pouvoir... Allons, monsieur de Malden, allons, monsieur de Valory, dites hardiment, en cas de mort, — et nous sommes tous si près de la réalité que nous ne devons pas reculer devant le mot, — quels sont les parents, quels sont les amis que vous nous recommandez ?

M. de Malden recommanda sa mère, vieille dame infirme, demeurant dans une petite terre aux environs de Blois ; M. de Valory recommanda sa sœur, jeune orpheline, qu'il faisait élever dans un couvent à Soissons.

Certes, c'étaient des cœurs forts et pleins de courage que ceux de ces deux hommes, et, cependant, tandis que la reine écrivait les noms et les adresses de madame de Malden et de mademoiselle de Valory, tous deux faisaient d'inutiles efforts pour retenir leurs larmes.

La reine aussi fut forcée de s'interrompre d'écrire, pour tirer un mouchoir de sa poche, et s'essuyer les yeux.

Puis, quand elle eut achevé de prendre les adresses, se tournant vers Charny :

— Hélas ! monsieur le comte, dit-elle, je sais que vous n'avez personne à me recommander, vous ;

votre père et votre mère sont morts, et vos deux frères...

La voix manqua à la reine.

— Mes deux frères ont eu le bonheur de se faire tuer pour Votre Majesté, oui, madame, ajouta Charny ; mais le dernier mort a laissé une pauvre enfant qu'il me recommande par une espèce de testament que j'ai retrouvé sur lui. Cette jeune fille, il l'a enlevée à sa famille, dont elle n'a plus aucun pardon à attendre. Tant que je vivrai, ni elle ni son enfant ne manqueront de rien ; mais, Votre Majesté l'a dit tout à l'heure avec son admirable courage, nous sommes tous en face de la mort, et, si la mort me frappait, la pauvre fille et son enfant resteraient sans ressources. Madame, daignez prendre sur vos tablettes le nom d'une pauvre paysanne, et, si j'avais, comme mes deux frères, le bonheur de mourir pour mon auguste maître et ma noble maîtresse, abaissez votre générosité jusqu'à Catherine Billot et son enfant ; on les trouvera tous deux dans le petit village de Ville-d'Avray.

Sans doute, cette image de Charny expirant à son tour comme avaient expiré ses deux frères était un spectacle trop terrible pour l'imagination de Marie-Antoinette ; car, se renversant en arrière avec un faible cri, elle laissa échapper ses tablettes, et alla toute chancelante tomber sur un fauteuil.

Les deux gardes se précipitèrent vers elle, tandis que Charny, ramassant les tablettes royales, y inscrivait le nom et l'adresse de Catherine Billot, et les reposait sur la cheminée.

La reine fit un effort et revint à elle.

Alors, les jeunes gens, comprenant le besoin qu'elle avait, après une pareille émotion, de se

trouver seule, firent un pas en arrière pour prendre congé.

Mais elle, étendant la main vers eux :

— Messieurs, dit-elle, vous ne me quitterez point, je l'espère, sans me baiser la main.

Les deux gardes s'avancèrent dans le même ordre qu'ils avaient donné leurs noms et leurs adresses, M. de Malden d'abord, puis M. de Valory.

Charny s'approcha le dernier. La main de la reine était tremblante en attendant ce baiser pour lequel, certainement, elle avait offert les deux autres.

Mais à peine les lèvres du comte touchèrent-elles cette belle main, tant il lui semblait — avec cette lettre d'Andrée sur le cœur — que ce fût commettre un sacrilège de toucher de ses lèvres la main de la reine.

Marie-Antoinette poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement ; jamais elle n'avait mieux mesuré, que par ce baiser, l'abîme que chaque jour, chaque heure, nous dirons presque chaque minute, creusait entre elle et son amant.

Le lendemain, au moment du départ, MM. de Latour-Maubourg et Barnave, ignorant, sans doute, ce qui s'était passé la veille entre le roi et les trois officiers, renouvelèrent leurs instances pour faire habiller ceux-ci en gardes nationaux ; mais ils refusèrent, disant que leur place était sur le siège de la voiture du roi, et qu'ils n'avaient pas d'autre costume à prendre que celui que le roi leur avait ordonné de porter.

Alors, Barnave voulut qu'une planche, dépassant à droite et à gauche le siège de la voiture, fût attachée à ce siège, afin que deux grenadiers pus-

sent se tenir sur cette planche, et garantir autant qu'il serait en eux, les obstinés serviteurs du roi.

A dix heures du matin, l'on quitta Meaux ; on allait rentrer à Paris, d'où l'on était absent depuis cinq jours.

Cinq jours ! quel abîme insondable avait été creusé pendant ces cinq jours !

A peine fut-on à une lieue au delà de Meaux, que le cortège prit un aspect plus terrible qu'il n'avait jamais eu.

Toutes les populations des environs de Paris affluaient. Barnave avait voulu forcer les postillons d'aller au trot ; mais la garde nationale de Claye barra la route en présentant la pointe de ses baïonnettes.

Il eût été imprudent d'essayer de briser cette digue ; la reine elle-même comprit le danger, et supplia les députés de ne rien faire pour augmenter cette colère du peuple, formidable orage que l'on entendait gronder, que l'on sentait venir.

Bientôt la foule fut telle, que ce fut à peine si les chevaux purent marcher au pas.

Jamais il n'avait fait si chaud ; ce n'était plus de l'air que l'on respirait, c'était du feu.

L'insolente curiosité de ce peuple poursuivait le roi et la reine jusque dans les deux angles de la voiture, où ils s'étaient réfugiés.

Des hommes montaient sur les marchepieds, et fourraient leurs têtes dans la berline ; d'autres se hissaient sur la voiture, d'autres derrière ; d'autres se cramponnaient aux chevaux.

Ce fut un miracle comment Charny et ses deux compagnons ne furent pas tués vingt fois.

Les deux grenadiers ne pouvaient suffire à parer

tous les coups ; ils priaient, ils suppliaient, ils commandaient même au nom de l'Assemblée nationale; mais leurs voix se perdaient au milieu du tumulte, des clameurs, des vociférations.

Une avant-garde de plus de deux mille hommes précédait la voiture ; une arrière-garde de plus de quatre mille la suivait.

Sur les flancs, roulait une foule qui allait augmentant sans cesse.

Au fur et à mesure que l'on approchait de Paris, il semblait que, absorbé par la cité géante, l'air manquât.

La voiture se mouvait sous un soleil de trente-cinq degrés, à travers un nuage de poussière, dont chaque atome était comme une parcelle de verre pilé.

Deux ou trois fois la reine se renversa en arrière, en criant qu'elle étouffait.

Au Bourget, le roi pâlit tellement, que l'on crut qu'il allait se trouver mal ; il demanda un verre de vin : le cœur lui défaillait.

Peu s'en fallut qu'on ne lui présentât, comme au Christ, une éponge trempée dans du fiel et du vinaigre. La proposition en fut faite et, par bonheur, repoussée.

On atteignit la Villette.

La foule fut plus d'une heure à s'amincir suffisamment pour s'engouffrer entre les deux rangs de maisons dont les pierres blanches renvoyaient les rayons du soleil, et doublaient la chaleur.

Il y avait des hommes, des enfants, des femmes partout. Jamais le regard n'a mesuré une pareille foule : les pavés étaient couverts de manière à ce que ceux qui les couvraient ne pussent remuer.

Les portes, les fenêtres, les toits des maisons, étaient chargés de spectateurs.

Les arbres pliaient sous le poids de ces fruits vivants.

Tout ce monde avait le chapeau sur la tête.

C'est que, dès la veille, cette affiche avait été placardée sur tous les murs de Paris :

Celui qui saluera le roi aura des coups de bâton ;
Celui qui l'insultera sera pendu.

Tout cela était si effrayant, que les commissaires n'osèrent s'engager dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, rue pleine d'encombrement et, par conséquent, de menaces ; rue funeste, rue sanglante, rue célèbre dans les fastes de l'assassinat, depuis la terrible histoire de Berthier.

On résolut donc de rentrer par les Champs-Élysées, et le cortège, tournant Paris, prit les boulevards extérieurs.

C'étaient trois heures de supplice de plus, et ce supplice était si insupportable, que la reine demandait que l'on rentrât par le chemin le plus court, ce chemin fût-il le plus dangereux.

Deux fois elle avait essayé de baisser les stores ; deux fois, aux grondements de la foule, il avait fallu les relever.

A la barrière, au reste, une forte troupe de grenadiers avait enveloppé la voiture.

Plusieurs d'entre eux marchèrent près des portières, et, de leurs bonnets à poil, cachèrent presque les ouvertures de la berline.

Enfin, vers six heures, l'avant-garde apparut au-dessus des murs du jardin de Monceau ; elle me-

nait avec elle trois pièces d'artillerie, qui retentissaient sur le pavé inégal en lourds soubresauts.

Cette avant-garde se composait de cavaliers et de fantassins mêlés à des flots de peuple au milieu desquels il leur était presque impossible de tenir leurs rangs.

Ceux qui les aperçurent refluèrent vers le haut des Champs-Élysées ; c'était pour la troisième fois que Louis XVI allait rentrer par cette fatale barrière.

Il y était rentré, la première fois, après la prise de la Bastille ;

La seconde fois, après les 5 et 6 octobre ;

La troisième fois — celle-ci — après la fuite à Varennes.

Tout Paris, en apprenant que le cortège rentrait par la route de Neuilly, s'était porté dans les Champs-Élysées.

Aussi, en arrivant à la barrière, le roi et la reine virent se dérouler à perte de vue une vaste mer d'hommes, silencieux, sombres, menaçants, ayant leur chapeau sur la tête.

Mais ce qui, peut-être, était, sinon plus effrayant, du moins plus lugubre que tout cela, c'était une double haie de gardes nationaux tenant leurs fusils renversés en signe de deuil, et s'étendant de la barrière aux Tuileries.

C'était un jour de deuil, en effet, deuil immense, deuil d'une monarchie de sept siècles !

Cette voiture qui roulait lentement au milieu de tout ce peuple, c'était le char funéraire qui conduisait la royauté au cercueil.

En apercevant cette longue file de gardes nationaux, les soldats qui accompagnaient la voiture agitèrent leurs armes aux cris de « Vive la nation ! »

Le cri de « Vive la nation ! » retentit aussitôt sur toute la ligne, de la barrière aux Tuileries.

Puis, le flot immense, perdu sous les arbres, s'étendant, d'un côté, jusque dans les rues du faubourg du Roule, de l'autre, jusqu'à la rivière, ondula en criant : « Vive la nation ! »

C'était le cri de fraternité poussé par toute la France.

Seulement, une famille, celle qui avait voulu fuir la France, était exclue de cette fraternité.

On mit une heure pour aller de la barrière à la place Louis XV. Les chevaux pliaient sous le poids, chacun d'eux portait un grenadier.

Derrière la berline où étaient le roi, la reine, la famille royale, Barnave et Pétion, venait le cabriolet renfermant les deux femmes de la reine et M. de Latour-Maubourg ; enfin, derrière le cabriolet, une carriole découverte, mais ombragée par des branchages, et qui était occupée par Drouet, Guillaume et Maugin, c'est-à-dire par celui qui avait arrêté le roi, et par ceux qui avaient prêté main-forte pour l'arrêter. La fatigue les avait forcés de recourir à ce genre de locomotion.

Billot seul, infatigable, comme si l'ardeur de la vengeance l'eût fait de bronze, Billot était resté à cheval, et semblait mener tout le cortège.

En débouchant sur la place Louis XV, le roi s'aperçut qu'on avait bandé les yeux à la statue de son aïeul.

— Qu'ont-ils voulu exprimer par là ? demanda le roi à Barnave.

— Je l'ignore, sire, répondit celui auquel s'adressait la question.

— Je le sais, moi, dit Pétion ; ils ont voulu exprimer l'aveuglement de la monarchie.

Pendant la route, malgré l'escorte, malgré les commissaires, malgré les placards qui défendaient d'insulter le roi sous peine d'être pendu, le peuple rompit deux ou trois fois la haie de grenadiers, faible et impuissante digue contre cet élément à qui Dieu a oublié de dire, comme à la mer : « Tu n'iras pas plus loin ! » Quand ce heurt arrivait, quand ce brisement avait lieu, la reine voyait tout à coup apparaître, aux portières, de ces hommes aux figures hideuses, aux paroles implacables, qui ne montent qu'à certains jours à la surface de la société, comme certains monstres, aux jours d'orage seulement, montent à la surface de l'Océan.

Une fois, elle fut tellement épouvantée de l'apparition, qu'elle baissa un des stores de la voiture.

— Pourquoi baisser les glaces ? crièrent dix voix furieuses.

— Voyez, messieurs, dit la reine, voyez mes pauvres enfants, dans quel état ils sont !

Et, essuyant la sueur qui ruisselait sur leurs joues :

— Nous étouffons, ajouta-t-elle.

— Bah ! répondit une voix, ce n'est rien ; nous t'étoufferons bien autrement, sois tranquille !

Et un coup de poing fit voler la glace en éclats.

Cependant, au milieu de ce spectacle terrible, quelques épisodes eussent consolé le roi et la reine, si l'expression du bien fût venue jusqu'à eux aussi facilement qu'y parvenait l'expression du mal.

Malgré le placard qui défendait de saluer le roi, M. Guilhermy, membre de l'Assemblée, se décou-

vrit quand le roi passa, et, comme on voulait le forcer de remettre son chapeau sur sa tête :

— Qu'on ose me le rapporter ! dit-il en le jetant loin de lui.

A l'entrée du pont tournant, on trouva vingt députés que l'Assemblée venait de déléguer pour protéger le roi et la famille royale.

Puis La Fayette et son état-major.

La Fayette s'approcha de la voiture.

— Oh ! monsieur de La Fayette, s'écria la reine aussitôt qu'elle l'aperçut, sauvez les gardes du corps.

Ce cri n'était pas inutile, car on approchait du danger et le danger était grand.

Pendant ce temps, une scène qui ne manquait pas d'une certaine poésie se passait aux portes du château.

Cinq ou six femmes de la reine qui, après la fuite de leur maîtresse, avaient quitté les Tuileries, croyant que la reine elle-même les avait quittées pour toujours, voulaient y rentrer pour la recevoir.

— Au large ! criaient les sentinelles en leur présentant la pointe de leurs baïonnettes.

— Esclaves de l'Autrichienne ! hurlaient les poissardes en leur montrant le poing.

Alors, à travers les baïonnettes des soldats, et bravant les menaces des femmes de la halle, la sœur de madame Campan fit quelques pas en avant.

— Écoutez ! dit-elle, je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze ans ; elle m'a dotée et mariée ; je l'ai servie puissante, elle est malheureuse aujourd'hui, dois-je l'abandonner ?

— Elle a raison, cria le peuple. Soldats ! laissez passer !

Et, à cet ordre donné par le maître auquel on ne résiste pas, les rangs s'ouvrirent et les femmes passèrent.

Un instant après, la reine put les voir agiter leurs mouchoirs à la fenêtre du premier étage.

Et, cependant, la voiture roulait toujours, poussant devant elle un flot de peuple et un nuage de poussière, comme un vaisseau en dérive pousse devant lui les flots de l'Océan et un nuage d'écume ; et la comparaison est d'autant plus exacte que jamais naufragés ne furent menacés par une mer plus hurlante et plus agitée que celle qui se préparait à engloutir la malheureuse famille, au moment où elle tenterait de gagner ces Tuileries qui étaient pour elle le rivage.

Enfin, la voiture s'arrêta. On était arrivé aux marches de la grande terrasse.

— Oh ! messieurs, dit encore une fois la reine, mais en s'adressant, cette fois, à Pétion et à Barnave, les gardes du corps ! les gardes du corps !

— Vous n'avez personne à me recommander plus particulièrement parmi ces messieurs, madame ? demanda Barnave.

La reine le regarda fixement avec ses yeux clairs :

— Personne, dit-elle.

Et elle exigea que le roi et ses enfants sortissent les premiers.

Les dix minutes qui s'écoulèrent alors furent, — nous n'en exceptons pas celles qui la conduisirent à l'échafaud, — furent certes les plus cruelles de sa vie.

Elle était convaincue, non pas qu'elle allait être assassinée, — mourir n'était rien, — mais qu'elle allait être ou livrée au peuple comme un

jouet, ou enfermée dans quelque prison d'où elle ne sortirait que par la porte d'un procès infâme.

Aussi, lorsqu'elle mit le pied sur les marches de la voiture, protégée par la voûte de fer que formaient au-dessus de sa tête, par l'ordre de Barnave, les fusils et les baïonnettes des gardes nationaux, un éblouissement la prit-il qui lui fit croire qu'elle allait tomber à la renverse.

Mais, comme ses yeux étaient près de se fermer, dans ce dernier regard d'angoisse où l'on voit tout, il lui sembla voir, en face d'elle, cet homme, cet homme terrible qui, au château de Taverney, avait d'une façon si mystérieuse soulevé pour elle le voile de l'avenir ; cet homme qu'elle avait revu une seule fois, en revenant de Versailles le 6 octobre; cet homme, enfin, qui ne paraissait que pour prédire les grandes catastrophes, ou à l'heure où ces grandes catastrophes s'accomplissaient.

Oh ! ce fut alors que ses yeux, qui hésitaient encore, après qu'elle se fut bien assurée qu'ils ne la trompaient pas, se fermèrent ; elle poussa un cri, se laissant aller, forte contre les réalités, mais inerte et impuissante devant cette sinistre vision.

Il lui sembla que la terre manquait sous ses pieds ; que cette foule, ces arbres, ce ciel ardent, ce château immobile, que tout cela tourbillonnait autour d'elle ; des bras vigoureux la saisirent, et elle se sentit emporter au milieu des cris, des hurlements, des clameurs. A ce moment, elle crut entendre la voix des gardes qui criaient, appelant à eux la colère du peuple, qu'ils espéraient ainsi détourner de sa véritable pente. Elle rouvrit un instant les yeux, et vit ces malheureux enlevés du siège de la voiture, Charny, pâle et beau, comme toujours, lut-

tant seul contre dix hommes, l'éclair du martyre dans les yeux, le sourire du dédain sur les lèvres. De Charny, ses regards se portèrent sur l'homme qui l'enlevait au milieu de cet immense tourbillon ; elle reconnut, avec terreur, le mystérieux personnage de Taverney et de Sèvres.

— Vous ! vous ! s'écria-t-elle en essayant de le repousser de ses mains roidies.

— Oui, moi, murmura-t-il à son oreille. J'ai encore besoin de toi pour pousser la monarchie à son dernier abîme, et je te sauve !...

Pour cette fois, c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter ; elle jeta un cri, et s'évanouit réellement.

Pendant ce temps, la foule essayait de mettre en pièces MM. de Charny, de Malden et de Valory, et portait en triomphe Drouet et Billot.

X

LE CALICE

Lorsque la reine revint à elle, elle se retrouva dans sa chambre à coucher des Tuileries.

Madame de Misery et madame Campan, ses deux femmes de prédilection, étaient à ses côtés.

Son premier cri fut pour demander le dauphin.

Le dauphin était dans sa chambre, couché dans son lit, gardé par madame de Tourzel, sa gouvernante, et madame Brunier, sa femme de chambre.

Cette assurance ne suffit point à la reine, elle se leva aussitôt, et, tout en désordre, comme elle était, elle courut à l'appartement de son fils.

L'enfant avait eu grand'peur ; il avait beaucoup pleuré ; mais ses angoisses s'étaient calmées, et il dormait.

Seulement, de légers frissonnements agitaient son sommeil.

La reine demeura longtemps les yeux fixés sur lui, appuyée à la colonne de son lit, le regardant à travers ses larmes.

Ces mots terribles que cet homme lui avait dits tout bas grondaient incessamment à son oreille : « J'ai besoin de toi pour pousser la monarchie à son dernier abîme, voilà pourquoi je te sauve. »

C'était donc vrai ? c'était donc elle qui poussait la monarchie vers l'abîme ?

Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque ses ennemis veillaient sur ses jours, s'en remettant à elle de faire l'œuvre de destruction qu'elle accomplissait mieux qu'eux-mêmes.

Cet abîme ou elle poussait la monarchie se refermerait-il après avoir dévoré le roi, elle et le trône ? Ne faudrait-il pas aussi jeter au gouffre ses deux enfants ? Dans les religions antiques, n'était-ce pas l'innocence seulement qui désarmait les dieux ?

Il est vrai que le Seigneur n'avait point accepté le sacrifice d'Abraham ; mais il avait laissé s'accomplir celui de Jephté.

C'étaient là de sombres pensées pour une reine ; plus sombres encore pour une mère.

Enfin, elle secoua la tête, et revint chez elle à pas lents.

Là, elle songea au désordre dans lequel elle se trouvait.

Ses vêtements étaient froissés et déchirés en plusieurs endroits ; ses souliers avaient été percés par les cailloux pointus, par les pavés raboteux sur lesquels elle avait marché ; enfin, elle était toute couverte de poussière.

Elle demanda d'autres souliers et un bain.

Barnave était venu deux fois prendre de ses nouvelles.

En lui annonçant cette visite, madame Campan regardait avec étonnement la reine.

— Vous le remercierez affectueusement, madame, dit Marie-Antoinette.

Madame Campan la regarda, plus étonnée encore.

— Nous avons de grandes obligations à ce jeune homme, madame, reprit la reine, consentant, quoique ce ne fût pas son habitude, à donner l'explication de sa pensée.

— Mais il me semblait, madame, hasarda la femme de chambre, que M. Barnave était un démocrate, un homme du peuple, à qui tous les moyens avaient été bons pour parvenir où il est.

— Tous les moyens qu'offre le talent, oui, madame, c'est vrai, dit la reine ; mais retenez bien ce que je vais vous dire : J'excuse Barnave ; un sentiment d'orgueil que je ne saurais blâmer l'a fait applaudir à tout ce qui aplanissait la route des honneurs et de la gloire pour la classe dans laquelle il est né : point de pardon pour les nobles qui se sont jetés dans la Révolution. Mais, si la puissance nous revient, le pardon de Barnave lui est d'avance accordé... Allez, et tâchez de m'avoir des nouvelles de MM. de Malden et de Valory.

Le cœur de la reine ajoutait à ces deux noms celui du comte ; mais ses lèvres se refusèrent à le prononcer.

On vint lui annoncer que son bain était prêt.

Pendant l'intervalle qui venait de s'écouler depuis la visite de la reine au dauphin, on avait mis des sentinelles partout, même à la porte de son cabinet de toilette, même à celle de la salle de bain.

La reine obtint à grand'peine que cette porte restât fermée tandis qu'elle prendrait son bain.

C'est ce qui fit dire à Prud'homme, dans son journal des *Révolutions de Paris :*

« Quelques bons patriotes, en qui le sentiment de la royauté n'a pas éteint celui de la compassion,

ont paru inquiets de l'état moral et physique de Louis XVI et de sa famille, après un voyage aussi malencontreux que celui de Sainte-Menehould.

« Qu'ils se rassurent ! Notre *ci-devant*, samedi soir, en rentrant dans ses appartements, ne se trouva pas plus mal à son aise qu'au retour d'une chasse fatigante et à peu près nulle : il dévora son poulet comme à l'ordinaire. Le lendemain, à la fin de son dîner, il joua avec son fils.

« Quant à *la mère*, elle *prit un bain en arrivant ; ses premiers ordres furent de demander des chaussures*, en montrant avec soin *que celles de son voyage étaient percées ;* elle se conduisit fort lestement avec les officiers préposés à sa garde particulière ; *trouva ridicule et indécent de se voir contrainte à laisser ouvertes la porte de sa salle de bain et celle de sa chambre à coucher.* »

Voyez-vous ce *monstre* qui a l'infamie de manger un poulet en arrivant, et de jouer le lendemain avec son fils !

Voyez-vous cette *sybarite* qui prend un bain après cinq jours de voiture et trois nuits d'auberge !

Voyez-vous cette *prodigue* qui demande des chaussures, parce que celles de son voyage sont *percées !*

Voyez-vous enfin cette *messaline*, qui, trouvant indécent et ridicule de se voir contrainte à *laisser ouvertes la porte de sa salle de bain et celle de sa chambre à coucher*, demande aux factionnaires la permission de fermer ces portes !

Ah ! monsieur le journaliste, que vous m'avez bien l'air de ne manger du poulet qu'aux quatre grandes fêtes de l'année, de n'avoir pas d'enfants,

de ne point prendre de bain, et d'aller dans votre loge de l'Assemblée nationale avec des souliers percés !

Au risque du scandale que la chose devait faire, la reine eut son bain, et obtint que la porte demeurerait fermée.

Aussi la sentinelle ne manqua-t-elle point d'appeler madame Campan *aristocrate* au moment où celle-ci, revenant des informations, rentrait dans la salle de bain.

Les nouvelles n'étaient pas aussi désastreuses qu'on eût pu le croire.

Dès l'arrivée à la barrière, Charny et ses deux compagnons avaient combiné un plan ; ce plan avait pour but d'enlever, en les amenant sur eux, une part des dangers que couraient le roi et la reine. En conséquence, il fut convenu qu'aussitôt la voiture arrêtée, l'un se jetterait à droite, l'autre à gauche, et celui qui tenait le milieu, en avant ; de cette façon, on diviserait la troupe d'assassins, et, en les forçant à suivre trois pistes opposées, à faire trois curées différentes, peut-être resterait-il un chemin par lequel le roi et la reine gagneraient librement le château.

Nous avons dit que la voiture s'arrêta au-dessus du premier bassin, près de la grande terrasse du château. La hâte des meurtriers était si grande, qu'en se précipitant à l'avant de la voiture, deux se blessèrent grièvement. Un instant cependant, les deux grenadiers placés sur le siège parvinrent à garantir les trois officiers ; mais bientôt, ayant été tirés à terre, ils laissèrent ces derniers sans défense.

Ce fut le moment qu'ils choisirent ; tous trois

s'élancèrent, mais pas si rapidement néanmoins, qu'ils ne renversassent, en s'élançant, cinq ou six hommes qui montaient aux roues et aux marchepieds pour les arracher de leurs sièges. Alors, comme ils l'avaient pensé, la colère du peuple s'éparpilla sur trois points.

A peine à terre, M. de Malden se trouva sous la hache de deux sapeurs. Les deux haches étaient levées et ne cherchaient qu'un moyen de l'atteindre seul. Il fit un mouvement violent et rapide grâce auquel il écarta de lui les hommes qui le tenaient au collet, de sorte qu'une seconde il se trouva isolé.

Alors, croisant les bras :

— Frappez, dit-il.

Une des deux haches resta levée. Le courage de la victime paralysait l'assassin.

L'autre tomba altérée de sang ; mais, en tombant elle rencontra un mousqueton dont le canon la fit dévier, et la pointe seulement atteignit M. de Malden au cou, et lui fit une légère blessure.

Alors, il donna tête baissée dans la multitude, qui s'ouvrit ; mais, au bout de quelques pas, il fut reçu par un groupe d'officiers qui, voulant le sauver, le poussèrent du côté de la haie des gardes nationaux, laquelle faisait au roi et à la famille royale un chemin couvert de la voiture au château. En ce moment, le général La Fayette l'aperçut, et, poussant son cheval à lui, il le saisit au collet et le tira contre ses étriers, afin de le couvrir en quelque sorte de sa popularité ; mais M. de Malden, le reconnaissant, s'était écrié :

— Laissez-moi, monsieur ; ne vous occupez que de la famille royale, et abandonnez-moi à la canaille.

M. de La Fayette, en effet, lâché, et, apercevant un homme qui emportait la reine, s'était élancé du côté de cet homme.

M. de Malden avait alors été renversé, relevé, attaqué par les uns, défendu par les autres, et avait roulé ainsi, couvert de contusions, de blessures et de sang, jusqu'à la porte du château ; là, un officier de service, le voyant près de succomber, l'avait saisi au collet, et, l'attirant à lui, s'était écrié :

— Il serait dommage qu'un pareil misérable mourût d'une si douce mort. Il faut inventer un supplice pour un brigand de cette espèce. Livrez-le-moi donc, je m'en charge !

Et, continuant d'insulter M. de Malden, en lui disant : « Viens, coquin ! viens par ici ; c'est à moi que tu vas avoir affaire ! » il l'avait attiré jusqu'à un endroit sombre, où il lui avait dit :

— Sauvez-vous, monsieur, et pardonnez-moi la ruse dont j'ai dû me servir pour vous arracher des mains de ces misérables.

Alors, M. de Malden s'était glissé dans les escaliers du château, et avait disparu.

Quelque chose d'à peu près pareil s'était passé pour M. de Valory ; il avait reçu deux blessures graves à la tête. Mais, au moment où vingt baïonnettes, vingt sabres, vingt poignards se levaient sur lui pour l'achever, Pétion s'était élancé, et, repoussant les assassins avec toute la vigueur dont il était doué :

— Au nom de l'Assemblée nationale, s'était-il écrié, je vous déclare indignes du nom de Français, si vous ne vous écartez pas à l'instant même, et si vous ne me livrez pas cet homme ! Je suis Pétion.

Et Pétion, qui, sous une enveloppe un peu rude, cachait une grande honnêteté, un cœur courageux et loyal, avait, en disant ces paroles, tellement resplendi aux yeux des meurtriers, qu'ils s'étaient écartés, et lui avaient abandonné M. de Valory.

Alors, il l'avait conduit, le soutenant, — car, tout étourdi des coups qu'il avait reçus, M. de Valory pouvait à peine se tenir debout ; — alors, il l'avait conduit jusqu'à la haie des gardes nationaux, et l'avait remis entre les mains de l'aide de camp Mathieu Dumas, qui en avait répondu sur sa tête, et l'avait, en effet, protégé jusqu'au château.

En ce moment, Pétion avait entendu la voix de Barnave. Barnave l'appelait à son aide, insuffisant qu'il était pour défendre Charny.

Le comte, enlevé par vingt bras, renversé, traîné dans la poussière, s'était relevé, avait arraché une baïonnette à un fusil, et trouait à coups redoublés la foule autour de lui.

Mais il n'eût pas tardé à succomber dans cette lutte inégale si Barnave, puis Pétion n'étaient accourus à son secours.

La reine écouta ce récit dans son bain ; seulement, madame Campan, qui le lui faisait, ne pouvait lui donner de nouvelles certaines que de MM. de Malden et de Valory, qui avaient été vus au château, meurtris, ensanglantés, mais, à tout prendre, sans blessures dangereuses.

Quant à Charny, on ne savait rien de positif sur son compte ; on disait bien qu'il avait été sauvé par MM. Barnave et Pétion, mais on ne l'avait pas vu rentrer au château.

A ces dernières paroles de madame Campan, une pâleur si mortelle passa sur le visage de la reine que la femme de chambre, croyant que cette pâleur venait de la crainte qu'il ne fût arrivé malheur au comte, s'écria :

— Mais il ne faudrait pas que Sa Majesté désespérât du salut de M. de Charny parce qu'il ne serait pas rentré au château ; la reine sait que madame de Charny habite Paris, et peut-être le comte s'est-il réfugié chez sa femme.

C'était justement cette idée qui était venue à Marie-Antoinette, et qui l'avait si affreusement fait pâlir.

Elle s'élança hors du bain en s'écriant :

— Habillez-moi, Campan ! habillez-moi vite ! il faut absolument que je sache ce qu'est devenu le comte.

— Quel comte ? demanda madame de Misery en entrant.

— Le comte de Charny ! s'écria la reine.

— Le comte de Charny est dans l'antichambre de Sa Majesté, dit madame de Misery, et sollicite l'honneur d'un moment d'entretien avec elle.

— Ah ! murmura la reine. Il a donc tenu sa parole !

Les deux femmes se regardèrent, ignorant ce que voulait dire la reine, qui, haletante, incapable de prononcer un mot de plus, leur fit signe de se hâter.

Jamais toilette ne fut plus rapide. Il est vrai que Marie-Antoinette se contenta de tordre ses cheveux, qu'elle avait fait laver avec une eau parfumée afin d'en enlever la poussière et de passer

par-dessus sa chemise un peignoir de mousseline blanche.

Lorsqu'elle rentra dans sa chambre, en ordonnant d'introduire le comte de Charny, elle était aussi blanche que son peignoir.

XI

LE COUP DE LANCE

Quelques secondes après, le valet de chambre annonça M. le comte de Charny, et celui-ci parut dans l'encadrement de la porte, éclairé par le reflet d'or d'un rayon du soleil couchant.

Lui aussi, comme la reine, venait d'employer le temps qui s'était écoulé depuis sa rentrée au château à faire disparaître les traces de ce long voyage, et de la lutte terrible qu'il avait soutenue en arrivant.

Il avait revêtu son ancien uniforme, c'est-à-dire le costume de capitaine de frégate, avec les revers rouges et le jabot de dentelles.

C'était ce même costume qu'il portait le jour où il avait rencontré la reine et Andrée de Taverney sur la place du Palais-Royal, et où, les ayant conduites à un fiacre, il les avait ramenées jusqu'à Versailles.

Jamais il n'avait été si élégant, si calme, si beau, et la reine eut peine à croire, en l'apercevant, que ce fût le même homme qui, une heure auparavant, avait failli être mis en morceaux par le peuple.

— Oh ! monsieur, s'écria la reine, on a dû vous

dire combien j'étais inquiète de vous, et comme j'ai envoyé de tous les côtés demander de vos nouvelles.

— Oui, madame, dit Charny en s'inclinant ; mais croyez bien que je ne suis rentré chez moi qu'après m'être assuré, auprès de vos femmes, que vous aussi étiez saine et sauve.

— On prétend que vous devez la vie à M. Pétion et à M. Barnave ; est-ce vrai, et aurais-je encore à ce dernier cette nouvelle obligation ?

— C'est vrai, madame, et j'ai même une double reconnaissance à M. Barnave ; car, n'ayant pas voulu me quitter que je ne fusse dans ma chambre, il a eu la bonté de me dire que vous vous étiez occupée de moi pendant la route.

— De vous, comte ! et de quelle façon ?

— Mais en exposant au roi les inquiétudes que vous avez bien voulu penser que votre ancienne amie éprouvait de mon absence... Je suis loin de croire, comme vous, madame, à la vivacité de ces inquiétudes ; cependant...

Il s'arrêta, car il lui semblait que la reine, déjà si pâle, pâlissait encore.

— Cependant ?... répéta la reine.

— Cependant, reprit Charny, sans accepter, dans toute son étendue, le congé que Votre Majesté avait l'intention de m'offrir, je crois qu'en effet, rassuré comme je le suis maintenant sur la vie du roi, sur la vôtre, madame, et sur celle de vos augustes enfants, il est convenable que je donne en personne de mes nouvelles à madame la comtesse de Charny.

La reine appuya sa main gauche contre son cœur, comme si elle eût voulu s'assurer que ce cœur n'était pas mort du coup qu'il venait de recevoir,

et, d'une voix presque étranglée par la sécheresse de sa gorge :

— Mais c'est trop juste, en effet, monsieur, dit-elle ; seulement, je me demande comment vous avez attendu si longtemps pour remplir ce devoir !

— La reine oublie que je lui avais engagé ma parole de ne pas revoir la comtesse sans sa permission.

— Et cette permission, vous venez me la demander ?

— Oui, madame, dit Charny, et je supplie Votre Majesté de me l'accorder.

— Sans quoi, dans l'ardeur où vous êtes de revoir madame de Charny, vous vous en passeriez, n'est-ce pas ?

— Je crois que la reine est injuste à mon égard, dit Charny. Au moment où j'ai quitté Paris, j'ai cru le quitter pour longtemps, sinon pour toujours. Pendant tout ce voyage, j'ai humainement fait tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire pour que le voyage réussît. Ce n'est point ma faute, que Votre Majesté s'en souvienne, si je n'ai pas, comme mon frère, laissé ma vie à Varennes, ou, comme M. de Dampierre, été mis en morceaux sur la route ou dans le jardin des Tuileries... Si j'avais eu la joie de conduire Votre Majesté au delà de la frontière, ou l'honneur de mourir pour elle, je m'exilais ou je mourais sans revoir la comtesse... Mais, je le répète à Votre Majesté, de retour à Paris, je ne puis donner à la femme qui porte mon nom — et vous savez comment elle le porte, madame ! — cette marque d'indifférence, de ne pas lui donner de mes nouvelles, surtout mon frère Isidore n'étant plus là pour me remplacer... Au reste, ou

M. Barnave s'est trompé, ou c'était avant-hier encore l'avis de Votre Majesté.

La reine laissa glisser son bras sur le dossier de sa chaise longue, et, suivant avec tout le haut de son corps ce mouvement qui la rapprochait de Charny :

— Vous aimez donc bien cette femme, monsieur, dit-elle, que vous me fassiez froidement une pareille douleur ?

— Madame, dit Charny, il y a six ans bientôt que vous-même, — au moment où je n'y songeais pas, parce qu'il n'existait pour moi qu'une femme sur la terre, et que, cette femme, Dieu l'avait placée tellement au-dessus de moi, que je ne pouvais l'atteindre, — il y a six ans que vous m'avez donné pour mari à mademoiselle Andrée de Taverney, et que vous me l'avez imposée pour femme. Depuis ces six ans, ma main n'a pas deux fois touché la sienne ; je ne lui ai pas sans nécessité adressé dix fois la parole, et dix fois nos regards ne se sont pas rencontrés. Ma vie, à moi, a été occupée, remplie, remplie d'un autre amour, occupée de ces mille soins, de ces mille travaux, de ces mille combats qui agitent l'existence de l'homme. J'ai vécu à la cour, arpenté les grands chemins, noué, pour ma part, et avec le fil que le roi avait bien voulu me confier, l'intrigue gigantesque que vient de dénouer la fatalité ; or, je n'ai pas compté les jours, je n'ai pas compté les mois, je n'ai pas compté les années ; le temps a passé d'autant plus rapide, que j'ai été plus occupé de toutes ces affections, de tous ces soins, de toutes ces intrigues que je viens de dire. Mais il n'en a pas été ainsi de la comtesse de Charny, madame. Depuis qu'elle a eu la douleur de vous

quitter, après avoir eu, sans doute, le malheur de vous déplaire, elle vit seule, isolée, perdue, dans ce pavillon de la rue Coq-Héron ; cette solitude, cet isolement, cet abandon, elle les a acceptés sans se plaindre ; car — cœur exempt d'amour — elle n'a pas besoin des mêmes affections que les autres femmes ; mais, ce qu'elle n'accepterait peut-être pas sans se plaindre, ce serait mon oubli à son égard des devoirs les plus simples, des convenances les plus vulgaires.

— Eh ! mon Dieu ! monsieur, vous voilà bien préoccupé de ce que madame de Charny pensera ou ne pensera pas de vous, selon qu'elle vous verra ou ne vous verra pas ! Avant de prendre tout ce souci, il serait bon de savoir si elle a songé à vous au moment de votre départ, ou si elle y songe à l'heure de votre retour.

— A l'heure de mon retour, j'ignore si la comtesse songe à moi, madame ; mais, au moment de mon départ, elle y a songé, j'en suis sûr !

— Vous l'avez donc vue au moment de votre départ ?

— J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté que je n'avais pas vu madame de Charny depuis que j'ai donné à la reine ma parole de ne pas la voir.

— Alors, elle vous a écrit ?

Charny garda le silence.

— Voyons, s'écria Marie-Antoinette, elle vous a écrit, avouez-le !

— Elle a remis à mon frère Isidore une lettre pour moi.

— Et vous avez lu cette lettre ?... Que vous disait-elle ? que pouvait-elle vous écrire ?... Ah ! elle

m'avait pourtant juré... Voyons, répondez vite... Eh bien, dans cette lettre, elle vous disait... ? Parlez donc ! vous voyez que je bous.

— Je ne puis répéter à Votre Majesté ce que la comtesse me disait dans cette lettre : je ne l'ai pas lue.

— Vous l'avez déchirée ? s'écria la reine joyeuse ; vous l'avez jetée au feu sans la lire ? Charny ! Charny ! si vous avez fait cela, vous êtes le plus loyal des hommes et j'avais tort de me plaindre, et je n'ai rien perdu !

Et la reine tendit ses deux bras à Charny comme pour l'appeler à elle.

Mais Charny demeura à sa place.

— Je ne l'ai point déchirée, je ne l'ai point jetée au feu, dit-il.

— Mais, alors, dit la reine en retombant sur sa chaise, comment ne l'avez-vous pas lue ?

— La lettre ne devait m'être remise, par mon frère, que dans le cas où je serais blessé à mort. Hélas ! ce n'était pas moi qui devais mourir, c'était lui... Lui mort, on m'a apporté ses papiers ; dans ses papiers était la lettre de la comtesse... et cette note que voici... Tenez, madame.

Et Charny présenta à la reine le billet écrit de la main d'Isidore, et qui était annexé à la lettre.

Marie-Antoinette prit ce billet, d'une main tremblante, et sonna.

Pendant cette scène que nous venons de raconter, la nuit était venue.

— De la lumière ! dit-elle, à l'instant !

Le valet de chambre sortit ; il se fit une minute de silence où l'on n'entendit d'autre bruit que la

respiration haletante de la reine et le battement précipité de son cœur.

Le valet de chambre rentra avec deux candélabres qu'il déposa sur la cheminée.

La reine ne lui donna pas même le temps de se retirer, et tandis qu'il s'éloignait et refermait la porte, elle s'approcha de la cheminée le billet à la main.

Mais deux fois elle jeta les yeux sur le papier sans rien voir.

— Oh ! murmura-t-elle, ce n'est point du papier, c'est de la flamme.

Et, passant sa main sur ses yeux, comme pour leur rendre cette faculté de voir qu'ils semblaient avoir perdue :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle en frappant du pied avec impatience.

Enfin, à force de volonté, sa main cessa de trembler, et ses yeux commencèrent à voir.

Elle lut d'une voix rauque, et qui n'avait rien de commun avec sa voix habituelle :

« Cette lettre est adressée, non point à moi, mais à mon frère le comte Olivier de Charny ; elle est écrite par sa femme, la comtesse de Charny. »

La reine s'arrêta quelques secondes, puis reprit :

« S'il m'arrivait malheur, celui qui trouverait ce papier est prié de le faire passer au comte Olivier de Charny, ou de le renvoyer à la comtesse. »

La reine s'arrêta une seconde fois, secoua la tête, et continua :

« Je le tiens de celle-ci, avec la recommandation suivante. »

— Ah ! voyons la recommandation, murmura la reine.

Et elle passa de nouveau la main sur ses yeux.

« Si dans l'entreprise qu'il poursuit le comte réussissait sans accident, rendre la lettre à la comtesse. »

La voix de la reine devenait de plus en plus haletante au fur et à mesure qu'elle lisait.

Elle poursuivit :

« S'il était blessé grièvement, mais sans danger de mort, le prier d'accorder à sa femme la grâce de le rejoindre. »

— Oh ! c'est clair, cela ! balbutia la reine.

Puis, d'une voix presque inintelligible :

« Enfin, s'il était blessé à mort, lui donner cette lettre, et, s'il ne peut la lire lui-même, la lui lire, afin que, avant d'expirer, il connaisse le secret qu'elle contient. »

— Eh bien, le nierez-vous maintenant ? s'écria Marie-Antoinette en couvrant le comte d'un regard enflammé.

— Quoi ?

— Eh ! mon Dieu... qu'elle vous aime !...

— Qui ! moi ? la comtesse m'aime ?... Que dites-vous là, madame ? s'écria, à son tour, Charny.

— Oh ! malheureuse que je suis, je dis la vérité !

— La comtesse m'aime ! moi ? Impossible !

— Et pourquoi ? Je vous aime bien, moi !

— Mais, depuis dix ans, si la comtesse m'aimait, la comtesse me l'eût dit, la comtesse me l'eût laissé apercevoir.

Le moment était venu, pour la pauvre Marie-Antoinette, où elle souffrait tant, qu'elle sentait le besoin de s'enfoncer, comme un poignard, la souffrance au plus profond du cœur.

— Non, s'écria-t-elle, non, elle ne vous a rien laissé apercevoir ; non, elle ne vous a rien dit ; mais, si elle ne vous a rien dit, si elle ne vous a rien laissé apercevoir, c'est qu'elle sait bien qu'elle ne peut être votre femme.

— La comtesse de Charny ne peut être ma femme? répéta Olivier.

— C'est, continua la reine s'enivrant de plus en plus de sa propre douleur, c'est qu'elle sait bien qu'il y a entre vous un secret qui tuerait votre amour.

— Un secret qui tuerait notre amour ?

— C'est qu'elle sait bien que, du moment où elle parlerait, vous la mépriseriez !

— Moi ! mépriser la comtesse ?...

— A moins qu'on ne méprise pas la jeune fille femme sans époux, mère sans mari.

Ce fut au tour de Charny de devenir pâle comme la mort, et de chercher un appui sur le fauteuil le plus proche de sa main.

— Oh ! madame, madame, s'écria-t-il, vous en avez dit trop ou trop peu, et j'ai le droit de vous demander une explication.

— Une explication, monsieur ! à moi, à la reine, une explication ?

— Oui, madame, dit Charny, et je vous la demande.

En ce moment, la porte s'ouvrit.

— Que me veut-on ? s'écria la reine impatiente.

— Votre Majesté, répondit le valet de chambre, avait dit autrefois qu'elle y était toujours pour le docteur Gilbert.

— Eh bien ?

— Le docteur Gilbert réclame l'honneur de présenter ses humbles respects à Votre Majesté.

— Le docteur Gilbert ! dit la reine ; êtes-vous bien sûr que ce soit le docteur Gilbert ?

— Oui, madame.

— Oh ! qu'il entre, qu'il entre alors ! dit la reine.

Puis, se retournant vers Charny :

— Vous vouliez une explication au sujet de madame de Charny, dit-elle en élevant la voix ; tenez, cette explication, demandez-la à M. le docteur Gilbert ; mieux que personne, il est à même de vous la donner.

Gilbert était entré pendant ce temps. Il avait entendu les paroles que venait de prononcer Marie-Antoinette, et il était resté debout et immobile sur le seuil de la porte.

Quant à la reine, rejetant à Charny le billet de son frère, elle fit quelques pas pour gagner son cabinet de toilette ; mais, plus rapide qu'elle, le comte lui barra le passage, et, la saisissant par le poignet :

— Pardon, madame, dit-il, mais, cette explication, c'est devant vous qu'elle doit avoir lieu.

— Monsieur, dit Marie-Antoinette l'œil fiévreux et les dents serrées, vous oubliez, je crois, que je suis la reine !

— Vous êtes une amie ingrate qui calomnie son amie, vous êtes une femme jalouse qui insulte une autre femme, la femme d'un homme qui, depuis trois jours, a risqué vingt fois sa vie pour vous, la femme du comte de Charny ! Ce sera devant vous qui l'avez calomniée, qui l'avez insultée, que justice lui sera rendue... Asseyez-vous donc là, et attendez.

— Eh bien, soit, dit la reine. Monsieur Gilbert, continua-t-elle en essayant un rire mal réussi, vous voyez ce que désire monsieur.

— Monsieur Gilbert, dit Charny d'un ton plein de courtoisie et de dignité, vous entendez ce qu'ordonne la reine.

Gilbert s'avança et regarda tristement Marie-Antoinette :

— Oh ! madame ! madame !... murmura-t-il.

Puis, se tournant vers Charny :

— Monsieur le comte, ce que j'ai à vous dire est la honte d'un homme et la gloire d'une femme. Un malheureux, un paysan, un ver de terre, aimait mademoiselle de Taverney. Un jour, il la trouva évanouie, et, sans respect pour sa jeunesse, pour sa beauté, pour son innocence, le misérable la viola, et c'est ainsi que la jeune fille fut femme sans époux, et mère sans mari... Mademoiselle de Taverney est un ange ! madame de Charny est une martyre !

Charny essuya la sueur qui coulait sur son front.

— Merci, monsieur Gilbert, dit-il.

Puis, s'adressant à la reine :

— Madame, dit-il, j'ignorais que mademoiselle de Taverney eût été si malheureuse ; j'ignorais que madame de Charny fût si respectable ; sans quoi, je vous prie de le croire, je n'eusse pas été six ans

sans tomber à ses genoux, et sans l'adorer comme elle mérite d'être adorée !

Et, s'inclinant devant la reine stupéfaite, il sortit sans que la malheureuse femme osât faire un mouvement pour le retenir.

Seulement, il entendit le cri de douleur qu'elle jeta en voyant la porte se refermer entre elle et lui.

C'est qu'elle comprenait que, sur cette porte comme sur celle de l'enfer, la main du démon de la jalousie venait d'écrire cette terrible sentence :

Lasciate ogni speranza !

XII

DATE LILIA

Disons un peu ce que devenait la comtesse de Charny tandis qu'avait lieu, entre le comte et la reine, la scène que nous venons de raconter, et qui brisait si douloureusement une longue série de douleurs.

D'abord, pour nous qui connaissons l'état de son cœur, il est facile d'imaginer ce qu'elle souffrit à compter du départ d'Isidore.

Elle tremblait, à la fois, que ce grand projet, qu'elle avait deviné être celui d'une fuite, réussît ou échouât.

En effet, s'il réussissait, elle connaissait assez le dévouement du comte à ses maître pour être sûre que, dès que ceux-ci seraient en exil, il ne les quitterait plus ; s'il échouait, elle connaissait assez le courage d'Olivier pour être sûre qu'il lutterait jusqu'au dernier moment, tant qu'il resterait quelque espoir, et même lorsqu'il n'en resterait plus, contre les obstacles quels qu'ils fussent.

Du moment où Isidore avait pris congé d'elle, la comtesse avait donc eu l'œil constamment ouvert pour saisir toute lueur, l'oreille constamment attentive pour percevoir tout bruit.

Le lendemain, elle apprit, avec le reste de la population parisienne, que le roi et la famille royale avaient quitté Paris dans la nuit.

Aucun accident n'avait signalé ce départ.

Puisqu'il y avait eu départ, comme elle s'en était doutée, Charny en était donc ; Charny s'éloignait d'elle !

Elle poussa un profond soupir, et s'agenouilla, priant pour la route heureuse.

Puis, pendant deux jours, Paris resta muet et sans écho.

Enfin, dans la matinée du troisième jour, une grande rumeur éclata sur la ville : le roi était arrêté à Varennes.

Il n'y avait aucun détail. A part ce coup de foudre, aucun bruit ; à part cet éclair, la nuit.

Le roi était arrêté à Varennes, voilà tout.

Andrée ignorait ce que c'était que Varennes. Cette petite ville, si fatalement célèbre depuis, ce bourg, qui devait plus tard devenir une menace pour toute royauté, partageait, à cette époque, l'obscurité qui pesait et qui pèse encore sur dix mille communes de France aussi peu importantes et aussi inconnues que lui.

Andrée ouvrit un dictionnaire de géographie et lut :

« Varennes-en-Argonne, chef-lieu de canton, habitants 1,607. »

Puis elle chercha sur une carte, et découvrit Varennes place comme centre de triangle entre Stenay, Verdun et Châlons, à la lisière de sa forêt, sur le bord de sa petite rivière.

Ce fut donc sur ce point obscur de la France que se concentra désormais toute son attention. Ce

fut là qu'elle vécut en pensées, en espérances et en craintes.

Puis, peu à peu, à la suite de la grande nouvelle, vinrent les nouvelles secondaires, comme, au lever du soleil, après le grand ensemble qu'il tire du chaos, viennent peu à peu les petits détails.

Ces petits détails étaient immenses pour elle.

M. de Bouillé, disait-on, avait poursuivi le roi, avait attaqué l'escorte, et, après un combat acharné, s'était retiré laissant la famille royale aux mains des patriotes vainqueurs.

Sans doute, Charny avait pris part à ce combat; sans doute, Charny ne s'était retiré que le dernier, si toutefois Charny n'était pas resté sur le champ de bataille.

Puis, bientôt, on annonça que l'un des trois gardes du corps qui accompagnaient le roi avait été tué.

Puis le nom se fit jour. Seulement, on ne savait pas si c'était le vicomte ou le comte, si c'était Isidore ou Olivier de Charny.

C'était un Charny, on ne pouvait rien dire de plus.

Pendant les deux jours où cette question demeura indécise, le cœur d'Andrée roula dans d'inexprimables angoisses !

Enfin, on annonça le retour du roi et de la famille royale pour le samedi 26.

Les augustes prisonniers avaient couché à Meaux.

En calculant le temps et l'espace sur la mesure ordinaire, le roi devait être à Paris avant midi ; en supposant qu'il revînt aux Tuileries par la route la plus directe, le roi devait rentrer dans Paris par le faubourg Saint-Martin.

A onze heures, madame de Charny, en costume de la plus grande simplicité, le visage couvert d'un voile, était à la barrière.

Elle attendit jusqu'à trois heures.

A trois heures, les premiers flots de la foule, poussant tout devant eux, annoncèrent que le roi contournerait Paris et rentrerait par la barrière des Champs-Élysées.

C'était tout Paris à traverser, et à traverser à pied. Nul n'eût osé circuler en voiture au milieu de la foule compacte qui emplissait les rues.

Jamais, depuis la prise de la Bastille, il n'y avait eu pareil encombrement sur le boulevard.

Andrée n'hésita point, elle prit le chemin des Champs-Élysées, et arriva une des premières.

Là, elle attendit encore trois heures ; trois mortelles heures !

Enfin, le cortège parut. Nous avons dit dans quel ordre et dans quelles conditions il marchait.

Andrée vit passer la voiture ; elle jeta un grand cri de joie : elle venait de reconnaître Charny sur le siège.

Un cri qui eût semblé l'écho du sien, s'il n'eût été un cri de douleur, lui répondit.

Andrée se tourna du côté où venait ce cri ; une jeune fille se débattait entre les bras de trois ou quatre personnes charitables qui s'empressaient de lui porter des secours.

Elle paraissait en proie au plus violent désespoir.

Peut-être Andrée eût-elle accordé une plus efficace attention à cette jeune fille, si elle n'eût entendu murmurer autour d'elle toutes sortes d'imprécations contre ces trois hommes placés sur le siège de la voiture du roi.

Ce serait sur eux que tomberait la colère du peuple ; ce seraient eux les boucs émissaires de cette grande trahison royale ; ils seraient indubitablement mis en pièces au moment où la voiture s'arrêterait.

Et Charny était un de ces trois hommes !

Andrée résolut de faire tout ce qu'elle pourrait afin de pénétrer dans le jardin des Tuileries.

Mais, pour cela, il fallait contourner la foule, revenir par le bord de l'eau, c'est-à-dire par le quai de la Conférence, et rentrer dans le jardin, si la chose était possible, par le quai des Tuileries.

Andrée prit la rue de Chaillot, et gagna le quai.

A force de tentatives, au risque d'être écrasée vingt fois, elle parvint à franchir la grille ; mais une telle foule se pressait à l'endroit où devait s'arrêter la voiture, qu'il ne fallait pas songer à arriver aux premiers rangs.

Andrée pensa que, de la terrasse du bord de l'eau, elle dominerait toute cette foule. Il est vrai que la distance serait trop grande pour qu'elle pût rien distinguer en détail, rien entendre sûrement.

N'importe, elle verrait mal et entendrait mal ; cela valait mieux que de ne pas voir et de ne pas entendre du tout.

Elle monta donc sur la terrasse du bord de l'eau.

De là, en effet, elle voyait le siège de la voiture : Charny et les deux gardes ; — Charny, qui ne se doutait pas qu'à cent pas de lui, un cœur battait si violemment pour lui ; Charny, qui, en ce moment, n'avait probablement pas un souvenir pour Andrée ; Charny, qui ne pensait qu'à la reine, qui oubliait sa propre sûreté pour veiller à la sûreté de la reine.

Oh ! si elle eût su qu'à cet instant même Charny pressait sa lettre sur son cœur, et lui offrait en pensée ce dernier soupir qu'il se croyait tout près d'exhaler !

Enfin, la voiture s'arrêta au milieu des cris, des hurlements, des clameurs.

Presque aussitôt il se fit autour de cette voiture un grand bruit, un grand mouvement, un immense tumulte.

Les baïonnettes, les piques, les sabres se levèrent; on eût dit une moisson de fer poussant sous un orage.

Les trois hommes, précipités du siège, disparurent comme s'ils fussent tombés dans un gouffre. Puis il y eut un tel remous dans toute cette multitude, que ses derniers rangs, refluant en arrière, vinrent se briser contre le mur de soutènement de la terrasse.

Andrée était enveloppée d'un voile d'angoisse ; elle ne voyait, elle n'entendait plus rien ; elle jeta, haletante, les bras tendus, des sons inarticulés au milieu de ce concert terrible qui se composait de malédictions, de blasphèmes, de cris de mort !

Puis elle ne sut plus se rendre compte de ce qui se passait : la terre tourna, le ciel devint rouge, un bruissement pareil à celui de la mer qui monte gronda à ses oreilles.

C'était le sang qui montait du cœur à la tête, et qui envahissait le cerveau.

Elle tomba à demi évanouie, comprenant qu'elle vivait parce qu'elle souffrait.

Une impression de fraîcheur la fit revenir à elle : une femme lui appliquait au front un mouchoir

trempé dans l'eau de la Seine, tandis qu'une autre lui faisait respirer un flacon de sels.

Elle se rappela cette femme qu'elle avait vue mourante comme elle à la barrière, sans savoir quelle instinctive analogie rattachait, par un lien inconnu, la douleur de cette femme à sa douleur.

En revenant à elle, son premier mot fut :

— Sont-ils morts ?...

La compassion est intelligente. Ceux qui entouraient Andrée comprirent qu'il s'agissait de ces trois hommes dont la vie avait été si cruellement menacée.

— Non, lui répondit-on ; ils sont sauvés.

— Tous trois ? demanda-t-elle.

— Tous trois, oui.

— Oh ! le Seigneur soit loué... Où sont-ils ?

— On croit qu'ils sont au château.

— Au château ? Merci !

Et, se relevant, secouant la tête, s'orientant d'un œil égaré, la jeune femme sortit par la grille du bord de l'eau, afin de rentrer par le guichet du Louvre.

Elle pensait avec raison que, de ce côté, la foule serait moins compacte.

En effet, la rue des Orties était presque vide.

Elle traversa un coin de la place du Carrousel, entra dans la cour des Princes et s'élança chez le concierge.

Cet homme connaissait la comtesse : il l'avait vue entrer au château et en sortir pendant les deux ou trois premières journées du retour de Versailles.

Puis il l'avait vue sortir pour ne plus rentrer, le jour où, poursuivie par Sébastien, Andrée avait enlevé l'enfant dans sa voiture.

Le concierge consentit à aller aux renseignements. Par les corridors intérieurs, il parvint bientôt au cœur du château.

Les trois officiers étaient sauvés. M. de Charny, sain et sauf, s'était retiré dans sa chambre.

Un quart d'heure après, il en était sorti en uniforme d'officier de marine, et s'était rendu chez la reine, où il devait être en ce moment.

Andrée respira, tendit sa bourse à celui qui lui donnait ces bonnes nouvelles, et, tout étourdie, toute haletante, demanda un verre d'eau.

Ah ! Charny était donc sauvé !

Elle remercia le brave homme, et reprit le chemin de l'hôtel de la rue Coq-Héron.

Arrivée là, elle alla tomber, non pas sur une chaise, non pas sur un fauteuil, mais devant son prie-Dieu.

Ce n'était pas pour prier de bouche ; il y a des moments où la reconnaissance envers le Seigneur est si grande, que les paroles manquent ; alors, ce sont les bras, ce sont les yeux, c'est tout le corps, tout le cœur, toute l'âme qui s'élancent à Dieu.

Elle était plongée dans cette bienheureuse extase quand elle entendit la porte s'ouvrir ; elle se retourna lentement, ne comprenant rien à ce bruit de la terre qui venait la chercher au plus profond de sa rêverie.

Sa femme de chambre était debout, la cherchant des yeux, perdue qu'elle était dans l'obscurité.

Derrière la femme de chambre se dressait une ombre, une forme indécise, mais à laquelle son instinct donna aussitôt des contours et un nom.

— M. le comte de Charny, dit la femme de chambre.

Andrée voulut se relever, mais les forces lui manquèrent ; elle retomba les genoux sur le coussin, et, se retournant à moitié, elle appuya son bras sur la déclivité du prie-Dieu.

— Le comte ! murmura-t-elle ; le comte !

Et, quoiqu'il fût là devant ses yeux, elle ne pouvait croire à sa présence.

Andrée fit un signe de la tête, elle ne pouvait parler. La femme de chambre s'effaça pour laisser passer Charny, et referma la porte.

Charny et la comtesse se trouvèrent seuls.

— On m'a dit que vous veniez de rentrer, madame, dit Charny ; ne suis-je pas indiscret de vous avoir de si près suivie ?

— Non, dit-elle d'une voix tremblante, non, vous êtes le bienvenu, monsieur. J'étais tellement inquiète, que j'étais sortie pour savoir ce qui se passait.

— Vous étiez sortie... depuis longtemps ?...

— Depuis le matin, monsieur ; j'ai d'abord été à la barrière Saint-Martin, puis à celle des Champs-Élysées ; là, j'ai... j'ai vu... (Elle hésita.) J'ai vu le roi, la famille royale... je vous ai vu, et j'ai été rassurée, momentanément du moins... on craignait pour vous à la descente de voiture. Alors, je suis revenue dans le jardin des Tuileries. Ah ! là, j'ai pensé mourir !

— Oui, dit Charny, la foule était grande, vous avez été pressée, étouffée presque, je comprends...

— Non, non, dit Andrée en secouant la tête ; oh ! non, ce n'est pas cela. Enfin, je me suis informée, j'ai appris que vous étiez sauvé ; je suis revenue ici, et voyez... j'étais à genoux... je priais, je remerciais Dieu.

— Puisque vous étiez à genoux, madame, puisque vous parliez au Seigneur, ne vous relevez pas sans lui dire quelques paroles pour mon pauvre frère !

— M. Isidore ? Ah ! s'écria Andrée, c'était donc lui !... Malheureux jeune homme !

Et elle laissa retomber sa tête sur ses deux mains.

Charny fit quelques pas en avant, et regarda avec une profonde expression de tendresse et de mélancolie cette chaste créature qui priait.

Il y avait, en outre, dans ce regard, un immense sentiment de commisération, de mansuétude et de miséricorde.

Puis quelque chose encore comme un désir retenu.

La reine ne lui avait-elle pas dit, ou plutôt n'avait-elle pas laissé échapper cette étrange révélation, qu'Andrée l'aimait ?

Sa prière finie, la comtesse se retourna.

— Et il est mort ? dit-il.

— Mort, madame, comme est mort le pauvre Georges, pour la même cause, et en remplissant le même devoir.

— Et, au milieu de cette grande douleur qu'a dû vous faire éprouver la mort d'un frère, vous avez eu le temps de songer à moi, monsieur ? dit Andrée d'une voix si faible, qu'à peine ses paroles étaient-elles compréhensibles.

Heureusement, Charny écoutait avec le cœur et avec les oreilles à la fois.

— Madame, dit-il, n'aviez-vous pas chargé mon frère d'une mission pour moi ?

— Monsieur !... balbutia Andrée en se relevant sur un genou, et en regardant le comte avec anxiété.

— Ne lui aviez-vous pas remis une lettre à mon adresse ?

— Monsieur ! répéta Andrée d'une voix frémissante.

— Après la mort du pauvre Isidore, ses papiers m'ont été rendus, madame, et votre lettre était parmi ses papiers.

— Vous l'avez lue ? s'écria Andrée en cachant sa tête entre ses deux mains. Ah !...

— Madame, je ne devais connaître le contenu de cette lettre que si j'étais mortellement blessé, et, vous le voyez, je suis sain et sauf.

— Alors, la lettre ?...

— La voici intacte, madame, et telle que vous l'avez remise à Isidore.

— Oh ! murmura Andrée en prenant la lettre, c'est bien beau... ou bien cruel ce que vous faites là !

Charny étendit le bras, et prit la main d'Andrée, qu'il mit entre les deux siennes.

Andrée fit un mouvement pour retirer sa main.

Puis, comme Charny insistait en murmurant : « Par grâce, madame ! » elle poussa un soupir presque d'effroi ; mais, sans force contre elle-même, elle laissa sa main frissonnante et humide entre les deux mains de Charny.

Alors, embarrassée, ne sachant où arrêter ses yeux, ne sachant comment fuir le regard de Charny, qu'elle sentait fixé sur elle, ne pouvant reculer, adossée qu'elle était au prie-Dieu :

— Oui, je comprends, monsieur, dit-elle, et vous êtes venu pour me rendre cette lettre ?

— Pour cela, oui, madame, et aussi pour autre chose... J'ai à vous demander bien des pardons, comtesse.

Andrée tressaillit jusqu'au fond du cœur ; c'était la première fois que Charny lui donnait ce titre sans le faire précéder du mot *madame*.

Puis sa voix avait prononcé la phrase tout entière avec une inflexion d'une douceur infinie.

— Des pardons ! à moi, monsieur le comte ? Et à quelle occasion, je vous prie ?

— Pour la manière dont je me suis conduit envers vous pendant six ans...

Andrée le regarda avec un profond étonnement.

— Me suis-je jamais plainte, monsieur ? demanda-t-elle.

— Non, madame, parce que vous êtes un ange !

Malgré elle, les yeux d'Andrée se voilèrent, et elle sentit des larmes rouler sous ses paupières.

— Vous pleurez, Andrée ? dit Charny.

— Oh ! s'écria Andrée en fondant en larmes, excusez-moi, monsieur, mais je n'ai pas l'habitude que vous me parliez ainsi... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !

Et elle alla s'abattre sur une chaise longue, laissant tomber sa tête entre ses mains.

Puis, au bout d'un instant, écartant ses mains, et secouant la tête :

— Mais, en vérité, je suis folle ! dit-elle.

Tout à coup, elle s'arrêta. Pendant qu'elle avait les yeux perdus dans ses mains, Charny était venu s'agenouiller devant elle.

— Oh ! vous à mes genoux, vous à mes pieds ! dit-elle.

— Ne vous ai-je pas dit, Andrée, que je venais vous demander pardon ?

— A mes genoux, à mes pieds ! répéta-t-elle,

comme une femme qui ne peut croire à ce qu'elle voit.

— Andrée, vous m'avez retiré votre main, dit Charny.

Et il tendit de nouveau sa main à la jeune femme.

Mais, elle, se reculant avec un sentiment qui ressemblait à de la terreur :

— Que veut dire cela ? murmura-t-elle.

— Andrée ! répondit Charny de sa plus douce voix, cela veut dire que je vous aime !

Andrée appuya sa main sur son cœur, et jeta un cri.

Puis, se levant tout debout, comme si un ressort l'eût mise sur ses pieds, et serrant ses tempes entre ses deux mains :

— Il m'aime ! il m'aime ! répéta-t-elle, mais c'est impossible !

— Dites que c'est impossible que vous m'aimiez, Andrée, mais ne dites pas qu'il est impossible que je vous aime.

Elle abaissa son regard sur Charny, comme pour s'assurer qu'il disait vrai ; les grands yeux noirs du comte disaient bien au delà de ce qu'avaient dit ses paroles.

Andrée, qui aurait pu douter des paroles, ne douta point du regard.

— Oh ! murmura-t-elle, mon Dieu ! mon Dieu ! y a-t-il au monde une créature plus malheureuse que moi ?

— Andrée, continua Charny, dites-moi que vous m'aimez, ou, si vous ne me dites pas que vous m'aimez, dites-moi au moins que vous ne me haïssez pas !

— Moi, vous haïr ! s'écria Andrée.

Et, à leur tour, ses yeux si calmes, si limpides, si sereins, laissèrent échapper un double éclair.

— Oh ! monsieur ! vous seriez bien injuste si vous preniez pour de la haine le sentiment que vous m'inspirez.

— Mais, enfin, si ce n'est pas de la haine, si ce n'est pas de l'amour, qu'est-ce donc, Andrée ?

— Ce n'est pas de l'amour, parce qu'il ne m'est pas permis de vous aimer ; ne m'avez-vous pas entendue tout à l'heure crier à Dieu que j'étais la plus malheureuse créature de la terre ?

— Et pourquoi ne vous est-il pas permis de m'aimer, quand je vous aime, moi, Andrée, de toutes les forces de mon cœur.

— Oh ! voilà ce que je ne veux pas, voilà ce que je ne peux pas, voilà ce que je n'ose pas vous dire, répondit Andrée en se tordant les bras.

— Mais, reprit Charny en adoucissant encore le timbre de sa voix, si ce que vous ne voulez pas, ce que vous ne pouvez pas, ce que vous n'osez pas dire, si une autre personne me l'avait dit, à moi ?

Andrée appuya ses deux mains sur les épaules de Charny.

— Hein ? fit-elle épouvantée.

— Si je le savais ? continua Charny.

— Mon Dieu !

— Et si c'était, vous trouvant plus digne et plus respectable de ce malheur même, si c'était en apprenant ce secret terrible que je me suis décidé à venir vous dire que je vous aimais !

— Si vous aviez fait cela, monsieur, vous seriez le plus noble et le plus généreux des hommes.

— Je vous aime, Andrée ! répéta Charny ; je vous aime ! je vous aime !

— Ah ! fit Andrée en levant ses deux bras au ciel, je ne savais pas, mon Dieu ! qu'il pût y avoir une pareille joie en ce monde.

— Mais, à votre tour, Andrée, dites-moi donc que vous m'aimez ! s'écria Charny.

— Oh ! non ! je n'oserai jamais, dit Andrée ; mais lisez cette lettre qui devait vous être remise à votre lit de mort !

Et elle tendit au comte la lettre qu'il lui avait rapportée.

Tandis qu'Andrée couvrait son visage de ses deux mains, Charny brisa vivement le cachet de cette lettre, en lut les premières lignes, jeta un cri ; puis, écartant les mains d'Andrée, et du même mouvement la ramenant sur son cœur :

— Depuis le jour où tu m'as vu, depuis six ans ! ô sainte créature ! dit-il, comment t'aimerai-je jamais assez pour te faire oublier ce que tu as souffert ?

— Mon Dieu ! murmura Andrée en pliant comme un roseau sous le poids de tant de bonheur, si c'est un rêve, faites que je ne me réveille jamais, ou que je meure en me réveillant !...

Et, maintenant, oublions ceux qui sont heureux, pour revenir à ceux qui souffrent, qui luttent ou qui haïssent, et peut-être que leur mauvais destin les oubliera comme nous.

XIII

UN PEU D'OMBRE APRÈS LE SOLEIL

Le 16 juillet 1791, c'est-à-dire quelques jours après les événements que nous venons de raconter, deux nouveaux personnages, que nous avons jusqu'à ce moment tardé à faire connaître à nos lecteurs afin de les leur présenter sous leur véritable jour, écrivaient tous les deux à la même table, dans un petit salon s'ouvrant au troisième étage de l'hôtel Britannique, situé rue Guénégaud.

Ce petit salon donnait, par une de ses portes, dans une modeste salle à manger où, d'ailleurs, on reconnaissait en tous points l'ameublement habituel des hôtels garnis, et, par une autre porte, dans une chambre à coucher où étaient dressés deux lits jumeaux.

Les deux écrivains étaient de sexe différent, et méritent chacun une mention particulière.

L'homme paraissait avoir soixante ans environ, un peu moins peut-être ; il était grand, il était maigre ; il avait l'air à la fois austère et passionné ; les lignes droites de son visage indiquaient un penseur calme et sérieux, chez lequel les qualités rigides et droites de l'esprit l'emportaient sur les fantaisies de l'imagination.

La femme n'accusait guère que trente ou trente-deux ans, quoique, en réalité, elle en eût déjà plus de trente-six. A un certain éclat du sang, à une certaine vigueur de carnation, il était facile de voir qu'elle sortait de souche populaire. Elle avait des yeux charmants, de cette teinte indécise qui emprunte les différentes nuances du gris, du vert et du bleu ; des yeux doux et fermes à la fois ; la bouche grande, mais ornée de fraîches lèvres et de blanches dents ; le menton et le nez retroussés ; la main belle quoique un peu forte ; la taille riche, plantureuse, cambrée ; une gorge merveilleuse, et les hanches de la Vénus de Syracuse.

L'homme, c'était Jean-Marie Roland de la Plâtière, né en 1732, à Villefranche, près de Lyon.

La femme, c'était Manon-Jeanne Phlipon, née à Paris, en 1754.

Ils s'étaient mariés onze ans auparavant, c'est-à-dire en 1780.

Nous avons dit que la femme était de race populaire ; les noms le prouvent : Manon-Jeanne Phlipon, noms de baptême, nom propre, tout dénonce l'origine. Fille d'un graveur, elle gravait elle-même jusqu'à ce que, à l'âge de vingt-cinq ans, elle eût épousé Roland, qui avait vingt-deux ans de plus qu'elle ; alors, de graveur elle devint copiste, traducteur, compilateur. Des livres comme l'*Art du Tourbier*, l'*Art du Fabricant de Laine rase et sèche*, le *Dictionnaire des Manufactures*, avaient absorbé dans un rude et ingrat travail les plus belles années de cette femme à la riche nature, qui resta vierge de toute faute, sinon de toute passion, non par stérilité de cœur, mais par pureté d'âme.

Dans le sentiment qu'elle avait voué à son mari,

le respect de la fille l'emportait sur l'amour de la femme. Cet amour, c'était une espèce de culte chaste et en dehors de tous rapports physiques ; il allait jusqu'à lui faire quitter son travail du jour, qu'elle rattrapait sur les heures de la nuit, pour préparer elle-même le repas du vieillard, dont l'estomac affaibli ne pouvait supporter qu'un certain genre de nourriture.

En 1789, madame Roland menait cette vie obscure et laborieuse en province. Son mari habitait alors le clos de la Plâtière, dont il prit le nom. Ce clos était situé à Villefranche, près de Lyon. C'est là que vint les faire tressaillir tous les deux le canon de la Bastille.

C'est au bruit de ce canon que tout ce qu'il y avait de grand, de patriotique, de saintement français s'éveilla dans le cœur de la noble créature. La France n'était plus un royaume, c'était une nation ! ce n'était plus simplement un pays qu'on habite, c'était une patrie ! — La fédération de 1790 arriva ; celle de Lyon, on se le rappelle, précéda celle de Paris. Jeanne Phlipon, qui, dans la maison paternelle du quai de l'Horloge, voyait tous les jours, en regardant de sa fenêtre le bleu profond du ciel, se lever le soleil, qu'elle pouvait suivre jusqu'à l'extrémité des Champs-Élysées, où il semblait s'abaisser jusque sur la cime verte et feuillue des arbres, avait vu, dès trois heures du matin, se lever, du haut de Fourvières, cet autre soleil bien autrement dévorant, bien autrement lumineux, qu'on appelle la liberté ; de là, son regard avait embrassé toute cette grande fête citoyenne ; de là, son cœur avait plongé dans cet océan de fraternité, et il en était sorti, comme Achille, invul-

nérable partout, excepté à un seul endroit. Ce fut à cet endroit que la frappa l'amour ; mais, cette blessure, au moins n'y succomba-t-elle pas.

Le soir de ce grand jour, tout enthousiasmée de ce qu'elle avait vu, se sentant poète, se sentant historien, elle avait écrit la relation de cette fête. Cette relation, elle l'avait envoyée à son ami Champagneux, rédacteur en chef du *Journal de Lyon*. Le jeune homme, étonné, ébloui, émerveillé de l'ardent récit, l'avait imprimé dans son journal ; et le lendemain, le journal, qui se tirait d'ordinaire à douze ou quinze cents exemplaires, s'était tiré à soixante mille !

Expliquons en deux mots comment cette imagination de poète et ce cœur de femme prirent tant d'ardeur à la politique : c'est que Jeanne Phlipon, traitée par son père comme un ouvrier graveur ; c'est que madame Roland, traitée par son mari comme un secrétaire, ne touchant dans la maison paternelle ou la maison conjugale qu'aux choses austères de la vie ; c'est que madame Roland, entre les mains de laquelle n'avait jamais passé un livre frivole, c'est que madame Roland regardait, disons-nous, comme une grande distraction, comme un suprême passe-temps, le *Procès-verbal des Électeurs de* 89, ou le *Récit de la prise de la Bastille.*

Quant à Roland, il était, lui, un exemple de ce que la Providence, le hasard ou la fatalité peuvent, par un fait sans importance, amener de changements dans la vie d'un homme ou l'existence d'un empire.

Il était le dernier de cinq frères. On voulait faire de lui un prêtre, il voulut rester un homme. A dix-

neuf ans, il quitte la maison paternelle, et, seul, à pied, sans argent, traverse la France, se rend à Nantes, se place chez un armateur, et obtient d'être envoyé aux Indes. Au moment du départ, à l'heure même où appareille le navire, un crachement de sang survient si considérable, que le médecin lui défend la mer.

Cromwell s'embarquant pour l'Amérique au lieu de rester en Angleterre, retenu par l'ordre de Charles Ier, peut-être l'échafaud de Whitehall ne s'élevait-il pas ! Roland partant pour les Indes, peut-être le 10 août n'avait-il pas lieu !

Roland, ne pouvant remplir les vues de l'armateur chez lequel il était entré, quitte Nantes et se rend à Rouen ; là, un de ses parents, auquel il s'adresse, reconnaît la valeur du jeune homme et lui fait obtenir la place d'inspecteur des manufactures.

Dès lors, la vie de Roland devient une vie d'étude et de travail. L'économie est sa muse, le commerce son dieu inspirateur ; il voyage, il recueille, il écrit ; il écrit des mémoires sur l'éducation des troupeaux, des théories sur les arts mécaniques, les *Lettres de Sicile, d'Italie, de Malte, Le Financier français*, et les autres ouvrages que nous avons déjà cités et qu'il fait copier à sa femme, qu'il épouse, comme nous l'avons dit, en 1780. Quatre ans après, il fait avec elle un voyage en Angleterre ; à son retour, il l'envoie à Paris solliciter des lettres de noblesse, et demander l'inspection de Lyon au lieu de celle de Rouen ; pour l'inspection, elle réussit ; pour les lettres de noblesse, elle échoue. Voilà Roland à Lyon, et, malgré lui, du parti populaire, vers lequel, d'ailleurs, le poussent ses instincts et ses convictions. Il exerce donc les fonctions d'inspec-

teur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon quand la Révolution éclate, et qu'à cette aube nouvelle et régénératrice, lui et sa femme sentent germer dans leur cœur cette belle plante aux feuilles d'or et à la fleur de diamant qu'on appelle l'enthousiasme. Nous avons vu comment madame Roland écrit la relation de la fête du 30 mai ; comment le journal qui l'a publiée se tire à soixante mille exemplaires, et comment chaque garde national qui retourne dans son village, dans son bourg ou dans sa ville, emporte une portion de l'âme de madame Roland.

Et, comme le journal n'est point signé, comme l'article n'est point signé, chacun peut penser que c'est la Liberté elle-même qui, descendue sur la terre, a dicté à quelque prophète inconnu la relation de la fête, de même qu'un ange dictait l'Évangile à saint Jean.

Les deux époux étaient là, pleins de croyance, pleins de foi, pleins d'espoir, vivant au milieu d'un petit cercle d'amis, Champagneux, Bosc, Lanthenas, deux ou trois autres peut-être, quand le cercle s'augmenta d'un nouvel ami.

Lanthenas, qui vivait familièrement chez les Roland, qui y passait des jours, des semaines, des mois, amena un soir un de ces électeurs dont madame Roland avait tant admiré le compte rendu.

On nommait le nouveau présenté Bancal des Issarts.

C'était un homme de trente-neuf ans, beau, simple, grand, tendre et religieux ; rien de précisément brillant, mais ayant le cœur bon, l'âme charitable.

Il avait été notaire, et avait quitté sa charge pour

se jeter tout entier dans la politique et la philosophie.

Au bout de huit jours que le nouvel hôte était dans la maison, Lanthenas, Roland et lui se convenaient si bien, ce groupe formait une si harmonieuse trinité dans son dévouement à la patrie, dans son amour pour la liberté, dans son respect pour toutes les choses saintes, que les trois hommes résolurent de ne plus se quitter, de vivre ensemble et à frais communs.

Ce fut surtout quand Bancal les eut abandonnés momentanément que le besoin de cette réunion se fit sentir.

« Venez, mon ami, lui écrivait Roland ; que tardez-vous ? Vous avez vu notre manière franche et ronde de vivre et d'agir. Ce n'est point à mon âge que l'on change quand on n'a jamais varié. Nous prêchons le patriotisme, nous élevons l'âme ; Lanthenas fait son métier de docteur ; ma femme est la garde-malade du canton ; vous et moi, nous gérerons les affaires de la société. »

La réunion de ces trois médiocrités dorées faisait, en effet, quelque chose qui ressemblait à une petite fortune. Lanthenas possédait vingt mille livres, à peu près ; Roland, soixante mille ; Bancal, cent mille.

En attendant, Roland remplissait sa mission, mission d'apôtre ; il catéchisait, dans ses courses d'inspecteur, les paysans de la contrée ; excellent marcheur, le bâton à la main, ce pèlerin de l'humanité allait du nord au midi, de l'est à l'ouest, semant sur son chemin, à droite et à gauche, devant

et derrière lui, la parole nouvelle, le grain fécond de la liberté ; Bancal, simple, éloquent, passionné sous une froide enveloppe, était pour Roland un aide, un disciple, un second lui-même ; l'idée ne tenait pas même à l'esprit du futur collègue de Clavière et de Dumouriez que Bancal pût aimer sa femme, et sa femme aimer celui-ci. Depuis cinq ou six ans, Lanthenas, tout jeune homme, n'était-il pas, près de la femme chaste, laborieuse, sobre et pure, comme un frère près d'une sœur ? Madame Roland, sa Jeanne, n'était-ce pas la statue de la Force et de la Vertu ?

Aussi Roland fut bien heureux, quand, au billet que nous venons de citer, Bancal répondit une lettre affectueuse et pleine de tendre adhésion. Roland reçut cette lettre à Lyon, et l'envoya immédiatement à la Plâtière, où était sa femme.

Oh ! ne me lisez pas, lisez Michelet, si vous voulez, par une simple analyse, bien connaître cette admirable créature, qu'on appelle madame Roland.

Elle reçut la lettre par une de ces chaudes journées, où l'électricité court dans l'air, où les cœurs les plus froids s'animent, où le marbre lui-même rêve et frissonne. On était déjà en automne, et, cependant, un lourd orage d'été grondait au ciel.

Depuis le jour où elle avait vu Bancal, quelque chose d'inconnu s'était éveillé dans le cœur de la chaste femme ; ce cœur s'était ouvert, et, comme du calice d'une fleur, il en était sorti un parfum ; un chant doux comme celui de l'oiseau au fond des bois gazouillait à son oreille. On eût dit que le printemps se faisait pour son imagination, et que, dans le champ inconnu qu'elle entrevoyait derrière le brouillard qui l'obstruait encore, la main de ce

puissant machiniste qu'on appelle Dieu préparait une décoration nouvelle pleine de bosquets odorants, de fraîches cascades, de pelouses pleines d'ombre, d'échappées pleines de soleil.

Elle ne connaissait pas l'amour, mais, comme toutes les femmes, elle le devinait. Elle comprit le danger, et, les larmes aux yeux, mais souriante, elle alla droit à une table, et, sans hésitation, sans détour, elle écrivit à Bancal, montrant, pauvre Clorinde blessée, le défaut de son armure, faisant l'aveu, et, du même coup, tuant l'espoir que cet aveu pouvait faire naître.

Bancal comprit tout, ne parla plus de réunion, passa en Angleterre, et y resta deux ans.

C'étaient des cœurs antiques que ces cœurs-là ! Aussi j'ai pensé qu'il serait doux à mes lecteurs, après tous les tumultes et toutes les passions qu'ils viennent de traverser, de se reposer un instant à l'ombre fraîche et pure de la beauté, de la force et de la vertu.

Qu'on ne dise pas que nous faisons madame Roland autre qu'elle n'était, chaste dans l'atelier de son père, chaste près de la couche de son vieil époux, chaste près du berceau de son enfant. A cette heure où l'on ne ment pas, elle écrivait, en face de la guillotine : « J'ai toujours commandé à mes sens, et personne moins que moi n'a connu la volupté. »

Et qu'on ne fasse pas à la froideur de la femme mérite de son honnêteté. Non, l'époque à laquelle nous sommes arrivés est une époque de haine, je le sais, mais aussi une époque d'amour. La France donnait l'exemple : pauvre captive longtemps emprisonnée, longtemps aux fers, on détachait ses

chaînes, on la rendait à la liberté. Comme Marie Stuart sortant de sa prison, elle eût voulu déposer un baiser sur les lèvres de la création, réunir la nature tout entière dans ses bras, la féconder de son souffle pour qu'il en naquît la liberté du pays et l'indépendance du monde.

Non, toutes ces femmes aimaient saintement, tous ces hommes aimaient ardemment. Lucile et Camille Desmoulins, Danton et sa Louise, mademoiselle de Keralio et Robert, Sophie et Condorcet, Vergniaud et mademoiselle Candeille. Il n'y avait pas jusqu'au froid et tranchant Robespierre, froid et tranchant comme le couteau de la guillotine, qui ne sentît son cœur se fondre à ce grand foyer d'amour ; il aima la fille de son hôte, du menuisier Duplay, avec lequel nous allons le voir faire connaissance.

Et n'était-ce pas de l'amour encore, de l'amour moins pur, je le sais, — mais n'importe, l'amour est la grande vertu des cœurs, — que l'amour de madame Tallien, que l'amour de madame de Beauharnais, que l'amour de madame de Genlis, que tous ces amours dont le souffle consolateur effleura jusque sur l'échafaud le visage pâle des mourants ?

Oui, tout le monde aimait à cette bienheureuse époque ; et prenez ici le mot amour dans tous les sens : les uns aimaient l'idée, les autres la matière ; ceux-ci la patrie, ceux-là le genre humain. Depuis Rousseau, le besoin d'aimer avait toujours été croissant ; on eût dit qu'il fallait se hâter de saisir tout amour au passage ; on eût dit qu'à l'approche de la tombe, du gouffre, de l'abîme, tout cœur palpitait d'un souffle inconnu, passionné, dévorant ; on eût dit, enfin, que chaque poitrine puisait son

haleine au foyer universel, et que, ce foyer, c'étaient tous les amours fondus dans un seul amour !

Nous voilà loin de ce vieillard et de cette jeune femme écrivant au troisième étage de l'hôtel Britannique. Revenons-y.

XIV

LES PREMIERS RÉPUBLICAINS

Le 20 février 1791, Roland avait été envoyé de Lyon à Paris comme député extraordinaire : sa mission était de plaider la cause de vingt mille ouvriers sans pain.

Il était depuis cinq mois à Paris lorsque était arrivé ce terrible événement de Varennes, qui eut une telle influence sur la destinée de nos héros et sur le sort de la France, que nous avons cru devoir lui consacrer près d'un volume.

Or, depuis le retour du roi, 25 juin, jusqu'au jour où nous sommes arrivés, 16 juillet, il s'était passé bien des choses.

Tout le monde avait crié : « Le roi se sauve ! » tout le monde avait couru après le roi, tout le monde l'avait ramené à Paris, et, une fois le roi de retour, une fois le roi à Paris, une fois le roi aux Tuileries, personne ne savait plus que faire de lui !

Chacun apporte son avis, les avis soufflent de tous les côtés ; on dirait des vents pendant la tempête. Malheur au vaisseau qui est en mer par un pareil orage !

Le 21 juin, jour de la fuite du roi, les Cordeliers avaient fait leur affiche, signée de Legendre, ce

boucher français que la reine indiquait comme pendant au boucher anglais Harrison.

L'affiche portait ces vers pour épigraphe :

Si, parmi les Français, il se trouvait un traître
Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourments,
Et que sa cendre soit abandonnée aux vents.

Les vers étaient de Voltaire. Ils étaient mauvais et rimaient mal ; mais ils avaient le mérite d'exprimer nettement la pensée des patriotes dont ils décoraient l'affiche.

Cette affiche déclarait que tous les Cordeliers avaient fait serment de poignarder les tyrans qui oseraient attaquer le territoire, la liberté et la constitution.

Quant à Marat, qui marche toujours seul, et qui donne pour prétexte de son isolement que l'aigle vit solitaire et que les dindons vivent en troupe, Marat propose un dictateur.

« Prenez, dit-il dans son journal, prenez un bon Français, un bon patriote ; prenez le citoyen qui, depuis le commencement de la Révolution, montre le plus de lumières, de zèle, de fidélité et de désintéressement ; prenez-le sans plus tarder, ou la cause de la Révolution est perdue ! »

Ce qui voulait dire : « Prenez Marat. »

Quant à Prudhomme, il ne propose ni un homme ni un gouvernement nouveau ; seulement, il abomine l'ancien dans la personne du roi et de ses descendants. Écoutons-le :

« Le surlendemain lundi, dit-il, on fit prendre l'air au dauphin le long de la terrasse des Tuileries don-

nant sur la rivière ; quand on apercevait un groupe assez considérable de citoyens, un grenadier soldé prenait l'enfant dans ses bras, et l'asseyait sur le rebord en pierre de la terrasse ; le bambin royal, fidèle à sa leçon du matin, envoyait des baisers au peuple ; c'était crier merci pour son papa et sa maman. Quelques spectateurs eurent la lâcheté de crier : « Vive le dauphin ! » Citoyens, soyez en garde contre les cajoleries d'une cour rampante avec le peuple quand elle n'est pas la plus forte. »

Puis, après ces lignes, venaient immédiatement celles-ci :

« Ce fut le 27 janvier 1649 que le parlement d'Angleterre condamna Charles Ier à avoir la tête tranchée, pour avoir voulu étendre les prérogatives royales et se maintenir dans les usurpations de Jacques Ier, son père ; ce fut le 30 du même mois qu'il expia ses forfaits presque légitimés par l'usage et consacrés par un parti nombreux. Mais la voix du peuple s'était fait entendre, le parlement déclara le roi FUGITIF, TRAÎTRE, ENNEMI PUBLIC, et Charles Stuart fut décollé devant la salle des festins du palais de Whitehall. »

Bravo ! citoyen Prudhomme, au moins vous n'êtes pas en retard, et le 21 janvier 1793, lorsque à son tour Louis XVI sera décollé, vous aurez le droit de réclamer l'initiative, ayant proposé l'exemple le 27 juin 1791.

Il est vrai que M. Prudhomme, — ne pas confondre avec celui de notre spirituel ami Monnier, celui-là est un sot, mais un honnête homme, — il est vrai que M. Prudhomme se fera plus tard royaliste et réactionnaire, et publiera l'*Histoire des crimes commis pendant la Révolution.*

La belle chose que la conscience !

La Bouche de fer est plus franche, elle : point d'hypocrisie, point de paroles à double entente, point de sens perfide ; c'est Bonneville, le loyal, le hardi, le jeune Bonneville, un fou admirable qui divague dans les circonstances vulgaires, mais qui ne se trompe jamais dans les grandes, c'est lui qui la rédige ; elle est ouverte, *la Bouche de fer*, rue de l'Ancienne-Comédie, près de l'Odéon, à deux pas du club des Cordeliers.

« On a effacé du serment, dit-il, le mot infâme de *roi ;* plus de rois, plus de mangeurs d'hommes ! On changeait souvent de nom jusqu'ici, et l'on gardait toujours la chose : point de régent, point de dictateur, point de protecteur, point de d'Orléans, point de La Fayette. Je n'aime pas ce fils de Philippe d'Orléans qui prend justement ce jour pour monter la garde aux Tuileries, ni son père, qu'on ne voit jamais à l'Assemblée et qu'on voit toujours sur la terrasse à la porte des Feuillants. Est-ce qu'une nation a besoin d'être toujours en tutelle ? Que nos départements se confédèrent et déclarent qu'ils ne veulent ni tyrans ni monarques, ni protecteur, ni régent, ni aucune de ces ombres de roi, ombres aussi funestes à la chose publique que l'ombre de cet arbre maudit, le bohon-upas, dont l'ombre est mortelle.

« Mais il ne suffit pas de dire : « République ! » Venise aussi fut république. Il faut une communauté nationale, un gouvernement national. Assemblez le peuple à la face du soleil ; proclamez que la loi doit seule être souveraine. Jurez qu'elle régnera seule. Il n'y a pas un ami de la liberté sur la terre qui ne répète le serment ? »

Quant à Camille Desmoulins, il était monté sur une chaise dans le Palais-Royal, c'est-à-dire sur le théâtre ordinaire de ses exploits oratoires, et il avait dit :

— Messieurs, il serait malheureux que cet homme perfide nous fût ramené. Qu'en ferions-nous ? Il viendrait, comme Thersite, nous verser ces larmes grasses dont parle Homère. Si on nous le ramène, je fais la motion qu'on l'expose trois jours à la risée publique, le mouchoir rouge sur la tête, et qu'on le conduise ensuite par étapes jusqu'aux frontières.

De toutes les propositions, avouons-le, celle de cet enfant terrible qu'on appelle Camille Desmoulins n'était pas la plus folle.

Encore un mot, il peindra assez bien le sentiment général ; c'est Dumont qui le dit, un Genevois pensionné de l'Angleterre et qui, par conséquent, n'est pas suspect de partialité pour la France.

« Le peuple sembla inspiré d'une sagesse suprême. Voilà un grand embarras parti, disait-il gaiement ; mais, si le roi nous a quittés, la nation reste ; il peut y avoir une nation sans roi, mais non pas un roi sans nation. »

On voit qu'au milieu de tout cela, le mot *république* n'a encore été prononcé que par Bonneville : ni Brissot, ni Danton, ni Robespierre, ni même Pétion n'osent relever ce mot ; il effraye les Cordeliers, il indigne les Jacobins.

Le 13 juillet, Robespierre s'est écrié à la tribune : « Je ne suis ni républicain ni monarchiste. »

Si l'on eût mis Robespierre au pied du mur, il eût été, comme on voit, bien embarrassé de dire ce qu'il était.

Eh bien, tout le monde en était à peu près là, excepté Bonneville et cette femme qui, en face de son mari, recopie une protestation à ce troisième étage de la rue Guénégaud.

Le 22 juin, le lendemain du départ du roi, elle écrivait :

« Le sentiment de la république, l'indignation contre Louis XVI, la haine des rois, s'exhalent ici de partout. »

Le *sentiment*, vous le voyez, le *sentiment* de la république est dans les cœurs, mais le nom de la république est à peine dans quelques bouches.

L'Assemblée surtout lui est hostile.

Le grand malheur des assemblées est de s'arrêter toujours au moment où elles ont été élues, de ne point tenir compte des événements, de ne point marcher avec l'esprit du pays, de ne point suivre le peuple où il va et de prétendre qu'elles continuent à représenter le peuple.

L'Assemblée disait :

LES MŒURS DE LA FRANCE NE SONT POINT RÉPUBLICAINES.

L'Assemblée joutait avec M. de la Palisse, et, à notre avis, l'emportait sur l'illustre diseur de vérités. Qui aurait formé les mœurs de la France à la république ? Est-ce la monarchie ? Non pas ; la monarchie n'était pas si bête. La monarchie a besoin d'obéissance, de servilité, de corruption, et elle forme les mœurs à la corruption, à la servilité, à l'obéissance. C'est la république qui

forme les mœurs républicaines. Ayez d'abord la république, et les mœurs républicaines viendront après.

Il y avait eu cependant un moment où la proclamation de la république eût été facile : c'était au moment où l'on apprit que le roi était parti emmenant le dauphin. Au lieu de courir après eux et de les ramener, il fallait leur donner les meilleurs chevaux des écuries postales, de vigoureux postillons, avec des fouets aux mains, des éperons aux bottes ; il fallait pousser les courtisans derrière eux, les prêtres derrière les courtisans, et fermer la porte par-dessus tout cela.

La Fayette, qui avait quelquefois des éclairs, rarement des idées, eut un de ces éclairs-là.

A six heures du matin, on vint lui dire que le roi, la reine et la famille royale étaient partis ; on eut toutes les peines du monde à le réveiller, il dormait de ce sommeil historique qu'on lui avait déjà reproché à Versailles.

— Partis ? dit-il. Impossible ! j'ai laissé Gouvion dormant, appuyé à la porte de leur chambre à coucher.

Cependant il se lève, s'habille et descend. A la porte, il rencontre Bailly, le maire de Paris ; Beauharnais, le président de l'Assemblée : Bailly ayant le nez plus long et la figure plus jaune que jamais, Beauharnais consterné.

Chose curieuse, n'est-ce pas ? le mari de Joséphine qui, mourant sur l'échafaud, laisse sa veuve sur le chemin du trône, est consterné de la fuite de Louis XVI.

— Quel malheur, s'écrie Bailly, que l'Assemblée ne soit pas réunie encore !

— Oh ! oui, dit Beauharnais, c'est un grand malheur.

— Tiens, dit La Fayette, ainsi il est parti ?

— Hélas ! oui, répondent en chœur les deux hommes d'État.

— Pourquoi *hélas ?* demande La Fayette.

— Comment ! vous ne comprenez pas ? s'écrie Bailly. Parce qu'il va revenir avec les Prussiens, les Autrichiens, les émigrés ; parce qu'il va nous ramener la guerre civile, la guerre étrangère.

— Alors, dit La Fayette mal convaincu, *vous pensez que le salut public exige le retour du roi ?*

— Oui, disent d'un seul cri Bailly et Beauharnais.

— En ce cas, dit La Fayette, courons après lui.

Et il écrit ce billet :

« Les ennemis de la patrie *ayant enlevé le roi,* il est ordonné aux gardes nationaux de les arrêter. »

En effet, remarquez bien cela, toute la politique de l'année 1791, toute la fin de l'Assemblée nationale va rouler là-dessus.

Puisque le roi est nécessaire à la France, puisqu'on doit le ramener, il faut qu'il ait *été enlevé* et non pas qu'il se soit sauvé.

Tout cela n'avait pas convaincu La Fayette ; aussi, en envoyant Romeuf, lui avait-il recommandé de ne pas trop se presser. Le jeune aide de camp avait pris la route opposée à celle que suivait Louis XVI pour être sûr de ne pas le rejoindre.

Malheureusement, sur la véritable route était Billot.

Quand l'Assemblée sut la nouvelle, il y eut terreur. A la vérité, le roi avait, en partant, laissé

une lettre fort menaçante ; il faisait parfaitement comprendre qu'il allait chercher l'ennemi et qu'il reviendrait mettre les Français à la raison.

Les royalistes, de leur côté, levaient la tête et haussaient le ton. Un deux, Suleau, je crois, écrivait :

« Tous ceux qui voudront être compris dans l'amnistie que nous offrons à nos ennemis, au nom du prince de Condé, pourront se faire inscrire dans nos bureaux, d'ici au mois d'août. Nous aurons quinze cents registres pour la commodité du public. »

Un de ceux qui eurent la plus grande peur fut Robespierre. La séance ayant été suspendue de trois heures et demie à cinq heures, il courut chez Pétion. Le faible cherchait le fort.

Selon lui, La Fayette était complice de la cour. Il ne s'agissait pas moins que de faire une Saint-Barthélemy de députés.

— Je serai un des premiers tués ! s'écriait-il lamentablement. Je n'en ai pas pour vingt-quatre heures.

Pétion, tout au contraire, d'un caractère calme et d'un tempérament lymphatique, voyait les choses autrement.

— Bon ! dit-il, maintenant on connaît le roi, et l'on agira en conséquence.

Brissot arriva ; c'était un des hommes les plus avancés de l'époque ; il écrivait dans le *Patriote*.

— On fonde un nouveau journal dont je serai l'un des rédacteurs, dit-il.

— Lequel ? demanda Pétion.

— *Le Républicain.*

Robespierre grimaça un sourire.

— *Le Républicain ?* dit-il. Je voudrais bien que vous m'expliquassiez ce que c'est que la république.

Ils en étaient là quand chez Pétion, leur ami, arrivèrent les deux Roland, le mari austère et résolu comme toujours, la femme calme, plutôt souriante qu'effrayée, avec ses beaux yeux clairs et parlants. Ils venaient de chez eux, de la rue Guénégaud ; ils avaient vu l'affiche des Cordeliers. Comme les Cordeliers, ils ne croyaient pas le moins du monde qu'un roi fût nécessaire à une nation.

Le courage du mari et de la femme rend du cœur à Robespierre ; il rentre à la séance en observateur, prêt à profiter de tout du coin où il siège, comme le renard embusqué au bord de son terrier. Vers neuf heures du soir, il voit que l'Assemblée tourne au sentimentalisme, qu'on prêche la fraternité, et que, pour joindre l'exemple à la théorie, on va aller en masse aux Jacobins, avec lesquels on est très mal et que l'on appelle une bande d'assassins.

Alors il glisse de son banc, rampe vers la porte, s'esquive sans être remarqué, court aux Jacobins, monte à la tribune, dénonce le roi, dénonce le ministère, dénonce Bailly, dénonce La Fayette, dénonce l'Assemblée tout entière, répète la fable du matin, déroule une Saint-Barthélemy imaginaire, et finit par dévouer son existence sur l'autel de la Patrie.

Quand Robespierre parlait de lui-même, il arrivait à une certaine éloquence. A cette idée que le vertueux, que l'austère Robespierre court un si grand danger, on sanglote. « Si tu meurs, nous mourrons tous avec toi ! » crie une voix. « Oui,

oui, tous, tous ! » répètent en chœur les assistants, et les uns étendent la main pour jurer, les autres tirent l'épée, les autres tombent à genoux, les bras levés au ciel. On levait beaucoup les bras au ciel dans ce temps-là, c'était le geste de l'époque. Voyez plutôt le *Serment du jeu de paume* de David.

Madame Roland était là, ne comprenant pas trop bien quel danger pouvait courir Robespierre. Mais enfin elle était femme, par conséquent accessible à l'émotion. L'émotion était grande, elle fut émue, elle-même l'avoue.

En ce moment, Danton entre ; popularité naissante, c'était à lui d'attaquer la popularité chancelante de La Fayette ?

Pourquoi cette haine de tout le monde contre La Fayette ?

Peut-être parce qu'il était honnête homme, et toujours dupe des partis, pourvu que les partis en appelassent à sa générosité.

Aussi, au moment où l'on annonce l'Assemblée, où, pour donner l'exemple de la fraternité, Lameth et La Fayette, ces deux ennemis mortels, entrent bras dessus bras dessous, de tous les côtés ce cri se fait entendre :

— Danton à la tribune ! à la tribune Danton !

Robespierre ne demandait pas mieux que de céder la place. Robespierre, nous l'avons dit, était un renard, et non un dogue. Il poursuivait l'ennemi absent, sautait sur lui par derrière, se cramponnait à ses épaules, lui rongeait le crâne jusqu'à la cervelle, mais l'attaquait rarement en face.

La tribune était donc vide, attendant Danton.

Seulement, il était difficile à Danton d'y monter.

S'il était le seul homme qui *dût* attaquer La

Fayette, La Fayette était peut-être le seul homme que Danton ne pût pas attaquer.

Pourquoi ?

Ah ! nous allons vous le dire. Il y avait beaucoup de Mirabeau dans Danton, comme il y avait beaucoup de Danton dans Mirabeau : même tempérament, même besoin de plaisirs, mêmes nécessités d'argent, et, par conséquent, mêmes facilités de corruption.

On assurait que, comme Mirabeau, Danton avait reçu de l'argent de la cour. Où ? par quelle voie ? combien ? On l'ignorait ; mais il en avait reçu, on en était sûr ; on le disait du moins.

Voici ce qu'il y avait de réel dans tout cela :

Danton venait de *vendre* au ministère sa charge d'avocat au conseil du roi, et l'on disait qu'il avait reçu du ministère quatre fois le prix de sa charge.

C'était vrai ; seulement, le secret était entre trois personnes : le vendeur, Danton ; l'acheteur, M. de Montmorin ; l'intermédiaire, M. de La Fayette.

Si Danton accusait La Fayette, La Fayette pouvait lui jeter en plein visage l'histoire de cet office vendu quatre fois sa valeur.

Un autre eût reculé.

Danton, au contraire, marcha en avant ; il connaissait La Fayette, cette générosité de cœur qui dégénéra parfois en niaiserie. Rappelons-nous 1830.

Danton se dit que M. de Montmorin, ami de La Fayette, que M. de Montmorin, qui avait signé les passeports du roi, était trop compromis en ce moment pour que La Fayette vînt lui attacher au cou cette nouvelle pierre.

Il monta à la tribune.

Son discours ne fut pas long.

— Monsieur le président, dit-il, j'accuse La Fayette ; le traître va venir ; que l'on dresse deux échafauds, et je consens à monter sur l'un s'il n'a pas mérité de monter sur l'autre.

Le *traître* n'allait pas venir, il venait, il put entendre l'accusation terrible qui sortait de la bouche de Danton ; mais, comme celui-ci l'avait prévu, il eut la générosité de ne pas y répondre.

Lameth se chargea de ce soin ; il répandit sur la lave de Danton l'eau tiède d'une de ses pastorales ordinaires, il prêcha la fraternité.

Puis vint Sieyès, qui prêcha aussi la fraternité.

Puis Barnave, qui reprêcha la fraternité.

Ces trois popularités finirent par l'emporter sur celle de Danton. On sut gré à Danton d'avoir attaqué La Fayette ; mais on sut gré à Lameth, à Sieyès et à Barnave de l'avoir défendu, et, quand La Fayette et Danton sortirent des Jacobins, ce fut La Fayette qu'on accompagna avec les flambeaux, que l'on reconduisit avec des acclamations.

Le parti de la cour venait de remporter une grande victoire dans cette ovation de La Fayette.

Les deux grandes puissances du jour étaient battues dans la personne de leur chef :

Les Jacobins dans Robespierre ;

Les Cordeliers dans Danton.

Je vois bien qu'il faut encore que je remette à l'autre chapitre de dire quelle était cette protestation que madame Roland copiait en face de son mari, dans ce petit salon du troisième étage de l'hôtel Britannique.

XV

L'ENTRESOL DES TUILERIES

CETTE protestation que copiait madame Roland, nous allons savoir ce qu'elle contenait ; mais, pour que le lecteur soit parfaitement au courant de la situation, et voie clair dans un des plus sombres mystères de la Révolution, il faut d'abord qu'il passe avec nous par les Tuileries pendant la soirée du 15 juillet.

Derrière la porte d'un appartement donnant dans un corridor obscur et désert situé à l'entresol du palais, une femme se tenait debout, l'oreille tendue, la main sur la clef, tressaillant à chaque pas qui éveillait un écho dans les environs.

Cette femme, si nous ignorions qui elle est, il nous serait difficile de la reconnaître ; car, outre l'obscurité qui, même en plein jour, règne dans ce corridor, la nuit est venue, et, soit hasard, soit préméditation, la mèche de l'unique quinquet qui y brûle est baissée et semble près de s'éteindre.

De plus, la seconde chambre de l'appartement est seule éclairée, et c'est contre la porte de la première que cette femme attend, tressaille et écoute.

Quelle est cette femme qui attend ? Marie-Antoinette.

Qui attend-elle ? Barnave.

Ô superbe fille de Marie-Thérèse, qui vous eût dit, le jour où l'on vous sacra reine des Français, qu'il arriverait un moment où, cachée derrière la porte de l'appartement de votre femme de chambre, vous attendriez, en tressaillant de crainte et d'espérance, un petit avocat de Grenoble, vous qui avez tant fait attendre Mirabeau, et qui n'avez daigné le recevoir qu'une fois !

Mais qu'on ne s'y trompe point, c'est dans un intérêt tout politique que la reine attend Barnave ; dans cette respiration suspendue, dans ces mouvements nerveux, dans cette main qui tremble en froissant la clef, le cœur n'est pour rien, et l'orgueil seul est intéressé.

Nous disons l'orgueil, car, malgré les mille persécutions auxquelles le roi et la reine sont en butte depuis leur retour, il est évident que la vie est sauve, et que toute la question se résume dans ces quelques mots : « Les fugitifs de Varennes perdront-ils le reste de leur pouvoir, ou reconquerront-ils leur pouvoir perdu ? »

Depuis cette soirée fatale où Charny a quitté les Tuileries pour n'y plus rentrer, le cœur de la reine a cessé de battre. Pendant quelques jours, elle est restée indifférente à tout, même aux outrages ; mais peu à peu elle s'est aperçue qu'il y avait deux points de sa puissante organisation par lesquels elle vivait encore, l'orgueil et la haine, et elle est revenue à elle, pour haïr et pour se venger.

Non pas se venger de Charny, non pas haïr

Andrée, non, quand elle pense à eux, c'est elle-même qu'elle hait, c'est d'elle-même qu'elle voudrait se venger ; car elle est trop loyale pour ne pas se dire que de son côté, à elle, ont été tous les torts, et de leur côté, à eux, tous les dévouements.

Oh ! si elle pouvait les haïr, elle serait trop heureuse.

Mais ce qu'elle hait, et du plus profond de son cœur, c'est ce peuple qui a mis la main sur elle comme sur une fugitive ordinaire, qui l'a comblée de dégoûts, poursuivie d'injures, abreuvée de honte. Oui, elle le hait bien, ce peuple qui l'a appelée *madame Déficit*, *madame Veto*, qui l'appelle l'*Autrichienne*, qui l'appellera la *veuve Capet*.

Et, si elle peut se venger, oh ! comme elle se vengera !

Or, ce que vient lui apporter Barnave, le 15 juillet 1791, à neuf heures du soir, tandis que madame Roland copie en face de son mari, dans ce petit salon du troisième étage de l'hôtel Britannique, cette protestation dont nous ignorons encore le contenu, c'est peut-être l'impuissance et le désespoir, mais c'est peut-être aussi ce mets divin qu'on appelle la vengeance.

En effet, la situation est suprême.

Sans doute, grâce à La Fayette et à l'Assemblée nationale, le premier coup avait été paré avec le bouclier constitutionnel ; le roi avait été enlevé, le roi n'avait pas fui.

Mais on se rappelle l'affiche des Cordeliers, mais on se rappelle la proposition de Marat, mais on se rappelle la diatribe du citoyen Prudhomme, mais on se rappelle la boutade de Bonneville, mais on se rappelle la motion de Camille Desmoulins, mais

on se rappelle l'axiome du Genevois Dumont, mais on se rappelle qu'il va être fondé un nouveau journal auquel travaillera Brissot, et que ce journal s'appellera *Le Républicain.*

Veut-on connaître le prospectus de ce journal ? Il est court mais explicite. C'est l'Américain Thomas Payne qui l'a rédigé ; puis il a été traduit par un jeune officier qui a fait la guerre de l'indépendance, et il a été affiché avec la signature de *Duchâtelet.*

Quelle étrange chose que cette fatalité, qui, des quatre coins du monde, appelle des ennemis nouveaux à ce trône qui croule ! Thomas Payne ! Que vient faire ici Thomas Payne ? Cet homme qui est de tous les pays, Anglais, Américain, Français, qui a fait tous les métiers, qui a été fabricant, maître d'école, douanier, matelot, journaliste ! Ce qu'il vient faire, il vient mêler son haleine à ce vent d'orage, qui souffle impitoyablement sur ce flambeau qui s'éteint.

Voici le prospectus du *Républicain* de 1791, de ce journal qui paraissait ou qui allait paraître quand Robespierre demandait ce que c'était qu'une république :

« Nous venons d'éprouver que l'absence d'un roi nous vaut mieux que sa présence. Il a déserté et, par conséquent, abdiqué. La nation ne rendra jamais sa confiance au parjure, au fuyard. Sa fuite est-elle son fait ou celui d'autrui ? Qu'importe ! fourbe ou idiot, il est toujours indigne. Nous sommes libres de lui, et il l'est de nous ; c'est un simple individu, M. Louis de Bourbon. Pour sa sûreté, elle est certaine, la France ne se déshonorera pas, la royauté est finie. Qu'est-ce qu'un office

abandonné au hasard de la naissance, qui peut être rempli par un idiot ? N'est-ce pas un rien, un néant ? »

On comprend l'effet produit par une pareille affiche collée sur les murs de Paris. Le constitutionnel Malouet en fut épouvanté. Il entra, tout courant et tout effaré, à l'Assemblée nationale, dénonçant le prospectus et demandant que l'on en arrêtât les auteurs.

— Soit, répondit Pétion ; mais lisons d'abord le prospectus.

Ce prospectus, Pétion, un des rares républicains qu'il y eût alors en France, le connaissait certainement. Malouet, qui l'avait dénoncé, recula devant la lecture. Si les tribunes allaient applaudir ! Et il était certain qu'elles applaudiraient.

Deux membres de l'Assemblée, Chabroud et Chapelier, réparèrent la bévue de leur collègue.

— La presse est libre, dirent-ils, et chacun, fou ou sage, a le droit d'émettre son opinion. Méprisons l'œuvre d'un insensé et passons à l'ordre du jour.

Et l'Assemblée passa à l'ordre du jour.

Soit ; n'en parlons plus.

Mais c'est l'hydre qui menace la monarchie.

Une tête coupée : pendant qu'elle repousse, une autre mord.

On n'a pas oublié Monsieur, ni la conspiration Favras : le roi écarté, Monsieur nommé régent. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de Monsieur. Monsieur a fui en même temps que le roi, et, plus heureux que le roi, il a gagné la frontière.

Mais M. le duc d'Orléans est resté, lui.

Il est resté, avec son âme damnée, avec l'homme

qui le pousse en avant, Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*.

Il existe un décret sur la régence, un décret qui moisit dans les cartons ; pourquoi n'utiliserait-on pas ce décret ?

Le 28 juin, un journal offre la régence au duc d'Orléans. Louis XVI, vous le voyez, n'existe plus, — quoi qu'en ait l'Assemblée nationale ; — puisqu'on offre la régence au duc d'Orléans, c'est qu'il n'y a plus de roi. Bien entendu que le duc d'Orléans fait semblant de s'étonner et refuse.

Mais, le 1er juillet, Laclos, de son autorité privée, proclame la déchéance et veut un régent ; le 3, Réal établit que le duc d'Orléans est véritablement gardien du jeune prince ; le 4, il demande à la tribune des Jacobins que l'on réimprime et que l'on proclame le décret sur la régence. Malheureusement les Jacobins, qui ne savent pas encore ce qu'ils sont, savent au moins ce qu'ils ne sont pas. Ils ne sont pas orléanistes, quoique le duc d'Orléans et le duc de Chartres fassent partie de la société. La régence du duc d'Orléans est repoussée aux Jacobins ; mais la nuit suffit à Laclos pour reprendre haleine. S'il n'est pas le maître aux Jacobins, il est le maître dans son journal, et, là, il proclame la régence du duc d'Orléans, et, comme le mot de *protecteur* a été profané par Cromwell, le régent, qui aura tout pouvoir, se nommera un *modérateur*.

Et tout cela, on le voit, c'est une campagne contre la royauté, — campagne dans laquelle la royauté, impuissante par elle-même, n'a d'autre alliée que l'Assemblée nationale ; — or, il y a les Jacobins qui sont une assemblée bien autrement

influente, et surtout bien autrement redoutable que l'Assemblée nationale.

Le 8 juillet, — voyez comme nous approchons ! — Pétion y porte la question de l'inviolabilité royale. Seulement, il sépare l'inviolabilité politique de l'inviolabilité personnelle.

On lui objecte que l'on va se brouiller avec les rois si l'on dépose Louis XVI.

— Si les rois veulent nous combattre, répond Pétion, en déposant Louis XVI, nous leur enlevons leur plus puissant allié ; tandis qu'en le laissant sur le trône, nous leur donnons toute la force que nous lui aurons rendue.

Brissot, à son tour, monte à la tribune et va plus loin. Il examine cette question : Le roi peut-il être jugé ?

— Plus tard, dit-il, nous discuterons, en cas de *destitution*, quel sera le gouvernement à substituer à la royauté.

Il paraît que Brissot fut superbe. Madame Roland était à cette séance ; écoutez ce qu'elle en dit :

« Ce ne furent point des applaudissements, ce furent des cris, des transports : trois fois l'Assemblée entraînée s'est levée tout entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, et dans un enthousiasme inexprimable. Périsse à jamais quiconque a ressenti ou partagé ces grands mouvements, et qui pourrait encore reprendre des fers ! »

Ainsi voilà que non seulement le roi peut être jugé, mais encore que l'on applaudit avec enthousiasme celui qui résout la question.

Jugez quel terrible écho les applaudissements devaient avoir aux Tuileries !

Aussi fallait-il que l'Assemblée nationale, à son tour, vidât cette formidable question.

Les constitutionnels, au lieu de reculer devant le débat, le provoquèrent : ils étaient sûrs de la majorité.

Mais la majorité de l'Assemblée était loin de représenter la majorité de la nation : n'importe, les assemblées, en général, s'inquiètent peu de ces anomalies. Elles font, c'est au peuple à défaire.

Et, quand le peuple défait ce qu'a fait une assemblée, cela s'appelle tout simplement une révolution.

Le 13 juillet, les tribunes sont remplies de gens sûrs, introduits d'avance avec des billets spéciaux. C'est ce que, aujourd'hui, nous nommerions des claqueurs.

En outre, les royalistes gardent les corridors. On a retrouvé, pour la circonstance, les chevaliers du poignard.

Enfin, sur la proposition d'un membre, on ferme les Tuileries.

Oh ! sans doute, le soir de ce jour-là, la reine avait attendu Barnave aussi impatiemment qu'elle l'attendait dans la soirée du 15.

Et ce jour-là, cependant, rien ne devait se décider. Le rapport seulement, fait au nom des cinq comités, allait être lu.

Ce rapport disait :

« La faute du roi n'est pas un cas prévu dans la Constitution ; mais l'inviolabilité royale y est écrite. »

Les comités, considérant donc le roi comme inviolable, ne livraient à la justice que M. de Bouillé, M. de Charny, madame de Tourzel, les courriers,

les domestiques, les laquais. Jamais l'ingénieuse fable des grands et des petits n'avait reçu une plus complète application.

C'était aux Jacobins, du reste, bien plus qu'à l'Assemblée que la question se discutait.

Comme elle n'était pas jugée, Robespierre restait dans le vague. Il n'était ni républicain ni monarchiste ; on pouvait être libre sous un roi comme avec un sénat.

C'était un homme qui se compromettait rarement que M. de Robespierre, et nous avons vu, à la fin du chapitre précédent, quelles terreurs le prenaient même quand il n'était pas compromis.

Mais il y avait là des hommes qui n'avaient point cette précieuse prudence ; ces hommes, c'étaient l'ex-avocat Danton et le boucher Legendre, un bouledogue et un ours.

— L'Assemblée peut absoudre le roi, dit Danton. Le jugement sera réformé par la France, car la France le condamne !

— Les comités sont fous, dit Legendre ; s'ils connaissaient l'esprit des masses, ils reviendraient à la raison ; du reste, ajouta-t-il, si je parle ainsi, c'est pour leur salut.

De pareils discours indignaient les constitutionnels ; malheureusement pour eux, ils n'étaient point en majorité aux Jacobins, comme ils l'étaient à l'Assemblée.

Ils se contentèrent de sortir.

Ils eurent tort, les gens qui quittent la place ont toujours tort, et il y a là-dessus un vieux dicton français plein de sens. « Qui quitte sa place la perd », dit le proverbe.

Non seulement les constitutionnels perdirent la

place, mais encore la place fut prise par des députations populaires apportant des adresses contre les comités.

Voilà ce qui allait aux Jacobins ; aussi les députés furent-ils reçus avec acclamations.

En même temps, une adresse qui devait conquérir de son côté une certaine importance dans les événements qui vont suivre, se rédigeait à l'autre bout de Paris, au fond du Marais, dans un club, ou plutôt dans une société fraternelle d'hommes et de femmes que l'on appelait la société des Minimes, du lieu où elle se tenait.

Cette société était une succursale des Cordeliers ; aussi était-elle animée de l'âme de Danton. Un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans à peine, sur lequel Danton avait soufflé et qu'il avait animé de son souffle, tenait la plume et rédigeait cette adresse.

Ce jeune homme, c'était Jean-Lambert Tallien.

L'adresse portait pour signature un nom formidable : elle était signée LE PEUPLE.

Le 14, la discussion s'ouvrit à l'Assemblée.

Cette fois, il avait été impossible d'interdire les tribunes au public ; — impossible aussi de bourrer, comme les premières fois, les corridors et les avenues de royalistes et de chevaliers du poignard ; — impossible enfin de fermer le jardin des Tuileries.

Le prologue s'était joué devant les claqueurs, mais la comédie allait être représentée devant le vrai public.

Et, il faut le dire, le public était mal disposé.

Si mal disposé, que Duport, populaire encore il y a trois mois, fut écouté dans un morne silence

quand il proposa de faire retomber sur l'entourage du roi le crime du roi.

Il alla cependant jusqu'au bout, étonné de parler pour la première fois sans soulever un mot, un signe d'approbation.

C'était un des astres de cette triade dont la lumière allait s'effaçant peu à peu dans le ciel politique : Duport, Lameth, Barnave.

Robespierre après lui monta à la tribune. Robespierre, l'homme prudent, qui savait si bien s'effacer, qu'allait-il dire ? L'orateur qui, huit jours auparavant, avait déclaré qu'il n'était ni monarchiste ni républicain, pour qui allait-il se prononcer ?

Il ne se prononça point.

Il vint, avec son aigre douceur, se constituer l'avocat de l'humanité ; il dit qu'à son avis il y aurait à la fois injustice et cruauté à ne frapper que les faibles ; qu'il n'attaquait point le roi, puisque l'Assemblée paraissait regarder le roi comme inviolable, mais qu'il défendait Bouillé, Charny, madame de Tourzel, les courriers, les laquais, les domestiques, tous ceux enfin qui, par leur position dépendante, avaient été forcés d'obéir.

L'Assemblée murmura fort pendant ce discours. Les tribunes écoutaient avec une grande attention, ne sachant si elles devaient applaudir ou improuver ; elles finirent par voir, dans les paroles de l'orateur, ce qu'il y avait véritablement, une attaque réelle à la royauté et une fausse défense de la courtisanerie.

Alors les tribunes applaudirent Robespierre.

Le président essaya d'imposer silence aux tribunes.

Prieur (de la Marne) voulut porter le débat sur un terrain parfaitement déblayé de subterfuges et de paradoxes.

— Mais, s'écria-t-il, que feriez-vous, citoyens, si, le roi étant mis hors de cause, on venait vous demander qu'il fût rétabli dans tout son pouvoir ?

La question était d'autant plus embarrassante qu'elle était directe ; mais il y a des moments d'impudence où rien n'embarrasse les partis réactionnaires.

Desmeuniers releva l'apostrophe, et parut soutenir, au détriment du roi, la cause de l'Assemblée.

— L'Assemblée, dit l'orateur, est un corps tout-puissant, et, dans sa toute-puissance, il a bien le droit de suspendre le pouvoir royal, et de maintenir cette suspension *jusqu'au moment où la Constitution sera terminée.*

Ainsi le roi, qui n'avait point fui, mais qui avait été enlevé, ne serait suspendu que momentanément, et parce que la Constitution n'était point achevée ; une fois la Constitution achevée, il rentrerait de plein droit dans l'exercice de ses fonctions royales.

— Enfin, s'écria l'orateur, puisqu'on me demande, — personne ne le lui demandait, — puisqu'on me demande de rédiger mon explication en décret, voici le projet que je propose :

« 1° La suspension durera jusqu'à ce que le roi accepte la Constitution.

« 2° S'il n'acceptait pas, l'Assemblée le déclarerait déchu. »

— Oh ! soyez tranquille, s'écria Grégoire de sa place, non seulement il acceptera, mais encore il jurera tout ce que vous voudrez !

Et il avait raison, si ce n'est qu'il eût dû dire : « *Jurera* et *acceptera* tout ce que vous voudrez. »

Les rois jurent plus facilement encore qu'ils n'acceptent.

L'Assemblée allait peut-être saisir au vol le projet de décret de Desmeuniers ; mais Robespierre, de sa place, jeta ce mot :

— Prenez garde ! un tel décret décide d'avance que le roi ne sera pas jugé !

On était surpris en flagrant délit, on n'osa voter. Un bruit qu'on entendit à la porte tira l'Assemblée d'embarras.

C'était une députation de la société fraternelle des Minimes, apportant cette proclamation inspirée par Danton, rédigée par Tallien, et signée *le Peuple*.

L'Assemblée se vengea sur les pétitionnaires ; elle refusa d'entendre leur adresse.

Barnave, alors, se leva.

— Qu'elle ne soit pas lue aujourd'hui, dit-il ; mais, demain, écoutez-la, et ne vous laissez point influencer par une opinion factice... La loi n'a qu'à placer son signal, on verra s'y rallier tous les bons citoyens !

Lecteur, retenez bien ces quelques paroles, relisez ces sept mots, méditez cette phrase : *La loi n'a qu'à placer son signal !* La phrase a été prononcée le 14 ; le massacre du 17 est dans cette phrase.

Ainsi on ne se contentait plus d'escamoter au *peuple* la toute-puissance dont il croyait être redevenu maître par la fuite de son roi, disons mieux, par la trahison de son mandataire ; on rendait publiquement cette toute-puissance à Louis XVI, et, si le *peuple* réclamait, si le *peuple* faisait des

pétitions, il n'était plus qu'une opinion factice dont l'Assemblée, cet autre mandataire du peuple, aurait raison *en plaçant son signal !*

Que signifiaient ces mots : *Placer le signal de la loi ?*

Proclamer la loi martiale et arborer le drapeau rouge.

En effet, le lendemain 15, c'est le jour décisif, l'Assemblée présente un aspect formidable ; personne ne la menace, mais elle veut avoir l'air d'être menacée. Elle appelle La Fayette à son aide, et La Fayette, qui a toujours passé près du vrai peuple sans le voir, La Fayette envoie à l'Assemblée cinq mille hommes de garde nationale auxquels, pour stimuler le peuple, il a soin de mêler mille piques du faubourg Saint-Antoine.

Les fusils, c'était l'aristocratie de la garde nationale ; les piques, c'en était le prolétariat.

Convaincue, comme Barnave, qu'elle n'avait qu'à arborer le signal de la loi pour rallier à elle, non pas le peuple, mais La Fayette, le commandant de la garde nationale, mais Bailly, le maire de Paris, l'Assemblée était décidée à en finir.

Or, quoique née depuis deux ans à peine, l'Assemblée était déjà rouée comme une assemblée de 1829 ou de 1846 ; elle savait qu'il ne s'agissait que de lasser membres et auditeurs par des discussions secondaires, et de reléguer à la fin de la séance la question principale, pour enlever d'emblée cette question. Elle perdit une moitié de la séance à entendre la lecture d'un rapport militaire sur les affaires du département ; puis elle laissa complaisamment discourir trois ou quatre membres qui avaient l'habitude de parler au milieu des conversa-

tions particulières ; puis, enfin, arrivée aux limites de la discussion, elle se tut pour écouter deux discours, un de Salles, un de Barnave.

Deux discours d'avocats, lesquels convainquirent si bien l'Assemblée, que, La Fayette ayant demandé la clôture, elle vota en toute tranquillité.

Et, en effet, ce jour-là, l'Assemblée n'avait rien à craindre : elle avait fait les tribunes ; — qu'on nous passe ce terme d'argot, nous l'employons comme le plus significatif ; — les Tuileries étaient fermées ; la police était aux ordres du président ; La Fayette siégeait au sein de la chambre pour demander la clôture ; Bailly stationnait sur la place à la tête du conseil municipal, et tout prêt à faire ses sommations. Partout l'autorité sous les armes offrait le combat au peuple.

Aussi le peuple, qui n'était pas en mesure de combattre, s'écoula-t-il tout le long des baïonnettes et des piques, et s'en alla-t-il à son mont Aventin à lui, c'est-à-dire au Champ-de-Mars.

Et, notez bien ceci, il ne s'en allait pas au Champ-de-Mars pour se révolter, pour *se mettre en grève* comme le peuple romain ; non, il allait au Champ-de-Mars parce qu'il était sûr d'y retrouver l'autel de la Patrie, que, depuis le 14, on n'avait pas encore eu le temps de démolir, si prompts que soient d'ordinaire les gouvernements à démolir les autels de la Patrie.

La foule voulait rédiger là une protestation, et faire passer cette protestation à l'Assemblée.

Pendant que la foule rédigeait sa protestation, l'Assemblée votait :

1° Cette mesure préventive :

« Si le roi rétracte son serment, s'il attaque son

peuple ou ne le défend point, il abdique, devient simple citoyen, et est accusable pour les délits postérieurs à son abdication » ;

2° Cette mesure répressive :

« Seront poursuivis : Bouillé, comme coupable principal, et, comme coupables secondaires, toutes les personnes ayant pris part à l'enlèvement du roi. »

Au moment où l'Assemblée venait de voter, la foule avait rédigé et signé sa protestation ; elle revenait pour la présenter à l'Assemblée, qu'elle trouva mieux gardée que jamais. Tous les pouvoirs étaient militaires ce jour-là : le président de l'Assemblée était Charles Lameth, un jeune colonel ; le commandant de la garde nationale était La Fayette, un jeune général ; il n'y avait pas jusqu'à notre digne astronome Bailly, qui, ayant noué sur son habit de savant la ceinture tricolore, et coiffé sa tête pensive du tricorne municipal, n'eût, au milieu de ses baïonnettes et de ses piques, un certain air guerrier ; si bien qu'en le voyant ainsi, madame Bailly eût pu le prendre pour La Fayette, comme, disait-on, elle prenait parfois La Fayette pour lui.

La foule parlementa ; elle était si peu hostile, qu'il n'y avait pas moyen de ne point parlementer. Le résultat de cette *parlementation* fut que l'on permettrait aux députés de parler à MM. Pétion et Robespierre. Voyez-vous grandir la popularité de nouveaux noms au fur et à mesure que baisse celle des Duport, des Lameth, des Barnave, des La Fayette et des Bailly ? Les députés, au nombre de six, partirent pour l'Assemblée bien accompagnés. Robespierre et Pétion, prévenus, coururent les recevoir au passage des Feuillants.

Il était trop tard, le vote était porté !

Les deux membres de l'Assemblée, qui n'étaient point favorables à ce vote, n'en rendirent probablement pas compte aux députés du peuple de manière à le leur faire doucement avaler. Aussi ces députés revinrent-ils furieux vers ceux qui les avaient envoyés.

Le peuple avait perdu la partie avec le plus beau jeu que la fortune eût jamais mis entre les mains d'un peuple.

Par cela même, il était en colère : il se répandit dans la ville et commença par faire fermer les théâtres. Les théâtres fermés, ainsi que le disait un de nos amis en 1830, c'est le drapeau noir sur Paris.

L'Opéra avait garnison, il résista.

La Fayette, avec ses quatre mille fusils et ses mille piques, ne demandait pas mieux que de réprimer cette émeute naissante ; l'autorité municipale lui refusa des ordres.

Jusque-là, la reine avait été tenue au courant des événements ; mais les rapports s'étaient arrêtés là, leur suite s'était perdue dans la nuit moins sombre qu'eux.

Barnave, qu'elle attendait avec tant d'impatience, devait lui dire ce qui s'était passé dans la journée du 15.

Tout le monde, du reste, sentait l'approche de quelque événement suprême.

Le roi, qui attendait aussi Barnave dans la seconde chambre de madame Campan, avait été prévenu de l'arrivée du docteur Gilbert, et, pour donner plus d'attention au récit des événements, il était remonté chez lui, gardant Gilbert, et laissant Barnave à la reine.

Enfin, vers neuf heures et demie, un pas résonna dans l'escalier, une voix se fit entendre, échangeant quelques mots avec la sentinelle qui se tenait sur le palier ; puis un jeune homme parut au bout du corridor, vêtu d'un habit de lieutenant de la garde nationale.

C'était Barnave.

La reine, le cœur palpitant, comme si cet homme eût été l'amant le plus adoré, tira la porte, et Barnave, après avoir regardé devant et derrière lui, se glissa par l'entre-bâillement.

La porte se referma aussitôt, et, avant aucune parole échangée, on entendit le grincement d'un verrou dans sa gâche.

XVI

LA JOURNÉE DU 15 JUILLET

Le cœur de tous deux battait avec une égale violence, mais sous l'impulsion de deux sentiments bien opposés. Le cœur de la reine battait à l'espoir de la vengeance ; le cœur de Barnave battait au désir d'être aimé.

La reine entra vivement dans la seconde pièce, cherchant, pour ainsi dire, la lumière. Elle ne craignait certes ni Barnave ni son amour ; elle savait combien cet amour était respectueux et dévoué ; mais, par un instinct de femme, elle fuyait l'obscurité.

Arrivée dans la seconde pièce, elle se laissa aller sur une chaise.

Barnave s'arrêta au seuil de la porte, et embrassa d'un regard tout le périple de la petite chambre, éclairée par deux bougies seulement.

Il s'attendait à trouver le roi : le roi avait assisté à ses deux précédentes entrevues avec Marie-Antoinette.

La chambre était solitaire. Pour la première fois depuis sa promenade dans la galerie de l'évêché de Meaux, il allait se trouver en tête à tête avec la reine.

Sa main se porta d'elle-même sur son cœur : elle en comprimait les battements.

— Oh ! monsieur Barnave, dit la reine après un moment de silence, je vous attends depuis deux heures.

Le premier mouvement de Barnave, à ce reproche, fait avec une voix si douce, qu'elle cessait d'être accusatrice pour devenir plaintive, eût été de se jeter aux pieds de la reine si le respect ne l'eût retenu.

C'est le cœur qui indique que, parfois, tomber aux genoux d'une femme, c'est lui manquer de respect.

— Hélas ! madame, cela est vrai, dit-il ; mais j'espère que Votre Majesté est bien convaincue que ma volonté n'est pour rien dans ce retard.

— Oh ! oui, dit la reine avec un petit mouvement de tête affirmatif ; je sais que vous êtes dévoué à la monarchie.

— Je suis dévoué à la reine surtout, dit Barnave ; voilà ce dont je désire que Votre Majesté soit bien persuadée.

— Je n'en doute pas, monsieur Barnave... Ainsi vous n'avez pas pu venir plus tôt ?

— J'ai tenté de venir à sept heures, madame ; mais il faisait encore trop grand jour, et j'ai rencontré — comment un pareil homme ose-t-il approcher de votre palais ! — j'ai rencontré M. Marat sur la terrasse.

— M. Marat ? dit la reine comme si elle cherchait dans ses souvenirs ; n'est-ce pas un gazetier qui écrit contre nous ?

— Qui écrit contre tout le monde, oui... Son œil de vipère m'a suivi jusqu'à ce que j'eusse dis-

paru par la grille des Feuillants... J'ai passé sans même oser jeter un regard sur vos fenêtres. Par bonheur, au pont Royal, j'ai rencontré Saint-Prix.

— Saint-Prix ! qu'est-ce que cela ? dit la reine avec un mépris presque égal à celui qu'elle venait de montrer pour Marat ; un comédien ?

— Oui, madame, un comédien, reprit Barnave ; mais, que voulez-vous ! c'est un des caractères de notre époque ; comédiens et gazetiers, gens dont autrefois les rois ne connaissaient l'existence que pour leur faire donner des ordres auxquels ils étaient trop heureux d'obéir, comédiens et gazetiers sont devenus des citoyens ayant leur part d'influence, se mouvant d'après leur volonté, agissant selon leur inspiration, pouvant — rouages importants de la grande machine dont la royauté n'est aujourd'hui que la roue supérieure — pouvant faire le bien, pouvant faire le mal... Saint-Prix a raccommodé ce qu'avait gâté Marat.

— Comment cela ?

— Saint-Prix était en uniforme. Je le connais beaucoup, madame ; je me suis approché de lui, je lui ai demandé où il montait la garde : c'était, par bonheur, au château ! Je savais que je pouvais me fier à sa discrétion : je lui ai dit que j'avais l'honneur d'avoir une audience de vous...

— Oh ! monsieur Barnave !

— Valait-il mieux renoncer... ?

Barnave allait dire *au bonheur*, il se reprit :

— Valait-il mieux renoncer à l'honneur de vous voir, et vous laisser ignorer les importantes nouvelles que j'ai à vous apprendre ?

— Non, dit la reine, vous avez bien fait... Et

vous croyez que vous pouvez vous fier à M. Saint-Prix ?

— Madame, dit gravement Barnave, le moment est suprême, croyez-le bien ; les hommes qui vous restent à cette heure sont des amis véritablement dévoués ; car, si, demain, — et cela se décidera demain, — les jacobins l'emportent sur les constitutionnels, vos amis seront des complices... Et vous l'avez vu, la loi n'écarte de vous la punition que pour en frapper vos amis, qu'elle appelle vos complices.

— C'est vrai, reprit la reine. Alors, vous dites que M. Saint-Prix... ?

— M. Saint-Prix, madame, m'a dit qu'il était de garde aux Tuileries de neuf heures à onze, qu'il tâcherait d'avoir le poste des entresol, et qu'alors, pendant ces deux heures, Votre Majesté aurait toute liberté de me donner ses ordres... seulement, il m'a conseillé de prendre moi-même le costume d'officier de la garde nationale ; et j'ai suivi son conseil, comme le voit Votre Majesté.

— Et vous avez trouvé M. Saint-Prix à son poste ?

— Oui, madame... Il lui en a coûté deux billets de spectacle pour obtenir ce poste de son sergent... Vous voyez, ajouta en souriant Barnave, que la corruption est facile.

— M. Marat... M. Saint-Prix... deux billets de spectacle..., répéta la reine en jetant un regard effrayé dans l'abîme d'où sortent les petits événements qui, aux jours de révolution, tissent la destinée des rois.

— Oh ! mon Dieu, oui, dit Barnave ; c'est étrange, n'est-ce pas, madame ? C'est ce que les anciens

appelaient la fatalité ; c'est ce que les philosophes appellent le hasard ; c'est ce que les croyants nomment la Providence.

La reine tira le long de son beau cou une boucle de cheveux, et la regarda tristement.

— Enfin, c'est ce qui a fait blanchir mes cheveux ! dit-elle.

Puis, revenant à Barnave et au côté politique de la situation, abandonné un instant pour le côté vague et pittoresque :

— Mais, reprit-elle, je croyais avoir entendu dire que nous avions obtenu une victoire à l'Assemblée.

— Oui, madame, nous avons obtenu une victoire à l'Assemblée, mais nous venons d'essuyer une défaite aux Jacobins.

— Mais, mon Dieu ! dit la reine, je n'y comprends plus rien, moi... Je croyais que les Jacobins étaient à vous, à M. Lameth et à M. Duport ; que vous les teniez dans la main ; que vous en faisiez ce que vous vouliez ?

Barnave secoua tristement la tête.

— C'était ainsi autrefois, dit-il ; mais un nouvel esprit a soufflé sur l'assemblée.

— D'Orléans, n'est-ce pas ? dit la reine.

— Oui, pour le moment, c'est de là que vient le danger.

— Le danger ! mais, encore une fois, n'y avons-nous pas échappé par le vote d'aujourd'hui ?

— Comprenez bien ceci, madame, — car, pour faire face à une situation, il faut la connaître, — voici le vote d'aujourd'hui : « Si un roi rétracte son serment, s'il attaque ou ne défend point son peuple, il abdique, devient simple citoyen, et accusable pour les délits postérieurs à son abdication. »

— Eh bien, dit la reine, le roi ne rétractera pas son serment ; le roi n'attaquera pas son peuple, et, si l'on attaque son peuple, le roi le défendra.

— Oui ; mais, par ce vote, madame, dit Barnave, une porte reste ouverte aux révolutionnaires et aux orléanistes. L'Assemblée n'a pas statué sur le roi : elle a voté des mesures préventives contre une seconde désertion, mais elle a laissé de côté la première, et, ce soir, aux Jacobins, savez-vous ce que Laclos, l'homme du duc d'Orléans, a proposé ?

— Oh ! quelque chose de terrible sans doute ! Que peut proposer de salutaire l'auteur des *Liaisons dangereuses ?*

— Il a demandé que l'on fît, à Paris et par toute la France, une pétition pour réclamer la déchéance. Il a répondu de dix millions de signatures.

— Dix millions de signatures ! s'écria la reine ; mon Dieu ! sommes-nous donc si fort haïs, que dix millions de Français nous repoussent ?

— Oh ! madame, les majorités sont faciles à faire.

— Et la motion de M. Laclos a-t-elle passé ?

— Elle a soulevé une discussion... Danton a appuyé.

— Danton ! mais je croyais que ce M. Danton était à nous ?... M. de Montmorin m'avait parlé d'une charge d'avocat aux conseils du roi vendue ou achetée, je ne sais plus bien, et qui nous donnait cet homme.

— M. de Montmorin s'est trompé, madame ; si Danton était à quelqu'un, il serait au duc d'Orléans.

— Et M. de Robespierre, a-t-il parlé, lui ?... On dit qu'il commence à prendre une grande influence.

— Oui, Robespierre a parlé. Il n'était point pour

la pétition ; il était simplement pour une adresse aux sociétés jacobines de province.

— Mais il faudrait, cependant, avoir M. de Robespierre, s'il acquiert une semblable importance.

— On n'a pas M. de Robespierre, madame : M. de Robespierre est à lui-même, — à une idée, à une utopie, à un fantôme, à une ambition peut-être.

— Mais, enfin, son ambition, qu'elle quelle soit, nous pouvons la satisfaire... Supposez qu'il veuille être riche ?

— Il ne veut pas être riche.

— Être ministre, alors ?

— Peut-être veut-il être plus que ministre !

La reine regarda Barnave avec un certain effroi.

— Il me semblait, cependant, dit-elle, qu'un ministère était le but le plus élevé auquel un de nos sujets pût atteindre ?

— Si M. de Robespierre regarde le roi comme déchu, il ne se regarde pas comme le sujet du roi.

— Mais qu'ambitionne-t-il donc, alors ? demanda la reine épouvantée.

— Il y a, dans certains moments, madame, des hommes qui rêvent de nouveaux titres politiques, à la place des vieux titres effacés.

— Oui, je comprends que M. le duc d'Orléans rêve d'être régent, soit ; sa naissance l'appelle à cette haute fonction. Mais M. de Robespierre, un petit avocat de province !... .

La reine oubliait que Barnave, lui aussi, était un petit avocat de province.

Barnave resta impassible, soit que le coup eût glissé sans l'atteindre, soit qu'il eût eu le courage de le recevoir et d'en cacher la douleur.

— Marius et Cromwell étaient sortis des rangs du peuple, dit-il.

— Marius ! Cromwell !... Hélas ! quand j'entendais prononcer ces noms dans mon enfance, je ne me doutais pas qu'un jour ils retentiraient d'une manière si fatale à mon oreille !... Mais, cependant, voyons, — car sans cesse nous nous écartons des faits pour nous lancer dans les appréciations, — M. de Robespierre, m'avez-vous dit, s'opposait à cette pétition proposée par M. Laclos, et appuyée par M. Danton.

— Oui ; mais, en ce moment, il est entré un flot de peuple, les aboyeurs ordinaires du Palais-Royal, une bande de filles, une machine montée pour appuyer Laclos ; et, non seulement la motion de celui-ci a passé, mais encore il a été arrêté que, demain, à onze heures du matin, les Jacobins réunis entendraient la lecture de la pétition, qu'elle serait portée au Champ-de-Mars, signée sur l'autel de la Patrie, et envoyée, de là, aux sociétés de province, qui signeront à leur tour.

— Et cette pétition, qui la rédige ?

— Danton, Laclos et Brissot.

— Trois ennemis ?

— Oui, madame.

— Mais, mon Dieu ! nos amis les constitutionnels, que font-ils donc ?

— Ah ! voilà !... Eh bien, madame, ils sont décidés à jouer, demain, le tout pour le tout.

— Mais ils ne peuvent plus rester aux Jacobins ?

— Votre admirable intelligence des hommes et des choses, madame, vous fait voir la situation telle qu'elle est... Oui, conduits par Duport et Lameth,

vos amis viennent de se séparer de vos ennemis. Ils opposent les Feuillants aux Jacobins.

— Qu'est-ce que cela, les Feuillants ? Excusez-moi, je ne sais rien. Il entre tant de noms et tant de mots nouveaux dans notre langue politique, que chacune de mes paroles est une question.

— Madame, les Feuillants, c'est ce grand bâtiment placé près du Manège, appuyé à l'Assemblée par conséquent, et qui donne son nom à la terrasse des Tuileries.

— Et qui sera encore de ce club ?

— La Fayette, c'est-à-dire la garde nationale ; Bailly, c'est-à-dire la municipalité.

— La Fayette, La Fayette... vous croyez pouvoir compter sur La Fayette ?

— Je le crois sincèrement dévoué au roi.

— Dévoué au roi, comme le bûcheron au chêne qu'il coupe dans sa racine ! Bailly, passe encore : je n'ai point eu à me plaindre de lui ; je dirai même plus, il m'a remis la dénonciation de cette femme qui avait deviné notre départ. Mais La Fayette...

— Votre Majesté le jugera dans l'occasion.

— Oui, c'est vrai, dit la reine en jetant un regard douloureux en arrière, oui... Versailles... Eh bien, ce club, revenons-y ; que va-t-on y faire ? que va-t-on y proposer ? quelle puissance aura-t-il ?

— Une puissance énorme, puisqu'il disposera à la fois, comme je le disais à Votre Majesté, de la garde nationale, de la municipalité et de la majorité de l'Assemblée, qui vote avec nous. Que restera-t-il aux Jacobins ? Cinq ou six députés peut-être : Robespierre, Pétion, Laclos, le duc d'Orléans ; tous éléments hétérogènes qui ne trouveront plus à remuer que la tourbe des nouveaux

membres, des intrus, une bande d'aboyeurs qui feront du bruit, mais qui n'auront aucune influence.

— Dieu le veuille, monsieur ! En attendant, que compte faire l'Assemblée ?

— L'Assemblée compte, dès demain, admonester vivement M. le maire de Paris sur son hésitation et sa mollesse d'aujourd'hui. Il en résultera que le bonhomme Bailly, qui est de la famille des pendules, et qui n'a besoin, pour marcher, que d'être remonté à son heure, étant monté, marchera.

En ce moment, onze heures moins un quart sonnèrent, et l'on entendit tousser la sentinelle.

— Oui, oui, murmura Barnave, je le sais, il est temps que je me retire ; et, cependant, il me semble que j'avais encore mille choses à dire à Votre Majesté.

— Et moi, monsieur Barnave, dit la reine, je n'en ai qu'une à vous répondre, c'est que je vous suis reconnaissante, à vous et à vos amis, des dangers auxquels vous vous exposez pour moi.

— Madame, dit Barnave, le danger est un jeu auquel j'ai tout à gagner, que je sois vaincu ou vainqueur, si, vaincu ou vainqueur, la reine me paye d'un sourire.

— Hélas ! monsieur, dit la reine, je ne sais plus guère ce que c'est que sourire ! mais vous faites tant pour nous, que j'essayerai de me rappeler l'époque où j'étais heureuse, et je vous promets que mon premier sourire sera pour vous.

Barnave s'inclina, la main sur son cœur, et sortit à reculons.

— A propos, dit la reine, quand vous reverrai-je ?

Barnave parut calculer :

— Demain, la pétition et le second vote de l'As-

semblée... Après-demain, l'explosion et la répression provisoire... Dimanche au soir, madame, je tâcherai de venir vous dire ce qui se sera passé au Champ-de-Mars.

Et il sortit.

La reine remonta toute pensive chez son mari, qu'elle trouva aussi pensif qu'elle. Le docteur Gilbert venait de le quitter, et lui avait dit à peu près les mêmes choses que Barnave avait dites à la reine.

L'un et l'autre n'eurent besoin que d'échanger un regard pour voir, que des deux côtés, les nouvelles avaient été sombres.

Le roi venait d'écrire une lettre.

Il présenta cette lettre, sans mot dire, à la reine.

C'étaient des pouvoirs donnés à Monsieur, pour qu'il sollicitât, au nom du roi de France, l'intervention de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse.

— Monsieur m'a fait bien du mal, dit la reine ; Monsieur me hait et me fera encore tout le mal qu'il pourra me faire ; mais, puisqu'il a la confiance du roi, il a la mienne.

Et, prenant la plume, elle mit héroïquement sa signature à côté de celle du roi.

XVII

OÙ NOUS ARRIVONS, ENFIN, A CETTE PROTESTATION QUE RECOPIAIT MADAME ROLAND

La conversation de la reine avec Barnave a donné, nous l'espérons, à nos lecteurs une idée exacte de la situation dans laquelle se trouvaient tous les partis le 15 juillet 1791 :

Les nouveaux Jacobins perçant à la place des anciens ;

Les anciens Jacobins créant le club des Feuillants ;

Les Cordeliers, dans la personne de Danton, Camille Desmoulins et Legendre, se réunissant aux nouveaux Jacobins ;

L'Assemblée, devenue royaliste constitutionnelle, décidée à maintenir le roi à tout prix ;

Le peuple, résolu à obtenir la déchéance par tous les moyens possibles, mais résolu, en même temps, à employer d'abord celui de la protestation et de la pétition.

Maintenant, que s'était-il passé pendant la nuit et la journée écoulées entre cette entrevue de Barnave et de la reine, protégée par l'acteur Saint-Prix, et le moment où nous allons rentrer chez madame Roland ?

Nous le dirons en quelques mots.

Pendant cette conversation d'abord, et au moment même où elle finissait, trois hommes étaient assis autour d'une table, avec du papier, des plumes, de l'encre devant eux, chargés qu'ils étaient par les Jacobins de rédiger la pétition.

Ces trois hommes, c'étaient Danton, Laclos et Brissot.

Danton n'était point l'homme de ces sortes de réunions ; d'ailleurs, dans sa vie toute de plaisir et de mouvement, il attendait avec impatience la fin de chaque comité dont il faisait partie.

Au bout d'un instant, il se leva donc, laissant Brissot et Laclos rédiger la pétition comme ils l'entendraient.

Laclos le vit sortir, et le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu, de l'oreille jusqu'à ce qu'il eût entendu fermer la porte.

Cette double fonction de ses sens parut le tirer un instant de cette somnolence factice sous laquelle il cachait son infatigable activité ; puis il s'affaissa sur son fauteuil, et, laissant tomber la plume de sa main :

— Ah ! ma foi, mon cher monsieur Brissot, dit-il, rédigez-nous cela comme vous l'entendrez ; quant à moi, je me récuse... Ah ! si c'était un mauvais livre, comme on dit à la cour, une suite des *Liaisons dangereuses*, j'en ferais mon affaire ; mais une pétition, une pétition..., ajouta-t-il en bâillant à se démonter la mâchoire, cela m'ennuie horriblement !

Brissot était, au contraire, l'homme de ces sortes de rédactions. Convaincu donc qu'il rédigerait la pétition mieux que personne, il accepta le mandat que lui donnaient l'absence de Danton et la dé-

mission de Laclos, lequel ferma les yeux, s'accommoda du mieux qu'il put dans son fauteuil, comme s'il voulait dormir, et s'apprêta à peser chaque phrase, chaque lettre, afin d'y intercaler à l'occasion une réserve pour la régence de son prince.

A mesure que Brissot écrivait une phrase, il la lisait, et Laclos approuvait, d'un petit mouvement de tête et d'une petite intonation de voix.

Brissot mit en lumière en faisant ressortir la situation :

1° Le silence hypocrite ou timide de l'Assemblée, qui n'avait point voulu ou n'avait point osé statuer sur le roi ;

2° L'abdication de fait de Louis XVI, puisqu'il avait fui, et que l'Assemblée l'avait suspendu, fait poursuivre et arrêter ; on ne poursuit pas, on n'arrête pas, on ne suspend pas son roi, ou, si on le poursuit, si on le suspend, si on l'arrête, c'est qu'il n'est plus roi ;

3° La nécessité de pourvoir à son *remplacement.*

— Bien ! bien ! dit Laclos à ce dernier mot.

Puis, comme Brissot allait continuer :

— Attendez... attendez ! dit le secrétaire du duc d'Orléans, il me semble qu'après ces mots : « A son remplacement », il y a quelque chose à ajouter... quelque chose qui nous rallie les esprits timides. Tout le monde n'a pas encore, comme nous, jeté son bonnet par-dessus les ponts.

— C'est possible, dit Brissot ; qu'ajouteriez-vous ?

— Oh ! c'est bien plutôt à vous qu'à moi à trouver cela, mon cher monsieur Brissot... J'ajouterais... voyons...

Laclos fit semblant de chercher une phrase qui,

depuis longtemps toute formulée dans son esprit, n'attendait que le moment d'en sortir.

— Eh bien, dit-il enfin, après ces mots, par exemple : « La nécessité de pourvoir à son remplacement », j'ajouterais : « Par tous les moyens constitutionnels. »

Étudiez et admirez, ô hommes politiques, rédacteurs passés, présents et futurs de pétitions, de protestations, de projets de lois !

C'était bien peu de chose, n'est-ce pas, que ces mots inoffensifs ?

Eh bien, vous allez voir, — c'est-à-dire ceux de mes lecteurs qui ont le bonheur de n'être point des hommes politiques vont voir où nous menaient ces cinq mots : « Par tous les moyens constitutionnels. »

Tous les moyens constitutionnels de pourvoir au remplacement du roi se réduisaient à un seul.

Ce seul moyen, c'était *la régence.*

Or, en l'absence du comte de Provence et du comte d'Artois, frères de Louis XVI et oncles du dauphin, — dépopularisés, d'ailleurs, par leur émigration, — à qui revenait la régence ?

Au duc d'Orléans.

Cette petite phrase innocente, glissée dans une pétition rédigée au nom du peuple, faisait donc toujours, au nom de ce peuple, M. le duc d'Orléans régent !

C'est une belle chose, n'est-ce pas, que la politique ? Seulement, il faudra encore bien du temps au peuple pour y voir clair, quand il aura affaire à des hommes de la force de M. de Laclos !

Soit que Brissot ne devinât point la mine enfermée dans ces cinq mots, et toute prête à éclater

lorsqu'il le faudrait, soit qu'il ne vît pas le serpent qui s'était glissé sous cette adjonction, et qui relèverait sa tête sifflante quand le moment serait venu, soit enfin que lui-même, sachant ce qu'il risquait comme rédacteur de cette pétition, ne fût point fâché de se ménager une porte de sortie, il ne fit aucune objection, et il ajouta la phrase en disant :

— En effet, cela nous ralliera quelques constitutionnels... L'idée est bonne, monsieur de Laclos !

Le reste de la pétition était conforme au sentiment qui l'avait fait décréter.

Le lendemain, Pétion, Brissot, Danton, Camille Desmoulins et Laclos se rendent aux Jacobins. Ils apportent la pétition.

La salle est vide ou à peu près.

Tout le monde est aux Feuillants.

Barnave ne s'était point trompé : la désertion était complète.

Aussitôt Pétion court aux Feuillants.

Qu'y trouve-t-il ? Barnave, Duport et Lameth, rédigeant une adresse aux sociétés jacobines de province, adresse par laquelle ils annoncent à celles-ci que le club des Jacobins n'existe plus, et vient d'être transporté aux Feuillants sous le titre de *Société des Amis de la Constitution.*

Ainsi cette association qui a coûté tant de peine à fonder, et qui, pareille à un réseau, s'étend sur toute la France, va cesser d'agir, paralysée par l'hésitation.

A qui croira-t-elle, à qui obéira-t-elle, des vieux Jacobins ou des nouveaux ?

Pendant ce temps, on fera le coup d'État contre-révolutionnaire, et le peuple, qui n'aura pas de

point d'appui, s'endormant sur la bonne foi de ceux qui veillent pour lui, se réveillera vaincu et garrotté.

Il s'agit de faire face à l'orage.

Chacun rédigera sa protestation qu'il enverra en province, là où il croira avoir quelque crédit.

Roland est le député spécial de Lyon : il a une grande influence sur la population de cette seconde capitale du royaume ; Danton, avant de se rendre au Champ-de-Mars, — où l'on doit, à défaut des Jacobins, que l'on n'a point trouvés, faire signer la pétition par le peuple, — passe chez Roland, lui explique la situation, et l'engage à envoyer sans retard une protestation aux Lyonnais, s'en rapportant à lui pour la rédaction de cette pièce importante.

Le peuple de Lyon donnera la main au peuple de Paris, et protestera en même temps que lui.

C'est cette protestation, rédigée par son mari, que recopie madame Roland.

Quant à Danton, il est allé rejoindre ses amis au Champ-de-Mars.

Au moment où il arrive, une grande discussion s'y vide : au milieu de l'immense arène est l'autel de la Patrie, élevé pour la fête du 14, et qui est resté là comme le squelette du passé.

C'est, ainsi que nous l'avons dit à propos de la fédération de 1790, une plate-forme à laquelle on monte par quatre escaliers correspondant aux quatre points cardinaux.

Sur l'autel de la Patrie est un tableau représentant le triomphe de Voltaire, qui a eu lieu le 12 ; sur le tableau est l'affiche des Cordeliers, portant le serment de Brutus.

La discussion avait justement lieu sur les cinq mots introduits dans la pétition par Laclos.

Ils allaient passer inaperçus, lorsqu'un homme paraissant appartenir à la classe populaire par son costume et par ses manières, d'une franchise qui touche à la violence, arrête le lecteur brusquement.

— Halte-là ! dit-il, on trompe le peuple !

— Comment cela ? demanda le lecteur.

— Avec ces mots : « Par tous les moyens constitutionnels », vous remplacez 1 par 1..., vous refaites une royauté, et nous ne voulons plus de roi.

— Non, plus de royauté ! non, plus de roi ! cria la majeure partie des assistants.

Chose étrange ! ce furent alors les Jacobins qui prirent le parti de la royauté !

— Messieurs, messieurs, s'écrièrent-ils, prenez garde ! plus de royauté, plus de roi, c'est l'avènement de la république, et nous ne sommes pas mûrs pour la république.

— Nous ne sommes pas mûrs ? dit l'homme du peuple. Soit... Mais un ou deux soleils comme celui de Varennes nous mûriront.

— Aux voix ! la pétition aux voix !

— Aux voix ! répétèrent ceux qui avaient déjà crié : « Plus de royauté ! plus de roi ! »

Il fallut aller aux voix.

— Que ceux qui veulent qu'on ne reconnaisse plus Louis XVI, ni aucun autre roi, dit l'inconnu, lèvent la main.

Une si puissante majorité leva la main, qu'on n'eut pas même besoin de recourir à la contre-épreuve.

— C'est bien, dit le provocateur ; demain dimanche, 17 juillet, tout Paris sera ici pour signer

la pétition. C'est moi, Billot, qui me charge de le prévenir.

A ce nom de Billot, chacun avait reconnu le terrible fermier qui, accompagnant l'aide de camp de La Fayette, avait arrêté le roi à Varennes, et l'avait ramené à Paris.

Ainsi, du premier coup, étaient dépassés les plus hardis des Cordeliers et des Jacobins ; par qui ? Par un homme du peuple, c'est-à-dire par l'instinct des masses ; si bien que Camille Desmoulins, Danton, Brissot et Pétion déclarèrent qu'à leur avis, un pareil acte de la part de la population parisienne, ne devant point s'accomplir sans soulever quelque orage, il était important d'obtenir d'abord de l'hôtel de ville la permission de se réunir le lendemain.

— Soit, dit l'homme du peuple, obtenez, et, si vous n'obtenez pas, j'exigerai, moi !

Camille Desmoulins et Brissot furent chargés de la démarche.

Bailly était absent ; on ne trouva que le premier syndic. Celui-ci ne prit rien sur lui, ne refusa point, mais n'autorisa pas non plus ; il se contenta d'approuver verbalement la pétition. Brissot et Camille Desmoulins quittèrent l'hôtel de ville, se regardant comme autorisés.

Derrière eux, le premier syndic envoya prévenir l'Assemblée de la démarche qui venait d'être faite près de lui.

L'Assemblée était prise en faute.

Elle n'avait rien statué relativement à la situation de Louis XVI fugitif, suspendu de son titre de roi, rejoint à Varennes, ramené aux Tuileries, et gardé, depuis le 26 juin, comme prisonnier.

Il n'y avait pas de temps à perdre.

Desmeuniers, avec toutes les apparences d'un ennemi de la famille royale, présenta un projet de décret conçu en ces termes :

« La suspension du pouvoir exécutif durera jusqu'à ce que l'acte constitutionnel ait été *présenté au roi et accepté par lui.* »

Le décret, proposé à sept heures du soir, était adopté à huit par une immense majorité.

Ainsi, la pétition du peuple se trouvait inutile : le roi, suspendu seulement jusqu'au jour où il accepterait la Constitution, redevenait, par cette simple acceptation, roi comme auparavant.

Quiconque demandera la déchéance d'un roi maintenu constitutionnellement par l'Assemblée, tant que le roi se montrera disposé à accomplir cette condition, sera donc un rebelle.

Or, comme la situation est grave, on poursuivra les rebelles par tous les moyens que la loi met à la disposition de ses agents.

Aussi, réunion du maire et du conseil municipal le soir, à l'hôtel de ville.

La séance s'ouvrit à neuf heures et demie.

A dix heures, on avait arrêté que, le lendemain dimanche, 17 juillet, dès huit heures du matin, le décret de l'Assemblée, imprimé et affiché sur tous les murs de Paris, serait, de plus, à tous les carrefours, proclamé à son de trompe par les notables et les huissiers de la ville, dûment excortés de troupes.

Une heure après cette décision prise, on la connaissait aux Jacobins.

Les Jacobins se sentaient bien faibles : la désertion de la plupart d'entre eux aux Feuillants les laissait isolés et sans force.

Ils plièrent.

Santerre, l'homme du faubourg Saint-Antoine, le brasseur populaire de la Bastille, celui qui devait succéder à La Fayette, se chargea, au nom de la société, d'aller au Champ-de-Mars retirer la pétition.

Les Cordeliers se montrèrent plus prudents encore.

Danton déclara qu'il allait passer la journée du lendemain à Fontenay-sous-Bois ; son beau-père le limonadier avait là une petite maison de campagne.

Legendre lui promit à peu près d'aller l'y rejoindre avec Desmoulins et Fréron.

Les Roland reçurent un petit billet dans lequel on les prévenait qu'il était inutile qu'ils envoyassent leur protestation à Lyon.

Tout était manqué ou ajourné.

Il se faisait près de minuit, et madame Roland venait d'achever la copie de la protestation, quand arriva ce petit billet de Danton, auquel il était impossible de rien comprendre.

Juste en ce moment, deux hommes attablés dans une arrière-salle d'un cabaret du Gros-Caillou mettaient, en achevant leur troisième bouteille de vin à quinze sous, la dernière main à un étrange projet.

C'étaient un perruquier et un invalide.

— Ah ! que vous avez de drôles d'idées, monsieur Lajariette ! disait l'invalide en riant d'un rire obscène et stupide.

— C'est cela, père Rémy, reprit le perruquier ; vous comprenez, n'est-ce pas ? Avant le jour, nous allons au Champ-de-Mars ; nous levons une planche

de l'autel de la Patrie ; nous nous glissons dessous ; nous replaçons la planche ; puis, avec une vrille, une grosse vrille, nous faisons des trous dans le plancher... Une foule de jeunes et jolies citoyennes viendront demain sur l'autel de la Patrie pour signer la pétition, et, ma foi, à travers les trous...

Le rire obscène et stupide de l'invalide redoubla. Il était évident que, en imagination, il regardait déjà à travers les trous de l'autel de la Patrie.

Le perruquier, lui, ne riait pas d'un si bon rire : l'honorable et aristocratique corporation à laquelle il appartenait était ruinée par le malheur des temps ; l'émigration avait enlevé aux artistes en coiffure, — d'après ce que nous avons vu des coiffures de la reine, la coiffure était un art à cette époque ; — l'émigration, disons-nous, avait enlevé aux artistes en coiffure leurs meilleures pratiques. En outre, Talma venait de jouer le rôle de Titus dans *Bérénice*, et la façon dont il s'était coiffé avait donné naissance à une nouvelle mode qui consistait à porter les cheveux courts et sans poudre.

En général, les perruquiers étaient donc royalistes. Lisez Prudhomme, et vous y verrez que, le jour de l'exécution du roi, un perruquier se coupa la gorge de désespoir.

Or, c'était un bon tour à jouer à toutes ces drôlesses de patriotes, comme les appelaient le peu de grandes dames qui fussent demeurées en France, que d'aller regarder sous leurs jupes, et maître Lajariette comptait sur ses souvenirs érotiques pour défrayer, pendant un mois, ses conversations du matin. L'idée de cette plaisanterie lui était venue tout en trinquant avec un vieux brave de ses amis, et il l'avait communiquée à celui-ci, qui en avait

senti frémir les nerfs de la jambe qu'il avait laissée à Fontenoy, et que l'État avait généreusement remplacée par une jambe de bois.

En conséquence, les deux buveurs demandèrent une quatrième bouteille de vin, que l'hôte se hâta de leur apporter.

Ils allaient l'entamer, lorsque l'invalide eut une idée à son tour.

C'était de prendre un petit baril, de vider la bouteille dans ce baril, au lieu de la vider dans leurs verres, d'y adjoindre deux autres bouteilles, et, en restant momentanément sur leur soif, d'emporter ce baril avec eux.

L'invalide appuyait sa proposition sur cet axiome, qu'il est très échauffant de regarder en l'air.

Le perruquier daigna sourire ; et, comme le cabaretier fit observer à ses deux hôtes qu'il était inutile qu'ils restassent dans le cabaret s'ils ne buvaient plus, nos deux reîtres firent prix avec lui d'une vrille et d'un baril, mirent la vrille dans leur poche, et leurs trois bouteilles de vin dans le baril, et, minuit sonnant, à travers l'obscurité, ils se dirigèrent vers le Champ-de-Mars, levèrent la planche, et, leur baril entre eux deux, se couchèrent mollement sur le sable, et s'endormirent.

XVIII

LA PÉTITION

Il y a certains moments où le peuple, à la suite d'excitations successives, monte comme une marée, et a besoin de quelque grand cataclysme pour rentrer, comme l'Océan, dans le lit que la nature lui a creusé.

Il en était ainsi du peuple parisien pendant cette première quinzaine de juillet, où tant d'événements étaient venus le mettre en ébullition.

Le dimanche 10, on avait été au-devant du convoi de Voltaire, mais le mauvais temps avait empêché la fête d'avoir lieu, et le convoi s'était arrêté à la barrière de Charenton, où la foule avait stationné toute la journée.

Le lundi 11, le temps s'était éclairci ; le cortège s'était mis en route, et avait traversé Paris au milieu d'un immense concours de peuple, faisant halte devant la maison où était mort l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de la *Pucelle*, pour donner le temps à madame Villette, sa fille adoptive, et à la famille de Calas de couronner le cercueil, salué par les chœurs des artistes de l'Opéra.

Le mercredi 13, spectacle à Notre-Dame ; on y joue la *Prise de la Bastille*, à grand orchestre.

Le jeudi 14, anniversaire de la fédération, pèle-

rinage à l'autel de la Patrie ; les trois quarts de Paris sont au Champ-de-Mars, et les têtes se montent de plus en plus, aux cris de « Vive la nation ! » et à la vue de l'illumination universelle, au milieu de laquelle le palais des Tuileries, sombre et muet, semble un tombeau.

Le vendredi 15, vote à la Chambre, protégée par les quatre mille baïonnettes et les mille piques de La Fayette ; pétition de la foule, fermeture des théâtres, bruit et rumeurs pendant toute la soirée et une partie de la nuit.

Enfin, le samedi 16, désertion des Jacobins pour les Feuillants ; scènes violentes sur le pont Neuf, où des hommes de la police battent Fréron, et arrêtent un Anglais, maître d'italien, nommé Rotondo : excitation au Champ-de-Mars, où Billot découvre, dans la pétition, la phrase de Laclos ; vote populaire sur la déchéance de Louis XVI ; rendez-vous pris pour le lendemain afin de signer la pétition.

Nuit sombre, agitée, pleine de tumulte, où, tandis que les grands meneurs des Jacobins et des Cordeliers se cachent parce qu'ils connaissent le jeu de leurs adversaires, les hommes consciencieux et naïfs du parti se promettent de se réunir et de donner, quelque chose qui puisse arriver, suite à l'entreprise commencée.

Puis d'autres veillent encore dans des sentiments moins honnêtes et surtout moins philanthropiques ; ce sont ces hommes de haine qu'on retrouve à chaque grande commotion des sociétés, qui aiment le trouble, le tumulte, la vue du sang, comme les vautours et les tigres aiment les armées qui se battent et qui leur fournissent des cadavres.

Marat, dans son souterrain, où le confine sa monomanie ; Marat croit toujours être persécuté, menacé, ou feint de le croire : il vit dans l'ombre comme les animaux de proie et les oiseaux de nuit ; de cette ombre, comme de l'antre de Trophonius ou de Delphes, sortent, tous les matins, de sinistres oracles épars sur les feuilles de ce journal qu'on appelle *L'Ami du Peuple.* Depuis quelques jours, le journal de Marat sue le sang ; depuis le retour du roi, il propose, comme seul moyen de sauvegarder les droits et les intérêts du peuple, un dictateur unique et un massacre général. Au dire de Marat, il faut, avant tout, égorger l'Assemblée et pendre les autorités ; puis, en manière de variante, comme l'égorgement et la pendaison ne lui suffisent pas, il propose de scier les mains, de couper les pouces, d'enterrer vivant, d'asseoir sur des pals ! Il est temps que le médecin de Marat vienne à lui selon son habitude, et lui dise : « Vous écrivez rouge, Marat ; il faut que je vous saigne ! »

Verrière, cet abominable bossu, ce formidable nain aux longs bras et aux longues jambes, que nous avons vu apparaître au commencement de ce livre pour faire les 5 et 6 octobre, et qui, les 5 et 6 octobre faits, est rentré dans l'obscurité, eh bien, le soir du 16, il a reparu, on l'a revu, *vision de l'Apocalypse !* dit Michelet, monté sur le cheval blanc de la mort, aux flancs duquel ballottent ses longues jambes aux gros genoux et aux grands pieds ; il s'est arrêté à chaque coin de rue, à chaque carrefour, et, héraut de malheur, il a convoqué pour le lendemain le peuple au Champ-de-Mars.

Fournier, qui va, lui, se produire pour la première fois, et qu'on appellera Fournier l'Américain, non

point parce qu'il est né en Amérique — Fournier est Auvergnat — mais parce qu'il a été piqueur de nègres à Saint-Domingue ; Fournier, ruiné, aigri par un procès perdu, exaspéré par le silence avec lequel l'Assemblée nationale a reçu les vingt pétitions successives qu'il lui a envoyées ; et c'est tout simple, les meneurs de l'Assemblée sont des planteurs : les Lameth, ou des amis des planteurs : Duport, Barnave. Aussi, à la première occasion, se vengera-t-il, il se le promet, et il tiendra sa parole, cet homme qui a dans sa pensée les soubresauts de la brute, et sur son visage le ricanement de l'hyène.

Ainsi, voyez, voici la situation de tous pendant la nuit du 16 au 17 :

Le roi et la reine attendent anxieusement aux Tuileries : Barnave leur a promis un triomphe sur le peuple. Il ne leur a pas dit quel serait ce triomphe, ni de quelle manière il s'opérerait ; peu leur importe ! les moyens ne les regardent pas : on agit pour eux. — Seulement, le roi désire ce triomphe parce qu'il améliore la position de la royauté ; la reine, parce que ce sera un commencement de vengeance, et ce peuple l'a tant fait souffrir, que, à son avis, il lui est bien permis de se venger.

L'Assemblée, appuyée sur une de ces majorités factices qui rassurent les assemblées, attend avec une certaine tranquillité ; ses mesures sont prises ; elle aura, quelque chose qu'il arrive, la loi pour elle, et, le cas échéant, le besoin venu, elle invoquera ce mot suprême : *salut public !*

La Fayette aussi attend sans crainte : il a sa garde nationale, qui lui est encore toute dévouée, et, parmi cette garde nationale, un corps de neuf

mille hommes composé d'anciens militaires, de gardes-françaises, d'enrôlés volontaires. Ce corps appartient plus à l'armée qu'à la ville ; il est payé, d'ailleurs : aussi l'appelle-t-on la *garde soldée*. S'il y a, le lendemain, quelque exécution terrible à faire, c'est ce corps qui la fera.

Bailly et la municipalité attendent de leur côté. Bailly, après une vie tout entière passée dans l'étude et dans le cabinet, est poussé subitement dans la politique et sur les places et les carrefours. Admonesté la veille par l'Assemblée sur la faiblesse qu'il a montrée dans la soirée du 15, il s'est endormi, la tête posée sur la loi martiale, qu'il appliquera le lendemain dans toute sa rigueur, si besoin est.

Les Jacobins attendent, mais dans la dislocation la plus complète. Robespierre est caché ; Laclos, qui a vu rayer sa phrase, boude ; Pétion, Buzot et Brissot se tiennent prêts, supposant bien que la journée du lendemain sera rude ; Santerre, qui, à onze heures du matin, doit aller au Champ-de-Mars pour retirer la pétition, leur donnera des nouvelles.

Les Cordeliers ont abdiqué. Danton, nous l'avons dit, est à Fontenay, chez son beau-père ; Legendre, Fréron et Camille Desmoulins le rejoindront. Le reste ne fera rien : la tête manque.

Le peuple, qui ignore tout cela, ira au Champ-de-Mars ; il y signera la pétition, il y criera : « Vive la Nation ! » il dansera en rond autour de l'autel de la Patrie, en chantant le fameux *Ça ira* de 1790.

Entre 1790 et 1791, la réaction a creusé un abîme ; cet abîme, il faudra les morts du 17 juillet pour le combler !

Quoi qu'il en soit, le jour se leva magnifique. Dès quatre heures du matin, tous ces petits industriels forains qui vivent des multitudes, ces bohèmes des grandes villes, qui vendent du coco, du pain d'épice, des gâteaux, commençaient à s'acheminer vers l'autel de la Patrie, lequel s'élevait solitaire au milieu du Champ-de-Mars, pareil à un grand catafalque.

Un peintre, placé à une vingtaine de pas de la face tournée vers la rivière, en faisait scrupuleusement un dessin.

A quatre heures et demie, on compte déjà cent cinquante personnes, à peu près, au Champ-de-Mars.

Ceux qui se lèvent si matin sont, en général, ceux qui ont mal dormi, et la plupart de ceux qui dorment mal — je parle des hommes et des femmes du peuple — sont ceux qui ont mal soupé ou qui n'ont pas soupé du tout.

Quand on n'a pas soupé, et qu'on a mal dormi, on est, ordinairement, de mauvaise humeur à quatre heures du matin.

Il y avait donc, parmi ces cent cinquante personnes qui enveloppaient l'autel de la Patrie, pas mal de gens de mauvaise humeur et surtout de mauvaise mine.

Tout à coup, une femme, une marchande de limonade qui est montée sur les degrés de l'autel, pousse un cri.

La pointe d'une vrille vient de percer son soulier.

Elle appelle, on accourt. Le plancher est percé de trous dont on ne comprend ni la cause ni la raison ; seulement, cette vrille qui vient de percer le soulier de la marchande de limonade indique la

présence d'un ou de plusieurs hommes sous la plate-forme de l'autel de la Patrie.

Que peuvent-ils faire là ?

On les interpelle, on les somme de répondre, de dire leurs intentions, de sortir, de paraître.

Pas de réponse.

Le rapin quitte son escabeau, laisse sa toile, et court au Gros-Caillou pour y chercher la garde.

La garde, qui ne voit pas dans une femme piquée au pied avec une vrille un motif suffisant de se déranger, refuse le service, et renvoie le rapin.

Au retour de celui-ci, l'exaspération est à son comble. Tout le monde est amassé autour de l'autel de la Patrie, trois cents personnes à peu près. On lève une planche, on pénètre dans la cavité ; on trouve notre perruquier et notre invalide tout penauds.

Le perruquier, qui a vu dans la vrille une preuve de conviction, la jette loin de lui ; mais il n'a pas pensé à éloigner le baril.

On les prend au collet, on les force de monter sur la plate-forme, on les interroge sur leurs intentions, et, comme ils balbultient, on les mène chez le commissaire.

Là, interrogés, ils avouent dans quel but ils se sont cachés ; le commissaire n'y voit qu'une espièglerie sans conséquence, et les remet en liberté ; mais, à la porte, ils trouvent les blanchisseuses du Gros-Caillou, leurs battoirs à la main. Les blanchisseuses du Gros-Caillou sont, à ce qu'il paraît, très chatouilleuses à l'endroit de l'honneur des femmes : elles tombent, Dianes irritées, à grands coups de battoirs sur les Actéons modernes.

En ce moment-là, un homme accourt ; on a

trouvé sous l'autel de la Patrie un baril de poudre ; les deux coupables étaient là, non point, comme ils l'ont dit, pour percer des trous et regarder en l'air, mais pour faire sauter les patriotes.

Il n'y avait qu'à tirer la bonde du baril, et à s'assurer que c'était du vin, et non pas de la poudre qu'il contenait ; il n'y avait qu'à réfléchir qu'en mettant le feu au baril, les deux conspirateurs — en supposant que ce baril contînt de la poudre — se faisaient sauter les premiers plus sûrement encore qu'ils ne faisaient sauter les patriotes, et les deux prétendus coupables étaient innocentés ; mais il y a des moments où l'on ne réfléchit à rien, où l'on ne vérifie rien, ou plutôt où l'on ne veut pas réfléchir, où l'on se garde bien de vérifier.

A l'instant même, la bourrasque se change en orage. Un groupe d'hommes arrive ; d'où sort-il ? On ne sait pas. — D'où sortaient ces hommes qui ont tué Foulon, Berthier, Flesselles ; qui ont fait les 5 et 6 octobre ? Des ténèbres, où ils rentrent quand leur œuvre de mort est finie. Ces hommes s'emparent du malheureux invalide et du pauvre perruquier : tous deux sont renversés ; l'un deux, l'invalide, percé de coups de couteau, ne se relève pas ; l'autre, le perruquier, est traîné sous un réverbère : on lui passe une corde au cou, on le hisse... A la hauteur de dix pieds à peu près, le poids de son corps fait casser la corde. Il retombe vivant, se débat un instant, et voit la tête de son compagnon au bout d'une pique ; — comment y avait-il là justement une pique ? — A cette vue, il jette un cri, et s'évanouit. Alors, on lui coupe ou plutôt on lui scie la tête, et il se trouve à point

nommé une seconde pique pour recevoir le sanglant trophée !

Aussitôt, le besoin de promener dans Paris ces deux têtes coupées s'empare de la populace, et les porteurs de têtes, suivis d'une centaine de bandits pareils à eux, prennent, en chantant, la rue de Grenelle.

A neuf heures, les officiers municipaux, les notables, avec huissiers et trompettes, proclamaient sur la place du Palais-Royal le décret de l'Assemblée, et les mesures répressives qu'entraînerait toute infraction à ce décret, lorsque, par la rue Saint-Thomas-du-Louvre, débouchent les égorgeurs.

C'était une admirable position faite à la municipalité : si acerbes que fussent ses mesures, elles n'atteindraient jamais à la hauteur du crime qui venait d'être commis.

L'Assemblée commençait à se réunir ; de la place du Palais-Royal au Manège, il n'y avait pas loin : la nouvelle ne fait qu'un bond, et va éclater dans la salle.

Seulement, ce n'est plus un perruquier et un invalide punis bien outre mesure pour une polissonnerie de collégien ; ce sont deux bons citoyens, deux amis de l'ordre, qui ont été égorgés pour avoir recommandé aux révolutionnaires le respect des lois.

Alors, Regnault de Saint-Jean-d'Angély s'élance à la tribune.

— Citoyens, dit-il, je demande la loi martiale ; je demande que l'Assemblée déclare ceux qui, par écrits *individuels ou collectifs*, porteraient le peuple à résister, *criminels de lèse-nation !*

L'Assemblée se lève presque entière, et, sur la mo-

tion de Regnault de Saint-Jean-d'Angély, proclame criminels de lèse-nation ceux qui, par des écrits *individuels ou collectifs*, porteront le peuple à la résistance.

Ainsi voilà les pétitionnaires criminels de lèse-nation. C'est ce que l'on voulait.

Robespierre était caché dans un coin de l'Assemblée ; il entendit proclamer le vote, et courut aux Jacobins pour leur donner avis de la mesure qui venait d'être prise.

La salle des Jacobins était déserte ; vingt-cinq ou trente membres à peine erraient dans le vieux couvent. Santerre était là, attendant l'ordre des chefs.

On expédie Santerre au Champ-de-Mars, afin qu'il prévienne les pétitionnaires du danger qu'ils courent.

Il les trouve au nombre de deux ou trois cents signant, sur l'autel de la Patrie, la pétition des Jacobins.

L'homme de la veille, Billot, est le centre de ce vaste mouvement ; il ne sait pas signer, lui ; mais il a dit son nom, il s'est fait guider la main, et il a signé un des premiers.

Santerre monte à l'autel de la Patrie, annonce que l'Assemblée vient de proclamer rebelle quiconque oserait demander la déchéance du roi, et déclare qu'il est envoyé par les Jacobins pour retirer la pétition rédigée par Brissot.

Billot descend trois degrés, et se trouve en face du célèbre brasseur. Les deux hommes du peuple se regardent, s'examinent, symboles l'un et l'autre des deux forces matérielles qui agissent en ce moment : la province, Paris.

Tous deux se reconnaissent pour frères : ils ont combattu ensemble à la Bastille.

— C'est bien ! dit Billot, on la rendra aux Jacobins, leur pétition ; mais on en fera une autre.

— Et cette pétition, dit Santerre, on n'aura qu'à l'apporter chez moi, au faubourg Saint-Antoine : je la signerai et la ferai signer par mes ouvriers.

Et il lui tend sa large main, où Billot place la sienne.

A la vue de cette puissante fraternité, qui relie la province à la ville, on applaudit.

Billot rend à Santerre sa pétition, et celui-ci s'éloigne en faisant au peuple un de ces gestes de promesse et d'assentiment auxquels le peuple ne se trompe pas ; d'ailleurs, il commence à connaître Santerre.

— Maintenant, dit Billot, les Jacobins ont peur, soit ; ayant peur, ils ont droit de retirer leur pétition, soit encore ; mais nous, nous qui n'avons pas peur, nous avons le droit d'en faire une autre.

— Oui, oui ! crient plusieurs voix, une autre pétition ! ici, demain !

— Et pourquoi pas aujourd'hui ? demande Billot. Demain ! qui sait ce qui arrivera d'ici à demain ?

— Oui, oui, crient plusieurs voix, aujourd'hui ! tout de suite !

Un groupe de gens distingués s'est formé autour de Billot ; la force a la vertu de l'aimant : elle attire.

Ce groupe se compose de députés des Cordeliers, ou de Jacobins amateurs, qui, mal renseignés ou plus hasardeux que les chefs, sont venus au Champ-de-Mars, malgré le contre-ordre.

Ces hommes, pour la plupart, portaient des noms fort inconnus alors ; mais ils ne devaient pas tarder de faire à ces noms des célébrités bien différentes.

C'étaient : Robert, mademoiselle de Kéralio, Roland ; Brune, ouvrier typographe qui sera maréchal de France ; Hébert, écrivain public, rédacteur futur du terrible *Père Duchêne ;* Chaumette, journaliste et élève en médecine ; Sergent, graveur en taille-douce, qui sera le beau-frère de Marceau, et qui mettra en scène les fêtes patriotiques ; Fabre d'Églantine, l'auteur de l'*Intrigue épistolaire ;* Henriot, le gendarme de la guillotine ; Maillard, le terrible huissier du Châtelet, que nous avons perdu de vue depuis le 6 octobre, et que nous retrouverons le 2 septembre ; Isabey père et Isabey fils, le seul peut-être des acteurs de cette scène qui puisse la raconter, jeune et vivant qu'il est encore, à quatre-vingt-huit ans.

— Tout de suite ! cria le peuple, oui, tout de suite !

Un immense applaudissement s'éleva du côté du Champ-de-Mars.

— Mais qui tiendra la plume ? demanda une voix.

— Moi, vous, nous, tout le monde, cria Billot ; celle-là sera réellement la pétition du peuple.

Un patriote se détacha tout courant : il allait chercher du papier, de l'encre et des plumes.

En l'attendant, on se prit par les mains, et l'on commença de danser des farandoles, en chantant le fameux *Ça ira.*

Le patriote revint au bout de dix minutes, avec papier, plumes et encre ; il avait, de peur de manquer, acheté une bouteille d'encre, un paquet de plumes et cinq ou six cahiers de papier.

Alors, Robert prit la plume, et, mademoiselle de Kéralio, madame Roland et Roland dictant tour à tour, il écrivit la pétition suivante :

PÉTITION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, RÉDIGÉE SUR L'AUTEL DE LA PATRIE, LE 17 JUILLET 1791

« Représentants de la nation,

« Vous touchez au terme de vos travaux ; bientôt des successeurs, tous nommés par le peuple, allaient marcher sur vos traces, sans rencontrer les obstacles que vous ont présentés les députés des deux ordres privilégiés, ennemis nécessaires de tous les principes de la sainte égalité.

« Un grand crime se commet : Louis XVI fuit ; il abandonne indignement son poste ; l'empire est à deux doigts de l'anarchie ; des citoyens l'arrêtent à Varennes, et il est ramené à Paris. Le peuple de cette capitale vous demande instamment de ne rien prononcer sur le sort du coupable sans avoir entendu l'expression du vœu des quatre-vingt-deux autres départements.

« Vous différez : une foule d'adresses arrivent à l'Assemblée ; toutes les sections de l'empire demandent simultanément que Louis soit jugé. Vous, messieurs, vous avez préjugé qu'il était innocent et inviolable, en déclarant, par votre vote du 16, que la charte constitutionnelle lui sera présentée alors que la Constitution sera achevée. — Législateurs ! ce n'était point là le vœu du peuple, et nous avons pensé que votre plus grande gloire, votre devoir même, consistait à être les organes de la volonté publique. Sans doute, messieurs, que vous

avez été entraînés à cette décision par la foule de ces députés réfractaires qui ont fait d'avance leur protestation contre la constitution; mais, messieurs ! mais, représentants d'un peuple généreux et confiant ! rappelez-vous que ces deux cent quatre-vingt-dix protestants n'avaient point de voix à l'Assemblée nationale ; que le décret est donc nul dans la forme et dans le fond ; nul dans le fond, parce qu'il est contraire au vœu du souverain ; nul dans la forme, parce qu'il est porté par deux cent quatre-vingt-dix individus sans qualité.

« Ces considérations, toutes ces vues de bien général, ce désir impérieux d'éviter l'anarchie, à laquelle nous exposerait le défaut d'harmonie entre les représentants et les représentés, tout nous fait la loi de vous demander, au nom de la France entière, de revenir sur ce décret ; de prendre en considération que le délit de Louis XVI est prouvé, que ce roi a abdiqué ; de recevoir son abdication, et de convoquer un nouveau corps constituant pour procéder d'une manière vraiment nationale au jugement du coupable, et surtout au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif. »

La pétition rédigée, on réclama le silence. A l'instant même, tout bruit cesse, les fronts se découvrent, et Robert lit à haute voix les lignes que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Elles répondaient au vœu de tous ; aussi aucune observation ne fut faite ; mais, au contraire, des applaudissements unanimes éclatèrent à la dernière phrase.

Il s'agissait de signer ; on n'était plus seulement deux ou trois cents : on était dix mille peut-

être, et, comme, par toutes les issues du Champ-de-Mars, la foule ne cessait d'arriver, il était évident que, avant une heure, plus de cinquante mille personnes entoureraient l'autel de la Patrie.

Les commissaires rédacteurs signent les premiers, puis passent la plume à leurs voisins ; puis, comme en une seconde le bas de la page est couvert de signatures, on distribue des feuilles de papier blanches du même format que la pétition ; ces feuilles numérotées seront ajoutées à la suite.

Les feuilles distribuées, on signe d'abord sur les cratères qui forment les quatre angles de l'autel de la Patrie, ensuite sur les degrés, sur les genoux, sur la forme des chapeaux, sur tout ce qui offre un point d'appui.

Cependant, d'après les ordres de l'Assemblée, transmis à La Fayette, et qui ont rapport, non pas à la pétition qui se signe à cette heure, mais à l'assassinat du matin, les premières troupes arrivent au Champ-de-Mars, et la préoccupation que cause la pétition est telle, qu'à peine fait-on attention à ces troupes.

Ce qui va se passer aura pourtant quelque importance.

XIX

LE DRAPEAU ROUGE

Ces troupes sont conduites par un aide de camp de La Fayette ; lequel ? On ne le nomme pas : La Fayette a toujours eu tant d'aides de camp, que l'histoire s'y perd !

Quoi qu'il en soit, un coup de feu part des glacis, et va frapper cet aide de camp ; mais la blessure est peu dangereuse, et, le coup de feu étant isolé, on dédaigne d'y répondre.

Une scène du même genre se passe au Gros-Caillou. C'est par le Gros-Caillou que se présente La Fayette avec trois mille hommes et du canon.

Mais Fournier est là, à la tête d'une bande de coquins, les mêmes probablement qui ont assassiné le perruquier et l'invalide ; ils font une barricade.

La Fayette marche contre cette barricade, et la démolit.

A travers les roues d'une charrette, et à bout portant, Fournier tire un coup de fusil sur La Fayette ; par bonheur, le fusil rate. La barricade est emportée, et Fournier pris.

On l'amène devant La Fayette.

— Quel est cet homme ? demande-t-il.

— Celui qui a tiré sur vous, et dont le fusil a raté.

— Lâchez-le, et qu'il aille se faire pendre ailleurs !

Fournier n'alla point se faire pendre : il disparut momentanément, et reparut aux massacres de septembre.

La Fayette arrive au Champ-de-Mars : on y signe la pétition ; la tranquillité la plus parfaite y règne.

Cette tranquillité était grande, puisque madame de Condorcet y promenait son enfant âgé d'un an.

La Fayette s'avance jusqu'à l'autel de la Patrie ; il s'enquiert de ce que l'on y fait : on lui montre la pétition. Les pétitionnaires s'engagent à rentrer chez eux quand la pétition sera signée. Il ne voit rien de bien répréhensible dans tout cela, et se retire avec sa troupe.

Mais, si ce coup de feu qui a blessé l'aide de camp de La Fayette, si ce fusil qui a raté sur lui-même, n'ont pas été entendus au Champ-de-Mars, ils ont eu un retentissement terrible à l'Assemblée !

N'oublions pas que l'Assemblée veut un coup d'État royaliste, et que tout la sert.

— La Fayette est blessé ! son aide de camp tué !... On s'égorge au Champ-de-Mars !...

Telle est la nouvelle qui court dans Paris, et que l'Assemblée transmet officiellement à l'hôtel de ville.

Mais l'hôtel de ville s'est déjà inquiété de ce qui se fait au Champ-de-Mars ; il a envoyé, de son côté, trois municipaux, MM. Jacques, Renaud et Hardy.

Du haut de l'autel de la Patrie, les signataires de la pétition voient s'avancer vers eux un nouveau

cortège ; celui-là leur arrive du côté du bord de l'eau.

Ils envoient une députation au-devant du cortège.

Les trois officiers municipaux — ce sont ceux qui viennent d'entrer au Champ-de-Mars — marchent droit à l'autel de la Patrie ; mais, au lieu de cette foule de factieux qu'ils s'attendaient à trouver effarée, en tumulte et pleine de menaces, ils voient des citoyens, les uns se promenant par groupes, les autres signant la pétition ; d'autres, enfin, dansant la farandole en chantant le *Ça ira !*

La multitude est tranquille ; mais peut-être la pétition est-elle factieuse. Les municipaux demandent que cette pétition leur soit lue.

La pétition leur est lue depuis la première jusqu'à la dernière ligne, et, comme la chose est déjà arrivée une fois, cette lecture est suivie de bravos universels, d'acclamations unanimes.

— Messieurs, disent alors les officiers municipaux, nous sommes charmés de connaître vos dispositions ; on nous avait dit qu'il y avait ici du tumulte : on nous avait trompés. Nous ne manquerons point de rendre compte de ce que nous avons vu, de dire la tranquillité qui règne au Champ-de-Mars ; et, loin de vous empêcher de faire votre pétition, nous vous aiderions de la force publique, dans le cas où l'on essayerait de vous troubler. Si nous n'étions pas en fonctions, nous la signerions nous-mêmes, et, si vous doutez de nos intentions, nous resterons en otage près de vous jusqu'à ce que toutes les signatures soient apposées.

Ainsi, l'esprit de la pétition est bien l'esprit de

tous, puisque les membres de la municipalité eux-mêmes signeraient comme citoyens cette pétition, que leur qualité de municipaux les empêche seule de signer.

Cette adhésion de trois hommes qu'ils voyaient s'avancer vers eux avec défiance, leur supposant des intentions ennemies, encourage les pétitionnaires. Dans la rixe sans gravité qui vient d'avoir lieu entre le peuple et la garde nationale, deux hommes ont été arrêtés ; comme cela arrive presque toujours en pareille circonstance, les deux prisonniers sont parfaitement innocents ; les plus notables parmi les pétitionnaires demandent qu'on les mette en liberté.

— Nous ne pouvons prendre cela sur nous, répondent les délégués de la municipalité ; mais nommez des commissaires ; ces commissaires nous accompagneront à l'hôtel de ville, et justice leur sera accordée.

Alors, on nomme douze commissaires ; Billot, nommé à l'unanimité, fait partie de cette commission, qui prend, avec les trois délégués, le chemin de la municipalité.

En arrivant sur la place de Grève, les commissaires sont tout étonnés de trouver cette place encombrée de soldats ; ils s'ouvrent à grand'peine un chemin à travers cette forêt de baïonnettes.

Billot les guide ; on se rappelle qu'il connaît l'hôtel de ville : nous l'y avons vu entrer plus d'une fois avec Pitou.

A la porte de la salle du conseil, les trois officiers municipaux invitent les commissaires à attendre un instant, se font ouvrir la porte, entrent, et ne reparaissent plus.

Les commissaires attendent une heure.

Pas de nouvelles !

Billot s'impatiente, fronce le sourcil et frappe du pied.

Tout à coup, la porte s'ouvre. Le corps municipal paraît, Bailly en tête.

Bailly est fort pâle ; c'est, avant tout, un mathématicien : il a le sentiment exact du juste et de l'injuste ; il sent qu'on le pousse à une mauvaise action ; mais l'ordre de l'Assemblée est là : Bailly l'exécutera jusqu'au bout.

Billot s'avance droit à lui.

— Monsieur le maire, dit-il de ce ton ferme que nos lecteurs lui connaissent, nous vous attendons depuis plus d'une heure.

— Qui êtes-vous et qu'avez-vous à me dire ? demande Bailly.

— Qui je suis ? répond Billot. Cela m'étonne, que vous me demandiez qui je suis, monsieur Bailly. Il est vrai que ceux qui vont à gauche ne sauraient reconnaître ceux qui suivent leur droit chemin... Je suis Billot.

Bailly fit un mouvement : ce seul nom lui rappelait l'homme qui était entré un des premiers à la Bastille ; l'homme qui avait gardé l'hôtel de ville aux jours terribles des massacres de Foulon et de Berthier ; l'homme qui avait marché à la portière du roi revenant de Versailles, qui avait attaché la cocarde tricolore au chapeau de Louis XVI, qui avait réveillé La Fayette dans la nuit du 5 au 6 octobre, qui, enfin, venait de ramener Louis XVI de Varennes.

— Quant à ce que j'ai à vous dire, continua Billot, j'ai à vous dire que nous sommes les envoyés du peuple assemblé au Champ-de-Mars.

— Et que demande-t-il, le peuple ?

— Il demande que l'on tienne la promesse faite par vos trois envoyés, c'est-à-dire que l'on mette en liberté deux citoyens injustement accusés, et de l'innocence desquels nous nous portons garants.

— Bon ! dit Bailly essayant de passer, est-ce que nous répondons de pareilles promesses ?

— Et pourquoi n'en répondriez-vous point ?

— Parce qu'elles ont été faites à des factieux !

Les commissaires se regardèrent étonnés.

Billot fronça le sourcil.

— A des factieux ? dit-il ; ah ! voilà que nous sommes des factieux, maintenant ?

— Oui, dit Bailly, à des factieux, et je vais me rendre au Champ-de-Mars, pour y mettre la paix.

Billot haussa les épaules, et se mit à rire, de ce gros rire qui, en passant par certaines lèvres, prend une expression menaçante.

— Mettre la paix au Champ-de-Mars ? dit-il. Mais votre ami La Fayette en sort, du Champ-de-Mars ; mais vos trois délégués en sortent, et ils vous diront que le Champ-de-Mars est plus calme que la place de l'Hôtel-de-Ville !

Juste en ce moment, le capitaine d'une compagnie du centre du bataillon Bonne-Nouvelle accourt tout effaré.

— Où est M. le maire ? demande-t-il.

Billot se range pour démasquer Bailly.

— Me voici, dit ce dernier.

— Aux armes, monsieur le maire ! aux armes ! crie le capitaine ; on se bat au Champ-de-Mars, où cinquante mille brigands réunis s'apprêtent à marcher sur l'Assemblée !

A peine le capitaine a-t-il prononcé ces mots, que la lourde main de Billot pèse sur son épaule.

— Et qui dit cela ? demanda le fermier.

— Qui le dit ? L'Assemblée.

— L'Assemblée en a menti ! reprend Billot.

— Monsieur ! dit le capitaine en tirant son sabre.

— L'Assemblée en a menti ! répète Billot en saisissant le sabre moitié par la poignée, moitié par la lame, et en l'arrachant des mains du capitaine.

— Assez, assez, messieurs ! dit Bailly ; nous allons voir cela par nous-mêmes... Monsieur Billot, rendez ce sabre, je vous prie ; et, si vous avez de l'influence sur ceux qui vous envoient, retournez près d'eux, et invitez-les à se disperser.

Billot jeta le sabre aux pieds du capitaine.

— A se disperser ? dit-il. Allons donc ! Le droit de pétition nous est reconnu par un décret, et, jusqu'à ce qu'un décret nous l'ôte, il ne sera permis à personne, ni maire, ni commandant de la garde nationale, d'empêcher des citoyens d'exprimer leur vœu... Vous allez au Champ-de-Mars ? Nous vous y précédons, monsieur le maire !

Ceux qui entouraient les acteurs de cette scène n'attendaient qu'un ordre, qu'un mot, qu'un geste de Bailly pour arrêter Billot ; mais Bailly sentait que cette voix qui venait de lui parler si haut et si ferme, c'était la voix du peuple.

Il fit signe qu'on laissât passer Billot et les commissaires.

On descendit sur la place : un vaste drapeau rouge tordait, à l'une des fenêtres de l'hôtel de ville, ses plis sanglants dans les premiers souffles d'un orage qui montait au ciel.

Par malheur, cet orage ne dura que quelques instants ; il gronda sans pluie, augmenta la chaleur de la journée, répandit un peu plus d'électricité dans l'air, et voilà tout.

Lorsque Billot et les onze autres commissaires reviennent au Champ-de-Mars, la foule s'est augmentée de près d'un tiers.

Autant qu'on peut calculer dans l'immense bassin le nombre de ceux qui le peuplent, il doit y avoir environ soixante mille âmes.

Ces soixante mille citoyens et citoyennes sont répartis tant sur le talus qu'autour de l'autel de la Patrie, et sur la plate-forme et sur les degrés de l'autel lui-même.

Billot et ses onze collègues arrivent. Il se fait un immense mouvement ; de tous les points, on accourt, on se presse. Les deux citoyens ont-ils été délivrés ? Qu'a fait répondre M. le maire.

— Les deux citoyens n'ont pas été délivrés ; et le maire n'a pas fait répondre, mais a très bien répondu lui-même que les pétitionnaires étaient des factieux.

Les factieux se mettent à rire du titre qu'on leur donne, et chacun reprend sa promenade, sa place, son occupation.

Pendant tout ce temps, on a continué de signer la pétition.

On compte déjà quatre ou cinq mille signatures ; avant le soir, on en comptera cinquante mille. L'Assemblée sera forcée de plier sous cette effrayante unanimité.

Tout à coup, un citoyen accourt haletant. Non seulement, comme les commissaires, il a vu le drapeau rouge aux fenêtres de l'hôtel de ville, mais

encore, à l'annonce que l'on allait marcher sur le Champ-de-Mars, les gardes nationaux ont poussé des cris de joie ; puis ils ont chargé leurs fusils ; puis, enfin, les fusils chargés, un officier municipal a été de rang en rang parlant bas à l'oreille des chefs.

Alors, toute la masse de la garde nationale, Bailly et la municipalité en tête, s'est mise en route pour le Champ-de-Mars.

Celui qui apporte ces détails a pris les devants afin d'annoncer aux patriotes ces sinistres nouvelles.

Mais il règne une telle tranquillité, un tel ensemble, une telle fraternité sur cet immense terrain consacré par la fédération de l'année précédente, que les citoyens qui y exercent un droit reconnu par la Constitution ne peuvent croire que ce soit eux qu'on menace.

Ils préfèrent penser que le messager se trompe.

On continue de signer ; les danses et les chants redoublent.

Cependant, on commence à entendre le bruit du tambour.

Ce bruit va se rapprochant.

Alors, on se regarde, on s'inquiète. Il se fait d'abord une grande rumeur sur les glacis : on se montre les baïonnettes qui reluisent, pareilles à une moisson de fer.

Les membres des diverses sociétés patriotiques se rallient, se groupent, et proposent de se retirer.

Mais, de la plate-forme de l'autel de la Patrie, Billot s'écrie :

— Frères ! que faisons-nous ? et pourquoi cette crainte ? Ou la loi martiale est dirigée contre nous, ou elle ne l'est pas ; si elle n'est point dirigée

contre nous, pourquoi nous sauver ? si elle l'est, on la publiera, nous serons avertis par les sommations, et, alors, il sera temps de nous retirer.

— Oui, oui, crie-t-on de toutes parts, nous sommes dans les termes de la loi... attendons les sommations... il faut trois sommations... Restons ! restons !

Et on reste.

Au même instant, le tambour bat plus rapproché, et la garde nationale apparaît à trois entrées du Champ-de-Mars.

Un tiers de cette masse armée se présente par l'ouverture voisine de l'École militaire ;

Un second tiers par l'ouverture qui se trouve un peu plus bas ;

Enfin, le troisième par celle qui fait face aux hauteurs de Chaillot. De ce côté, la troupe traverse le pont de bois, et s'avance, le drapeau rouge à sa tête, Bailly dans ses rangs.

Seulement, le drapeau rouge est un guidon presque invisible, et qui n'attire pas plus les yeux de la foule sur ce corps que sur les deux autres.

Voilà ce que voient les pétitionnaires du Champ-de-Mars. Maintenant, que voient ceux qui arrivent ?

La vaste plaine remplie de promeneurs inoffensifs, et, au milieu de la plaine, l'autel de la Patrie, gigantesque construction sur la plate-forme de laquelle on monte, comme nous l'avons dit, par quatre escaliers gigantesques que quatre bataillons peuvent gravir à la fois.

Sur cette plate-forme s'élèvent encore pyramidalement des degrés qui conduisent à un terre-plein couronné par l'autel de la Patrie, qu'ombrage un élégant palmier.

Chaque degré, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, sert de siège, selon sa capacité, à un nombre plus ou moins considérable de spectateurs.

La pyramide humaine s'élève ainsi bruyante et animée.

La garde nationale du Marais et du faubourg Saint-Antoine, quatre mille hommes à peu près, avec son artillerie, arrivait par l'ouverture qui confine à l'angle méridional de l'École militaire.

Elle s'étendit devant le bâtiment.

La Fayette se fiait peu à ces hommes du Marais et des faubourgs, qui formaient le côté démocrate de son armée ; aussi leur avait-il adjoint un bataillon de la garde soldée.

La garde soldée, c'étaient les modernes prétoriens.

Elle se composait, comme nous l'avons dit, d'anciens militaires, de gardes-françaises licenciés, de *fayettistes* enragés qui, sachant qu'on avait tiré sur leur dieu, venaient pour venger ce crime, lequel était, à leurs yeux, un bien autre crime que celui de lèse-nation qu'avait commis le roi.

Cette garde arrivait du côté du Gros-Caillou, entrait, bruyante, formidable, menaçante, par le milieu du Champ-de-Mars, et elle se trouvait, dès son entrée, en face de l'autel de la Patrie.

Enfin, le troisième corps, qui débouchait par le pont de bois, précédé de ce mesquin drapeau rouge que nous avons dit, se composait de la réserve de la garde nationale, à laquelle étaient mêlés une centaine de dragons et une bande de perruquiers portant l'épée, comme c'était leur privilège, et armés, du reste, jusqu'aux dents.

Par les mêmes ouvertures où passait la garde

nationale à pied, pénétraient en même temps quelques escadrons de cavaliers, lesquels, soulevant la poussière mal abattue par cet orage d'un instant qu'on pouvait regarder comme un présage, dérobèrent aux spectateurs la vue du drame qui allait s'accomplir, ou ne le leur laissèrent entrevoir qu'à travers un voile ou par de larges déchirures.

Ce que l'on put apercevoir à travers ce voile ou par ces déchirures, nous allons essayer de le décrire.

C'est d'abord la foule tourbillonnant devant ces cavaliers, dont les chevaux sont lâchés à toute bride dans le vaste cirque ; la foule, qui, complètement enfermée dans un cercle de fer, se réfugie au pied de l'autel de la Patrie comme au seuil d'un asile inviolable.

Puis, du côté du bord de l'eau, un seul coup de fusil et une vigoureuse fusillade dont la fumée monte vers le ciel.

Bailly vient d'être accueilli par les huées des gamins qui couvrent les talus du côté de Grenelle ; au milieu de ces huées, un coup de fusil s'est fait entendre, et une balle est venue, derrière le maire de Paris, blesser légèrement un dragon.

Alors, Bailly a ordonné de faire feu, mais de faire feu en l'air, et pour effrayer seulement.

Mais, comme un écho de cette fusillade, une autre fusillade répondit.

C'était la garde soldée qui tirait à son tour.

Sur qui ? sur quoi ?

Sur cette foule inoffensive qui environnait l'autel de la Patrie !

Un effroyable cri succéda à cette décharge, puis l'on vit ce que l'on avait encore si peu vu alors, et ce que l'on a vu tant de fois depuis :

La foule fuyant et laissant derrière elle des cadavres immobiles, des blessés se traînant dans le sang ;

Et, au milieu de la fumée et de la poussière, la cavalerie acharnée à la poursuite des fuyards.

Le Champ-de-Mars présentait un aspect déplorable. C'étaient surtout les femmes et les enfants qui avaient été atteints.

Alors, il arriva ce qui arrive en pareille circonstance, la folie du sang, la luxure du carnage gagna de proche en proche.

L'artillerie mit ses pièces en batterie, et s'apprêta à faire feu.

La Fayette n'eut que le temps de pousser à elle, et de se mettre, lui et son cheval, à la bouche des canons.

Après avoir tourbillonné un instant, la foule éperdue alla, par instinct, se jeter dans les rangs de la garde nationale du Marais et du faubourg Saint-Antoine.

La garde nationale ouvrit ses rangs, et recueillit les fugitifs ; le vent avait poussé la fumée de son côté, de sorte qu'elle n'avait rien vu, et qu'elle croyait que toute cette multitude était poussée par la peur seulement.

Quand la fumée se dissipa, elle vit, avec terreur, la terre tachée de sang et jonchée de morts !

En ce moment, un aide de camp arrivait au galop, et donnait ordre à la garde nationale du faubourg Saint-Antoine et du Marais de marcher devant elle, de balayer la place, afin d'opérer sa jonction avec les deux autres troupes.

Mais elle, au contraire, mit en joue l'aide de camp et les cavaliers qui poursuivaient la foule.

Aide de camp et cavaliers reculèrent devant les baïonnettes patriotiques.

Tout ce qui avait fui de ce côté y trouva une inébranlable protection.

En un instant, le Champ-de-Mars fut évacué ; il n'y resta que les corps des hommes, des femmes et des enfants, tués ou blessés par cette terrible décharge de la garde soldée, et ceux des malheureux fugitifs sabrés par les dragons ou écrasés par les chevaux.

Et, cependant, au milieu de ce carnage, sans s'effrayer de la chute des morts, des cris des blessés, sous les décharges de la fusillade, à la bouche des canons, les patriotes recueillaient les cahiers de la pétition, qui, de même que les hommes avaient trouvé un refuge dans les rangs de la garde nationale du Marais et du faubourg Saint-Antoine, trouvèrent, eux, selon toute probabilité, un asile dans la maison de Santerre.

Qui avait donné l'ordre de tirer ? Personne ne le sut ; c'est un de ces mystères historiques qui restent inexpliqués malgré les plus consciencieuses investigations. Ni le chevaleresque La Fayette, ni l'honnête Bailly n'aimaient le sang, et ce sang, d'ailleurs, les a poursuivis jusqu'à leur mort.

Leur popularité s'y noya le jour même.

Combien de victimes restèrent sur le champ du carnage ? On l'ignore ; car les uns diminuèrent ce nombre, pour atténuer la responsabilité du maire et du commandant général ; les autres l'augmentèrent, pour grandir la colère du peuple.

La nuit venue, on jeta les cadavres dans la Seine ; la Seine, complice aveugle, les roula vers l'Océan ; l'Océan les engloutit.

Mais en vain Bailly et La Fayette furent-ils, non seulement absous, mais encore félicités par l'Assemblée ; en vain les journaux constitutionnels appelèrent-ils cette action le triomphe de la loi ; ce triomphe fut flétri comme méritent de l'être toutes ces désastreuses journées où le pouvoir tue sans combattre. Le peuple, qui donne aux choses leur véritable nom, appela ce prétendu triomphe : *le massacre du Champ-de-Mars.*

XX

APRÈS LE MASSACRE

Rentrons dans Paris, et voyons un peu ce qui s'y passait.

Paris avait entendu le bruit de la fusillade, il avait tressailli. Paris ne savait pas encore parfaitement qui avait tort ou raison ; mais il sentait qu'il venait de recevoir une blessure, et que, par cette blessure, le sang coulait.

Robespierre se tenait en permanence aux Jacobins comme un gouverneur dans sa forteresse ; là, il était véritablement puissant. Mais, pour le moment, la citadelle populaire était éventrée, et tout le monde pouvait entrer par la brèche qu'avaient faite, en se retirant, Barnave, Duport et Lameth.

Les Jacobins envoyèrent un des leurs aux renseignements.

Quant à leurs voisins les Feuillants, ils n'avaient pas besoin d'y envoyer : ils étaient renseignés heure par heure, minute par minute. C'était leur partie qui se jouait, et ils venaient de la gagner...

L'envoyé des Jacobins rentra au bout de dix minutes. Il avait rencontré les fuyards, qui lui avaient jeté cette horrible nouvelle :

— La Fayette et Bailly égorgent le peuple !

Tout le monde n'avait pas pu entendre les cris désespérés de Bailly, tout le monde n'avait pu voir La Fayette se jetant à la gueule des canons.

L'envoyé revint donc jetant à son tour un cri de terreur dans l'assemblée, peu nombreuse, au reste ; — trente ou quarante Jacobins à peine étaient réunis dans le vieux couvent.

Ils comprirent que c'était sur eux que les Feuillants allaient faire retomber la responsabilité de la provocation. La première pétition n'était-elle pas sortie de leur club ? Ils l'avaient retirée, c'est vrai ; mais la seconde était évidemment la fille de la première.

Ils eurent peur.

Cette pâle figure, ce fantôme de la vertu, cette ombre de la philosophie de Rousseau qu'on appelait Robespierre, de pâle devint livide. Le prudent député d'Arras tenta de s'esquiver, et ne le put : force lui fut de rester et de prendre un parti. Ce parti fut inspiré par l'effroi.

La société déclara qu'elle désavouait les imprimés faux ou falsifiés qu'on lui avait attribués, et qu'elle jurait de nouveau fidélité à la Constitution, obéissance aux décrets de l'Assemblée.

A peine venait-elle de faire cette déclaration, qu'à travers les vieux corridors des Jacobins, on entendit un grand bruit venant de la rue.

Ce bruit se composait de rires, de huées, de clameurs, de menaces, de chants. Les Jacobins, l'oreille tendue, espéraient qu'il allait passer outre, et suivre son chemin du côté du Palais-Royal.

Point ! le bruit s'arrêta, fit halte, se fixa devant la porte basse et sombre qui ouvrait sur la rue

Saint-Honoré, et, pour ajouter à la terreur qui régnait déjà, quelques-uns des assistants s'écrièrent :

— Ce sont les gardes soldés qui reviennent du Champ-de-Mars !... Ils demandent à la démolir à coups de canon !...

Heureusement, des soldats avaient été, par précaution, mis en sentinelle aux portes. On ferma toutes les issues pour empêcher cette troupe, furieuse et ivre du sang qu'elle avait versé, d'en répandre de nouveau ; puis Jacobins et spectateurs sortirent peu à peu ; l'évacuation ne fut pas longue, car, de même que la salle renfermait à peine trente ou quarante membres, les tribunes ne contenaient guère plus de cent auditeurs.

Madame Roland, qui fut partout ce jour-là, était de ces derniers. Elle raconte qu'un jacobin, à cette nouvelle que les troupes soldées allaient envahir la salle, perdit la tête à ce point qu'il sauta dans la tribune des femmes.

Elle, madame Roland, lui fit honte de cette terreur, et il s'en alla par où il était venu.

Cependant, comme nous l'avons dit, acteurs et spectateurs se glissaient les uns après les autres par la porte entr'ouverte.

Robespierre sortit à son tour.

Un instant il hésita. Tournerait-il à droite ou à gauche ? C'était à gauche qu'il devait tourner pour rentrer chez lui ; — il demeurait au fond du Marais, on le sait ; — mais il lui fallait alors traverser les rangs de cette garde soldée.

Il préféra gagner le faubourg Saint-Honoré pour demander asile à Pétion, qui y demeurait.

Il tourna à droite.

Robespierre avait grande envie de rester ina-

perçu ; mais le moyen, avec cet habit olive, sec de pureté civique, — l'habit rayé ne vint que plus tard ; — avec ces lunettes qui témoignent qu'avant l'âge les yeux de ce vertueux patriote se sont usés dans les veilles ; avec cette démarche oblique de la belette et du renard ?

A peine Robespierre eut-il fait vingt pas dans la rue, que deux ou trois personnes s'étaient déjà dit les unes aux autres :

— Robespierre !... Vois-tu Robespierre ?... C'est Robespierre !

Les femmes s'arrêtent et joignent les mains : — les femmes aimaient fort Robespierre, qui, dans tous ses discours, avait grand soin de mettre en avant la sensibilité de son cœur.

— Comment, ce cher M. de Robespierre, c'est lui ?

— Oui.

— Où donc cela ?

— Là, là... Vois-tu ce petit homme mince et bien poudré, qui glisse le long de la muraille, et qui se dérobe par modestie ?

Robespierre ne se dérobait point par modestie, il se dérobait par peur ; mais qui eût osé dire que le vertueux, que l'incorruptible Robespierre, que le tribun du peuple se dérobait par peur ?

Un homme alla le regarder sous le nez pour s'assurer que c'était lui.

Robespierre baissa son chapeau, ignorant dans quel but on le regardait.

L'homme le reconnut.

— Vive Robespierre ! cria-t-il.

Robespierre eût mieux aimé avoir affaire à un ennemi qu'à un pareil ami.

— Robespierre ! cria un autre plus fanatique encore ; vive Robespierre ! S'il faut absolument un roi, pourquoi pas lui ?

O grand Shakespeare ! « César est mort : que son assassin soit fait César ! »

Certes, si un homme maudit sa popularité, ce fut Robespierre en ce moment.

Un cercle immense se formait autour de lui : il s'agissait de le porter en triomphe !

Il jeta, par-dessus ses lunettes, un regard effaré à droite et à gauche, cherchant quelque porte ouverte, quelque allée sombre où fuir, où se cacher.

Justement, il se sentit saisir par le bras, et tirer vivement de côté, tandis que, avec un accent amical, une voix lui disait tout bas :

— Venez !

Robespierre céda à l'impulsion, se laissa aller, vit une porte se refermer derrière lui, et se trouva dans la boutique d'un menuisier.

Ce menuisier était un homme de quarante-deux à quarante-cinq ans environ. Près de lui était sa femme ; dans une chambre au fond, deux belles jeunes filles, l'une de quinze ans, l'autre de dix-huit, dressaient le souper de la famille.

Robespierre était très pâle, et semblait sur le point de s'évanouir.

— Léonore, dit le menuisier, un verre d'eau !

Léonore, la fille aînée du menuisier, s'approcha toute tremblante, un verre d'eau à la main.

Peut-être les lèvres de l'austère tribun touchèrent-elles les doigts de mademoiselle Duplay.

Car Robespierre était chez le menuisier Duplay.

Pendant que madame Roland, qui sait le danger qu'il court, et qui se l'exagère encore, se rend inu-

tilement au Marais pour lui offrir un asile chez elle, abandonnons Robespierre, qui est en sûreté au milieu de cette excellente famille Duplay, dont il va faire la sienne, pour entrer aux Tuileries à la suite du docteur Gilbert.

Cette fois encore, la reine attend ; mais, comme ce n'est point Barnave qu'elle attend, elle est, non pas à l'entresol de madame Campan, mais chez elle, non pas debout, la main au loquet d'une porte, mais assise sur un fauteuil, la tête dans sa main.

Elle attend Weber, qu'elle a envoyé au Champ-de-Mars, et qui a tout vu des hauteurs de Chaillot.

Pour être juste envers la reine, et pour que l'on comprenne bien cette haine qu'elle portait, disait-on, aux Français, et qu'on lui a tant reprochée, après avoir raconté ce qu'elle a souffert pendant son voyage de Varennes, disons ce qu'elle a souffert depuis son retour.

Un historien pourrait être partial, nous ne sommes qu'un romancier : la partialité ne nous est point permise.

Le roi et la reine arrêtés, le peuple n'eut plus qu'une idée : c'est que, ayant fui une première fois, ils pouvaient fuir une seconde, et, cette seconde fois, gagner la frontière.

La reine surtout était tenue pour une magicienne capable, comme Médée, de s'envoler par une fenêtre sur un char traîné par deux dragons.

Ces idées n'avaient pas cours seulement parmi le peuple ; elles trouvaient créance jusque chez les officiers chargés de garder Marie-Antoinette.

M. de Gouvion, qui l'avait laissée glisser entre ses mains lors de la fuite pour Varennes, et dont la maîtresse, femme de garde-robe, avait dénoncé le

départ à Bailly ; M. de Gouvion avait déclaré refuser toute responsabilité si une autre femme que madame de Rochereul — c'était, on se le rappelle, le nom de cette dame de garde-robe — avait le droit d'entrer chez la reine.

En conséquence, il avait, au bas de l'escalier conduisant à l'appartement royal, fait mettre le portrait de madame de Rochereul, afin que la sentinelle, constatant l'identité de chaque personne qui se présenterait, ne permît à aucune autre femme d'y entrer.

La reine fut instruite de cette consigne ; elle passa aussitôt chez le roi, et se plaignit à lui. Le roi n'y pouvait croire : il envoya au bas de l'escalier pour s'assurer du fait ; le fait était vrai.

Le roi fit appeler M. de La Fayette, et réclama de lui l'enlèvement de ce portrait.

Le portrait fut enlevé, et les femmes ordinaires de la reine reprirent leur service près d'elle.

Mais, à la place de cette humiliante consigne, une précaution non moins blessante venait d'être arrêtée : les chefs de bataillon, qui stationnaient d'habitude dans le salon précédant la chambre à coucher de la reine, et qu'on appelait le grand cabinet, avaient l'ordre d'en tenir la porte incessamment ouverte, afin d'avoir toujours les yeux sur la famille royale.

Un jour, le roi se hasarda de fermer cette porte.

Aussitôt l'officier alla la rouvrir.

Un instant après, le roi la referma.

Mais, la rouvrant de nouveau :

— Sire, dit l'officier, il est inutile que vous refermiez cette porte : autant de fois vous la refermerez, autant de fois je la rouvrirai ; c'est la consigne.

La porte demeura ouverte.

Tout ce que l'on put obtenir des officiers, c'est que cette porte, sans être complètement fermée, serait poussée contre le chambranle, lorsque la reine s'habillerait ou se déshabillerait.

La reine habillée ou couchée, la porte se rouvrait.

C'était une tyrannie intolérable. La reine eut l'idée de tirer près de son lit le lit de sa femme de chambre, de manière à ce que celui-ci se trouvât placé entre elle et la porte.

Ce lit, roulant et garni de rideaux, lui faisait un paravent derrière lequel elle pouvait s'habiller et se déshabiller.

Une nuit, l'officier, voyant que la femme de chambre dormait et que la reine veillait, profita de ce sommeil de la femme de chambre pour entrer chez la reine, et s'approcher de son lit.

La reine le regarda venir de cet air que savait prendre la fille de Marie-Thérèse quand on lui manquait de respect ; mais le brave homme, qui ne croyait aucunement manquer de respect à la reine, ne s'inquiéta point de son air, et, la regardant à son tour avec une expression de pitié à laquelle il n'y avait point à se tromper :

— Ah ! par ma foi ! dit-il, puisque je vous trouve seule, madame, il faut que je vous donne quelques conseils.

Et à l'instant, sans se préoccuper de savoir si la reine voulait ou non l'entendre, il lui expliqua ce qu'il ferait, *s'il était à sa place.*

La reine, qui l'avait vu approcher avec colère, rassurée par son ton de bonhomie, l'avait laissé dire, et avait fini par l'écouter avec une mélancolie profonde.

Sur ces entrefaites, la femme de chambre se réveilla, et, voyant un homme près du lit de la reine, jeta un cri, et voulut appeler au secours.

Mais la reine l'arrêta.

— Non, Campan, dit-elle, laissez-moi écouter ce que dit monsieur... Monsieur est un bon Français trompé, comme tant d'autres, sur nos intentions, et ses discours annoncent un véritable attachement à la royauté.

Et l'officier, jusqu'au bout, avait dit à la reine ce qu'il avait à lui dire.

Avant de partir pour Varennes, Marie-Antoinette n'avait pas un cheveu gris.

Pendant la nuit qui suivit la scène que nous avons racontée entre Charny et elle, ses cheveux blanchirent presque complètement.

En s'apercevant de cette triste métamorphose, elle sourit avec amertume, en coupa une boucle, et l'envoya à madame de Lamballe, à Londres, avec ces mots :

« Blanchis par le malheur ! »

Nous l'avons vue attendant Barnave, nous avons assisté aux espérances de celui-ci ; mais, ces espérances, il avait eu grande difficulté à les faire partager à la reine.

Marie-Antoinette craignait les scènes de violence : jusqu'alors, ces scènes avaient constamment tourné contre elle ; témoin le 14 juillet, les 5 et 6 octobre, l'arrestation à Varennes.

Elle avait entendu des Tuileries le bruit de la fatale décharge du Champ-de-Mars ; son cœur s'en était profondément inquiété. A tout prendre, ce voyage de Varennes avait été un grand enseignement pour elle. Jusqu'à ce moment, la Révolution

n'avait point, à ses yeux, dépassé la hauteur d'un système de M. Pitt, d'une intrigue du duc d'Orléans ; elle croyait Paris conduit par quelques meneurs ; elle disait avec le roi : « Notre bonne province ! »

Elle avait vu la province : la province était plus révolutionnaire que Paris !

L'Assemblée était bien vieille, bien radoteuse, bien décrépite pour tenir vaillamment les engagements que Barnave avait pris en son nom ; d'ailleurs, n'était-elle pas près de mourir ? L'embrassement d'une mourante n'était pas bien sain !

La reine attendait donc, comme nous l'avons dit, Weber avec une grande anxiété.

La porte s'ouvrit : elle tourna vivement les yeux de ce côté ; mais, au lieu de la bonne grosse figure autrichienne de son frère de lait, elle vit apparaître le visage sévère et froid du docteur Gilbert.

La reine n'aimait pas ce royaliste aux théories constitutionnelles si bien arrêtées, qu'elle le regardait comme un républicain ; et, cependant, elle avait pour lui un certain respect ; elle ne l'eût envoyé chercher ni dans une crise physique, ni dans une crise morale ; mais, lui une fois là, elle subissait son influence.

En l'apercevant, elle tressaillit.

Elle ne l'avait pas revu depuis la soirée du retour de Varennes.

— C'est vous, docteur ? murmura-t-elle.

Gilbert s'inclina.

— Oui, madame, dit-il, c'est moi... Je sais que vous attendiez Weber ; mais les nouvelles qu'il vous apporte, je les apporte bien plus précises encore. Il était du côté de la Seine où l'on n'égorgeait pas,

et moi, au contraire, j'étais du côté de la Seine où l'on égorgeait...

— Où l'on égorgeait ! Qu'est-il donc arrivé, monsieur ? demanda la reine.

— Un grand malheur, madame : le parti de la cour a triomphé !

— Le parti de la cour a triomphé ! Et vous appelez cela un malheur, monsieur Gilbert ?

— Oui, parce qu'il a triomphé par un de ces moyens terribles qui énervent le triomphateur, et qui parfois le couchent à côté du vaincu !

— Mais que s'est-il donc passé ?

— La Fayette et Bailly ont tiré sur le peuple ; de sorte que voilà La Fayette et Bailly hors d'état de vous servir désormais.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'ils sont dépopularisés.

— Et que faisait ce peuple sur lequel on a tiré ?

— Il signait une pétition demandant la déchéance.

— La déchéance de qui ?

— Du roi.

— Et vous trouvez que l'on a eu tort de tirer sur lui ? demanda la reine, dont l'œil étincela.

— Je crois qu'on eût mieux fait de le convaincre que de le fusiller.

— Mais de quoi le convaincre ?

— De la sincérité du roi.

— Mais le roi est sincère !

— Pardon, madame... Il y a trois jours, j'ai quitté le roi : toute ma soirée s'était passée à essayer de lui faire comprendre que ses véritables ennemis, ce sont ses frères, M. de Condé, les émigrés. J'avais, à genoux, supplié le roi de rompre

toute relation avec eux, et d'adopter franchement la Constitution, sauf à en reviser les articles dont la pratique ferait reconnaître l'application impossible. Le roi, convaincu, — je le croyais du moins, — avait eu la bonté de me promettre que c'était fini entre lui et l'émigration; et, derrière moi, madame, le roi a signé et vous a fait signer, à vous, une lettre pour son frère, pour Monsieur, lettre dans laquelle il le charge de ses pouvoirs auprès de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse...

La reine rougit comme un enfant pris en faute ; mais un enfant pris en faute courbe la tête : elle, au contraire, se révolta.

— Nos ennemis ont-ils des espions jusque dans le cabinet du roi ?

— Oui, madame, répondit tranquillement Gilbert, et c'est ce qui rend, de la part du roi, toute démarche fausse si dangereuse.

— Mais, monsieur, la lettre était tout entière écrite de la main du roi ; elle a été — aussitôt signée par moi — pliée et cachetée par le roi, puis remise au courrier qui devait la porter.

— C'est vrai, madame.

— Le courrier a donc été arrêté ?

— La lettre a été lue.

— Mais nous ne sommes donc entourés que de traîtres ?

— Tous les hommes ne sont pas des comtes de Charny !

— Que voulez-vous dire ?

— Hélas ! je veux dire, madame, qu'un des augures fatals qui présagent la perte des rois, c'est quand ils éloignent d'eux des hommes qu'ils devraient attacher à leur fortune par des liens de fer.

— Je n'ai point éloigné M. de Charny, dit amèrement la reine ; c'est M. de Charny qui s'est éloigné. Quand les rois deviennent malheureux, il n'y a plus de liens assez forts pour retenir près d'eux leurs amis.

Gilbert regarda la reine, et secoua doucement la tête.

— Ne calomniez pas M. de Charny, madame, ou le sang de ses deux frères criera, du fond de la tombe, que la reine de France est ingrate !

— Monsieur ! fit Marie-Antoinette.

— Oh ! vous savez bien que je dis la vérité, madame, reprit Gilbert ; vous savez bien qu'au jour où un véritable danger vous menacera, M. de Charny sera à son poste, et que ce poste sera celui du danger.

La reine baissa la tête.

— Enfin, dit-elle avec impatience, vous n'étiez pas venu pour me parler de M. de Charny, je suppose ?

— Non, madame ; mais les idées sont parfois comme les événements, elles s'enchaînent par des fils invisibles, et telles sont tirées tout à coup au jour qui devraient rester cachées dans l'obscurité du cœur... Non, je venais pour parler à la reine ; pardon si, sans le vouloir, j'ai parlé à la femme, mais me voici prêt à réparer mon erreur.

— Et que vouliez-vous dire à la reine, monsieur ?

— Je voulais lui mettre sous les yeux sa situation, celle de la France, celle de l'Europe ; je voulais lui dire : Madame, vous jouez le bonheur ou le malheur du monde en partie liée ; vous avez perdu la première manche au 6 octobre ; vous venez aux yeux de vos courtisans du moins, de

gagner la seconde. A partir de demain, vous allez engager ce que l'on nomme *la belle ;* si vous perdez, il y va du trône, de la liberté, peut-être de la vie !

— Et, dit la reine en se redressant vivement, croyez-vous, monsieur, que nous reculerons devant une pareille crainte ?

— Je sais que le roi est brave : il est petit-fils de Henri IV ; je sais que la reine est héroïque : elle est fille de Marie-Thérèse ; je n'essayerai donc jamais vis-à-vis d'eux que de la conviction ; malheureusement, je doute que j'arrive jamais à faire passer dans le cœur du roi et de la reine la conviction qui est dans le mien.

— Pourquoi, alors, prendre une pareille peine, monsieur, si vous la jugez inutile ?

— Pour remplir un devoir, madame... Croyez-moi, il est doux, quand on vit dans des temps orageux comme les nôtres, de se dire, à chaque effort que l'on fait, cet effort dût-il être infructueux : « C'est un devoir que je remplis ! »

La reine regarda Gilbert en face.

— Avant toute chose, monsieur, dit-elle, pensez-vous qu'il soit possible encore de sauver le roi ?

— Je le crois.

— Et la royauté ?

— Je l'espère.

— Eh bien, monsieur, dit la reine avec un soupir profondément triste, vous êtes plus heureux que moi ; je crois que l'un et l'autre sont perdus, et je ne me débats, pour mon compte, qu'en acquit de ma conscience.

— Oui, madame, je comprends cela parce que vous voulez la royauté despotique et le roi absolu ; comme un avare qui ne sait, même en vue d'un

rivage prêt à lui rendre plus qu'il ne perd dans son naufrage, sacrifier une partie de sa fortune, et qui veut garder tous ses trésors, vous vous noierez avec les vôtres, entraînée par leur poids... Faites la part de la tempête, jetez au gouffre tout le passé, s'il le faut, et nagez vers l'avenir !

— Jeter le passé au gouffre, c'est rompre avec tous les rois de l'Europe.

— Oui ; mais c'est faire alliance avec le peuple français.

— Le peuple français est notre ennemi ! dit Marie-Antoinette.

— Parce que vous lui avez appris à douter de vous.

— Le peuple français ne peut pas lutter contre une coalition européenne.

— Supposez à sa tête un roi qui veuille franchement la Constitution, et le peuple français fera la conquête de l'Europe.

— Il faut une armée d'un million d'hommes pour cela.

— On ne fait pas la conquête de l'Europe avec un million d'hommes, madame ; on fait la conquête de l'Europe avec une idée... Plantez sur le Rhin et sur les Alpes deux drapeaux tricolores avec ces mots : « Guerre aux tyrans ! liberté aux peuples ! » et l'Europe sera conquise.

— En vérité, monsieur, il y a des moments où je suis tentée de croire que les plus sages deviennent fous !

— Ah ! madame, madame, vous ne savez donc pas ce que c'est, en ce moment, que la France aux yeux des nations ? La France, avec quelques crimes individuels, quelques excès locaux, mais qui ne

tachent point sa robe blanche, qui ne souillent pas ses mains pures, cette France, c'est la vierge de la liberté ; le monde tout entier est amoureux d'elle ; des Pays-Bas, du Rhin, de l'Italie, des millions de voix l'invoquent ! Elle n'a qu'à mettre un pied hors de la frontière, et les peuples l'attendront à genoux. La France arrivant les mains pleines de liberté, ce n'est plus une nation ; c'est la justice immuable ! c'est la raison éternelle !... Oh ! madame, madame, profitez de ce qu'elle n'est point encore entrée dans la violence ; car, si vous attendez trop longtemps, ces mains qu'elle étend sur le monde, elle les retournera contre elle-même... Mais la Belgique, mais l'Allemagne, mais l'Italie suivent chacun de ses mouvements avec des regards d'amour et de joie ; la Belgique lui dit : « Viens ! » ; l'Allemagne lui dit : « Je t'attends ! » ; l'Italie lui dit : « Sauve-moi ! » Au fond du Nord, une main inconnue n'a-t-elle pas écrit sur le bureau de Gustave : « Pas de guerre à la France ! » D'ailleurs, aucun de ces rois que vous appelez à votre aide n'est prêt à nous faire la guerre, madame. Deux empires nous haïssent profondément ; quand je dis deux empires, je veux dire une impératrice et un ministre, Catherine II et M. Pitt ; mais ils sont impuissants contre nous, à cette heure du moins. Catherine II tient la Turquie sous une de ses griffes, et la Pologne sous l'autre ; elle en aura bien pour deux ou trois ans à soumettre l'une et à dévorer l'autre ; elle pousse les Allemands vers nous ; elle leur offre la France ; elle fait honte à votre frère Léopold de son inaction ; elle lui montre le roi de Prusse envahissant la Hollande pour un simple déplaisir fait à sa sœur ; elle lui dit : « Marchez donc ! » mais

elle ne marche pas. M. Pitt avale l'Inde en ce moment ; il est comme le serpent boa : cette laborieuse digestion l'engourdit ; si nous attendons qu'elle soit achevée, il nous attaquera à son tour, non point tant par la guerre étrangère que par la guerre civile... Je sais que vous en avez une peur mortelle, de ce Pitt ; je sais que vous avouez, madame, que vous ne parlez pas de lui sans avoir la *petite mort*. Voulez-vous un moyen de le frapper au cœur ? C'est de faire de la France une république avec un roi ! Au lieu de cela, que faites-vous, madame ? au lieu de cela, que fait votre amie la princesse de Lamballe ? Elle dit à l'Angleterre, où elle vous représente, que toute l'ambition de la France est d'arriver à la grande Charte ; que la Révolution française, bridée et montée par le roi, va marcher à reculons ! Et que répond Pitt à ces avances ? Qu'il ne souffrira pas que la France devienne république ; qu'il sauvera la monarchie ; mais toutes les caresses, toutes les instances, toutes les prières de madame de Lamballe n'ont pu lui faire promettre qu'il sauverait le monarque ; car, le monarque, il le hait ! N'est-ce pas Louis XVI, roi constitutionnel, roi philosophe, qui lui a disputé l'Inde et arraché l'Amérique ? Louis XVI ! mais Pitt ne désire qu'une chose, c'est que l'histoire en fasse un pendant à Charles Ier !

— Monsieur ! monsieur ! s'écria la reine épouvantée, qui donc vous dévoile toutes ces choses ?

— Les mêmes hommes qui me disent ce qu'il y a dans les lettres que Votre Majesté écrit.

— Mais nous n'avons donc plus une pensée qui nous appartienne ?

— Je vous ai dit, madame, que les rois de l'Eu-

rope étaient enveloppés d'un invisible réseau dans lequel ceux qui voudraient résister se débattront inutilement. Ne résistez pas, madame : mettez-vous à la tête des idées que vous essayez de tirer en arrière, et le réseau vous deviendra une armure, et ceux qui vous haïssent deviendront vos défenseurs, et ces poignards invisibles qui vous menacent deviendront des épées prêtes à frapper vos ennemis !

— Mais ceux que vous appelez nos ennemis, monsieur, vous oubliez toujours que ce sont les rois nos frères.

— Eh ! madame, appelez une fois les Français vos enfants, et vous verrez, alors, le peu que vous sont ces frères selon la politique et la diplomatie ! D'ailleurs, tous ces rois, tous ces princes, ne vous semblent-ils point marqués du sceau fatal, du sceau de la folie ? Commençons par votre frère Léopold, caduc à quarante-quatre ans, avec son harem toscan transporté à Vienne, ranimant ses facultés mourantes par des excitants meurtriers qu'il se fabrique lui-même... Voyez Frédéric ; voyez Gustave ; l'un qui est mort, l'autre qui mourra sans postérité, — car, aux yeux de tous, il est connu que l'héritier royal de Suède est le fils de Monk, et non celui de Gustave... Voyez le roi de Portugal, avec ses trois cents religieuses... Voyez le roi de Saxe, avec ses trois cent cinquante-quatre bâtards... Voyez Catherine, cette Pasiphaé du Nord, à qui un taureau ne saurait suffire, et qui a trois armées pour amants !... Oh ! madame, madame, ne vous apercevez-vous pas que tous ces rois et toutes ces reines marchent au gouffre, à l'abîme, au suicide, et que, si vous vouliez, vous... vous ! au lieu de marcher comme eux, au suicide, à l'abîme, au

gouffre, vous marcheriez à l'empire du monde, à la monarchie universelle ?

— Pourquoi donc ne dites-vous point cela au roi, monsieur Gilbert ? demanda la reine ébranlée.

— Eh ! je le lui dis, mon Dieu ! mais, comme vous avez les vôtres, il a ses mauvais génies qui viennent défaire ce que j'ai fait.

Puis, avec une profonde mélancolie :

— Vous avez usé Mirabeau, vous usez Barnave ; vous m'userez après eux et comme eux, et tout sera dit !

— Monsieur Gilbert, fit la reine, attendez-moi ici... J'entre un instant chez le roi, et je reviens.

Gilbert s'inclina ; la reine passa devant lui, et sortit par la porte qui conduisait chez le roi.

Le docteur attendit dix minutes, un quart d'heure, une demi-heure ; enfin, une porte s'ouvrit, mais opposée à celle par laquelle était sortie la reine.

C'était un huissier qui, après avoir regardé de tous côtés avec inquiétude, s'avança vers Gilbert, fit un signe maçonnique, lui remit une lettre, et s'éloigna.

Gilbert ouvrit la lettre et lut :

« Tu perds ton temps, Gilbert : en ce moment, la reine et le roi écoutent M. de Breteuil, qui arrive de Vienne, et qui leur apporte ce plan de politique :

« *Faire de Barnave comme de Mirabeau ; gagner* « *du temps, jurer la Constitution, l'exécuter littérale-* « *ment, pour montrer qu'elle est inexécutable. La* « *France se refroidira, s'ennuiera ; les Français ont* « *la tête légère, il se fera quelque mode nouvelle, et* « *la liberté passera.*

« *Si la liberté ne passe pas, on aura gagné un an ;* « *et, dans un an, nous serons prêts à la guerre.* »

« Laisse donc là ces deux condamnés, qu'on appelle encore, par dérision, le roi et la reine, et rends-toi, sans perdre un instant, à l'hôpital du Gros-Caillou ; tu y trouveras un mourant, moins malade qu'eux ; car, ce mourant, peut-être pourras-tu le sauver, tandis qu'eux, sans que tu puisses les sauver, t'entraîneront dans leur chute ! »

Le billet n'avait point de signature ; mais Gilbert reconnut l'écriture de Cagliostro.

En ce moment, madame Campan entra ; cette fois, c'était par la porte de la reine.

Elle remit à Gilbert un petit billet conçu en ces termes :

« Le roi prie M. Gilbert de lui mettre par écrit tout le plan politique qu'il vient d'exposer à la reine.

« La reine, retenue par une affaire importante, a le regret de ne pouvoir revenir près de M. Gilbert ; il serait donc inutile qu'il l'attendît plus longtemps. »

Gilbert lut, resta un moment pensif, et, secouant la tête :

— Les insensés ! murmura-t-il.

— N'avez-vous rien à faire dire à Leurs Majestés, monsieur ? demanda madame Campan.

Gilbert donna à la femme de chambre la lettre sans signature qu'il venait de recevoir.

— Voici ma réponse, dit-il.

Et il sortit.

XXI

PLUS DE MAÎTRE ! PLUS DE MAÎTRESSE !

AVANT de suivre Gilbert dans cet hôpital du Gros-Caillou, où le réclament les soins à donner à ce blessé inconnu recommandé par Cagliostro, jetons un dernier coup d'œil sur l'Assemblée, qui va se dissoudre, après l'acceptation de cette Constitution à laquelle est suspendue la non-déchéance du roi, et voyons quel parti la cour tirera de cette fatale victoire du 17 juillet, qui, deux ans plus tard, coûtera la tête à Bailly. Puis nous reviendrons aux héros de cette histoire, que nous avons un peu perdus de vue, emportés qu'ils sont par la tourmente politique, qui nous force de mettre sous les yeux des lecteurs ces grands troubles de la rue où les individus disparaissent pour faire place aux masses.

Nous avons vu le danger couru par Robespierre, et nous savons comment, grâce à l'intervention du menuisier Duplay, il a échappé au triomphe peut-être mortel qui allait être déféré à sa popularité.

Tandis qu'il soupe en famille dans une petite salle à manger donnant sur la cour, avec le mari,

la femme et les deux filles, ses amis, instruits du péril auquel il a été exposé, s'inquiètent de lui.

Madame Roland surtout. — Créature dévouée, elle oublie qu'elle a été vue et reconnue sur l'autel de la Patrie, et qu'elle court le même risque que les autres. Elle commence par recueillir chez elle Robert et mademoiselle de Kéralio ; puis, comme on lui dit que l'Assemblée doit, cette même nuit, dresser un acte d'accusation contre Robespierre, elle va, pour prévenir celui-ci, au fond du Marais, et, ne le trouvant pas, elle revient quai des Théatins, chez Buzot.

Buzot est un des admirateurs de madame Roland ; elle sait toute l'influence qu'elle a sur Buzot. C'est pour cela qu'elle s'adresse à lui.

Buzot fait immédiatement passer un mot à Grégoire. Si l'on attaque Robespierre aux Feuillants, Grégoire le défendra aux Feuillants ; si l'on attaque Robespierre à l'Assemblée, lui, Buzot, défendra Robespierre à l'Assemblée.

C'est d'autant plus méritoire de sa part qu'il n'adore pas Robespierre.

Grégoire alla aux Feuillants, et Buzot à l'Assemblée : il ne fut pas question d'accuser Robespierre ni aucun autre. Députés et Feuillants étaient épouvantés de leur propre victoire, consternés du pas sanglant qu'ils avaient fait au profit des royalistes. A défaut d'accusation contre les hommes, on en porta une contre les clubs ; un membre de l'Assemblée demanda leur fermeture immédiate. On crut un instant qu'il allait y avoir unanimité pour cette mesure ; mais Duport, mais La Fayette réclamèrent : fermer les clubs, c'était fermer les Feuillants. La Fayette et Duport n'étaient point

encore désillusionnés sur la force que cette arme mettait entre leurs mains. Ils croyaient que les Feuillants remplaceraient les Jacobins, et que, par l'immense machine, ils dirigeraient l'esprit de la France.

Le lendemain, l'Assemblée reçut le double rapport du maire de Paris et du commandant de la garde nationale. Tout le monde avait intérêt à se tromper : la comédie fut facile à jouer.

Le commandant et le maire parlèrent de l'immense désordre qu'il leur avait fallu comprimer ; de la pendaison du matin et des coups de feu du soir, — deux choses qui n'avaient aucune corrélation ; — du danger qui avait menacé le roi, l'Assemblée, la société tout entière, — danger qu'ils savaient mieux que personne n'avoir jamais existé.

L'Assemblée les remercia d'une énergie qu'ils n'avaient jamais eu l'idée de déployer, les félicita d'une victoire que chacun d'eux déplorait au fond du cœur, et rendit grâce au ciel, qui avait permis que l'on anéantît d'un seul coup l'insurrection et les insurgés.

A entendre les félicités et les félicitants, la Révolution était terminée.

La Révolution commençait !

Pendant ce temps, les anciens Jacobins, jugeant du lendemain par la veille, se croyaient attaqués, poursuivis, traqués, et se préparaient à se faire pardonner leur importance réelle à force de feinte humilité. Robespierre, encore tout tremblant d'avoir été proposé pour roi à la place de Louis XVI, rédigea une adresse au nom des présents et des absents.

Dans cette adresse, il remerciait l'Assemblée de

ses *généreux efforts*, de sa *sagesse*, de sa *fermeté*, de sa *vigilance*, de sa *justice impartiale et incorruptible*.

Comment les Feuillants n'auraient-ils pas repris courage, et ne se seraient-ils pas crus tout-puissants, en voyant cette humilité de leurs ennemis?

Un instant, ils se crurent, non seulement les maîtres de Paris, mais encore les maîtres de la France.

Hélas ! les Feuillants n'avaient point compris la situation : en se séparant des Jacobins, ils avaient fait tout simplement une seconde assemblée, doublure de la première. La similitude entre les deux compagnies était telle, que, aux Feuillants comme à la Chambre, on n'entrait qu'en payant contribution, qu'à la condition d'être citoyen actif, électeur des électeurs.

Le peuple avait deux chambres bourgeoises, au lieu d'une.

Ce n'était point cela qu'il voulait.

Il voulait une chambre populaire, qui fût, non pas l'alliée, mais l'ennemie de l'Assemblée nationale ; qui n'aidât point celle-ci à reconstituer la royauté, mais qui la forçât de la détruire.

Les Feuillants ne répondaient donc aucunement à l'esprit public ; aussi le public les abandonna dans ce court trajet qu'ils venaient de faire.

Leur popularité se perdit en traversant la rue.

En juillet, la province comptait quatre cents sociétés ; sur ces quatre cents sociétés, trois cents correspondaient également avec les Feuillants et les Jacobins ; cent avec les Jacobins seuls.

De juillet à septembre, il se créa six cents autres sociétés, dont pas une ne correspondait avec les Feuillants.

Et, au fur et à mesure que les Feuillants s'affaiblissaient, les Jacobins se reconstituaient sous la main de Robespierre. — Robespierre commençait à être l'homme le plus populaire de France.

La prédiction de Cagliostro à Gilbert s'accomplissait à l'endroit du petit avocat d'Arras.

Peut-être la verrons-nous s'accomplir aussi fidèlement à l'endroit du petit Corse d'Ajaccio.

En attendant, l'heure qui devait voir la fin de l'Assemblée nationale sonnait ; elle sonnait lentement, c'est vrai, comme pour ces vieillards chez lesquels la vie s'éteint et se consume goutte à goutte.

Après avoir voté trois mille lois, l'Assemblée venait d'achever enfin la révision de la Constitution.

Cette Constitution, c'était une cage de fer dans laquelle, presque malgré elle, presque à son insu, elle avait enfermé le roi.

Elle avait doré les barreaux de la cage ; mais, au bout du compte, tout dorés qu'ils étaient, les barreaux ne dissimulaient pas la prison.

En effet, la volonté royale était devenue impuissante ; c'était une roue qui recevait le mouvement au lieu de l'imprimer. Toute la résistance de Louis XVI était dans son *veto*, qui, pour trois ans, suspendait l'exécution des décrets rendus, si ces décrets ne convenaient pas au roi ; alors, la roue cessait de tourner, et, par son immobilité, arrêtait toute la machine.

A part cette force d'inertie, la royauté de Louis XIV et de Henri IV, toute d'initiative sous ces deux grands rois, n'était plus qu'une majestueuse inutilité.

Cependant, le jour où le roi devait jurer la Constitution approchait.

L'Angleterre et les émigrés écrivaient au roi :

« Périssez, s'il le faut ; mais ne vous avilissez pas en jurant ! »

Léopold et Barnave disaient :

« Jurez toujours : tiendra qui pourra. »

Enfin, le roi décida la question par cette phrase :

« Je déclare que je ne vois point dans la Constitution des moyens suffisants d'action et d'unité ; mais, puisque les opinions sont diverses sur ce sujet, je consens que l'expérience en demeure seule juge. »

Restait à savoir dans quel lieu la Constitution serait présentée à l'acceptation du roi : aux Tuileries ou à l'Assemblée ?

Le roi trancha la difficulté en annonçant qu'il jurerait la Constitution là où elle avait été votée.

Le jour fixé par le roi était le 13 septembre.

L'Assemblée reçut cette communication avec des applaudissements unanimes.

Le roi venait à elle !

Dans un élan d'enthousiasme, La Fayette se leva et demanda une amnistie universelle pour ceux qui étaient accusés d'avoir favorisé la fuite du roi.

L'Assemblée vota l'amnistie par acclamation.

Ce nuage qui un instant avait assombri le ciel de Charny et d'Andrée se dissipa donc aussitôt que formé.

Une députation de soixante membres fut nommée pour remercier le roi de sa lettre.

Le garde des sceaux se leva et courut annoncer au roi cette députation.

Le matin même, un décret avait aboli l'ordre du Saint-Esprit, autorisant le roi seul à porter ce cordon, emblème de la haute aristocratie.

La députation trouva le roi décoré de la seule croix de Saint-Louis, et, comme Louis XVI s'aperçut de l'effet que produisait sur les députés l'absence du cordon bleu :

— Messieurs, dit-il, vous avez aboli ce matin l'ordre du Saint-Esprit en le conservant pour moi seul ; mais un ordre, quel qu'il soit, n'ayant à mes yeux d'autre prix que celui de pouvoir être communiqué, à partir d'aujourd'hui je le tiens comme aboli pour moi aussi bien que pour les autres.

La reine, le dauphin et madame Royale se tenaient debout près de la porte ; la reine pâle, les dents serrées, toutes les fibres frémissantes ; — madame Royale, déjà passionnée, violente, hautaine, impressionnée des humiliations passées, présentes et futures ; — le dauphin, insoucieux comme un enfant : seul, il semblait, par son sourire et le mouvement qu'il se donnait, un personnage vivant dans un groupe de marbre.

Quant au roi, quelques jours auparavant, il avait dit à M. de Montmorin :

— Je sais bien que je suis perdu... Tout ce qu'on tentera désormais en faveur de la royauté, qu'on le tente pour mon fils.

Louis XVI répondit avec une sincérité apparente au discours de la députation.

Puis, lorsqu'il eut fini, se tournant vers la reine et la famille royale :

— Voilà, dit-il, ma femme et mes enfants qui partagent tous mes sentiments.

Oui, femme et enfants les partageaient ; car,

lorsque la députation se fut retirée, que le roi l'eut suivie d'un regard inquiet, la reine d'un regard haineux, les deux époux se rapprochèrent, et Marie-Antoinette, posant sa main blanche et froide comme du marbre sur le bras du roi :

— Ces gens-là, dit-elle en secouant la tête, ne veulent plus de souverains. Ils démolissent la monarchie pierre à pierre, et, de ces pierres, ils nous font un tombeau !

Elle se trompait, pauvre femme ! ensevelie dans la bière des pauvres, elle ne devait pas même avoir un tombeau.

Mais la chose sur laquelle elle ne se trompait pas, c'étaient ces atteintes de tous les jours à la prérogative royale.

M. de Malouet était président de l'Assemblée ; c'était un royaliste pur sang ; cependant il se crut obligé de mettre en délibération si l'Assemblée resterait debout ou assise, tandis que le roi prononcerait son serment.

— Assise ! assise ! cria-t-on de toutes parts.

— Et le roi ? demanda M. de Malouet.

— Debout et tête nue ! cria une voix.

L'Assemblée entière tressaillit.

Cette voix était isolée, mais nette, forte, vibrante ; elle semblait la voix du peuple, qui ne se fait entendre solitaire que pour mieux être entendue.

Le président pâlit.

Qui avait prononcé ces paroles ? Étaient-elles parties de la salle ou des tribunes ?

N'importe ! elles avaient une telle puissance, que le président fut forcé d'y répondre.

— Messieurs, dit-il, il n'y a point de circonstance où la nation assemblée en présence du roi

ne le reconnaisse pour son chef. Si le roi prête son serment debout, je demande que l'Assemblée l'écoute dans la même attitude.

Alors, la même voix se fit entendre.

— J'ai, dit-elle, à proposer un amendement qui mettra tout le monde d'accord. Décrétons qu'il sera permis à M. de Malouet et à quiconque préférera cette posture, d'écouter le roi à genoux ; mais maintenons la proposition.

La proposition fut écartée.

C'était le lendemain de cette discussion que le roi devait prêter serment. La salle était comble ; les tribunes regorgeaient de spectateurs.

A midi, on annonça le roi.

Le roi parla debout ; l'Assemblée l'écouta debout ; puis, le discours prononcé, on signa l'acte constitutionnel, et tout le monde s'assit.

Alors, le président — c'était Thouret — se leva pour prononcer son discours ; mais, après les deux ou trois premières phrases, voyant que le roi ne se levait point, il s'assit lui-même.

Cette action provoqua les applaudissements des tribunes.

A ces applaudissements plusieurs fois répétés, le roi ne put s'empêcher de pâlir.

Il tira son mouchoir de sa poche, et essuya la sueur qui ruisselait sur son front.

La reine assistait à la séance dans une loge particulière ; elle ne put en supporter davantage ; elle se leva, sortit, fermant violemment la porte, et se fit ramener aux Tuileries.

Elle rentra sans dire un seul mot, même à ses plus intimes. Depuis que Charny n'était plus près d'elle, son cœur absorbait le fiel, mais ne le rendait pas.

Le roi rentra une demi-heure après elle.

— La reine ? demanda-t-il aussitôt.

On lui indiqua où elle était.

Un huissier voulait marcher devant lui.

Il l'écarta d'un signe, ouvrit les portes lui-même, et apparut tout à coup sur le seuil de la chambre où se trouvait la reine.

Il était si pâle, si défait, la sueur coulait à si larges gouttes sur son front, que la reine, en l'apercevant, se leva tout debout et poussa un cri.

— Oh ! sire, dit-elle, qu'est-il donc arrivé ?

Le roi, sans répondre, se jeta dans un fauteuil, et éclata en sanglots.

— Oh ! madame, madame, s'écria-t-il, pourquoi avez-vous assisté à cette séance ? Fallait-il que vous fussiez témoin de mon humiliation ? Est-ce donc pour cela que, sous prétexte d'être reine, je vous ai fait venir en France ?

Une pareille explosion de la part de Louis XVI était d'autant plus déchirante qu'elle était rare. La reine n'y put tenir, et, courant au roi, elle se laissa tomber à genoux devant lui.

En ce moment, le bruit d'une porte qu'on ouvrait la fit retourner. C'était madame Campan qui entrait.

La reine étendit le bras vers elle.

— Oh ! laissez-nous, Campan, dit-elle, laissez-nous !

Madame Campan ne se trompa point au sentiment qui portait la reine à l'éloigner. Elle se retira respectueusement ; mais, debout derrière la porte, elle entendit longtemps les deux époux échangeant des phrases entrecoupées par des sanglots.

Enfin, les interlocuteurs se turent, les sanglots

se calmèrent ; au bout d'une demi-heure, la porte se rouvrit, et la reine elle-même appela madame Campan.

— Campan, dit-elle, chargez-vous de remettre cette lettre à M. de Malden ; elle est adressée à mon frère Léopold. Que M. de Malden parte à l'instant pour Vienne ; il faut que cette lettre y arrive avant la nouvelle de ce qui s'est passé aujourd'hui... S'il a besoin de deux ou trois cents louis, donnez-les-lui ; je vous les rendrai.

Madame Campan prit la lettre et sortit. Deux heures après, M. de Malden partait pour Vienne.

Ce qu'il y avait de pis dans tout cela, c'est qu'il fallait sourire, caresser, avoir l'air joyeux.

Pendant tout le reste de la journée, les Tuileries furent remplies d'une foule prodigieuse. Le soir, la ville entière étincela d'illuminations. On invita le roi et la reine à se promener aux Champs-Élysées en voiture, escortés par les aides de camp et les chefs de l'armée parisienne.

A peine parurent-ils, que les cris de « Vive le roi ! » et « Vive la reine ! » se firent entendre. Mais, dans un intervalle où ces cris s'éteignaient, et où la voiture était arrêtée :

— Ne les croyez pas, dit un homme du peuple à la mine farouche, et qui se tenait les bras croisés près du marchepied. Vive la nation !

La voiture se remit en marche au pas ; mais l'homme du peuple appuya sa main sur la portière, marchant du même pas qu'elle, et, chaque fois que le peuple criait : « Vive le roi ! vive la reine ! » répétant de sa même voix stridente :

— Ne les croyez pas... Vive la nation !

La reine rentra le cœur broyé de cet incessant

coup de marteau qui frappait avec la périodicité de l'entêtement et de la haine.

Des représentations s'organisèrent aux différents théâtres : d'abord à l'Opéra, puis à la Comédie-Française, puis aux Italiens.

A l'Opéra et aux Français, *on fit la salle*, et le roi et la reine furent reçus par des acclamations unanimes ; mais, lorsqu'on voulut prendre les mêmes précautions pour les Italiens, il n'était plus temps : le parterre avait été loué en masse.

On comprit qu'il n'en serait pas des Italiens comme de l'Opéra et des Français, et que, probablement, il y aurait du bruit le soir.

La crainte se tourna en certitude, quand on vit la façon dont le parterre était composé.

Danton, Camille Desmoulins, Legendre, Santerre, y occupaient les premières places. Au moment où la reine entrait dans sa loge, les galeries essayèrent d'applaudir.

Le parterre chuta.

La reine plongea avec terreur son regard dans cette espèce de cratère béant devant elle : elle vit, comme à travers une atmosphère de flamme, des yeux pleins de colère et de menace.

Elle ne connaissait aucun de ces hommes de vue, quelques-uns pas même de nom.

— Que leur ai-je donc fait, mon Dieu ? se demandait-elle en cherchant à dissimuler son trouble sous un sourire, et pourquoi me détestent-ils ainsi ?

Tout à coup, son regard s'arrêta avec terreur sur un homme debout contre une des colonnes sur lesquelles reposait la galerie.

Cet homme la regardait avec une effrayante fixité.

C'était l'homme du château de Taverney, l'homme du retour de Sèvres, l'homme du jardin des Tuileries ; c'était l'homme aux paroles menaçantes, aux actions mystérieuses et terribles !

Une fois les yeux de la reine arrêtés sur cet homme, ils ne purent plus s'en détourner. Il exerçait sur elle la fascination du serpent sur l'oiseau.

Le spectacle commença : la reine fit un effort, rompit le charme, parvint à détourner la tête et à regarder sur la scène.

On jouait les *Événements imprévus* de Grétry.

Mais, quelque effort que fît Marie-Antoinette pour distraire sa pensée de l'homme mystérieux, malgré elle, et comme par l'effet d'une puissance magnétique plus forte que sa volonté, elle se retournait et dardait son regard effrayé dans cette seule et unique direction.

Et l'homme était sans cesse à la même place, immobile, sardonique, railleur. C'était une obsession douloureuse, intime, fatale ; quelque chose de semblable pendant la veille, à ce qu'est le cauchemar pendant la nuit.

Au reste, une sorte d'électricité flottait dans la salle. Ces deux colères suspendues ne pouvaient manquer de se heurter, comme, aux jours orageux d'août, deux nuages arrivant des deux extrémités de l'horizon, et comme ces deux nuages se heurtant, de dégager l'éclair, sinon la foudre.

L'occasion se présenta enfin.

Madame Dugazon, cette charmante femme qui a donné son nom à un emploi, avait un duo à chanter avec le ténor, et, dans ce duo, elle disait ces vers :

Oh ! comme j'aime ma maîtresse !

La vaillante créature s'élança sur le devant de la scène, leva les yeux et les bras vers la reine, et jeta la fatale provocation.

La reine comprit que là était la tempête.

Elle se détourna épouvantée, et ses yeux se portèrent involontairement sur l'homme de la colonne.

Elle crut lui voir faire un signe de commandement auquel tout le parterre obéit.

En effet, d'une seule voix, d'une voix terrible, le parterre cria :

— Plus de maître ! plus de maîtresse ! Liberté !...

Mais, à ce cri, loges et galeries répondirent :

— Vive le roi ! vive la reine ! vivent à jamais notre maître et notre maîtresse !

— Plus de maître ! plus de maîtresse ! Liberté ! liberté ! liberté ! hurla une seconde fois le parterre.

Puis cette double déclaration de guerre jetée et acceptée, la lutte commença.

La reine poussa un cri de terreur et ferma les yeux ; elle ne se sentait plus la force de regarder ce démon, qui semblait le roi du désordre, l'esprit de la destruction.

Au même instant, les officiers de la garde nationale l'enveloppèrent, lui faisant un rempart de leur corps, et l'entraînant hors de la salle.

Mais, dans les corridors, ce cri continua de la poursuivre.

— Plus de maître ! plus de maîtresse ! plus de roi ! plus de reine !

On la porta évanouie dans sa voiture.

Ce fut la dernière fois que la reine alla au spectacle.

Le 30 septembre, l'Assemblée constituante, par

l'organe de son président Thouret, déclarait qu'elle avait rempli sa mission, et terminait ses séances.

Voici, en quelques lignes, le résultat de ses travaux, qui avaient duré deux ans et quatre mois :

La désorganisation complète de la monarchie ;

L'organisation du pouvoir populaire ;

La destruction de tous les privilèges nobiliaires et ecclésiastiques ;

Douze cents millions d'assignats décrétés ;

L'hypothèque mise sur les biens nationaux ;

La liberté des cultes reconnue ;

Les vœux monastiques abolis ;

Les lettres de cachet détruites ;

L'égalité des charges publiques établie ;

Les douanes intérieures supprimées ;

La garde nationale instituée ;

Enfin, la Constitution votée et soumise à l'acceptation du roi.

Il eût fallu avoir de bien tristes prévisions pour croire, — roi ou reine de France, — que l'on eût plus à craindre de l'Assemblée qui allait se réunir que de celle qui venait de se dissoudre.

XXII

LES ADIEUX DE BARNAVE

Le 2 octobre, c'est-à-dire le surlendemain de la dissolution de la Constituante, à l'heure où il avait l'habitude de voir la reine, Barnave était introduit, non plus dans l'entresol de madame Campan, mais dans la pièce que l'on appelait le grand cabinet.

Le soir même du jour où le roi avait juré la Constitution, sentinelles, aides de camp de La Fayette avaient disparu de l'intérieur du château, et, si le roi n'était pas redevenu puissant, il était au moins redevenu libre.

C'était une petite compensation à cette humiliation dont nous l'avons vu se plaindre si amèrement à la reine.

Sans être reçu publiquement et avec l'apparat d'une audience solennelle, Barnave n'allait donc plus cette fois être soumis aux précautions qu'avait jusqu'alors nécessitées sa présence aux Tuileries.

Il était très pâle et paraissait fort triste ; cette tristesse et cette pâleur frappèrent la reine.

Elle le reçut debout, quoiqu'elle connût le respect qu'avait pour elle le jeune avocat, et qu'elle fût bien certaine qu'il ne ferait point, si elle

s'asseyait, ce qu'avait fait le président Thouret en voyant que le roi ne se levait pas.

— Eh bien, monsieur Barnave, dit-elle, vous voilà content, le roi a suivi votre avis, il a juré la Constitution.

— La reine est bien bonne, répondit Barnave en s'inclinant, de dire que le roi a suivi mon avis... Si cet avis n'eût point été en même temps celui de l'empereur Léopold et du prince de Kaunitz, peut-être Sa Majesté eût-elle mis une hésitation plus grande à accomplir cet acte, le seul pourtant qui pût sauver le roi, si le roi pouvait...

Barnave s'arrêta.

— Pouvait être sauvé... n'est-ce pas, monsieur ? C'est cela que vous voulez dire ? reprit la reine abordant la question en face avec ce courage, et, nous pouvons ajouter, avec cette audace qui lui était particulière.

— Dieu me garde, madame, de me faire le prophète de pareils malheurs ! Et cependant, près de quitter Paris, près de m'éloigner pour toujours de la reine, je ne voudrais ni trop désespérer Sa Majesté, ni lui laisser trop d'illusions.

— Vous quittez Paris, monsieur Barnave ? vous vous éloignez de moi ?

— Les travaux de l'Assemblée dont j'étais membre sont finis, madame, et, comme l'Assemblée a décidé qu'aucun constituant ne pourrait faire partie de la Législative, je n'ai plus aucun motif pour rester à Paris.

— Pas même celui de nous être utile, monsieur Barnave ?

Barnave sourit tristement.

— Pas même celui de vous être utile, madame ;

car, en effet, à partir d'aujourd'hui, ou plutôt d'avant-hier, je ne puis plus vous être utile à rien.

— Oh ! monsieur ! dit la reine, vous présumez trop peu de vous-même.

— Hélas ! non, madame, je me juge, et je me trouve faible... je me pèse, et je me trouve léger... Ce qui faisait ma force, force dont je suppliais la monarchie de se servir comme d'un levier, c'était mon influence à l'Assemblée, ma domination aux Jacobins ; c'était enfin ma popularité si péniblement acquise ; mais l'Assemblée est dissoute, mais les Jacobins sont devenus les Feuillants, et j'ai grand'peur que les Feuillants n'aient joué, en se séparant des Jacobins, un bien mauvais jeu... Enfin, madame, ma popularité...

Barnave sourit plus tristement encore que la première fois.

— Enfin, ma popularité est perdue !

La reine regarda Barnave, et une lueur étrange qui ressemblait à un éclair de triomphe passa dans ses yeux.

— Eh bien, dit-elle, vous voyez donc, monsieur, que la popularité se perd.

Barnave poussa un soupir.

La reine comprit qu'elle venait de commettre une de ces petites cruautés qui lui étaient habituelles.

En effet, si Barnave avait perdu sa popularité, si un mois avait suffi pour cela, s'il avait été forcé de courber la tête sous la parole de Robespierre, à qui la faute ? N'était-ce pas à cette monarchie fatale qui entraînait tout ce qu'elle touchait vers l'abîme où elle courait elle-même ; à ce destin terrible qui, de Marie-Antoinette, comme de Marie

Stuart, faisait une espèce d'ange de la mort vouant au tombeau tous ceux auxquels elle apparaissait ?

Elle revint donc en quelque sorte sur ses pas, et, sachant gré à Barnave d'avoir répondu par un simple soupir, quand il eût pu répondre par ces mots foudroyants : « Pour qui ai-je perdu ma popularité, madame, sinon pour vous ? » elle reprit :

— Mais non, vous ne partirez point, n'est-ce pas, monsieur Barnave ?

— Certes, dit Barnave, si la reine m'ordonne de rester, je resterai, comme reste sous le drapeau un soldat qui a son congé et que l'on garde pour la bataille ; mais, si je reste, savez-vous ce qui arrivera, madame ? Au lieu d'être faible, je deviendrai traître !

— Comment cela, monsieur ? dit la reine légèrement blessée. Expliquez-vous : je ne vous comprends pas.

— La reine me permet-elle de la placer bien en face de la situation, non seulement où elle se trouve, mais encore où elle va se trouver ?

— Faites, monsieur ; je suis habituée à sonder les abîmes, et si j'étais facile au vertige, déjà depuis longtemps je serais précipitée.

— La reine regarde peut-être l'Assemblée qui se retire comme son ennemie ?

— Distinguons, monsieur Barnave ; dans cette Assemblée, j'ai eu des amis ; mais vous ne nierez pas que la majorité de cette Assemblée n'ait été hostile à la royauté.

— Madame, dit Barnave, l'Assemblée n'a fait qu'un acte d'hostilité contre le roi et vous ; c'est le jour où elle a décrété qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de la Législative.

— Je ne vous comprends pas bien, monsieur ; expliquez-moi cela, dit la reine avec le sourire du doute.

— C'est bien simple : elle a arraché le bouclier du bras de vos amis.

— Et un peu aussi, ce me semble, l'épée de la main de mes ennemis.

— Hélas ! madame, vous vous trompez ! le coup vient de Robespierre, et il est terrible comme tout ce qui vient de cet homme ! D'abord, vis-à-vis de l'Assemblée nouvelle, il vous jette dans l'inconnu. Avec la Constituante, vous saviez qui combattre, quoi combattre : avec la Législative, c'est une nouvelle étude à faire. Puis, remarquez bien ceci, madame, en proposant qu'aucun de nous ne pût être réélu, Robespierre a voulu mettre la France dans cette alternative, de prendre ou la souche qui nous est supérieure ou la souche qui nous est inférieure. Au-dessus de nous, rien n'existe : l'émigration a tout désorganisé ; et, en supposant même que la noblesse fût demeurée en France, ce n'est point parmi les nobles que le peuple irait chercher ses représentants. Au-dessous de nous, soit ! c'est au-dessous de nous que le peuple a pris ses députés : alors, l'Assemblée entière sera démocrate ; il y aura des nuances dans cette démocratie, voilà tout.

On voyait sur le visage de la reine qu'elle suivait avec une attention profonde la démonstration de Barnave, et que, commençant à comprendre, elle commençait à s'effrayer.

— Tenez, continua Barnave, je les ai vus, ces députés, car, depuis trois ou quatre jours déjà, ils affluent à Paris ; j'ai vu particulièrement ceux qui arrivent de Bordeaux. Ce sont presque tous des

hommes sans nom, mais qui ont hâte de s'en faire un, d'autant plus pressés qu'ils sont jeunes. A part Condorcet, Brissot et quelques autres, les plus vieux d'entre eux ont à peine trente ans. C'est l'avènement de la jeunesse chassant l'âge mûr, et détrônant la tradition. Plus de cheveux blancs ! une nouvelle France va siéger en cheveux noirs.

— Et vous croyez, monsieur, que nous avons plus à craindre de ceux qui arrivent que de ceux qui s'en vont ?

— Oui, madame ; car ceux qui arrivent, arrivent armés d'un mandat : faire la guerre aux nobles et aux prêtres ! Quant au roi, on ne se prononce pas encore sur lui, on verra... S'il veut se contenter d'être pouvoir exécutif, peut-être lui pardonnera-t-on le passé.

— Comment ! s'écria la reine ; comment ! lui pardonner le passé ?... Mais ce serait au roi de pardonner, je présume !

— Eh bien, justement ; vous voyez, voilà où l'on ne s'entendra jamais : ceux qui arrivent, madame, — et vous en aurez malheureusement la preuve, — ne garderont pas même les ménagements hypocrites de ceux qui s'en vont... Pour eux, — je tiens cela d'un député de la Gironde, d'un de mes confrères nommé Vergniaud, — pour eux, le roi, c'est l'ennemi !

— L'ennemi ? dit la reine avec étonnement.

— Oui, madame, répéta Barnave, l'ennemi ! c'est-à-dire le centre volontaire ou involontaire de tous les ennemis intérieurs et extérieurs ; hélas ! oui, il faut bien l'avouer, — et ils n'ont pas tout à fait tort, ces nouveaux venus, qui croient avoir

découvert une vérité, et qui n'ont d'autre mérite que de dire tout haut ce que vos plus ardents adversaires n'osaient dire tout bas...

— Ennemi ? répéta la reine ; le roi, ennemi de son peuple ? Oh ! par exemple, monsieur Barnave, voilà une chose dont non seulement vous ne me ferez jamais convenir, mais encore que vous ne me ferez jamais comprendre !

— C'est cependant la vérité, madame ; ennemi de nature, ennemi de tempérament ! Il y a trois jours, il a accepté la Constitution, n'est-ce pas ?

— Oui ; eh bien ?

— Eh bien, en rentrant ici, le roi s'est presque trouvé mal de colère, et, le soir, il a écrit à l'empereur.

— Mais aussi comment voulez-vous que nous supportions de pareilles humiliations ?

— Ah ! vous le voyez bien, madame : ennemi, fatalement ennemi... Ennemi volontaire, car, élevé par M. de la Vauguyon, le général du parti jésuitique, le roi a son cœur dans la main des prêtres, qui sont les ennemis de la nation ! ennemi involontaire, car il est le chef obligé de la contre-révolution ; et, supposez même qu'il ne quitte point Paris, il est à Coblentz avec l'émigration, en Vendée avec les prêtres, à Vienne et en Prusse avec ses alliés Léopold et Frédéric. Le roi ne fait rien... j'admets qu'il ne fasse rien, madame, dit tristement Barnave, eh bien, à défaut de sa personne, on exploite son nom : dans la chaumière, dans la chaire, dans le château, c'est le pauvre roi, le bon roi, le saint roi ! de sorte que, au règne de la Révolution, on oppose une révolte terrible, madame : la révolte de la pitié !

— En vérité, monsieur Barnave, est-ce bien vous qui me dites ces choses, et n'avez-vous pas été le premier à nous plaindre ?

— Oh ! madame, oui, je vous plaignais ! oui, je vous plains encore, et bien sincèrement ! mais il y a cette différence entre moi et ceux dont je parle, c'est qu'ils vous plaignent, eux, pour vous perdre, et que je vous plains, moi, pour vous sauver !

— Mais, enfin, monsieur, parmi ceux qui arrivent et qui, s'il faut vous en croire, viennent nous faire une guerre d'extermination, y a-t-il quelque chose de convenu d'avance, un plan arrêté ?

— Non, madame, et je n'ai encore surpris que des appréciations vagues : la suppression du titre de *Majesté* pour la séance d'ouverture ; au lieu du trône, un simple fauteuil à la gauche du président.

— Voyez-vous là dedans quelque chose de plus que dans M. Thouret s'asseyant parce que le roi était assis ?

— C'est, au moins, un nouveau pas en avant, au lieu d'être un pas en arrière... Puis il y a encore ceci d'effrayant, madame, c'est que MM. de La Fayette et Bailly vont être remplacés !

— Oh ! quant à ceux-là, dit vivement la reine, je ne les regrette pas !

— Et vous avez tort, madame : M. Bailly et M. de La Fayette sont vos amis...

La reine sourit amèrement.

— Vos amis, madame ! vos derniers amis peut-être ! Ainsi ménagez-les ; s'ils ont sauvé quelque popularité, usez-en, mais hâtez-vous : leur popularité ne tardera point à émigrer, comme fait la mienne.

— Au bout de tout cela, monsieur, vous me montrez l'abîme, vous me conduisez jusqu'à son cratère, vous m'en faites mesurer la profondeur, mais vous ne me dites pas le moyen de l'éviter.

Barnave resta muet un instant.

Puis, poussant un soupir :

— Ah ! madame, murmura-t-il, pourquoi donc vous a-t-on arrêtés sur la route de Montmédy !

— Bon ! dit la reine, voilà M. Barnave qui approuve la fuite de Varennes !

— Je ne l'approuve pas, madame ; car la situation où vous vous trouvez aujourd'hui est la conséquence naturelle de cette fuite ; mais, puisque cette fuite devait avoir une telle conséquence, je déplore qu'elle n'ait pas mieux réussi.

— De sorte que, aujourd'hui, M. Barnave, membre de l'Assemblée nationale, délégué par cette Assemblée, avec MM. Pétion et Latour-Maubourg, pour ramener le roi et la reine à Paris, déplore que le roi et la reine ne soient pas à l'étranger ?

— Oh ! entendons-nous bien, madame ; celui qui déplore cela, ce n'est point le membre de l'Assemblée, ce n'est point le collègue de MM. Latour-Maubourg et Pétion ; c'est le pauvre Barnave, qui n'est plus rien que votre humble serviteur, prêt à donner pour vous sa vie, c'est-à-dire tout ce qu'il possède.

— Merci, monsieur, dit la reine ; l'accent avec lequel vous me faites l'offre me prouve que vous seriez homme à la tenir ; mais j'espère n'avoir pas un pareil dévouement à exiger de vous.

— Tant pis pour moi, madame ! répondit simplement Barnave.

— Comment, tant pis ?

— Oui... Tomber pour tomber, j'aurais voulu du moins tomber en combattant, tandis que voici ce qui va arriver, madame : qu'au fond de mon Dauphiné, où je vais vous être inutile, je ferai des vœux bien plus encore pour la femme jeune et belle, pour la mère tendre et dévouée, que pour la reine ; les mêmes fautes qui ont fait le passé prépareront l'avenir : vous compterez sur un secours étranger qui n'arrivera pas, ou qui arrivera trop tard ; les Jacobins s'empareront du pouvoir dans l'Assemblée et hors de l'Assemblée ; vos amis quitteront la France pour fuir la persécution ; ceux qui resteront seront arrêtés, emprisonnés : je serai de ceux-là, car je ne veux pas fuir ! Alors, je serai jugé, condamné ; peut-être ma mort obscure vous sera inutile, inconnue même ; ou si le bruit de cette mort arrive jusqu'à vous, je vous aurai été d'un si pauvre secours, que vous aurez oublié les quelques heures pendant lesquelles j'ai pu espérer pouvoir vous être utile...

— Monsieur Barnave, dit la reine avec une grande dignité, j'ignore complètement quel est le sort que l'avenir nous réserve, au roi et à moi ; mais ce que je sais, c'est que les noms des gens qui nous ont rendu service sont scrupuleusement inscrits dans notre mémoire, et que rien de ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux à ceux-là ne nous sera étranger... Et, attendant, monsieur Barnave, pouvons-nous quelque chose pour vous ?

— Beaucoup... vous personnellement, madame... Vous pouvez me prouver que je n'étais pas tout à fait un être sans valeur à vos yeux.

— Et que faut-il faire pour cela ?

Barnave mit un genou en terre.

— Me donner votre main à baiser, madame.

Une larme vint jusqu'aux paupières sèches de Marie-Antoinette ; elle étendit vers le jeune homme cette main blanche et froide que devaient, à un an de distance, toucher les lèvres les plus éloquentes de l'Assemblée : celles de Mirabeau et de Barnave.

Barnave l'effleura seulement ; on voyait que le pauvre insensé craignait, s'il appuyait ses lèvres sur cette belle main de marbre, de ne plus pouvoir s'en détacher.

Puis, en se relevant :

— Madame, reprit-il, je n'aurai pas, moi, l'orgueil de vous dire : « La monarchie est sauvée ! » mais je vous dis : « Si la monarchie est perdue, celui qui n'oubliera jamais la faveur qu'une reine vient de lui accorder, celui-là est perdu avec elle ! »

Et, saluant la reine, il sortit.

Marie-Antoinette le regarda s'éloigner en soupirant, et, quand la porte se fut refermée sur Barnave :

— Pauvre citron vide ! dit-elle, il ne leur a pas fallu beaucoup de temps pour ne laisser de toi que l'écorce !...

XXIII

LE CHAMP DE BATAILLE

Nous avons essayé de raconter les terribles événements qui s'étaient passés au Champ-de-Mars dans l'après-midi du 17 juillet 1791 ; essayons de donner une idée du spectacle que présentait le théâtre, après avoir mis sous les yeux de nos lecteurs le tableau du drame qui venait de s'y jouer, et dont Bailly et La Fayette avaient été les deux principaux acteurs.

Ce spectacle était celui qui frappa un jeune homme vêtu en officier de la garde nationale, qui, débouchant de la rue Saint-Honoré, avait traversé le pont Louis XV, et abordait le Champ-de-Mars par la rue de Grenelle.

Ce spectacle — qu'éclairait une lune aux deux tiers de sa période croissante, et roulant entre de gros nuages noirs dans lesquels elle se perdait de temps en temps — était lugubre à voir !

Le Champ-de-Mars avait l'aspect d'un champ de bataille couvert de morts et de blessés au milieu desquels erraient, comme des ombres, des hommes chargés de jeter les morts à la Seine, et de porter les blessés à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

Le jeune officier que nous suivons depuis la rue Saint-Honoré s'arrêta un instant à l'entrée du

Champ-de-Mars, et, joignant les mains avec un geste de naïve terreur :

— Jésus Dieu ! murmura-t-il, la chose a donc été pire encore qu'on ne me l'avait dit ?...

Puis, après avoir regardé pendant quelques minutes l'étrange opération qui s'accomplissait, s'approchant de deux hommes qu'il voyait porter un cadavre du côté de la Seine :

— Citoyens, leur demanda-t-il, voulez-vous bien me dire ce que vous allez faire de cet homme ?

— Suis-nous, répondirent les deux hommes, et tu le verras.

Le jeune officier les suivit. Arrivés sur le pont de bois, les deux hommes balancèrent le cadavre en comptant : « Une, deux, trois ! » et, au troisième coup, ils jetèrent le corps à la Seine.

Le jeune homme poussa un cri de terreur.

— Mais que faites-vous donc, citoyens ? demanda-t-il.

— Vous le voyez bien, mon officier, répondirent les deux hommes ; nous déblayons le terrain.

— Et vous avez des ordres pour agir ainsi ?

— Apparemment.

— De qui ?

— De la municipalité.

— Oh ! fit le jeune homme stupéfait.

Puis, après un moment de silence, et étant rentré avec eux dans le Champ-de-Mars :

— Avez-vous déjà jeté beaucoup de cadavres à la Seine ?

— Cinq ou six, répondit un des deux hommes.

— Pardon, citoyen, reprit le jeune homme, mais j'ai un grand intérêt à la question que je vais vous faire : parmi ces cinq ou six cadavres, avez-vous

remarqué un homme de quarante-six ou quarante-huit ans, de cinq pieds cinq pouces à peu près ; trapu, vigoureux, moitié paysan, moitié bourgeois ?

— Ma foi, dit un des hommes, nous n'avons qu'une remarque à faire : c'est si les gens couchés là sont morts ou vivants ; s'ils sont morts, nous les jetons à la rivière ; s'ils ne sont pas morts, nous les transportons à l'hôpital du Gros-Caillou.

— Ah ! dit le jeune homme, c'est que j'ai un de mes bons amis qui n'est pas rentré chez lui, et, comme on m'a dit qu'il était ici, qu'on l'y avait vu une partie de la journée, j'ai bien peur qu'il ne soit parmi les blessés ou les morts.

— Dame ! dit un des deux porteurs en secouant un cadavre, tandis que l'autre l'éclairait avec une lanterne, s'il était ici, il est probable qu'il y est encore ; s'il n'est pas rentré chez lui, il est probable qu'il n'y rentrera pas.

Puis, redoublant la secousse qu'il imprimait à ce corps gisant à ses pieds :

— Hé ! cria l'homme de la municipalité, es-tu mort ou vivant ? Si tu n'es pas mort, tâche de répondre !

— Oh ! quant à celui-là, il l'est bien ! dit le second ; il a reçu une balle au beau milieu de la poitrine.

— Alors, à la rivière ! dit le premier.

Et les deux hommes soulevèrent le cadavre, et reprirent le chemin du pont de bois.

— Citoyens, dit l'officier, vous n'avez pas besoin de votre lanterne pour jeter cet homme à l'eau : ayez l'obligeance de me la prêter un instant ; pendant que vous ferez votre course, moi, je chercherai mon ami.

Les porteurs consentirent à la demande, et la lanterne passa dans les mains du jeune officier, lequel commença sa recherche avec un soin et une expression de physionomie indiquant qu'il avait donné au mort ou au blessé dont il s'enquérait un titre qui sortait non seulement de ses lèvres, mais encore de son cœur.

Dix ou douze hommes, armés comme lui de lanternes, se livraient, comme lui, à la funèbre recherche.

De temps en temps, au milieu du silence, — car la terrible solennité du spectacle semblait, à l'aspect de la mort, éteindre la voix des vivants, — de temps en temps, au milieu du silence, un nom prononcé à haute voix traversait l'espace.

Parfois une plainte, un gémissement, un cri répondait à cette voix ; mais le plus souvent elle n'obtenait pour réponse qu'un lugubre silence !

Le jeune officier, après avoir hésité, comme si sa voix fut enchaînée par une certaine terreur, suivit l'exemple qui lui était donné, et par trois fois cria :

— Monsieur Billot !... monsieur Billot !... monsieur Billot !...

Mais aucune voix ne lui répondit.

— Oh ! bien sûr qu'il est mort ! murmura-t-il en essuyant avec sa manche les larmes qui coulaient de ses yeux. Pauvre M. Billot !...

En ce moment, deux hommes passaient près de lui, emportant un cadavre vers la Seine.

— Eh ! dit celui qui soutenait le torse, et qui, par conséquent, était le plus près de la tête, je crois que notre cadavre vient de pousser un soupir !

— Bon ! dit l'autre en riant, si l'on écoutait tous ces gaillards-là, il n'y en aurait pas un de mort.

— Citoyens, dit le jeune officier, par grâce, laissez-moi voir l'homme que vous portez !

— Oh ! volontiers, mon officier, dirent les deux hommes.

Et ils assirent le cadavre sur son derrière pour donner plus de facilité à l'officier d'éclairer son visage. Le jeune homme approcha la lanterne, et poussa un cri.

Malgré la blessure terrible qui le défigurait, il croyait avoir reconnu l'individu qu'il cherchait.

Seulement, était-il mort ou vivant ?

Celui qui avait déjà fait la moitié du chemin vers son humide tombeau avait eu la tête fendue d'un coup de sabre ; la blessure, comme nous l'avons dit, était terrible ! elle avait détaché tout le cuir chevelu du pariétal gauche, qui pendait sur la joue, laissant à découvert l'os du crâne ; l'artère temporale avait été coupée, de sorte que tout le corps du blessé ou du mort était inondé de sang.

Du côté de la plaie, le blessé était méconnaissable.

Le jeune homme porta d'une main tremblante la lanterne de l'autre côté.

— Oh ! citoyens, s'écria-t-il, c'est lui !... c'est celui que je cherche : c'est M. Billot !

— Ah ! diable ! fit un des deux hommes. Eh bien, il est un peu avarié, votre M. Billot !

— N'avez-vous pas dit qu'il avait poussé un soupir ?

— J'ai cru l'entendre, du moins.

— Alors, faites-moi un plaisir...

L'officier tira un petit écu de sa poche.

— Lequel ? demanda le porteur, plein de bonne volonté à la vue de la pièce de monnaie.

— Courez jusqu'à la rivière, et apportez de l'eau dans votre chapeau.

— Volontiers !

L'homme se mit à courir du côté de la Seine. Le jeune officier avait pris sa place, et soutenait le blessé.

Au bout de cinq minutes, le messager revint.

— Jetez-lui de l'eau au visage, dit le jeune homme.

Le porteur obéit ; il trempa sa main dans le chapeau, et, la secouant comme on fait d'un goupillon, en aspergea le visage du blessé.

— Il a tressailli ! s'écria le jeune homme, qui tenait le moribond entre ses bras ; il n'est pas mort !... Oh ! cher monsieur Billot, quel bonheur que je sois arrivé là !

— Ah ! ma foi, oui, c'en est un bonheur ! dirent les deux hommes ; encore vingt pas, et votre ami revenait à lui dans les filets de Saint-Cloud.

— Jetez-lui de l'eau une seconde fois !

Le porteur renouvela l'opération ; le blessé frissonna et poussa un soupir.

— Allons, allons, dit le second porteur, décidément il n'est pas mort.

— Eh bien, qu'allons-nous en faire ? dit le premier.

— Aidez-moi à le transporter rue Saint-Honoré, chez M. le docteur Gilbert, et vous aurez une bonne récompense ! dit le jeune homme.

— Nous ne pouvons pas.

— Pourquoi ?

— Nous avons ordre de jeter les morts à la Seine, et de porter les blessés à l'hôpital du Gros-Caillou... Puisqu'il prétend qu'il n'est pas mort, et

que, par conséquent, nous ne pouvons pas le jeter à la Seine, nous devons le porter à l'hôpital.

— Eh bien, portons-le à l'hôpital, dit le jeune homme, et le plus tôt possible !

Il regarda tout autour de lui.

— Où est l'hôpital ?

— A trois cents pas, à peu près, de l'École militaire.

— Alors, c'est par là ?

— Oui.

— Nous avons tout le Champ-de-Mars à traverser ?

— En longueur.

— Mon Dieu ! n'avez-vous donc pas une civière ?

— Dame ! cela peut se trouver, répondit le second porteur ; c'est comme de l'eau, et, avec un petit écu...

— C'est juste, dit le jeune homme, vous n'avez rien eu, vous... Tenez, voilà un autre petit écu : trouvez-moi une civière.

Dix minutes après, la civière était trouvée.

Le blessé y fut étendu sur un matelas ; les deux porteurs s'emparèrent des brancards, et le lugubre cortège s'achemina vers l'hôpital du Gros-Caillou, escorté du jeune homme, qui, sa lanterne à la main, se tenait à la tête du blessé.

C'était une chose terrible que cette marche nocturne sur un terrain inondé de sang, au milieu des cadavres immobiles et roides que l'on heurtait à chaque pas, ou des blessés qui se soulevaient pour retomber en appelant du secours.

Au bout d'un quart d'heure, on franchissait le seuil de l'hôpital du Gros-Caillou.

XXIV

L'HÔPITAL DU GROS-CAILLOU

A CETTE époque, les hôpitaux, et surtout les hôpitaux militaires, étaient bien loin d'être organisés comme ils le sont aujourd'hui.

On ne s'étonnera donc pas du trouble qui régnait dans l'hôpital du Gros-Caillou, et de l'immense désordre qui s'opposait à l'accomplissement des désirs des chirurgiens.

La première chose qui avait manqué, c'étaient les lits. On avait alors mis en réquisition les matelas des habitants des rues environnantes.

Ces matelas étaient posés à terre, et il y en avait jusque dans la cour ; sur chacun d'eux était un blessé, attendant du secours ; mais les chirurgiens manquaient comme les matelas, et étaient plus difficiles à trouver.

L'officier — dans lequel nos lecteurs ont bien certainement reconnu notre vieil ami Pitou — obtint, moyennant deux autres petits écus, qu'on lui laissât le matelas de la civière ; de sorte que Billot fut déposé assez doucement dans la cour de l'hôpital.

Pitou, voulant prendre au moins à la situation le peu qu'elle avait de bon, avait fait déposer le blessé

le plus près possible de la porte, afin de saisir au passage le premier chirurgien qui entrerait ou sortirait.

Il avait grande envie de courir dans les salles, et d'en amener un, coûte que coûte ; mais il n'osait quitter le blessé : il avait peur que, sous le prétexte que celui-ci était mort, — on pouvait s'y tromper sans mauvaise foi, — quelqu'un ne prît le matelas, en jetant le prétendu cadavre sur le pavé de la cour.

Pitou était là depuis une heure, appelant à grands cris les deux ou trois chirurgiens qu'il avait vus passer, sans qu'aucun d'eux répondît à ses cris, lorsqu'il aperçut un homme vêtu de noir, éclairé par deux infirmiers, et visitant l'une après l'autre toutes ces couches d'agonie.

Plus l'homme vêtu de noir s'avançait du côté de Pitou, plus celui-ci croyait le reconnaître ; bientôt tous ses doutes cessèrent, et Pitou, se hasardant à s'éloigner de quelques pas du blessé pour s'approcher d'autant du chirurgien, cria de toute la force de ses poumons :

— Hé ! par ici, monsieur Gilbert, par ici !

Le chirurgien, qui était, en effet, Gilbert, accourut à sa voix.

— Ah ! c'est toi, Pitou ? dit-il.

— Mon Dieu ! oui, monsieur Gilbert.

— As-tu vu Billot ?

— Eh ! monsieur, le voilà, répondit Pitou en montrant le blessé toujours immobile.

— Est-il mort ? demanda le docteur.

— Hélas ! cher monsieur Gilbert, j'espère que non ; mais je ne vous cache pas qu'il n'en vaut guère mieux.

Gilbert s'approcha du matelas, et les deux infirmiers qui le suivaient éclairèrent le visage du blessé.

— C'est à la tête, monsieur Gilbert, disait Pitou, c'est à la tête !... Pauvre cher M. Billot ! il a la tête fendue jusqu'à la mâchoire.

Gilbert regarda la plaie avec attention.

— Le fait est que la blessure est grave, murmura-t-il.

Puis, se tournant vers les deux infirmiers :

— Il me faut une chambre particulière pour cet homme, qui est un de mes amis, ajouta-t-il.

Les deux infirmiers se consultèrent.

— Il n'y a pas de chambre particulière, dirent-ils, mais il y a la lingerie.

— A merveille ! dit Gilbert, portons-le à la lingerie.

On souleva le blessé le plus doucement possible ; mais, quelque précaution que l'on prît, il laissa échapper un gémissement.

— Ah ! dit Gilbert, jamais exclamation de joie ne m'a fait un plaisir égal à ce soupir de douleur ! Il est vivant ; c'est le principal.

Billot fut porté à la lingerie, et déposé sur le lit d'un des employés ; puis aussitôt Gilbert procéda au pansement.

L'artère temporale avait été coupée, et de là était venue une immense perte de sang ; mais cette perte de sang avait amené la syncope, et la syncope, en ralentissant les mouvements du cœur, avait arrêté l'hémorragie.

La nature en avait immédiatement profité pour former un caillot, lequel avait fermé l'artère.

Gilbert, avec une adresse admirable, lia d'abord

l'artère au moyen d'un fil de soie ; puis il lava les chairs, et les réappliqua sur le crâne. La fraîcheur de l'eau, et peut-être bien aussi quelques douleurs plus vives occasionnées par le pansement, firent rouvrir les yeux à Billot, qui prononça quelques paroles empâtées et sans suite.

— Il y a eu ébranlement du cerveau, murmura Gilbert.

— Mais, enfin, dit Pitou, du moment où il n'est pas mort, vous le sauverez, n'est-ce pas, monsieur Gilbert ?

Gilbert sourit tristement.

— J'y tâcherai, dit-il ; mais tu viens de voir encore une fois, mon cher Pitou, que la nature est un bien plus habile chirurgien qu'aucun de nous.

Alors, Gilbert acheva le pansement. Les cheveux coupés autant que la chose était possible, il rapprocha les deux bords de la plaie, les assujettit avec des bandelettes de diachylon, et ordonna qu'on eût soin de poser le malade presque assis, le dos, et non la tête, appuyé contre les oreillers.

Ce fut seulement alors que, tous ces soins accomplis, il demanda à Pitou comment il était venu à Paris, et comment, étant venu à Paris, il s'était trouvé là juste à point nommé pour secourir Billot.

La chose était bien simple : depuis la disparition de Catherine et le départ de son mari, la mère Billot, que nous n'avons jamais donnée à nos lecteurs comme un bien vigoureux esprit, était tombée dans une espèce d'idiotisme qui avait toujours été augmentant. Elle vivait, mais d'une façon toute mécanique, et, chaque jour, quelque nouveau ressort de la pauvre machine humaine, ou se détendait, ou se brisait ; peu à peu, ses paroles

étaient devenues plus rares ; puis elle avait fini par ne plus parler du tout, et même par s'aliter ; et le docteur Raynal avait déclaré qu'il n'y avait qu'une chose au monde qui pût tirer la mère Billot de cette torpeur mortelle : c'était la vue de sa fille.

Pitou s'était aussitôt offert pour aller à Paris, ou plutôt il était parti sans s'offrir.

Grâce aux longues jambes du capitaine de la garde nationale d'Haramont, les dix-huit lieues qui séparent la patrie de Demoustier de la capitale n'étaient qu'une promenade.

En effet, Pitou était parti à quatre heures du matin, et, entre sept heures et demie et huit heures du soir, il était arrivé à Paris.

Pitou semblait prédestiné à venir à Paris pour les grands événements.

La première fois, il était venu pour assister à la prise de la Bastille, et y prendre part ; la seconde fois, pour assister à la fédération de 1790 ; la troisième fois, il arrivait le jour du massacre du Champ-de-Mars.

Aussi trouva-t-il Paris tout en rumeur ; — c'était, du reste, l'état dans lequel il avait l'habitude de voir Paris.

Dès les premiers groupes qu'il rencontra, il apprit ce qui s'était passé au Champ-de-Mars.

Bailly et La Fayette avaient fait tirer sur le peuple ; le peuple maudissait à pleins poumons La Fayette et Bailly.

Pitou les avait laissés dieux et adorés ! Il les retrouvait renversés de leurs autels, et maudits : il n'y comprenait absolument rien.

Ce qu'il comprenait seulement, c'est qu'il y avait eu, au Champ-de-Mars, lutte, massacre,

tuerie, à propos d'une pétition patriotique, et que Gilbert et Billot devaient être là.

Quoique Pitou eût, comme on dit vulgairement, ses dix-huit lieues dans le ventre, il doubla le pas, et arriva rue Saint-Honoré, à l'appartement de Gilbert.

Le docteur était rentré, mais on n'avait pas vu Billot.

Le Champ-de-Mars, au reste, disait le domestique qui donnait ces renseignements à Pitou, était jonché de morts et de blessés ; Billot était peut-être parmi les uns ou parmi les autres.

Le Champ-de-Mars, couvert de morts et de blessés ! Cette nouvelle n'étonnait pas moins Pitou que ne l'avait étonné celle de Bailly et de La Fayette, ces deux idoles du peuple, tirant sur le peuple.

Le Champ-de-Mars couvert de morts et de blessés ! Pitou ne pouvait se figurer cela. Ce Champ-de-Mars qu'il avait aidé, lui dix-millième, à niveler, que son souvenir lui rappelait plein d'illuminations, de chants joyeux, de gaies farandoles ! couvert de morts et de blessés ! parce qu'on avait voulu, comme l'année précédente, y fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille et celui de la fédération !

C'était impossible !

Comment, en une année, ce qui avait été un motif de joie et de triomphe était-il devenu une cause de rébellion et de massacre ?

Quel esprit de vertige avait donc, pendant cette année, passé par la tête des Parisiens ?

Nous l'avons dit, la cour, pendant cette année, grâce à l'influence de Mirabeau, grâce à la création

du club des Feuillants, grâce à l'appui de Bailly et de La Fayette, grâce, enfin, à la réaction qui s'était opérée à la suite du retour de Varennes, avait ressaisi son pouvoir perdu ; et ce pouvoir se manifestait par le deuil et par le massacre.

Le 17 juillet vengeait les 5 et 6 octobre.

Ainsi que l'avait dit Gilbert, la royauté et le peuple étaient manche à manche ; — restait à savoir qui gagnerait la belle.

Nous avons vu comment, préoccupé par toutes ces idées, — dont aucune, d'ailleurs, n'avait l'influence de ralentir sa marche, — notre ami Ange Pitou, toujours vêtu de son uniforme de capitaine de la garde nationale d'Haramont, était arrivé au Champ-de-Mars par le pont Louis XV et la rue de Grenelle, juste à temps pour empêcher Billot d'être jeté comme mort à la rivière.

D'un autre côté, on se rappelle comment Gilbert, étant chez le roi, avait reçu un billet sans signature, mais où il avait reconnu l'écriture de Cagliostro, et dans lequel se trouvait ce paragraphe :

« Laisse donc là ces deux condamnés, qu'on appelle encore, par dérision, le roi et la reine, et rends-toi, sans perdre un instant, à l'hôpital du Gros-Gaillou ; tu y trouveras un mourant, moins malade qu'eux ; car, ce mourant, tu peux le sauver, tandis qu'eux, sans que tu puisses les sauver, t'entraîneront dans leur chute ! »

Aussitôt, comme nous l'avons dit, ayant appris, par madame Campan, que la reine, qui venait de le quitter en l'invitant à attendre son retour, était retenue ailleurs et lui donnait congé, aussitôt

Gilbert était sorti des Tuileries, et, suivant à peu près le même chemin que Pitou, avait longé le Champ-de-Mars, était entré à l'hôpital du Gros-Caillou, et avait déjà, éclairé par deux infirmiers, visité de lit en lit, de matelas en matelas, les salles, les corridors, les vestibules et même la cour, lorsqu'une voix l'avait appelé près de la couche d'un moribond.

Cette voix, nous le savons, c'était celle de Pitou ; ce moribond, c'était Billot.

Nous avons dit l'état dans lequel Gilbert avait trouvé le digne fermier, et les chances que présentait sa situation ; chances bonnes et mauvaises, mais dans lesquelles les mauvaises l'eussent certainement emporté sur les bonnes, si le blessé eût eu affaire à un homme moins habile que le docteur Gilbert.

XXV

CATHERINE

Des deux personnes que le docteur Raynal avait cru devoir prévenir de l'état désespéré de madame Billot, l'une, comme on le voit, était retenue au lit, dans un état voisin de la mort : c'était le mari ; l'autre personne seule pouvait donc venir assister l'agonisante à ses derniers moments : c'était sa fille.

Il s'agissait de faire connaître à Catherine la position dans laquelle se trouvait sa mère, et même son père ; — seulement, où était Catherine ?

On n'avait qu'un moyen possible de le savoir : c'était de s'adresser au comte de Charny.

Pitou avait été si doucement, si bienveillamment accueilli par la comtesse, le jour où, de la part de Gilbert, il lui avait amené son fils, qu'il n'hésita point à s'offrir pour aller demander l'adresse de Catherine à la maison de la rue Coq-Héron, si avancée que fût l'heure de la nuit.

En effet, onze heures et demie sonnaient à l'horloge de l'École militaire lorsque, le pansement fini, Gilbert et Pitou purent quitter le lit de Billot.

Gilbert recommanda le blessé aux infirmiers ;

il n'y avait plus rien à faire, qu'à laisser agir la nature.

D'ailleurs, il devait revenir le lendemain dans la journée.

Pitou et Gilbert montèrent dans la voiture du docteur, qui attendait à la porte de l'hôpital ; le docteur ordonna au cocher de toucher rue Coq-Héron.

Tout était fermé et éteint dans le quartier.

Après avoir sonné un quart d'heure, Pitou, qui allait passer de la sonnette au marteau, entendit enfin crier, non pas la porte de la rue, mais celle de la loge du concierge, et une voix enrouée et de mauvaise humeur demanda avec un accent d'impatience auquel il n'y avait pas à se tromper :

— Qui va là ?

— Moi, dit Pitou.

— Qui, vous ?

— Ah ! c'est vrai... Ange Pitou, capitaine de la garde nationale.

— Ange Pitou ?... Je ne connais pas cela !

— Capitaine de la garde nationale !

— Capitaine..., répéta le concierge ; capitaine...

— Capitaine ! répéta Pitou appuyant sur ce titre, dont il connaissait l'influence.

En effet, le concierge put croire que, dans ce moment où la garde nationale balançait pour le moins l'ancienne prépondérance de l'armée, il avait affaire à quelque aide de camp de La Fayette.

En conséquence, d'un ton plus radouci, mais sans ouvrir la porte, dont il se contenta de se rapprocher :

— Eh bien, monsieur le capitaine, reprit le concierge, que demandez-vous ?

— Je demande à parler à M. le comte de Charny.
— Il n'y est pas.
— A madame la comtesse, alors.
— Elle n'y est pas non plus.
— Où sont-ils ?
— Ils sont partis ce matin.
— Pour quel pays ?
— Pour leur terre de Boursonnes.
— Ah ! diable ! fit Pitou comme se parlant à lui-même ; ce sont eux que j'aurai croisés à Dammartin ; ils étaient sans doute dans cette voiture de poste... Si j'avais su cela !

Mais Pitou ne le savait pas ; de sorte qu'il avait laissé passer le comte et la comtesse.

— Mon ami, dit la voix du docteur intervenant à cet endroit de la conversation, pourriez-vous, en l'absence de vos maîtres, nous donner un renseignement ?

— Ah ! pardon, monsieur, dit le concierge, qui, par suite de ses habitudes aristocratiques, reconnaissait une voix de maître dans celle qui venait de parler avec tant de politesse et de douceur.

Et, ouvrant la porte, le bonhomme vint, en caleçon, et son bonnet de coton à la main, prendre, comme on dit en style de domesticité, prendre *les ordres* à la portière de la voiture du docteur.

— Quel renseignement monsieur désire-t-il ? demanda le concierge.

— Connaissez-vous, mon ami, une jeune fille à laquelle M. le comte et madame la comtesse doivent porter quelque intérêt ?

— Mademoiselle Catherine ? demanda le concierge.

— Justement ! dit Gilbert.

— Oui, monsieur... M. le comte et madame la comtesse ont été la voir deux fois, et m'ont envoyé souvent lui demander si elle avait besoin de quelque chose ; mais, pauvre demoiselle ! quoique je ne la croie pas bien riche, ni elle ni son cher enfant du bon Dieu, elle répond toujours qu'elle n'a besoin de rien.

A ces mots : « Enfant du bon Dieu », Pitou ne put s'empêcher de pousser un gros soupir.

— Eh bien, mon ami, dit Gilbert, le père de la pauvre Catherine a été blessé aujourd'hui au Champ-de-Mars, et sa mère, madame Billot, se meurt à Villers-Cotterets : nous avons besoin de lui faire savoir cette triste nouvelle. Voulez-vous nous donner son adresse ?

— Oh ! pauvre jeune fille, Dieu l'assiste ! elle est pourtant déjà assez malheureuse ! Elle demeure à Ville-d'Avray, monsieur, dans la grand'rue... Je ne saurais trop vous dire le numéro ; mais c'est en face d'une fontaine.

— Cela suffit, dit Pitou ; je la trouverai.

— Merci, mon ami, dit Gilbert en glissant un écu de six livres dans la main du concierge.

— Il ne fallait rien pour cela, monsieur, dit le vieux bonhomme ; on doit, Dieu merci ! s'aider entre chrétiens.

Et, tirant sa révérence au docteur, il rentra chez lui.

— Eh bien ? demanda Gilbert.

— Eh bien, répondit Pitou, je pars pour Ville-d'Avray.

Pitou était toujours prêt à partir.

— Sais-tu le chemin ? reprit le docteur.

— Non ; mais vous me l'indiquerez.

— Tu es un cœur d'or et un jarret d'acier ! dit en riant Gilbert. Mais viens te reposer ; tu partiras demain matin.

— Cependant, si cela presse ?...

— Ni d'un côté ni de l'autre il n'y a urgence, dit le docteur ; l'état de Billot est grave, mais, à moins d'accidents imprévus, il n'est point mortel. Quant à la mère Billot, elle peut vivre encore dix ou douze jours.

— Oh ! monsieur le docteur, quand on l'a couchée avant-hier, elle ne parlait plus, elle ne remuait plus : il n'y avait que ses yeux qui semblaient encore vivants.

— N'importe, je sais ce que je dis, Pitou, et je réponds pour elle, comme je te le dis, de dix à douze jours.

— Dame ! monsieur Gilbert, vous savez cela mieux que moi.

— Autant vaut donc laisser à la pauvre Catherine une nuit encore d'ignorance et de repos ; une nuit de sommeil de plus, pour les malheureux, c'est important, Pitou !

Pitou se rendit à cette dernière raison.

— Eh bien, alors, demanda-t-il, où allons-nous, monsieur Gilbert ?

— Chez moi, parbleu ! tu retrouveras ton ancienne chambre.

— Tiens ! dit Pitou souriant, cela me fera plaisir de la revoir.

— Et, demain, continua Gilbert, à six heures du matin, les chevaux seront à la voiture.

— Pourquoi faire les chevaux à la voiture ? demanda Pitou, qui ne considérait absolument le cheval que comme un objet de luxe.

— Mais pour te conduire à Ville-d'Avray.

— Bon ! dit Pitou, il y a donc une cinquantaine de lieues, d'ici à Ville-d'Avray ?

— Non, il y en a deux ou trois, dit Gilbert, à qui devant les yeux passaient, comme un éclair de sa jeunesse, les promenades qu'il avait faites avec son maître Rousseau dans les bois de Louveciennes, de Meudon et de Ville-d'Avray.

— Eh bien, alors, dit Pitou, c'est l'affaire d'une heure, trois lieues, monsieur Gilbert ; cela se gobe comme un œuf !

— Et Catherine, demanda Gilbert, crois-tu qu'elle aussi gobe comme un œuf les trois lieues de Ville-d'Avray à Paris, et les dix-huit lieues de Paris à Villers-Cotterets ?

— Ah ! c'est vrai ! dit Pitou ; excusez-moi, monsieur Gilbert ; c'est moi qui suis un imbécile... A propos, comment va Sébastien ?

— A merveille ! tu le verras demain.

— Toujours chez l'abbé Bérardier ?

— Toujours.

— Ah ! tant mieux, je serai bien content de le voir !

— Et lui le sera aussi, Pitou ; car, ainsi que moi, il t'aime de tout son cœur.

Et, sur cette assurance, le docteur et Ange Pitou s'arrêtèrent devant la porte de la rue Saint-Honoré.

Pitou dormit comme il marchait, comme il mangeait, comme il se battait, c'est-à-dire de tout cœur ; seulement, grâce à l'habitude contractée à la campagne de se lever de grand matin, il était debout à cinq heures.

A six, la voiture était prête.

A sept, il frappait à la porte de Catherine.

Il était convenu, avec le docteur Gilbert, qu'à huit heures, on se retrouverait au chevet du lit de Billot.

Catherine vint ouvrir, et jeta un cri en apercevant Pitou.

— Ah ! dit-elle, ma mère est morte !

Et elle pâlit en s'appuyant contre la muraille.

— Non, dit Pitou ; seulement, si vous voulez la voir avant qu'elle meure, il faut vous presser, mademoiselle Catherine.

Cet échange de paroles, qui en peu de mots disait tant de choses, supprimait tout préliminaire, et mettait, du premier bond, Catherine face à face avec son malheur.

— Et puis, continua Pitou, il y a encore un autre malheur.

— Lequel ? demanda Catherine avec ce ton bref et presque indifférent d'une créature qui, ayant épuisé la mesure des douleurs humaines, ne craint plus que ses douleurs s'augmentent.

— Il y a que M. Billot a été dangereusement blessé hier au Champ-de-Mars.

— Ah ! fit Catherine.

Évidemment, la jeune fille était beaucoup moins sensible à cette nouvelle qu'à la première.

— Alors, continua Pitou, voilà ce que je me suis dit, — et ç'a été aussi l'avis de M. le docteur Gilbert : — « Mademoiselle Catherine fera, en passant, une visite à M. Billot, qui a été transporté à l'hôpital du Gros-Caillou, et, de là, elle prendra la diligence de Villers-Cotterets. »

— Et vous, monsieur Pitou ? demanda Catherine.

— Moi, dit Pitou, j'ai pensé, puisque vous alliez aider là-bas madame Billot à mourir, que c'était à moi de rester ici pour tâcher d'aider M. Billot à revivre... Je reste auprès de celui qui n'a personne, vous comprenez, mademoiselle Catherine ?

Pitou prononça ces paroles, avec son angélique naïveté, sans songer qu'il faisait ainsi, en quelques mots, l'histoire tout entière de son dévouement.

Catherine lui tendit la main.

— Vous êtes un brave cœur, Pitou ! lui dit-elle. Venez embrasser mon pauvre petit Isidore.

Et elle marcha devant, car la courte scène que nous venons de raconter s'était passée dans l'allée de la maison, à la porte de la rue. Elle était plus belle que jamais, pauvre Catherine ! toute vêtue de deuil comme elle l'était ; ce qui fit pousser un second soupir à Pitou.

Catherine précéda le jeune homme dans une petite chambre donnant sur un jardin : dans cette chambre, qui, avec une cuisine et un cabinet de toilette, composait tout le logement de Catherine, il y avait un lit et un berceau :

Le lit de la mère, le berceau de l'enfant.

L'enfant dormait.

Catherine tira un rideau de gaze, et se rangea pour laisser les yeux de Pitou plonger dans le berceau.

— Oh ! le beau petit ange ! dit Pitou en joignant les mains.

Et, comme s'il eût été, en effet, devant un ange, il se mit à genoux et baisa la main de l'enfant.

Pitou fut vite récompensé de ce qu'il venait de faire : il sentit flotter sur son visage les cheveux de Catherine, et deux lèvres se posèrent sur son front.

La mère rendait le baiser donné au fils.

— Merci, bon Pitou ! dit-elle. Depuis le dernier baiser qu'il a reçu de son père, personne que moi n'avait embrassé le pauvre petit.

— Oh ! mademoiselle Catherine ! murmura Pitou, ébloui et secoué par le baiser de la jeune fille, comme il l'eût été par l'étincelle électrique.

Et, cependant, ce baiser était composé simplement de tout ce qu'il y a de saint et de reconnaissant dans l'amour d'une mère.

XXVI

LA FILLE ET LE PÈRE

Dix minutes après, Catherine, Pitou et le petit Isidore roulaient dans la voiture du docteur Gilbert sur la route de Paris.

La voiture fit halte devant l'hôpital du Gros-Caillou.

Catherine descendit, prit son fils dans ses bras et suivit Pitou.

Arrivée à la porte de la lingerie, elle s'arrêta :

— Vous m'avez dit que nous trouverions le docteur Gilbert près du lit de mon père ?

— Oui...

Pitou entr'ouvrit la porte.

— Et il y est effectivement, dit-il.

— Voyez si je puis entrer sans crainte de lui causer une trop forte émotion.

Pitou entra dans la chambre, interrogea le docteur, et vint presque aussitôt retrouver Catherine.

— L'ébranlement causé par le coup qu'il a reçu est tel, qu'il ne reconnaît encore personne, à ce que dit M. Gilbert.

Catherine allait entrer avec le petit Isidore dans ses bras.

— Donnez-moi votre enfant, mademoiselle Catherine, dit Pitou.

Catherine eut un moment d'hésitation.

— Oh ! me le donner, à moi, dit Pitou, c'est comme si vous ne le quittiez pas.

— Vous avez raison, dit Catherine.

Et, comme elle eût fait à un frère, avec plus de confiance peut-être, elle remit l'enfant à Ange Pitou, et s'avança d'un pas ferme dans la salle, marchant droit au lit de son père.

Comme nous l'avons dit, le docteur Gilbert était au chevet du lit du blessé.

Peu de changement s'était opéré dans l'état du malade ; il était placé, comme la veille, le dos appuyé à ses oreillers, et le docteur humectait, à l'aide d'une éponge imbibée d'eau, et pressée dans sa main, les bandes qui assujettissaient l'appareil posé sur la blessure. Malgré un commencement de fièvre inflammatoire bien caractérisée, le visage, vu la quantité de sang que Billot avait perdu, était d'une pâleur mortelle ; l'enflure avait gagné l'œil et une partie de la joue gauche.

A la première impression de fraîcheur, il avait balbutié quelques mots sans suite, et rouvert les yeux ; mais cette violente tendance vers le sommeil que les médecins nomment *coma* avait de nouveau éteint sa parole, et fermé ses yeux.

Catherine, arrivée devant le lit, se laissa tomber sur ses genoux, et, levant les mains au ciel :

— O mon Dieu ! dit-elle, vous êtes témoin que je vous demande du plus profond de mon cœur la vie de mon père !

C'était tout ce que pouvait faire cette fille pour le père qui avait voulu tuer son amant.

A sa voix, au reste, un tressaillement agita le corps du malade ; sa respiration devint plus pressée ; il rouvrit les yeux, et son regard, après avoir erré un instant autour de lui comme pour reconnaître d'où venait la voix, se fixa sur Catherine.

Sa main fit un mouvement, comme pour repousser cette apparition, que le blessé prit, sans doute, pour une vision de sa fièvre.

Le regard de la jeune fille rencontra celui de son père, et Gilbert vit, avec une espèce de terreur, se froisser l'un à l'autre deux flammes qui semblaient plutôt deux éclairs de haine que deux rayons d'amour.

Après quoi, la jeune fille se leva et, du même pas qu'elle était entrée, alla retrouver Pitou.

Pitou était à quatre pattes, et jouait avec l'enfant.

Catherine reprit son fils avec une violence qui tenait plus de l'amour de la lionne que de celui de la femme, et le pressa contre sa poitrine en s'écriant :

— Mon enfant ! oh ! mon enfant !

Il y avait dans ce cri toutes les angoisses de la mère, toutes les plaintes de la veuve, toutes les douleurs de la femme.

Pitou voulut accompagner Catherine jusqu'au bureau de la diligence, qui partait à dix heures du matin.

Mais celle-ci refusa.

— Non, dit-elle, vous l'avez dit, votre place est près de celui qui est seul ; restez, Pitou.

Et, de la main, elle repoussa Pitou dans la chambre.

Pitou ne savait qu'obéir quand Catherine commandait.

Pendant que Pitou se rapprochait du lit de Billot, que celui-ci, au bruit que faisait le pas un peu lourd du capitaine de la garde nationale, rouvrait les yeux, et qu'une impression bienveillante succédait sur sa physionomie à l'impression haineuse qu'y avait fait passer, comme un nuage de tempête, la vue de sa fille, Catherine descendait l'escalier, et, son enfant dans ses bras, gagnait, dans la rue Saint-Denis, l'hôtel du Plat-d'Étain, d'où partait la diligence de Villers-Cotterets.

Les chevaux étaient attelés, le postillon était en selle ; il restait une place dans l'intérieur : Catherine la prit.

Huit heures après, la voiture s'arrêtait rue de Soissons.

Il était six heures de l'après-midi, c'est-à-dire qu'on était encore en plein jour.

Jeune fille, et venant, Isidore vivant, voir sa mère en bonne santé, Catherine eût fait arrêter la voiture au bout de la rue de Largny, eût contourné la ville, et fût arrivée à Pisseleu sans être vue, car elle eût eu honte.

Veuve et mère, elle ne songea même point aux railleries provinciales ; elle descendit de voiture sans impudence, mais sans crainte : son deuil et son enfant lui semblaient, l'un un ange sombre, l'autre un ange souriant, qui devaient écarter d'elle l'injure et le mépris.

D'abord, on ne reconnut pas Catherine : elle était si pâle et si changée, qu'elle ne semblait plus la même femme ; puis ce qui la dissimulait encore mieux aux regards, c'était cet air de distinction qu'elle avait pris à la fréquentation d'un homme distingué.

Aussi, une seule personne la reconnut, et encore était-elle déjà loin.

Ce fut la tante Angélique.

La tante Angélique était à la porte de l'hôtel de ville, et causait avec deux ou trois commères du serment exigé des prêtres, déclarant qu'elle avait entendu dire à M. Fortier que jamais il ne ferait serment aux Jacobins et à la Révolution, et qu'il subirait plutôt le martyre que de courber la tête sous le joug révolutionnaire.

— Oh ! cria-t-elle tout à coup, s'interrompant au milieu de son discours, Jésus Dieu ! c'est la Billotte et son enfant qui descendent de voiture !

— Catherine ?... Catherine ? répétèrent plusieurs voix.

— Eh ! oui ; tenez, la voilà qui se sauve par la ruelle.

Tante Angélique se trompait : Catherine ne se sauvait pas ; Catherine avait hâte d'arriver près de sa mère, et marchait vite. Catherine prenait la ruelle, parce que c'était le chemin le plus court.

Plusieurs enfants, à ce mot de tante Angélique : « C'est la Billotte ! » et à cette exclamation de ses voisines : « Catherine ! » plusieurs enfants se mirent à courir après la jeune fille, et, l'ayant rejointe :

— Ah ! tiens, oui, c'est vrai, dirent-ils, c'est mademoiselle...

— Oui, mes enfants, c'est moi, dit Catherine avec douceur.

Puis, comme elle était fort aimée des enfants surtout, à qui elle avait toujours quelque chose à donner, une caresse à défaut d'autre chose :

— Bonjour, mademoiselle Catherine ! dirent les enfants.

— Bonjour, mes amis ! dit Catherine. Ma mère n'est pas morte, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, mademoiselle, pas encore.

Puis un autre enfant ajouta :

— M. Raynal dit qu'elle en a bien encore pour huit ou dix jours.

— Merci, mes enfants ! dit Catherine.

Et elle continua son chemin, après leur avoir donné quelques pièces de monnaie.

Les enfants revinrent.

— Eh bien ? demandèrent les commères.

— Eh bien, dirent les enfants, c'est elle ; et la preuve, c'est qu'elle nous a demandé des nouvelles de sa mère, et que voilà ce qu'elle nous a donné.

Et les enfants montrèrent les quelques pièces de monnaie qu'ils tenaient de Catherine.

— Il paraît que ce qu'elle a vendu se vend cher à Paris, dit tante Angélique, pour qu'elle puisse donner des pièces blanches aux enfants qui courent après elle.

Tante Angélique n'aimait pas Catherine Billot.

D'ailleurs, Catherine Billot était jeune et belle, et tante Angélique était vieille et laide ; Catherine Billot était grande et bien faite, tante Angélique était petite et boiteuse.

Puis c'était chez Billot qu'Ange Pitou, chassé de chez tante Angélique, avait trouvé un asile.

Puis, enfin, c'était Billot qui, le jour de la déclaration des droits de l'homme, était venu prendre l'abbé Fortier pour le forcer à dire la messe sur l'autel de la Patrie.

Toutes raisons suffisantes, jointes surtout à l'aigreur naturelle de son caractère, pour que tante

Angélique haït les Billot en général, et Catherine en particulier.

Et, quand tante Angélique haïssait, elle haïssait bien, elle haïssait en dévote.

Elle courut chez mademoiselle Adélaïde, la nièce de l'abbé Fortier, et elle lui annonça la nouvelle.

L'abbé Fortier soupait d'une carpe pêchée aux étangs de Wallue, flanquée d'un plat d'œufs brouillés et d'un plat d'épinards.

C'était jour maigre.

L'abbé Fortier avait pris la mine roide et ascétique d'un homme qui s'attend à chaque instant au martyre.

— Qu'y a-t-il encore ? demanda-t-il en entendant jaboter les deux femmes dans le corridor ; vient-on me chercher pour confesser le nom de Dieu ?

— Non ! pas encore, mon cher oncle, dit mademoiselle Adélaïde ; non, c'est seulement tante Angélique (tout le monde, d'après Pitou, donnait ce nom à la vieille fille), c'est seulement tante Angélique qui vient m'annoncer un nouveau scandale.

— Nous sommes dans un temps où le scandale court les rues, répondit l'abbé Fortier. Quel est le scandale nouveau que vous m'annoncez, tante Angélique ?

Mademoiselle Adélaïde introduisit la loueuse de chaises devant l'abbé.

— Serviteur, monsieur l'abbé ! dit celle-ci.

— C'est *servante* que vous devriez dire, tante Angélique, répondit l'abbé ne pouvant renoncer à ses habitudes pédagogiques.

— J'ai toujours entendu dire *serviteur*, reprit celle-ci, et je répète ce que j'ai entendu dire ; excusez-moi si je vous ai offensé, monsieur l'abbé.

— Ce n'est pas moi que vous avez offensé, tante Angélique ; c'est la syntaxe.

— Je lui ferai mes excuses, la première fois que je la rencontrerai, répondit humblement tante Angélique.

— Bien, tante Angélique ! bien ! Voulez-vous boire un verre de vin ?

— Merci, monsieur l'abbé ! répondit tante Angélique, je ne bois jamais de vin.

— Vous avez tort : le vin n'est pas défendu par les canons de l'Église.

— Oh ! ce n'est point parce que le vin est ou n'est pas défendu que je n'en bois pas, c'est parce qu'il coûte neuf sous la bouteille.

— Vous êtes donc toujours avare, tante Angélique ? demanda l'abbé Fortier se renversant dans son fauteuil.

— Hélas ! mon Dieu ! monsieur l'abbé, avare ! il le faut bien quand on est pauvre.

— Allons donc, pauvre ! et la ferme des chaises que je vous donne pour rien, tante Angélique, quand je pourrais la louer cent écus à la première personne venue.

— Ah ! monsieur l'abbé, comment ferait-elle, cette personne-là ? Pour rien, monsieur l'abbé ! il n'y a que de l'eau à y boire !

— C'est pour cela que je vous offre un verre de vin, tante Angélique.

— Acceptez donc, dit mademoiselle Adélaïde ; cela fâchera mon oncle, si vous n'acceptez pas.

— Vous croyez que cela fâchera monsieur votre oncle ? dit tante Angélique, qui mourait d'envie d'accepter.

— Bien sûr.

— Alors, monsieur l'abbé, deux doigts de vin, s'il vous plaît, pour ne pas vous désobliger.

— Allons donc ! dit l'abbé Fortier remplissant un plein verre d'un joli bourgogne pur comme un rubis ; avalez-moi cela, tante Angélique, et, quand vous compterez vos écus, vous croirez en avoir le double.

Tante Angélique allait porter le verre à ses lèvres.

— Mes écus ? dit-elle. Ah ! monsieur l'abbé, ne dites point de pareilles choses, vous qui êtes un homme du bon Dieu, on vous croirait.

— Buvez, tante Angélique ; buvez !

Tante Angélique trempa, comme pour faire plaisir à l'abbé Fortier, ses lèvres dans le verre, et, tout en fermant les yeux, avala béatement le tiers de son contenu, à peu près.

— Oh ! que c'est fort ! dit-elle ; je ne sais pas comment on peut boire du vin pur !

— Et moi, dit l'abbé, je ne sais pas comment on peut mettre de l'eau dans son vin ; mais n'importe, cela n'empêche pas que je parie, tante Angélique, que vous avez un joli magot !

— Oh ! monsieur l'abbé, monsieur l'abbé, ne dites pas cela ! je ne peux pas même payer mes contributions, qui sont de trois livres dix sous par an.

Et tante Angélique avala le second tiers du vin contenu dans le verre.

— Oui, je sais que vous dites cela ; mais je n'en réponds pas moins que, le jour où vous rendrez votre âme à Dieu, si votre neveu Ange Pitou cherche bien, il trouvera, dans quelque vieux bas de laine, de quoi acheter toute la rue du Pleu.

— Monsieur l'abbé ! monsieur l'abbé ! s'écria tante Angélique, si vous dites de pareilles choses, vous me ferez assassiner par les brigands qui brûlent les fermes et qui coupent les moissons, car, sur la parole d'un saint homme comme vous, ils croiront que je suis riche... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! quel malheur !

Et, les yeux humides d'une larme de bien-être, elle avala le reste du verre de vin.

— Eh bien, fit l'abbé, toujours goguenard, vous voyez bien que vous vous y habitueriez, à ce petit vin-là, tante Angélique.

— C'est égal, dit la vieille, il est bien fort !

L'abbé avait à peu près fini de souper.

— Eh bien, demanda-t-il, voyons ! quel est ce nouveau scandale qui trouble Israël ?

— Monsieur l'abbé, la Billotte vient d'arriver par la diligence avec son enfant !

— Ah ! ah ! fit l'abbé, je croyais, moi, qu'elle l'avait mis aux Enfants-Trouvés ?

— Et elle aurait bien fait, dit tante Angélique ; au moins, le pauvre petit n'aurait pas eu à rougir de sa mère !

— Au fait, tante Angélique, dit l'abbé, voilà l'institution envisagée sous un nouveau point de vue. — Et que vient-elle faire ici ?

— Il paraît qu'elle vient voir sa mère ; car elle a demandé aux enfants si sa mère vivait encore.

— Vous savez, tante Angélique, dit l'abbé avec un méchant sourire, qu'elle a oublié de se confesser, la mère Billot ?

— Oh ! monsieur l'abbé, reprit tante Angélique, ça, ce n'est pas sa faute : la pauvre femme a, depuis trois ou quatre mois, perdu la tête, à ce

qu'il paraît ; mais c'était, du temps où la fille ne lui avait pas fait tant de peine, une femme bien dévote, bien craignant Dieu, et qui, quand elle venait à l'église, prenait toujours deux chaises, une pour s'asseoir, et l'autre pour mettre ses pieds.

— Et son mari ? demanda l'abbé, les yeux étincelants de colère ; le citoyen Billot, le vainqueur de la Bastille, combien en prenait-il de chaises, lui ?

— Ah ! dame ! je ne sais pas, répondit naïvement tante Angélique ; il n'y venait jamais, à l'église ; mais, quant à la mère Billot...

— C'est bien, c'est bien, dit l'abbé ; c'est un compte que nous réglerons le jour de son enterrement.

Puis, faisant le signe de la croix :

— Dites les grâces avec moi, mes sœurs.

Les vieilles filles répétèrent le signe de la croix que venait de faire l'abbé, et dirent dévotement les grâces avec lui.

XXVII

LA FILLE ET LA MÈRE

PENDANT ce temps, Catherine poursuivait son chemin. En sortant de la ruelle, elle avait pris à gauche, suivi la rue de Lormet, et, au bout de cette rue, avait, par une sente tracée à travers champs, rejoint le chemin de Pisseleu.

Tout était un souvenir douloureux pour Catherine le long de ce chemin.

Et, d'abord, ce fut ce petit pont où Isidore lui avait dit adieu, et où elle était restée évanouie jusqu'au moment où Pitou l'avait retrouvée, froide et glacée.

Puis, en approchant de la ferme, le saule creux où Isidore cachait ses lettres.

Puis, en approchant encore, cette petite fenêtre par laquelle Isidore entrait chez elle ; et où le jeune homme avait été ajusté par Billot cette nuit où, par bonheur, le fusil du fermier avait fait long feu.

Puis, enfin, en face de la grande porte de la ferme, cette route de Boursonnes que Catherine avait si souvent parcourue, et qu'elle connaissait si bien, la route par laquelle venait Isidore...

Que de fois, la nuit, accoudée à cette fenêtre, les yeux fixés sur la route, elle avait attendu hale-

tante, et, en apercevant dans l'ombre son amant, toujours exact, toujours fidèle, senti sa poitrine se desserrer, puis ouvert les deux bras à sa rencontre !

Aujourd'hui, il était mort ; mais, au moins, ses deux bras réunis sur sa poitrine y pressaient son enfant.

Que disaient donc tous ces gens de son déshonneur, de sa honte ?

Un si bel enfant pouvait-il jamais être pour une mère une honte ou un déshonneur ?

Aussi entra-t-elle rapidement et sans crainte dans la ferme.

Un gros chien aboya sur son passage ; puis, tout à coup, reconnaissant sa jeune maîtresse, il s'approcha d'elle de toute la longueur de sa chaîne, et se dressa, les pattes en l'air, et tout en poussant de petits cris joyeux.

Aux abois du chien, un homme parut sur la porte, venant voir qui en était la cause.

— Mademoiselle Catherine ! s'écria-t-il.

— Père Clouïs ! dit Catherine à son tour.

— Ah ! soyez la bienvenue, ma chère demoiselle ! dit le vieux garde ; la maison a bien besoin de votre présence, allez !

— Et ma pauvre mère ? demanda Catherine.

— Hélas ! ni mieux, ni pis, ou plutôt pis que mieux ; elle s'éteint, pauvre chère femme !

— Et où est-elle ?

— Dans sa chambre.

— Toute seule ?

— Non, non, non... Ah ! je n'aurais pas permis cela. Dame ! il faut m'excuser, mademoiselle Catherine, en votre absence à tous, j'ai un peu fait le maître ici ; le temps que vous avez passé dans ma

pauvre hutte, ça m'a fait un peu de la famille : je vous aimais tant, vous et ce pauvre M. Isidore !

— Vous avez su ?... dit Catherine essuyant deux larmes.

— Oui, oui, tué pour la reine, comme M. Georges... Enfin, mademoiselle, que voulez-vous ! il vous a laissé ce bel enfant, n'est-ce pas ? Il faut pleurer le père, mais sourire au fils.

— Merci, père Clouïs, dit Catherine en tendant sa main au vieux garde ; mais ma mère ?...

— Elle est là dans sa chambre, comme je vous ai dit, avec madame Clément, la même garde-malade qui vous a soignée.

— Et..., demanda Catherine hésitant, a-t-elle encore sa connaissance, pauvre mère ?

— Il y a des fois qu'on le croirait, dit le père Clouïs : c'est quand on prononce votre nom... Ah ! cela, c'est le grand moyen, il a agi jusqu'à avant-hier ; ce n'est que depuis avant-hier qu'elle ne donne plus signe de connaissance, même lorsque l'on parle de vous.

— Entrons, entrons, père Clouïs ! dit Catherine.

— Entrez, mademoiselle, fit le vieux garde en ouvrant la porte de la chambre de madame Billot.

Catherine plongea son regard dans la chambre. Sa mère, couchée dans son lit aux rideaux de serge verte, éclairée par une de ces lampes à trois becs comme nous en voyons encore aujourd'hui dans les fermes, était gardée, ainsi que l'avait dit le père Clouïs, par madame Clément.

Celle-ci, assise dans un grand fauteuil, roupillait dans cet état de somnolence particulier aux gardes-malades, et qui est un milieu somnambulique entre la veille et le sommeil.

La pauvre mère Billot ne semblait pas changée ; seulement, son teint était devenu d'une pâleur d'ivoire.

On eût dit qu'elle dormait.

— Ma mère ! ma mère ! cria Catherine en se précipitant sur le lit.

La malade ouvrit les yeux, fit un mouvement de tête vers Catherine ; un éclair d'intelligence brilla dans son regard ; ses lèvres balbutièrent des sons inintelligibles, n'atteignant pas même à la valeur de mots sans suite ; sa main se souleva, cherchant à compléter, par le toucher, les sens presque éteints de l'ouïe et de la vue ; mais cet effort avorta, le mouvement s'éteignit, l'œil se referma, le bras pesa comme un corps inerte sur la tête de Catherine, à genoux devant le lit de sa mère, et la malade rentra dans l'immobilité dont elle était momentanément sortie à la secousse galvanique que lui avait imprimée la voix de sa fille.

Des deux léthargies du père et de la mère, avaient, comme deux éclairs partant de deux horizons opposés, jailli deux sentiments tout contraires :

Le père Billot était sorti de son évanouissement pour repousser Catherine loin de lui ;

La mère Billot était sortie de sa torpeur pour attirer Catherine à elle.

L'arrivée de Catherine avait produit une révolution dans la ferme.

C'était Billot que l'on attendait, et non sa fille.

Catherine raconta l'accident arrivé à Billot, et dit comment, à Paris, le mari était aussi près de la mort que la femme l'était à Pisseleu.

Seulement, il était évident que chacun des deux

moribonds suivait une voie différente : Billot allait de la mort à la vie ; sa femme allait de la vie à la mort.

Catherine rentra dans sa chambre de jeune fille. Il y avait bien des larmes pour elle dans les souvenirs que lui rappelait cette petite chambre, où elle avait passé par les beaux rêves de l'enfant, par les passions brûlantes de la jeune fille, et où elle revenait avec le cœur brisé de la veuve.

Dès ce moment, au reste, Catherine reprit dans la maison en désordre toute l'autorité que son père lui avait concédée un jour, au détriment de sa mère.

Le père Clouïs, remercié et récompensé, reprit le chemin de son *terrier*, comme il appelait la hutte de la pierre Clouïse.

Le lendemain, le docteur Raynal vint à la ferme.

Il y venait tous les deux jours, par un sentiment de conscience plutôt que par un sentiment d'espoir ; il savait très bien qu'il n'y avait rien à faire, et que cette vie, qui s'éteignait comme fait une lampe qui use un reste d'huile, ne pouvait être sauvée par aucun effort humain.

Il fut tout joyeux de trouver la jeune fille arrivée.

Il aborda la grande question qu'il n'eût pas osé débattre avec Billot : celle des sacrements.

Billot, on le sait, était un voltairien enragé.

Ce n'était pas que le docteur Raynal fût d'une dévotion exemplaire ; non, tout au contraire : à l'esprit du temps il joignait l'esprit de la science.

Or, si le temps n'en était encore qu'au doute, la science en était déjà à la négation.

Cependant, le docteur Raynal, dans les circonstances analogues à celle où il se trouvait, regardait comme un devoir d'avertir les parents.

Les parents pieux faisaient leur profit de l'avertissement et envoyaient chercher le prêtre.

Les parents impies ordonnaient, si le prêtre se présentait, qu'on lui fermât la porte au nez.

Catherine était pieuse.

Elle ignorait les dissentiments qui avaient eu lieu entre Billot et l'abbé Fortier, ou plutôt elle n'y attachait pas grande importance.

Elle chargea madame Clément de se rendre chez l'abbé Fortier, et de le prier de venir apporter les derniers sacrements à sa mère. — Pisseleu, étant un trop petit hameau pour avoir son église et son curé à part, relevait de Villers-Cotterets. C'était même au cimetière de Villers-Cotterets qu'on enterrait les morts de Pisseleu.

Une heure après, la sonnette du viatique tintait à la porte de la ferme.

Le saint sacrement fut reçu à deux genoux par Catherine.

Mais à peine l'abbé Fortier fut-il entré dans la chambre de la malade, à peine se fut-il aperçu que celle pour laquelle on l'avait appelé était sans parole, sans regard, sans voix, qu'il déclara qu'il ne donnait l'absolution qu'aux gens qui pouvaient se confesser ; et, quelque instance qu'on lui fît, il remporta le viatique.

L'abbé Fortier était un prêtre de l'école sombre et terrible : il eût été saint Dominique en Espagne, et Valverde au Mexique.

Il n'y avait point à s'adresser à un autre que lui : Pisseleu, nous l'avons dit, relevait de sa paroisse, et nul prêtre des environs n'eût osé empiéter sur ses droits.

Catherine était un cœur pieux et tendre, mais

en même temps plein de raison : elle ne prit du refus de l'abbé Fortier que le souci qu'elle en devait prendre, espérant que Dieu serait plus indulgent en faveur de la pauvre mourante que ne l'était son ministre.

Puis elle continua d'accomplir ses devoirs de fille envers sa mère, ses devoirs de mère envers son enfant, se partageant tout entière entre cette jeune âme qui entrait dans la vie, et cette âme fatiguée qui allait en sortir.

Pendant huit jours et huit nuits, elle ne quitta le lit de sa mère que pour aller au berceau de son enfant.

Dans la nuit du huitième au neuvième jour, tandis que la jeune fille veillait au chevet du lit de la mourante — laquelle, pareille à une barque qui sombre et s'enfonce de plus en plus dans la mer, s'engloutissait peu à peu dans l'éternité — la porte de la chambre de madame Billot s'ouvrit, et Pitou parut sur le seuil.

Il arrivait de Paris, d'où il était parti le matin, selon son habitude.

En le voyant, Catherine tressaillit.

Un instant elle craignit que son père ne fût mort.

Mais la physionomie de Pitou, sans être précisément gaie, n'était cependant point celle d'un homme qui apporte une funèbre nouvelle.

En effet, Billot allait de mieux en mieux ; depuis quatre ou cinq jours, le docteur avait répondu de lui, et, le matin du départ de Pitou, le malade avait dû être transporté de l'hôpital du Gros-Caillou chez le docteur.

Du moment que Billot avait cessé d'être en

danger, Pitou avait déclaré sa résolution formelle de retourner à Pisseleu.

Ce n'était plus pour Billot qu'il craignait, c'était pour Catherine.

Pitou avait prévu le moment où l'on annoncerait à Billot ce qu'on n'avait point voulu lui annoncer encore, c'est-à-dire l'état dans lequel se trouvait sa femme.

Sa conviction était qu'à ce moment-là, si faible qu'il fût, Billot partirait pour Villers-Cotterets. Et qu'arriverait-il, s'il trouvait Catherine à la ferme ?...

Le docteur Gilbert n'avait point caché à Pitou l'effet qu'avaient produit sur le blessé l'entrée de Catherine et sa station d'un instant près du lit du malade.

Il était évident que cette vision était restée au fond de son esprit, comme au fond de la mémoire reste, quand on se réveille, le souvenir d'un mauvais rêve.

A mesure que sa raison était revenue, le blessé avait jeté autour de lui des regards qui avaient peu à peu passé de l'inquiétude à la haine.

Sans doute s'attendait-il à voir d'un moment à l'autre la vision fatale reparaître.

Au reste, il n'en avait pas dit un mot ; pas une seule fois il n'avait prononcé le nom de Catherine ; mais le docteur Gilbert était un trop profond observateur pour n'avoir pas tout deviné, tout lu.

En conséquence, aussitôt Billot convalescent, il avait expédié Pitou à la ferme.

C'était à lui d'en éloigner Catherine. Pitou aurait, pour arriver à ce résultat, deux ou trois jours devant lui, le docteur ne voulant pas, avant deux ou trois jours encore, risquer d'annoncer au con-

valescent la mauvaise nouvelle qu'avait apportée Pitou.

Celui-ci fit part de ses craintes à Catherine avec toute l'angoisse que le caractère de Billot lui inspirait à lui-même ; mais Catherine déclara que, son père dût-il la tuer au chevet du lit de la mourante, elle ne s'éloignerait pas avant d'avoir fermé les yeux de sa mère.

Pitou gémit profondément de cette détermination ; mais il ne trouva pas un mot pour la combattre.

Il se tint donc là, prêt à s'interposer, en cas de besoin, entre le père et la fille.

Deux jours et deux nuits s'écoulèrent encore ; pendant ces deux jours et ces deux nuits, la vie de la mère Billot sembla s'envoler souffle à souffle.

Depuis dix jours déjà, la malade ne mangeait plus ; on ne la soutenait qu'en lui introduisant de temps en temps une cuillerée de sirop dans la bouche.

On n'aurait pas cru qu'un corps pût vivre avec un pareil soutien. — Il est vrai que ce pauvre corps vivait si peu !

Pendant la nuit du dixième au onzième jour, au moment où tout souffle semblait éteint chez elle, la malade parut se ranimer, les bras firent quelques mouvements, les lèvres s'agitèrent, les yeux s'ouvrirent grands et fixes.

— Ma mère ! ma mère ! cria Catherine.

Et elle se précipita vers la porte pour aller chercher son enfant.

On eût dit que Catherine tirait l'âme de sa mère avec elle ; lorsqu'elle rentra, tenant le petit Isidore entre ses bras, la mourante avait fait un mouvement pour se tourner du côté de la porte.

Les yeux étaient restés tout grands ouverts et fixes.

Au retour de la jeune fille, les yeux jetèrent un éclair, la bouche un cri ; les bras s'étendirent.

Catherine tomba à genoux avec son enfant devant le lit de sa mère.

Alors, un phénomène étrange s'opéra : la mère Billot se souleva sur son oreiller, étendit lentement les deux bras au-dessus de la tête de Catherine et de son fils ; puis, après un effort pareil à celui du jeune fils de Crésus :

— Mes enfants, dit-elle, je vous bénis !

Et elle retomba sur l'oreiller, ses bras s'affaissèrent, sa voix s'éteignit.

Elle était morte.

Ses yeux seuls étaient restés ouverts, comme si la pauvre femme, ne l'ayant pas assez vue de son vivant, eût voulu encore regarder sa fille de l'autre côté du tombeau.

XXVIII

OÙ L'ABBÉ FORTIER EXÉCUTE, A L'ENDROIT DE LA MÈRE BILLOT, LA MENACE QU'IL AVAIT FAITE A LA TANTE ANGÉLIQUE.

CATHERINE ferma pieusement les yeux de sa mère, avec la main d'abord, puis ensuite avec les lèvres.

Madame Clément avait depuis longtemps prévu cette heure suprême, et avait d'avance acheté deux cierges.

Tandis que Catherine, toute ruisselante de larmes, reportait dans sa chambre son enfant qui pleurait, et l'endormait en lui donnant le sein, madame Clément allumait les deux cierges aux deux côtés du chevet du lit, croisait les deux mains de la morte sur sa poitrine, lui mettait un crucifix entre les mains, et plaçait sur une chaise un bol plein d'eau bénite, avec une branche de buis du dernier dimanche des Rameaux.

Lorsque Catherine rentra, elle n'eut plus qu'à se mettre à genoux près du lit de sa mère, son livre de prières à la main.

Pendant ce temps, Pitou se chargeait des autres détails funèbres : c'est-à-dire que, n'osant aller chez l'abbé Fortier, avec lequel, on s'en souvient, il était en délicatesse, il alla chez le sacristain pour

commander la messe mortuaire, chez les porteurs pour les prévenir de l'heure à laquelle ils devaient enlever le cercueil, chez le fossoyeur pour lui dire de creuser la fosse.

Puis, de là, il alla à Haramont avertir son lieutenant, son sous-lieutenant et ses trente et un hommes de garde nationale que l'enterrement de madame Billot avait lieu le lendemain à onze heures du matin.

Comme la mère Billot n'avait de son vivant, pauvre femme, occupé ni aucune fonction publique, ni aucun grade dans la garde nationale ou dans l'armée, la communication de Pitou à l'endroit de ses hommes fut officieuse, et non officielle, bien entendu ; ce fut une invitation d'assister à l'inhumation, et non un ordre.

Mais on savait trop ce qu'avait fait Billot pour cette révolution qui tournait toutes les têtes et enflammait tous les cœurs ; on savait trop le danger qu'en ce moment même courait encore Billot couché sur son lit de douleur, blessé qu'il avait été en défendant la cause sainte, pour ne pas regarder l'invitation comme un ordre : toute la garde nationale d'Haramont promit donc à son chef de se trouver volontairement et instantanément en armes le lendemain, à onze heures précises, à la maison mortuaire.

Le soir, Pitou était de retour à la ferme ; à la porte, il trouva le menuisier, qui apportait la bière sur son épaule.

Pitou avait instinctivement toutes les délicatesses du cœur, que l'on trouve si rarement chez les paysans, et même chez les gens du monde ; il fit cacher le menuisier et son cercueil dans l'écurie,

et, pour épargner à Catherine la vue de la funèbre boîte, le bruit terrible du marteau, il entra seul.

Catherine priait au pied du lit de sa mère : le cadavre par les soins pieux des deux femmes, avait été lavé et cousu dans son linceul.

Pitou rendit compte à Catherine de l'emploi de sa journée, et l'invita à aller prendre un peu l'air.

Mais Catherine voulait remplir ses devoirs jusqu'au bout ; elle refusa.

— Cela fera du mal à votre cher petit Isidore, de ne pas sortir, dit Pitou.

— Emportez-le, et faites-lui prendre l'air, monsieur Pitou.

Il fallait que Catherine eût une bien grande confiance dans Pitou pour lui confier son enfant, ne fût-ce que cinq minutes.

Pitou sortit comme pour obéir ; mais, au bout de cinq minutes, il revint.

— Il ne veut pas sortir avec moi, dit-il ; il pleure !

Et, en effet, par les portes ouvertes, Catherine entendit les cris de son enfant.

Elle baisa le front du cadavre, dont, à travers la toile, on distinguait encore la forme et presque les traits, et, partagée entre ses deux sentiments de fille et de mère, elle quitta sa mère pour aller à son enfant.

Le petit Isidore pleurait, en effet ; Catherine le prit dans ses bras, et, suivant Pitou, sortit de la ferme.

Derrière elle, le menuisier et sa bière y entraient.

Pitou voulait éloigner Catherine pendant une demi-heure à peu près.

Comme au hasard, il la conduisait sur le chemin de Boursonnes.

Ce chemin était si plein de souvenirs pour la

pauvre enfant, qu'elle y fit une demi-lieue sans dire un mot à Pitou, écoutant les différentes voix de son cœur, et leur répondant silencieusement comme elles parlaient.

Quand Pitou crut la besogne funéraire terminée :

— Mademoiselle Catherine, dit-il, si nous revenions à la ferme ?...

Catherine sortit de ses pensées comme d'un rêve.

— Oh ! oui, dit-elle. Vous êtes bien bon, mon cher Pitou !

Et elle reprit le chemin de Pisseleu.

Au retour, madame Clément fit, de la tête, signe à Pitou que la funèbre opération était achevée.

Catherine rentra dans sa chambre pour coucher le petit Isidore.

Ce soin maternel accompli, elle voulut aller reprendre sa place au chevet de la morte.

Mais sur le seuil de sa chambre elle trouva Pitou.

— Inutile, mademoiselle Catherine, lui dit celui-ci, tout est terminé.

— Comment, tout est terminé ?

— Oui... En notre absence, mademoiselle...

Pitou hésita.

— En notre absence, le menuisier...

— Ah ! voilà pourquoi vous avez insisté pour que je sortisse... Je comprends, bon Pitou !

Et Pitou, pour sa récompense, reçut de Catherine un regard reconnaissant.

— Une dernière prière, ajouta la jeune fille, et je reviens.

Catherine marcha droit à la chambre de sa mère, et y entra.

Pitou la suivait sur la pointe du pied ; mais il s'arrêta sur le seuil.

La bière était posée sur deux chaises au milieu de la chambre.

A cette vue, Catherine s'arrêta en tressaillant, et de nouvelles larmes coulèrent de ses yeux.

Puis elle alla s'agenouiller devant le cercueil, appuyant au chêne son front pâli par la fatigue et la douleur.

Sur la voie douloureuse qui conduit le mort de son lit d'agonie au tombeau, sa demeure éternelle, les vivants qui le suivent se heurtent à chaque instant à quelque nouveau détail qui semble destiné à faire jaillir des cœurs endoloris jusqu'à leur dernière larme.

La prière fut longue ; Catherine ne pouvait s'arracher d'auprès du cercueil ; elle comprenait bien, la pauvre fille, qu'elle n'avait plus, depuis la mort d'Isidore, que deux amis sur cette terre : sa mère et Pitou.

Sa mère venait de la bénir et de lui dire adieu ; sa mère dans le cercueil aujourd'hui, serait dans la tombe demain.

Pitou lui restait seul !

On ne quitte pas sans peine son avant-dernier ami, quand cet avant-dernier ami est une mère !

Pitou sentit bien qu'il lui fallait venir en aide à Catherine ; il entra, et, voyant ses paroles inutiles, il essaya de soulever la jeune fille par-dessous les bras.

— Encore une prière, monsieur Pitou ! une seule !

— Vous vous rendrez malade, mademoiselle Catherine, dit Pitou.

— Après ? demanda Catherine.

— Alors, je vais chercher une nourrice pour M. Isidore.

— Tu as raison, tu as raison, Pitou, dit la jeune fille. Mon Dieu ! que tu es bon, Pitou ! mon Dieu ! que je t'aime !

Pitou chancela et faillit tomber à la renverse.

Il alla à reculons s'appuyer près de la porte, contre la muraille, et des larmes silencieuses, presque de joie, coulèrent sur ses joues.

Catherine ne venait-elle pas de lui dire qu'elle l'aimait ?

Pitou ne s'abusait point sur la façon dont l'aimait Catherine ; mais, de quelque façon que Catherine l'aimât, c'était beaucoup pour lui.

Sa prière finie, Catherine, comme elle l'avait promis à Pitou, se leva et vint d'un pas lent s'appuyer à l'épaule du jeune homme.

Pitou passa son bras autour de la taille de Catherine pour l'entraîner.

Celle-ci se laissa faire ; mais, avant de franchir le seuil, tournant la tête par-dessus l'épaule de Pitou, et jetant un dernier regard sur le cercueil, tristement éclairé par les deux cierges :

— Adieu, mère ! une dernière fois, adieu ! dit-elle.

Et elle sortit.

A la porte de la chambre de Catherine et au moment où celle-ci allait y entrer, Pitou l'arrêta.

Catherine commençait à si bien connaître Pitou, qu'elle comprit que Pitou avait quelque chose à lui dire.

— Eh bien ? demanda-t-elle.

— Eh bien, balbutia Pitou un peu embarrassé, ne trouvez-vous pas, mademoiselle Catherine, que le moment serait venu de quitter la ferme ?

— Je ne quitterai la ferme que quand ma mère elle-même l'aura quittée, répondit la jeune fille.

Catherine avait dit ces mots avec une telle fermeté, que Pitou vit bien que c'était une résolution irrévocable.

— Et, quand vous quitterez la ferme, dit Pitou, vous savez qu'il y a, à une lieue d'ici, deux endroits où vous êtes sûre d'être bien reçue : la hutte du père Clouïs et la petite maison de Pitou.

Pitou appelait sa chambre et son cabinet une *maison*.

— Merci, Pitou ! répondit Catherine indiquant en même temps, d'un signe de tête, qu'elle accepterait l'un ou l'autre de ces deux asiles.

Catherine rentra dans sa chambre sans s'inquiéter de Pitou, qui, lui, était toujours sûr de trouver un gîte.

Le lendemain matin, dès dix heures, les amis convoqués pour la funèbre cérémonie affluèrent à la ferme.

Tous les fermiers des environs, ceux de Boursonnes, de Noue, d'Ivors, de Coyolles, de Largny, d'Haramont et de Vivières, étaient au rendez-vous.

Le maire de Villers-Cotterets, le bon M. de Longpré, y était un des premiers.

A dix heures et demie, la garde nationale d'Haramont, tambour battant, drapeau déployé, arriva sans qu'il lui manquât un homme.

Catherine, toute vêtue de noir, tenant entre ses bras son enfant, tout vêtu de noir comme elle, recevait chaque arrivant, et nul, il faut le dire, n'eut un autre sentiment que le respect pour cette mère et pour cet enfant vêtus d'un double deuil.

A onze heures, plus de trois cents personnes étaient réunies à la ferme.

Le prêtre, les hommes d'Église, les porteurs manquaient seuls.

On attendit un quart d'heure.

Rien ne vint.

Pitou monta dans le grenier le plus élevé de la ferme.

De la fenêtre de la ferme, on découvrait les deux kilomètres de plaine qui s'étendent de Villers-Cotterets au petit village de Pisseleu.

Si bons yeux qu'eût Pitou, il ne vit rien.

Il descendit et fit part à M. de Longpré, non seulement de ses observations, mais encore de ses réflexions.

Ses *observations* étaient que rien ne venait certainement ; ses *réflexions*, que rien ne viendrait probablement.

On lui avait raconté la visite de l'abbé Fortier, et le refus de celui-ci d'administrer les sacrements à la mère Billot.

Pitou connaissait l'abbé Fortier ; il devina tout : l'abbé Fortier ne voulait pas prêter le concours de son saint ministère à l'enterrement de madame Billot, et le prétexte, non la cause, était l'absence de la confession.

Ces réflexions, communiquées par Pitou à M. de Longpré, et par M. de Longpré aux assistants, produisirent une douloureuse impression.

On se regarda en silence ; puis une voix dit :

— Eh bien, quoi ! si l'abbé Fortier ne veut pas nous dire la messe, on s'en passera.

Cette voix, c'était celle de Désiré Maniquet.

Désiré Maniquet était connu pour ses opinions antireligieuses.

Il y eut un instant de silence.

Il était évident qu'il semblait bien hardi à l'assemblée de se passer de messe.

Et, cependant, on était en pleine école Voltaire et Rousseau.

— Messieurs, dit le maire, allons à Villers-Cotterets. A Villers-Cotterets, tout s'expliquera.

— A Villers-Cotterets ! crièrent toutes les voix.

Pitou fit un signe à quatre de ses hommes ; on glissa les canons de deux fusils sous la bière, et l'on enleva la morte.

A la porte, le cercueil passa devant Catherine, agenouillée, et devant le petit Isidore, qu'elle avait fait agenouiller près d'elle.

Puis, le cercueil passé, Catherine baisa le seuil de cette porte où elle comptait ne plus remettre le pied, et, en se relevant :

— Vous me trouverez, dit-elle à Pitou, dans la hutte du père Clouïs.

Et, par la cour de la ferme et les jardins qui donnaient sur les fonds d'une rue, elle s'éloigna rapidement.

XXIX

OÙ L'ABBÉ FORTIER VOIT QU'IL N'EST PAS TOUJOURS SI FACILE QU'ON LE CROIT DE TENIR LA PAROLE DONNÉE.

Le convoi s'avançait silencieusement, formant une longue ligne sur la route, lorsque, tout à coup, ceux qui fermaient la marche entendirent derrière eux un cri d'appel.

Ils se retournèrent.

Un cavalier accourait au grand galop, venant du côté d'Ivors, c'est-à-dire par la route de Paris.

Une portion de son visage était sillonnée par deux bandelettes noires ; il tenait son chapeau à la main, et faisait signe qu'on l'attendît.

Pitou se retourna comme les autres.

— Tiens ! dit-il, M. Billot... Bon ! je ne voudrais pas être dans la peau de l'abbé Fortier.

A ce nom de Billot, tout le monde fit halte.

Le cavalier s'avançait rapidement, et, au fur et à mesure qu'il avançait, comme Pitou avait reconnu le fermier, chacun à son tour le reconnaissait.

Arrivé à la tête du convoi, Billot sauta à bas de son cheval, auquel il jeta la bride sur le cou, et, après avoir dit d'une voix si bien accentuée, que

chacun l'entendit : « Bonjour et merci, citoyens ! » il prit, derrière le cercueil, la place de Pitou, qui, en son absence, conduisait le deuil.

Un valet d'écurie se chargea du cheval, et le reconduisit à la ferme.

Chacun jeta un regard curieux sur Billot.

Il avait maigri un peu, pâli beaucoup.

Une partie de son front et les contours de son œil gauche avaient conservé les couleurs violâtres du sang extravasé.

Ses dents serrées, ses sourcils froncés indiquaient une sombre colère qui n'attendait que le moment de se répandre au dehors.

— Savez-vous ce qui s'est passé ? demanda Pitou.

— Je sais tout, répondit Billot.

Aussitôt que Gilbert avait avoué au fermier l'état dans lequel se trouvait sa femme, celui-ci avait pris un cabriolet qui l'avait conduit jusqu'à Nanteuil.

Puis, comme le cheval n'avait pas pu le mener plus loin, Billot, tout faible qu'il était encore, avait pris un bidet de poste ; à Levignan, il avait relayé, et il arrivait à la ferme comme le convoi venait d'en sortir.

En deux mots alors, madame Clément lui avait tout dit. Billot était remonté à cheval ; au détour du mur, il avait aperçu le convoi, qui s'allongeait le long du chemin, et il l'avait arrêté par ses cris.

Maintenant, ainsi que nous l'avons dit, c'était lui qui, les sourcils froncés, la bouche menaçante, les bras croisés sur la poitrine, conduisait le deuil.

Déjà silencieux et sombre, le cortège devint plus sombre et plus silencieux encore.

A l'entrée de Villers-Cotterets, on trouva un groupe de personnes qui attendaient.

Ce groupe prit sa place dans le cortège.

A mesure que le convoi avançait à travers les rues, des hommes, des femmes, des enfants, sortaient des maisons, saluaient Billot, qui leur répondait d'un signe de tête, et s'incorporaient dans les rangs en prenant place à la queue.

Lorsque le convoi arriva sur la place, il comptait plus de cinq cents personnes.

De la place, on commençait à apercevoir l'église.

Ce qu'avait prévu Pitou arrivait : l'église était fermée.

On arriva à la porte, et l'on fit halte.

Billot était devenu livide ; l'expression de son visage se faisait de plus en plus menaçante.

L'église et la mairie se touchaient. Le serpent, qui était en même temps concierge de la mairie, et qui, par conséquent, dépendait à la fois du maire et de l'abbé Fortier, fut appelé et interrogé par M. de Longpré.

L'abbé Fortier avait défendu à aucun homme d'Église de prêter son concours à l'enterrement.

Le maire demanda où étaient les clefs de l'église.

Les clefs étaient chez le bedeau.

— Va chercher les clefs, dit Billot à Pitou.

Pitou ouvrit le compas de ses longues jambes, et revint cinq minutes après en disant :

— L'abbé Fortier a fait porter les clefs chez lui pour être sûr que l'église ne serait point ouverte.

— Il faut aller chercher les clefs chez l'abbé, dit Désiré Maniquet, promoteur-né des moyens extrêmes.

— Oui, oui, allons chercher les clefs chez l'abbé ! crièrent deux cents voix.

— Ce serait bien long, dit Billot, et, quand la

mort frappe à une porte, elle n'a pas l'habitude d'attendre.

Alors il regarda autour de lui : en face de l'église, on construisait une maison.

Les ouvriers charpentiers équarrissaient une poutre.

Billot marcha droit à eux, leur fit signe de la main qu'il avait besoin de la poutre qu'ils équarrissaient.

Les ouvriers s'écartèrent.

La poutre était posée sur des madriers.

Billot passa son bras entre la poutre et la terre, à peu près vers le milieu de la pièce de bois ; puis, d'un seul effort, il la souleva.

Mais il avait compté sur des forces absentes.

Sous ce poids énorme, le colosse chancela, et un instant on crut qu'il allait tomber.

Ce fut le passage d'un éclair ; Billot reprit son équilibre en souriant d'un sourire terrible ; puis il s'avança, la poutre sous le bras, d'un pas lent mais ferme.

On eût dit un de ces béliers antiques avec lesquels les Alexandre, les Annibal et les César renversaient les murailles.

Il se plaça, les jambes écartées, devant la porte, et la formidable machine commença de jouer.

La porte était de chêne ; les verrous, les serrures, les gonds étaient de fer.

Au troisième coup, les verrous, les serrures et les gonds avaient sauté ; la porte de chêne béait entr'ouverte.

Billot laissa tomber la poutre.

Quatre hommes la ramassèrent et la reportèrent avec peine à la place où Billot l'avait prise.

— Maintenant, monsieur le maire, dit Billot, faites placer le cercueil de ma pauvre femme, qui n'a jamais fait de mal à personne, au milieu du chœur, et toi, Pitou, réunis le bedeau, le suisse, les chantres et les enfants de chœur ; moi, je me charge du prêtre.

Le maire, conduisant le cercueil, entra dans l'église ; Pitou se mit à la recherche des chantres, des enfants de chœur, du bedeau et du suisse, se faisant accompagner de son lieutenant Désiré Maniquet et de quatre hommes, pour le cas où il trouverait des récalcitrants ; — Billot se dirigea vers la maison de l'abbé Fortier.

Plusieurs hommes voulurent suivre Billot.

— Laissez-moi seul, dit-il ; peut-être ce que je vais faire deviendra-t-il grave : à chacun la responsabilité de ses œuvres.

Et il s'éloigna, descendant la rue de l'Église, et prenant la rue de Soissons.

C'était la seconde fois, à un an de distance, que le fermier révolutionnaire allait se trouver en face du prêtre royaliste.

On se rappelle ce qui s'était passé la première fois ; probablement allait-on être témoin d'une semblable scène.

Aussi, en le voyant marcher d'un pas rapide vers la demeure de l'abbé, chacun demeurait-il immobile sur le seuil de sa porte, le suivant des yeux en secouant la tête, mais sans faire un pas.

— Il a défendu de le suivre, se disaient les uns aux autres les spectateurs.

La grande porte de l'abbé était fermée comme celle de l'église.

Billot regarda s'il y avait aux environs quelque

bâtisse à laquelle il pût emprunter une nouvelle poutre ; il n'y avait qu'une espèce de borne de grès déchaussée par l'oisiveté des enfants, et tremblant dans son orbite comme une dent dans son alvéole.

Le fermier s'avança vers la borne, la secoua violemment, élargit l'orbite, et arracha la borne de l'encadrement de pavés où elle était emboîtée.

Puis, la soulevant au-dessus de sa tête, comme un autre Ajax ou un nouveau Diomède, il recula de trois pas, et lança le bloc de granit avec la même force qu'eût fait une catapulte.

La porte brisée vola en morceaux.

En même temps que Billot se frayait ce formidable passage, la fenêtre du premier s'ouvrait, et l'abbé Fortier apparaissait, appelant de toutes ses forces ses paroissiens à son secours.

Mais la voix du pasteur fut méconnue par le troupeau, bien décidé à laisser le loup et le berger se démêler ensemble.

Il fallut un certain temps à Billot pour briser les deux ou trois portes qui le séparaient encore de l'abbé Fortier, comme il avait brisé la première.

La chose lui prit dix minutes, à peu près.

Aussi, au bout de dix minutes écoulées, après la première porte brisée, put-on, d'après les cris de plus en plus violents, et d'après les gestes de plus en plus expressifs de l'abbé, comprendre que cette agitation croissante venait de ce que le danger se rapprochait de plus en plus de lui.

En effet, tout à coup, on vit apparaître derrière le prêtre la tête pâle de Billot, puis une main s'étendre et s'abaisser puissamment sur son épaule.

Le prêtre se cramponna à la traverse de bois qui

servait d'appui à la fenêtre ; il était, lui aussi, d'une force proverbiale, et ce n'eût pas été chose facile à Hercule lui-même de lui faire lâcher prise.

Billot passa son bras, comme une ceinture, autour de la taille du prêtre ; s'arc-bouta sur ses deux jambes, et, d'une secousse à déraciner un chêne, il arracha l'abbé Fortier à la traverse de bois brisée entre ses mains.

Le fermier et le prêtre disparurent dans les profondeurs de la chambre, et l'on n'entendit plus que les cris de l'abbé, qui allaient s'éloignant comme le mugissement d'un taureau qu'un lion de l'Atlas entraîne vers son repaire.

Pendant ce temps, Pitou avait ramené, tremblants, chantres, enfants de chœur, bedeau et suisse ; tout cela, à l'exemple du serpent-concierge, s'était hâté de revêtir d'abord chapes et surplis, puis d'allumer les cierges et de préparer toutes choses pour la messe des morts.

On en était là quand on vit reparaître, par la petite sortie donnant sur la place du château, Billot, que l'on attendait à la grande porte de la rue de Soissons.

Il traînait après lui le prêtre, et cela, malgré sa résistance, d'un pas aussi rapide que s'il eût marché seul.

Ce n'était plus un homme ; c'était une des forces de la nature, quelque chose comme un torrent ou une avalanche ; rien d'humain ne semblait capable de lui résister : il eût fallu un élément pour lutter contre lui !

Le pauvre abbé, à cent pas de l'église, cessa de résister.

Il était complètement dompté.

Tout le monde s'écarta pour laisser passer ces deux hommes.

L'abbé jeta un regard effaré sur la porte brisée comme un carreau de vitre, et, voyant à leurs places, — leur instrument, leur hallebarde ou leur livre à la main, — tous ces hommes à qui il avait défendu de mettre le pied dans l'église, il secoua la tête comme s'il eût reconnu que quelque chose de puissant, d'irrésistible, pesait, non pas sur la religion, mais sur ses ministres.

Il entra dans la sacristie, et en sortit un instant après en costume d'officiant, et le saint sacrement à la main.

Mais, au moment où, après avoir monté les marches de l'autel et déposé le saint ciboire sur la table sainte, il se retournait pour dire les premières paroles de l'office, Billot étendit la main.

— Assez, mauvais serviteur de Dieu ! dit-il ; j'ai tenté de courber ton orgueil, voilà tout ; mais je veux qu'on sache qu'une sainte femme comme la mienne peut se passer des prières d'un prêtre fanatique et haineux comme toi.

Puis, comme une grande rumeur montait sous les voûtes de l'église à la suite de ces paroles :

— S'il y a sacrilège, dit-il, que le sacrilège retombe sur moi.

Et, se tournant vers l'immense cortège qui emplissait non seulement l'église, mais encore la place de la mairie et celle du château :

— Citoyens, dit-il, au cimetière !

Toutes les voix répétèrent : « Au cimetière ! »

Les quatre porteurs alors passèrent de nouveau les canons de leurs fusils sous le cercueil, enlevèrent le corps, et, comme ils étaient venus, sans prêtre,

sans chants d'église, sans aucune des pompes funéraires dont la religion a l'habitude de faire escorte à la douleur des hommes, ils s'acheminèrent, Billot conduisant le deuil, six cents personnes suivant le convoi, vers le cimetière, situé, on s'en souvient, au bout de la ruelle du Pleux, à vingt-cinq pas de la maison de tante Angélique.

La porte du cimetière était fermée comme celle de l'abbé Fortier, comme celle de l'église.

Là, chose étrange ! devant ce faible obstacle, Billot s'arrêta.

La mort respectait les morts.

Sur un signe du fermier, Pitou courut chez le fossoyeur.

Le fossoyeur avait la clef du cimetière ; c'était trop juste.

Cinq minutes après, Pitou rapportait non seulement la clef, mais encore deux bêches.

L'abbé Fortier avait proscrit la pauvre morte, et de l'église et de la terre sainte : le fossoyeur avait reçu l'ordre de ne point creuser de tombe.

A cette dernière manifestation de la haine du prêtre contre le fermier, quelque chose de pareil à un frisson de menace courut parmi les assistants. S'il y eût eu dans le cœur de Billot le quart du fiel qui entre dans l'âme des dévots, et qui avait l'air d'étonner Boileau, Billot n'avait qu'un mot à dire, et l'abbé Fortier avait, enfin, la satisfaction de ce martyre qu'il avait appelé à grands cris, le jour où il avait refusé de dire la messe sur l'autel de la Patrie.

Mais Billot avait la colère du peuple et du lion ; il déchirait, broyait, brisait en passant, mais ne revenait point sur ses pas.

Il fit un signe de remerciement à Pitou, dont il comprit l'intention, prit la clef de ses mains, ouvrit la porte, fit passer le cercueil d'abord, le suivit, et fut lui-même suivi du cortège funéraire, qui s'était recruté de tout ce qui pouvait marcher.

Les royalistes et les dévots étaient seuls restés chez eux.

Il va sans dire que tante Angélique, qui était de ces derniers, avait fermé sa porte avec terreur en criant à l'abomination de la désolation, et en appelant les foudres célestes sur la tête de son neveu.

Mais tout ce qui avait un bon cœur, un sens droit, l'amour de la famille ; tout ce que révoltait la haine substituée à la miséricorde, la vengeance à la mansuétude, les trois quarts enfin de la ville étaient là, protestant, non pas contre Dieu, non pas contre la religion, mais contre les prêtres et leur fanatisme.

Arrivés à l'endroit où aurait dû être la tombe, et où le fossoyeur, ignorant qu'il recevrait l'ordre de ne point la creuser, avait déjà marqué sa place, Billot tendit la main à Pitou, qui lui donna une de ses deux bêches.

Alors, Billot et Pitou, la tête découverte, au milieu d'un cercle de citoyens la tête découverte comme eux, sous le soleil dévorant des derniers jours de juillet, se mirent à creuser la tombe de la malheureuse créature qui, pieuse et résignée entre toutes, eût été bien étonnée si, de son vivant, on lui eût dit de quel scandale elle serait cause après sa mort.

Le travail dura une heure, et ni l'un ni l'autre des deux travailleurs n'eut l'idée de se relever avant qu'il fût fini.

Pendant ce temps, on avait été chercher des cordes, et, le travail achevé, les cordes étaient prêtes.

Ce furent encore Billot et Pitou qui descendirent le cercueil dans la fosse.

Ces deux hommes rendaient si simplement et si naturellement ce devoir suprême à celle qui l'attendait, qu'aucun des assistants n'eut l'idée de leur offrir son aide.

On eût regardé comme un sacrilège de ne pas les laisser faire jusqu'au bout.

Seulement, aux premières pelletées de terre qui retentirent sur la bière de chêne, Billot passa sa main sur ses yeux, et Pitou sa manche.

Puis ils se mirent à repousser résolument la terre.

Quand ce fut fini, Billot jeta loin de lui sa bêche, et tendit ses deux bras à Pitou.

Pitou se jeta sur la poitrine du fermier.

— Dieu m'est témoin, dit Billot, que j'embrasse en toi tout ce qu'il y a de vertus simples et grandes sur la terre : la charité, le dévouement, l'abnégation, la fraternité, et que je dévouerai ma vie au triomphe de ces vertus !

Puis, étendant la main sur la tombe :

— Dieu m'est témoin, dit-il encore, que je jure une guerre éternelle au roi, qui m'a fait assassiner ; aux nobles, qui ont déshonoré ma fille ; aux prêtres, qui ont refusé la sépulture à ma femme !

Et, se retournant vers les spectateurs pleins de sympathie pour cette triple adjuration :

— Frères ! dit Billot, une nouvelle assemblée va être convoquée à la place des traîtres qui siègent à cette heure aux Feuillants : choisissez-moi pour

représentant à cette assemblée, et vous verrez si je sais tenir mes serments.

Un cri d'adhésion universelle répondit à la proposition de Billot, et, dès cette heure, sur la tombe de sa femme, terrible autel, digne du serment terrible qu'il venait de recevoir, la candidature de Billot à l'Assemblée législative fut *posée ;* après quoi, Billot ayant remercié ses compatriotes de la sympathie qu'ils venaient de lui montrer dans son amitié et dans sa haine, chacun, citadin ou paysan, se retira chez soi, emportant dans son cœur cet esprit de propagande révolutionnaire à qui fournissaient, dans leur aveuglement, ses armes les plus mortelles ceux-là mêmes — rois, nobles et prêtres — ceux-là mêmes qu'il devait dévorer !

FIN DU TOME QUATRIÈME

IMPRIMERIE NELSON, ÉDIMBOURG, ÉCOSSE
PRINTED IN GREAT BRITAIN

LES

COLLECTIONS NELSON

comprennent plus de

300 volumes

des meilleurs auteurs français
et étrangers.

TOUS LES GENRES LITTÉRAIRES
Y SONT REPRÉSENTÉS

Chaque volume contient de 280
à 575 pages.

Format commode.

Impression en caractères très lisibles sur papier solide et durable.

Élégante reliure toile.

COLLECTION NELSON

LISTE ALPHABÉTIQUE

ABOUT, EDMOND.
Le Nez d'un Notaire.
Les Mariages de Paris.

ABRANTÈS, MADAME D'.
Mémoires (2 vol.).

ACHARD, AMÉDÉE.
Belle-Rose.
Récits d'un Soldat.

ACKER, PAUL.
Le Désir de vivre.

ADAM, PAUL.
Stéphanie.

AICARD, JEAN.
L'Illustre Maurin.
Maurin des Maures.
Notre-Dame-d'Amour.

ANGELL, NORMAN.
La Grande Illusion.

AUGIER, ÉMILE.
Le Gendre de M. Poirier et autres Comédies.

AVENEL, LE Vte G. D'.
Les Français de mon temps.

BALZAC, HONORÉ DE.
Eugénie Grandet.
La Peau de Chagrin, Le Curé de Tours, etc.
Les Chouans.
Ursule Mirouët.

BARDOUX, A.
La Comtesse Pauline de Beaumont.

BARRÈS, MAURICE.
Colette Baudoche.
Le Roman de l'Énergie Nationale :
* Les Déracinés.
** L'Appel au Soldat.
*** Leurs Figures.

BASHKIRTSEFF, MARIE.
Journal.

BAZIN, RENÉ.
De toute son Âme.
Le Guide de l'Empereur.
Madame Corentine.

BENTLEY, E. C.
L'Affaire Manderson.

BERTRAND, LOUIS.
L'Invasion.

BORDEAUX, HENRY.
La Croisée des Chemins.
La Robe de Laine.
L'Écran brisé.
Les Roquevillard.
Les Derniers Jours du Fort de Vaux.
Les Captifs délivrés.

BOURGET, PAUL.
Le Disciple.
Voyageuses.

COLLECTION NELSON (*suite*)

BOYLESVE, RENÉ.
L'Enfant à la Balustrade.

BRADA.
Retour du Flot.

BRUNETIÈRE, FERDINAND
Honoré de Balzac.

BUCHAN, JOHN.
Le Prophète au Manteau Vert.
Le Prêtre Jean.

CAMPAN, MADAME.
Mémoires sur la Vie de Marie-Antoinette.

CARO, MADAME E.
Amour de Jeune Fille.

CHATEAUBRIAND.
Mémoires d'Outre-tombe.

CHERBULIEZ, VICTOR.
L'Aventure de Ladislas Bolski.
Le Comte Kostia.
Miss Rovel.

CHILDERS, ERSKINE.
L'Énigme des Sables.

CLARETIE, JULES.
Noris.
Le Petit Jacques.
Les Huit Jours du Petit Marquis.

CONSCIENCE, HENRI.
Le Gentilhomme pauvre.

COULEVAIN, PIERRE DE.
Ève Victorieuse.

CROCKETT, S. R.
La Capote lilas.

DAUDET, ALPHONSE.
Contes du Lundi.
Lettres de mon Moulin.
Numa Roumestan.

DICKENS, CHARLES.
Aventures de Monsieur Pickwick (3 vol.).

DUMAS, ALEXANDRE.
La Tulipe noire.
Les Trois Mousquetaires (2 vol.).
Vingt Ans après (2 vol.).
Le Vicomte de Bragelonne (5 vol.).
Le Comte de Monte-Cristo (6 vol.).
La Reine Margot (2 vol.).
La Dame de Monsoreau (3 vol.).
Les Quarante-Cinq (3 vol.).
Joseph Balsamo (5 vol.).
Le Collier de la Reine (3 vol.).
Ange Pitou (2 vol.).
La Comtesse de Charny (6 vol.).

DUMAS FILS, ALEX.
La Dame aux Camélias.

FABRE, FERDINAND.
Monsieur Jean.

FEUILLET, OCTAVE.
Histoire de Sibylle.
Un Mariage dans le Monde.

FLAUBERT, GUSTAVE.
L'Éducation sentimentale.
Trois Contes.

FRANCE, ANATOLE.
Jocaste et Le Chat maigre.
Pierre Nozière.

St FRANÇOIS DE SALES.
Introduction à la Vie dévote

FRAPIÉ, LÉON.
L'Écolière.

FROMENTIN, EUGÈNE.
Dominique.
Les Maitres d'Autrefois.

GACHONS, J. DES.
La Vallée Bleue.

GAUTIER, THÉOPHILE.
Le Capitaine Fracasse (2 vol.).
Le Roman de la Momie.
Un Trio de Romans.

GONCOURT, EDMOND DE.
Les Frères Zemganno.

GRÉVILLE, HENRY.
Suzanne Normis.

GUILLAUMIN, E.
La Vie d'un Simple.

GYP.
Bijou.
Le Mariage de Chiffon.
Petit Bob.

HANOTAUX, GABRIEL.
La France en 1614.

HAY, IAN.
Les Premiers Cent Mille.

JEAN DE LA BRÈTE.
Mon Oncle et mon Curé.
Un Vaincu.

KARR, ALPHONSE.
Voyage autour de mon Jardin

KIPLING, RUDYARD.
Simples Contes des Collines.
Nouveaux Contes des Collines.

LABICHE, EUGÈNE.
Le Voyage de M. Perrichon, etc.

LA BRUYÈRE, JEAN DE.
Caractères.

LAMARTINE.
Geneviève.

LANG, ANDREW.
La Pucelle de France.

LE BRAZ, ANATOLE.
Pâques d'Islande.

LEMAÎTRE, JULES.
Les Rois.

LE ROY, EUGÈNE.
Jacquou le Croquant.

LÉVY, ARTHUR.
Napoléon Intime.
Napoléon et la Paix.

LOTI, PIERRE.
Figures et Choses qui passaient.
Jérusalem.

LYTTON, BULWER.
Les Derniers Jours de Pompéi

MAETERLINCK, MAURICE.
Morceaux choisis.

MARK TWAIN.
Contes Choisis.

MASON, A. E. W.
L'Eau vive.

MÉREJKOWSKY.
Le Roman de Léonard de Vinci.

MÉRIMÉE, PROSPER.
Chronique du Règne de Charles IX.

MERRIMAN, H. SETON.
La Simiacine.
Les Vautours.

MICHELET, JULES.
La Convention.
Du 18 Brumaire à Waterloo.

MIGNET.
La Révolution Française. (2 vol.)

NOLHAC, PIERRE DE.
Marie-Antoinette Dauphine.
La Reine Marie-Antoinette.
Louis XV et Madame de Pompadour.

NOLLY, ÉMILE.
Hiên le Maboul.

OLLIVIER, ÉMILE.
L'Expédition du Mexique.

ORCZY, LA BARONNE.
Le Mouron Rouge.

PÉLADAN.
Les Amants de Pise.

POE, EDGAR ALLAN (trad. BAUDELAIRE).
Histoires Extraordinaires.
Nouvelles Histoires Extraordinaires.

M